This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49789 1

Digitized by Google

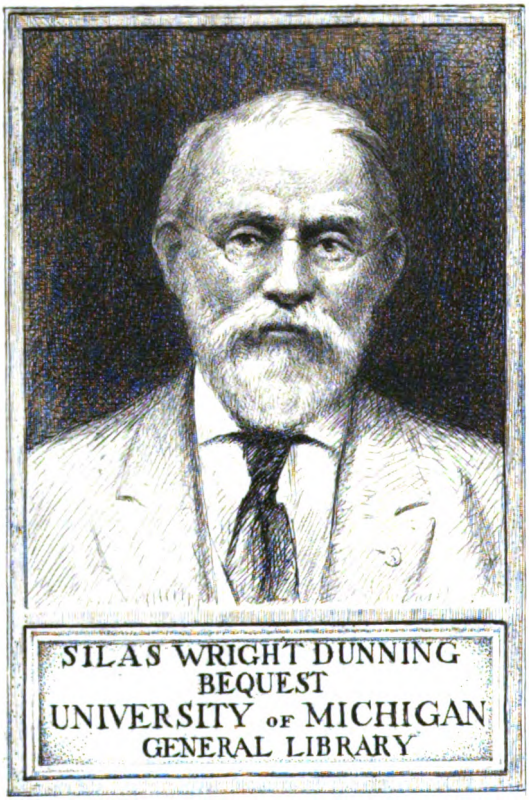

Digitized by Google

DC
611
.A601
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
de l'Anjou

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue de l'Anjou

Nouvelle Série

Tome Soixante-dix-neuvième

ANGERS
Imprimerie-Librairie G. GRASSIN
Société anonyme des Éditions de L'Ouest
RICHOU Frères, Administrateurs
40, Rue du Cornet

1919

Digitized by Google

Digitized by Google

Reprise des Concerts Populaires[1]

La reprise des Concerts populaires est un événement. C'est un événement artistique, parce que nos concerts sont la fleur d'art dont notre cité se pare; c'est aussi un événement familial, parce que nous y voyons tous une renaissance dans le cadre où nous avons pris la longue habitude de ranger nos intimités les meilleures, nos goûts les plus chers et cette satisfaction en commun de ce qui, par-dessus les besoins journaliers, constitue proprement la communion des esprits.

Nos Concerts populaires sont nés d'une pensée d'art toute pure et pendant leur vie déjà longue ils n'ont jamais dévié de la voie où les fondateurs les ont mis. « Nous ne sommes pas une société de marchands », disait un jour l'un de ceux dont le nom figure encore aujourd'hui parmi nos commissaires. Et jamais rien ne fut plus vrai. Si l'on remonte à la préhistoire de notre Société, ce n'est pas, à coup sûr, une idée de lucre qui animait les précurseurs, les Hetzel, les Alfred Michel et ces groupements obscurs, dont l'histoire reste à faire, où fermentait il y a plus de cinquante ans la passion de la musique, passion fervente et platonique alors, qui n'avait point encore été satisfaite. Et ce n'est pas

[1] Par suite des difficultés de l'époque actuelle, la publication de nos fascicules subit un retard inévitable. Nous n'avons pas voulu cependant reculer l'impression de ce travail, tout d'actualité, de notre distingué chroniqueur musical.

Digitized by Google

dans l'espoir de dividendes que les actionnaires d'aujourd'hui souscrivent ces titres singuliers qui n'ont jamais donné à leurs titulaires d'autre droit que celui de participer à des pertes.

Entre les temps lointains des années 1860 et la Société d'aujourd'hui le même esprit de désintéressement au nom de l'art a fait vivre l'œuvre des concerts. Les premiers présidents, Jules Bordier, le comte de Romain, y ont mis leur vie tout entière, l'un avec cette idée d'autorité qui est sans doute nécessaire puisqu'on la retrouve chez tous les fondateurs, l'autre avec cette fantaisie plus réglée qu'elle n'en avait l'air et cet éclectisme dépourvu de parti-pris qui témoigne chez un artiste d'un sens avisé, d'un grand cœur et d'une haute philosophie. Ces deux noms-là, nous ne les oublierons jamais. Nous, public du Cirque, nous sommes venus au monde musical par leurs soins et à leur école; nous avons avec eux subi des éclipses et salué des renaissances et, aujourd'hui que nous allons revivre après un silence de cinq années, années terribles, années d'angoisse mortelle dont toutes les formes d'art recevront l'empreinte, nous nous inclinons encore avec reconnaissance devant ces noms-là, Jules Bordier, le comte de Romain, car sans eux les dévouements qui ont perpétré leur mission n'auraient point surgi.

L'œuvre créée, nous avons dû au comte Charles d'Ollone de lui avoir continué la vie avec une habileté, une conscience artistique, une recherche de chemins nouveaux qui nous ont menés avec lui à des émotions neuves, heureuses souvent et toujours dignes d'être connues. Nous venons tous ici, en ce jour de résurrection, avec des deuils, des vides et des regrets et nous y ajoutons une pensée commune de deuil et de regrets, un hommage au président d'Ollone qui fut notre chef, tombé au service du Pays avec les meilleurs des nôtres.

M. Olivier de Rougé a accepté de prendre la place

Digitized by Google

laissée libre par la mort glorieuse du comte Charles d'Ollone et nous sommes assurés qu'elle sera dignement tenue. Nous savons tous l'activité d'esprit de M. Olivier de Rougé et l'impulsion utile qu'il sait donner à tous les travaux où il met la main. Il apporte chez nous l'autorité, un sens très averti des choses d'art en général, sinon de la musique en particulier, et l'habitude de manier les hommes, qui est un don naturel nécessaire à tous les présidents et peut-être plus qu'à d'autres aux Présidents des Sociétés artistiques. Nous nous abandonnons en toute sécurité aux mains de M. Olivier de Rougé.

Et puis il y a la tradition toujours respectée chez nous; elle ne nous faillira pas; la tradition représentée dans les Comités par des hommes éprouvés qui ont suivi l'administration des concerts depuis les origines, tous animés du même souci de nous conduire au succès. S'ils diffèrent d'avis quelquefois sur les chemins à suivre c'est une garantie pour nous que toutes les faces de la question seront envisagées. De ces noms inscrits à la première page de *Angers musical* nous n'en citerons aucun, parce qu'ils sont tous dans notre mémoire et que la discrétion angevine, quand elle se donne et qu'elle ne dédaigne pas qu'on le sache, souffre facilement de ce qu'on le rappelle et qu'on y insiste.

A l'orchestre même nous trouvons des gages de succès et de sécurité. Nous y revoyons des figures amies et des talents familiers et nous devons quelque gratitude à ceux qui nous sont restés fidèles. Ils ont traversé des années difficiles, où il a fallu vivre de métier plutôt que d'art, et aujourd'hui même, nous ne l'ignorons pas, il y a souvent profit pour eux à descendre au travail facile et qui paye. La mort ou l'éloignement définitif ont remanié quelques pupitres; nous donnerons un regret aux disparus; mais le courant nous entraîne et nous attendrons des nouveau-venus le même zèle, la même intelligence et la même abnégation.

Digitized by Google

D'ailleurs l'orchestre est en des mains éprouvées et sûres. M. Gay nous est rendu par une heureuse chance où nous retrouverions sans peine les soins qui sont toujours au fond des chances heureuses. La direction de M. Gay a laissé au public un souvenir vif et reconnaissant. Il y a reconnu une sûreté de doctrine, une conscience et un équilibre qui font de M. Gay un guide précieux pour l'orchestre et pour nous-mêmes. Nous n'avons point oublié les belles manifestations d'il y à cinq ans et le meilleur compliment que nous sachions lui faire c'est que nous en attendons d'autres de lui.

Le choix des programmes va sans doute présenter quelques difficultés, au moins temporaires. Nous faisons confiance au Comité artistique et à M. Gay, qui sauront prendre ce qui convient.

L'étude de nos Concerts depuis 1906 jusqu'en 1914 présente des sujets de réflexion qu'il serait long et oiseux de préciser ici. Pour en indiquer la tendance il suffira peut-être de rappeler que pendant ces sept années nous avons entendu :

45 exécutions de Beethoven, dont 19 symphonies;
19 — — Berlioz;
12 — — Debussy;
17 — — César Franck;
13 — — d'Indy;
14 — — Liszt;
34 — — Saint-Saens;
253 — — Wagner.

Il semble qu'aujourd'hui cinq années de silence doivent nous ramener à la symphonie classique, qui est la source toujours vive et vivifiante de la musique et la base nécessaire à toute éducation musicale. Nous avons tous besoin de nous remettre à l'école. Du reste, dans l'évolution infinie des arts, il y a des œuvres qui demeurent comme pour

Digitized by Google

marquer éternellement des sommets. « L'homme qui marche » n'a pas anéanti « l'archer de Subiaco » et devant certaines statues grecques la science géniale de Michel-Ange est déjà de la décadence. Nous n'entendrons jamais trop de Beethoven, pour commencer.

Ceci dit, nous demandons à M. Gay et au Comité artistique de la musique, seulement de la musique, de celle dont parlent Obéron et Titania dans le silence de la nuit d'été, de celle qui enchante le sommeil et qui berce la terre. Et cette musique ils sauront la trouver là où elle est.

***

Le premier concert a été donné le 26 octobre 1919 avec le programme suivant :

Messidor (entracte du 4e acte), de Bruneau; — *Concerto* pour violoncelle et orchestre, de Lalo, avec le concours de M. André Hekking; — *Prélude à l'Après-midi d'un Faune*, de Debussy; — *Symphonie héroïque*, de Beethoven; — *Sixième sonate* (violoncelle et piano), de Boccherini; au piano Mme Becker ; — *Gwendoline* (ouverture), de Chabrier.

Nous n'avions pas entendu M. André Hekking depuis le 18 décembre 1904, et précisément il nous avait donné ce jour-là le *Concerto* de Lalo.

Nous avions de M. André Hekking le souvenir d'une fougue généreuse, d'une sonorité puissante largement épandue, d'un artiste jeune, exubérant et singulièrement doué. M. Hekking a gardé les plus rares et les plus précieux de ces dons et il y a ajouté ce que la vie met dans les meilleurs : la sérénité, l'équilibre et je ne sais quel charme subtil. Le *Concerto* de Lalo interprété par M. André Hekking est une longue méditation sur le thème ailé qui hante si facilement la mémoire.

La *Sonate* de Boccherini, joliment accompagnée par Mme Becker, habilement dosée de virtuosité et de mélodie, a été saluée d'un succès d'autant plus vibrant que le public

Digitized by Google

voulait entendre encore M. André Hekking. Il a été payé d'un fragment de Bach austère et un peu dogmatique, ressource ultime des solistes que le public s'obstine à vouloir sortir de leur programme.

Le public, et nous aurions dû le dire en commençant, le public était nombreux et pourtant intime; tous habitués de nos concerts, abonnés fidèles à leurs places et à leurs voisinages; il semblait que ce fût un jour comme un autre et que tout ce monde eût une telle foi dans la pérennité de l'œuvre qu'il comprît à peine les dangers qu'elle avait courus et les soins qu'elle avait exigés. Cette confiance naïve, où nous étions tous, n'est-elle pas la meilleure des récompenses pour ceux qui ont assumé la peine? Nous les avons toujours crus capables de réussir et leur succès ne nous étonne pas. Nous l'admirons, mais il leur était dû.

Et c'est devant ce public respectueux et fidèle que M. Gay a levé sa baguette pour la *Symphonie héroïque*, celle-là même qu'il avait inscrite à son premier concert, le 10 mars 1912, avec le prélude à l'*Après-midi d'un faune*. Il semble que nous soyions terriblement préparés à entendre l'*Oraison funèbre d'un héros* et, en attendant que l'un des artisans de la grande guerre nous dise en des chants nouveaux la gloire de la Victoire et aussi la mélancolie du sacrifice, nous avons une fois de plus suivi cette marche triomphale tout imprégnée de la douleur la plus haute. La douleur, c'est à cette heure l'écho le plus résonnant de nos âmes; l'immortelle plainte de Beethoven répond à nos plus chers souvenirs et je ne puis me tenir en l'écoutant de répéter en mon cœur l'antique et si actuelle lamentation d'Andromaque : « Maintenant, loin de tes parents, tu seras rongé des vers, après avoir rassasié les chiens... »

Le *Faune* de M. Debussy n'a pas connu la douleur, mais il semble vraiment que notre sensibilité exagérée par tant de mois d'angoisse soit plus prête à comprendre et à saisir les sentiments nuancés et chatoyants de cette musique

Digitized by Google

d'abord singulière. Jamais nous ne l'avons trouvée si claire, si significative, à sa manière bien entendu, qui est proprement celle de M. Debussy. Quel dommage que cet homme-là n'ait pas eu la sagesse et le loisir de dire toute sa pensée; les servitudes de la vie l'ont détourné de son chemin et il n'a pas toujours su résister au plaisir d'étonner ses contemporains; et puis la mort l'a pris avant que le monde fût revenu de son étonnement. Voici l'heure où les programmes vont se nourrir de Debussy, accepté de la foule, compris peut-être aujourd'hui ou demain; — mais lui aurait-il plu d'être compris de la foule?

L'entracte de *Messidor*, l'ouverture de *Gwendoline* sont œuvres plus franches et de tout temps perceptibles; la couleur en a plu dès l'abord et ce sont comme de larges fresques pour encadrer les programmes. Nous les reverrons et nous aurons plaisir à les revoir.

L'exécution d'aujourd'hui a été au-dessus de toutes les espérances et c'est miraculeux que M. Gay l'ait obtenue d'un orchestre renouvelé mais qui n'est pas encore refondu. Il ne servirait de rien de dire à M. Gay ce qu'il sait mieux que nous, il y portera remède, surtout si on lui donne les quelques violons qui manquent à son quatuor. Nous allons retrouver nos joies et nous attendons de lui qu'elles soient complètes. Là-dessus le passé nous répond de l'avenir.

***

Deuxième concert populaire (9 *novembre* 1919), avec le concours de Mme Lucy Vuillemin, cantatrice; — *Symphonie en Si bémol* (E. Chausson); — *Suite en Ré* (J.-S. Bach); — *Pâris et Hélène* (Gluck); — *Céphale et Procris* (Grétry); — *Suite algérienne* (Saint-Saëns); — *Chanson triste, Phydilé* (Henri Duparc); — Morceau symphonique de *Rédemption* (C. Franck); — *Deuxième rapsodie* (Liszt).

L'idée est bonne d'avoir associé au même programme Chausson et César Franck, le maître et le disciple, et l'idée

Digitized by Google

est excellente de nous avoir mis à même d'entendre la *Symphonie en Si bémol*, qui n'a jamais jusqu'à ce jour figuré à nos concerts. La musique de Chausson, si elle n'est pas toujours facile à suivre, est toujours difficile à exécuter; l'orchestre à ses débuts a voulu nous montrer qu'il est à la hauteur de toutes les entreprises, et il y a réussi. Toutefois, la première partie de la symphonie nous a laissé hésitant et un peu déconcerté. Y avait-il quelque flottement dans l'exécution ou bien n'étions-nous pas nous-même au point? Il est difficile d'en décider à une première audition. Le trouble peut venir aussi de la méthode que l'on retrouve chez d'autres élèves de Franck et qui consiste à construire les thèmes devant nous par tout petits morceaux — si l'on peut ainsi parler. Le musicien semble réfléchir en notre présence et nous ne savons préciser l'objet de sa méditation qu'au moment où de tous ces petits morceaux assemblés dans sa pensée et dans sa partition il sort enfin l'expression complète d'une idée musicale. Cette préparation est un peu laborieuse pour des auditeurs insuffisamment avertis, mais l'idée de Chausson est toujours noble et haute et nous pouvons lui faire crédit jusqu'à ce qu'il nous l'ait confiée. Noble et haute, empreinte aussi d'une mélancolie résignée qui s'accorde tristement avec la destinée de l'homme, mort en pleine jeunesse, au seuil de toutes les espérances. Cette atmosphère particulière, qui enveloppe l'œuvre de Chausson, naît de son inspiration à coup sûr, mais aussi peut-être de l'instrumentation, de l'emploi que fait le musicien des timbres assourdis, réfléchis et méditatifs, des bois, de l'alto à qui il se confie volontiers.

La seconde partie et surtout la troisième nous ont plu davantage. La pensée musicale de Chausson s'épend en larges ondes comme celle de César Franck. C'est pour eux comme une nécessité et, même dans les mouvements vifs, le thème s'attarde et plane, soutenu de temps à autre par des triolets qui sont comme des battements d'ailes. Ins-

Digitized by Google

piration ou procédé, il n'importe, l'effet est beau parce qu'il donne à l'œuvre une vie supérieure.

Le finale est peut-être le point culminant de la *Symphonie en Si bémol*; l'orchestre l'a dit avec ferveur et entrain, comme il convient.

Le morceau symphonique de *Rédemption* est l'un des ornements habituels de nos programmes et sa grandeur nous est familière. Cinq années de silence et de cruelle méditation nous donnent aujourd'hui un recul singulier et il arrivera, nous le sentons déjà, que notre idée sur certaines œuvres se sera modifiée sous des influences intérieures, parfois étrangères aux conceptions de l'art pur. De telles contingences ont agité la masse, dont nous sommes, que nos âmes, en recherche d'équilibre, ne retrouvent plus toujours les points de vue anciens. Ce sera vrai à l'égard de la musique comme en présence de toutes les manifestations de la vie. Dans cette classification nouvelle des impressions et des sentiments, César Franck grandira, parce que son génie est fait de sincérité, la qualité dont nous avons le plus besoin aujourd'hui. C'est un mystique aux larges ailes, enfermé dans une pensée supérieure, et il croit à sa pensée. Aux temps passés, cette austérité et cette rectitude n'étaient pas sans gêner quelques-uns, et des meilleurs; musique d'église, disait-on, et l'on accentuait le sens péjoratif d'un mot plus fort. On gardait son admiration pour d'autres œuvres, pour la *Suite algérienne* de M. Saint-Saëns, par exemple. Que reste-t-il de la critique des temps passés? Que reste-t-il de la *Suite algérienne?* Il en reste à coup sûr de la musique bien faite, habilement écrite, agréable à entendre, mais un peu lointaine. La délicieuse *Rêverie du soir* elle-même, tendre, langoureuse, bien dite, en passant, par notre nouvel alto-solo, cette rêverie ne nous paraît plus à son heure et, s'il nous arrive encore de rêver, c'est sur d'autres thèmes. Propos d'ancêtres, et nous avons tort sans doute de les tenir; d'autres cœurs se plairont à la rêverie de M. Saint-

Digitized by Google

Saëns, mais à la marche militaire, un peu désuète, on opposait autour de nous notre second chant national, *Madelon, Madelon, Madelon !...* C'est irrespectueux, mais c'est un symbole.

Mme Lucy Vuillemin nous emmène aux temps mythologiques et la mythologie est plus près de nous que certaines idées d'il y a cinq ans. *Pâris et Hélène, Céphale et Procris* sont contemporains du *Faune* de Debussy. La majesté de Gluck et la grâce de Grétry n'ont aucune prétention à la réalité; ils nous plaisent comme n'ont pas cessé de nous plaire les peintres de leur temps.

Mme Vuillemin est avant tout cantatrice, nous dit *Angers musical ;* elle a laissé tout son charme à cette musique ancienne. Son interprétation demi-teinte convient mieux encore aux mélodies de Duparc, qui sont proprement des *a parte* souvent délicieux à côté et même à l'écart du poème symphonique développé à l'orchestre.

Grétry, Duparc, deux antipodes, dirait-on, et pourtant deux manifestations bien françaises et qui se tiennent par un côté de mesure et de discrétion.

Il nous reste à parler de deux œuvres, qui celles-là n'ont aucun caractère commun, la *Suite en Ré* et la *Rapsodie* de Liszt. L'orchestre nous a donné de l'une et de l'autre une bonne interprétation, mais il est piquant de constater que la *Rapsodie* a plus de rides que la face impassible et lumineuse du vieux J.-S. Bach. Les pianistes familiers de Liszt ont pu se complaire à ses arabesques, mais cette agitation toute en surface paraît plus froide et plus glacée et le final est banal comme un romantique sait l'être quand il s'y met.

La salle était comble, plus remplie encore qu'au premier Concert. Le public est toujours notre excellent public, attentif et respectueux. On sent, à son attitude, le plaisir qu'il goûte et aussi sa déférence pour ceux qui le lui procurent. Jamais une saison ne s'est ouverte chez nous

Digitized by Google

sous de meilleurs auspices et nous pouvons beaucoup en attendre.

***

Troisième Concert populaire (23 novembre 1919), avec le concours de M. Henri Schidenhelm, pianiste; — *Ouverture de Benvenuto Cellini* (Berlioz); — *Concerto* pour piano et orchestre (Schumann); — *Symphonie pastorale* (Beethoven); — Le *Tic-toc-choc* ou les *Maillotins* (Couperin); — *Fileuse* extraite de *Pelleas et Melisande* (G. Fauré); — *Barcarolle* (Chopin); — *Ouverture du Roi d' Ys* (Lalo).

Nous voici au troisième Concert et l'orchestre est au point; l'audition d'aujourd'hui en est le témoignage. C'est un joli succès pour M. Gay et le public en a voulu marquer sa satisfaction. La sympathie vibrante qui a accompagné et suivi l'exécution de la *Symphonie pastorale* allait à Beethoven sans doute, à son immortel génie; elle manifestait la joie de retrouver la musique aimée et cette impression de paix et de sérénité que nos âmes ont désapprise depuis de longues années. Mais on ne m'ôtera pas de l'esprit que ces applaudissements et ces rappels allaient d'abord à M. Gay et à ses musiciens, plus près de nous que le vieux maître de Bonn ! Cette musique fluide et lumineuse, ils l'ont dite avec une sécurité, un soin des détails et un fini déjà qui doublent les jouissances de l'auditeur. Rien d'imprévu, à coup sûr; et d'aucuns se plaignaient autrefois qu'il y en eût trop peu dans la *Pastorale*. C'était au temps où, lassés des rêves journaliers et dégoûtés des génies trop familiers, nous cherchions un peu midi à quatorze heures. Nous étions affamés de sensations nouvelles, curieux de la recherche et, comme nous avions honte de penser comme tout le monde, nous cherchions pour nos sentiments des modes nouvelles et des expressions singulières. Nous avons vu et subi depuis tant de « choses singulières » que l'équilibre et la

Digitized by Google

saine raison reprennent leur droit pour la sécurité de tout ce qui veut vivre en ce monde et voilà que nous redécouvrons la *Symphonie pastorale.* Ici, où nos traditions ne se sont jamais démenties, ou presque jamais, nous nous réjouissons de cette lumière qui tombe sur nos chemins, sur les plus proches au moins, parce que, si nous continuons de vivre, nous continuerons à chercher l'autre rive. C'est l'inguérissable maladie de l'esprit humain depuis Prométhée; nous nous lasserons de la sécurité et nous perdrons une fois de plus le goût de la *Pastorale.* Pourtant, quel tableau merveilleux ! Les hommes y puisent les mêmes émotions depuis qu'ils ont ouvert les yeux sur la nature et ce f t, quoi qu'on en dise, un peu avant J.-J. Rousseau. La *Pastorale* c'est le vieil et naïf Eumée, penché sur l'œuvre des dieux, au temps où la conversation des dieux et des hommes continuait à travers la création, c'est le poème virgilien qui s'épanouit à nos yeux depuis les *Géorgiques* et c'est la beauté des champs qui touche les âmes les plus humbles, la joie des fleurs, la gerbe des parfums, qui monte au ciel comme le meilleur encens de notre reconnaissance. Idées générales communes à tous les hommes et qui trouvent dans la musique une expression complète parce que le sens de la musique n'est pas un et absolu, comme a dit Raoul Pictet, et que chacun, pour le comprendre, doit en faire une traduction à son usage. Les hommes n'ont pas encore cessé de traduire la *Pastorale.*

Schumann, dans un sens, est, lui aussi, très humain, le plus humain des musiciens peut-être. Il y a dans son art ce que trouvent en eux-mêmes les meilleurs et les pires d'entre nous, le désir de savoir, le martyre de s'exprimer, l'hésitation, le tâtonnement, pour ainsi dire. Nous sentons en lui nos doutes, nos souffrances, nos joies incomplètes et nous nous attachons à lui parce que nos âmes se touchent en un point.

Le *Concerto* pour piano et orchestre est écrit dans cette

Digitized by Google

demi-teinte, cendrée, si j'ose dire, qui revêt les meilleures œuvres de Schumann; M. Henri Schidenhelm nous en a dit la vie intérieure avec une religieuse simplicité et un art profond. Les plus fougueux s'apaisent au contact de cette musique; nous avons souvenir d'avoir entendu Cortot la dire et qu'il y contenait sa passion. M. Schidenhelm semblait à l'aise, naturellement, froid, a-t-on dit, non pas à notre sens, mais imprégné de l'art de Schumann que j'essayais de définir tout à l'heure, tout plein d'intime réserve. L'exécution de M. Schidenhelm a charmé les pianistes. Je suis obligé d'avouer que les pièces de Couperin, de Fauré et de Chopin qu'il nous a dites n'ont rien ajouté à ce que Schumann nous avait appris de son talent, mais il ne me déplaît pas que de plus compétents y aient trouvé du charme.

L'*Ouverture* de Berlioz, d'inspiration tout italienne, et la si française *Ouverture du Roi d'Ys* faisaient les bornes de ce beau concert. Deux formes d'art très différentes, dont la première a bien quelques rides, mais qui sont nécessaires à l'équilibre des programmes. L'œuvre de Lalo nous a permis d'entendre et de saluer M. Becker, qui n'a jamais dit son solo avec autant d'art et de délicatesse.

***

Quatrième Concert populaire (7 décembre 1919), avec le concours de M. Koubitzky, ténor; — *Ouverture de Léonore n° 3* (Beethoven); — *La Procession nocturne* (Henri Rabaud); — *Chant hindou de Sadko* (Rimsky-Korsakoff); — *Berceuse* (Gretchaninoff); — *Wallenstein* (V. d'Indy); — *Le Sapin et le Palmier* (Rimsky-Korsakoff); — *La mer* (Borodine); — *Phaëton* (Saint-Saëns); — *Chant géorgien* (Balakireff); — *Hopak* (Moussorgsky); — *Espana* (Chabrier).

A le voir ainsi transcrit le programme du quatrième concert prend une ampleur et un nombre qu'il n'a pas

Digitized by Google

gardés tout à fait dans la réalité. Les petites pièces russes chantées par M. Koubitzky tiennent peu de place dans le temps — à peine plus longues qu'un bon sonnet; valent-elles un long poème? Je n'ai ni la compétence ni le souci de le dire ici; d'autres sauront le faire ailleurs. Mais il ne me sera pas défendu sans doute de noter mes impressions qui sont les impressions d'un auditeur de bonne foi, sincère et de culture moyenne, si l'on veut.

Tout de suite écartons du débat la personnalité et le talent du chanteur. M. Koubitzky est absolument maître de sa voix et de son art. L'une et l'autre nous déroutent un peu à l'abord mais ils s'imposent vite. Un peu d'exotisme ajoute encore au talent de M. Koubitzky le grain de piment qui flatte le palais et de là monte à la tête. Avons-nous besoin de pimenter nos plaisirs? C'est la question que je me posais à moi-même en écoutant les mélopées sentimentales et sauvages tout à la fois de l'école russe et c'est une question qui importe puisqu'elle va dominer l'organisation de nos joies artistiques et particulièrement la composition du programme de nos concerts. A moi-même je me répondais qu'il est un peu trop tôt pour secouer déjà nos âmes endolories et pour faire appel à notre curiosité. Le champ de notre sensibilité, agrandi par la douleur, est assez vaste sans qu'on y ajoute déjà le soin de recherches précieuses peut-être, simples ailleurs peut-être encore, si des recherches restent simples, mais qui ne sont point de nature à nous remettre dans l'équilibre moral dont nous avons tant besoin.

Sommes-nous tellement épais et lents à nous émouvoir que nous hésitions devant des manifestations agréables aux concerts parisiens? Là-dessus et sans remonter bien loin dans nos mémoires, nous citerions des œuvres où nous nous sommes plus singulièrement et qui ont trouvé à Paris une disgrâce imméritée. Nous ne sommes pas toujours et nécessairement d'accord avec l'esprit parisien, qui vit seulement, comme chacun sait, de la Madeleine au Gymnase.

Digitized by Google

La pièce de M. Koubitzky qui a obtenu le plus de succès et qu'il a dû bisser, cet *Hopak*, énigmatique pour nous, sauvage à coup sûr et d'une source populaire qui nous est parfaitement étrangère, a soulevé une joie dont il serait difficile d'analyser l'essence. Est-ce pour cette joie-là que nous reprenons nos concerts populaires et va-t-on me dire déjà, comme il y a cinq ans, que le public demande des attractions de cette nature? — L'argument, très spécieux il y a cinq ans, nous conduirait aujourd'hui, en suivant le goût du public, au cinéma, dont la nécessité sociale ne me paraît pas encore démontrée.

Heureusement, il y avait au programme du quatrième concert autre chose que de la musique populaire russe.

La noble ouverture de *Léonore* nous introduit dans un monde différent. Nous ne sommes pas déjà lassés de cette hauteur de pensées et de cette sérénité d'expression et notre plaisir eût été plus complet encore si l'orchestre n'avait un peu laissé flotter les lignes, ici et même quelque part ailleurs, au cours de la journée. Négligence pardonnable aux premières heures de notre vie nouvelle, si M. Gay ne nous avait donné déjà et presque tout de suite des auditions parfaites que nous reverrons demain.

Jamais le *Wallenstein* de M. V. d'Indy n'avait été pour nous plus beau et plus lumineux dans sa forme savante. C'est à croire que cinq années de silence ont mûri dans nos esprits le goût de cet art supérieur, un peu intransigeant et inhabile aux concessions. Il arrive aux enfants de s'endormir sur une leçon mal sue et de s'éveiller plus savants. Nous avons toujours pris une joie certaine à entendre *Wallenstein*, surtout, s'il faut le dire, la première et la troisième partie. De ce tableau de la vie humaine, l'action, l'amour et la mort, nous goûtions profondément le mouvement prodigieux; aujourd'hui, il semble que nous soyions entrés de plain-pied dans l'œuvre elle-même et que la beauté tout entière nous en ait été révélée.

Digitized by Google

A propos du même *Wallenstein* je disais il y a dix ans : « Est-ce que vraiment l'ombre se dissipe? » L'ombre est dissipée et, s'il y a quelque ridicule à découvrir la musique de M. V. d'Indy, il y a peut-être à le dire quelque mérite dont tout le monde peut faire son profit.

L'exécution était d'ailleurs sans reproche et c'est plus qu'un beau vers dans l'œuvre dominicale de M. Gay.

La Procession nocturne de M. Henri Rabaud nous est revenue avec son émotion mytérieuse où le livret mêle Faust et son romantisme. Le charme de la musique est justement que nous n'y sommes point prisonniers des livrets. Elle est, comme le nuage d'Elseneur, mouvante et changeante à la couleur de nos esprits; c'est un vêtement commode pour habiller nos émotions. Il y a dans l'œuvre de M. Rabaud de la peine et de la joie, comme en toutes choses de ce monde, et cela suffit pour y loger nos rêves.

Le *Phaëton* de M. Saint-Saëns, plus précis dans ses prétentions descriptives, enferme d'un peu plus près notre attention pour le texte mais il n'y a rien de dogmatique dans cet art léger, aimable et souriant. C'est le grand charme de l'esprit français de marquer sans appuyer. Léger, a-t-on dit, c'est peut-être qu'il a des ailes.

L'*Espana* de M. Chabrier plus grosse d'effet, mais toujours juste de couleur, est une bonne sortie de concert. Plus facile à fredonner que le thème de *Wallenstein*, elle nous laisse un souvenir concret qui prolonge le goût de la musique jusqu'à l'obsession.

***

Une mauvaise nouvelle, après avoir couru dans la presse, attristait le public du Cirque. M. Brahy est mort. M. Brahy a vécu parmi nous ses premières années de chef d'orchestre et il est revenu le 6 février 1910 pour nous permettre de lui témoigner notre souvenir reconnaissant. Le talent de Brahy et ses aspirations dépassaient le cadre de nos concerts;

Digitized by Google

il avait trouvé ailleurs la consécration de ses études acharnées et de son génie musical hors de pair, mais nous avions pour lui, malgré les différences de race et de caractère, une ferveur d'admiration qu'il ne savait peut-être pas voir sous la discrétion de notre réserve. Il nous traitait en élèves, et il avait raison, et souvent en mauvais élèves, et il avait tort. Nous sommes, moins que certains, prodigue d'enthousiasme et de manifestations sonores, mais nos émotions sont profondes et nous n'oublions pas. Personne ici n'a oublié M. Brahy. Nous avons profité de ses années les meilleures peut-être, de ses années d'étude et de découvertes; il nous a entraînés avec lui dans la compagnie de ses maîtres préférés; nous avons marché dans sa voie, moins vite sans doute que ne l'eussent voulu sa fougue et son ardeur vers le beau, mais nous suivions quand même, mieux et de plus près que ne le supposait l'esprit un peu distant de notre maître. Les directions qu'il nous a données ont continué de guider notre goût. C'est grand'pitié de voir disparaître ainsi, avant d'avoir fini leur tâche, ceux qui ont des choses à dire, du bien à faire et des convictions à répandre dans notre monde si pauvre en hommes convaincus.

G. Dufour.

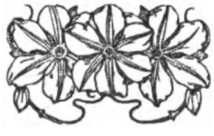

Digitized by Google

Digitized by Google

La Peinture décorative en Anjou

du XIIe au XVIIIe siècle

(Suite)

Planchers et Plafonds peints

BRISSAC

Chateau

Le château de Brissac fut en grande partie reconstruit au commencement du dix-septième siècle. Trois peintres, dont on retrouve le nom et la signature sur les registres de la paroisse, travaillèrent à la décoration de cette riche demeure : Edme Pothier, qui prend, en 1621, le titre de peintre de Charles de Cossé, maréchal de Brissac, Pierre Gasselin, originaire du Mans, installé au château de Brissac, de 1623 à 1633, qui se qualifie, comme son collègue, de « peintre de Mgr le duc de Brissac », Louis Gillion, qui pendant onze années, de 1631 à 1642, est « peintre du château [1] ».

On aimerait à savoir aujourd'hui si le talent de ces trois artistes justifiait la confiance que leur témoignèrent les ducs de Brissac. Mais le château, dont l'intérieur avait été dévasté pendant la Révolution, resta à l'abandon jusqu'en 1844. A partir de cette date, surtout à partir de 1871, il fut restauré avec luxe, et il semble bien que les décorateurs

[1] Sur ces trois peintres, cf. C. Port, *Les artistes angevins*, p. 118, 134 et 257.

Digitized by Google

du dix-neuvième siècle n'ont laissé subsister aucune partie de l'œuvre de leurs devanciers. Les solives et les intérieurs de volets du grand salon, les poutres et les solives de la salle des gardes, de la salle des chasses, de la chambre « de Judith » sont dorés et peints comme autrefois, mais toute la peinture est neuve. Les planchers de la salle à manger, de la galerie des tableaux, de la chambre « de Mortemart » sont ornés de couleurs non moins fraîches, quoique moins éclatantes. Tout au plus pourrait-on attribuer au dix-septième siècle deux ou trois des petits tableaux qu'on remarque sur le plat des poutres, dans la salle des gardes.

ÉCUILLÉ

Chateau du Plessis-Bourré

La salle des gardes, au premier étage du château du Plessis-Bourré, occupe une pièce qui mesure 11 mètres de long sur 7 m. 55 de large et 4 m. 25 de haut. Quatre fenêtres, placées deux du côté de la cour d'honneur, deux du côté des fossés extérieurs, l'inondent, à toutes les heures du jour, d'une lumière abondante et gaie. Une cheminée à large manteau permet, en hiver, de réchauffer tant bien que mal ce vaste appartement.

Un plafond, composé de six panneaux divisés chacun en quatre compartiments, recouvre la pièce tout entière. Cet élégant travail de menuiserie se rapproche beaucoup plus des planchers du moyen âge que des plafonds à caissons de la Renaissance. En effet, les poutres, dont on s'est contenté de moulurer les arêtes, restent apparentes et, sous les solives, on a cloué des planches juxtaposées, qui supportent de fortes nervures, dont le vigoureux relief dessine et encadre les divers compartiments du plafond.

Les poutres et les nervures sont décorées de rinceaux, d'enroulements et de dessins géométriques peints à la colle.

Digitized by Google

Planche XXXV

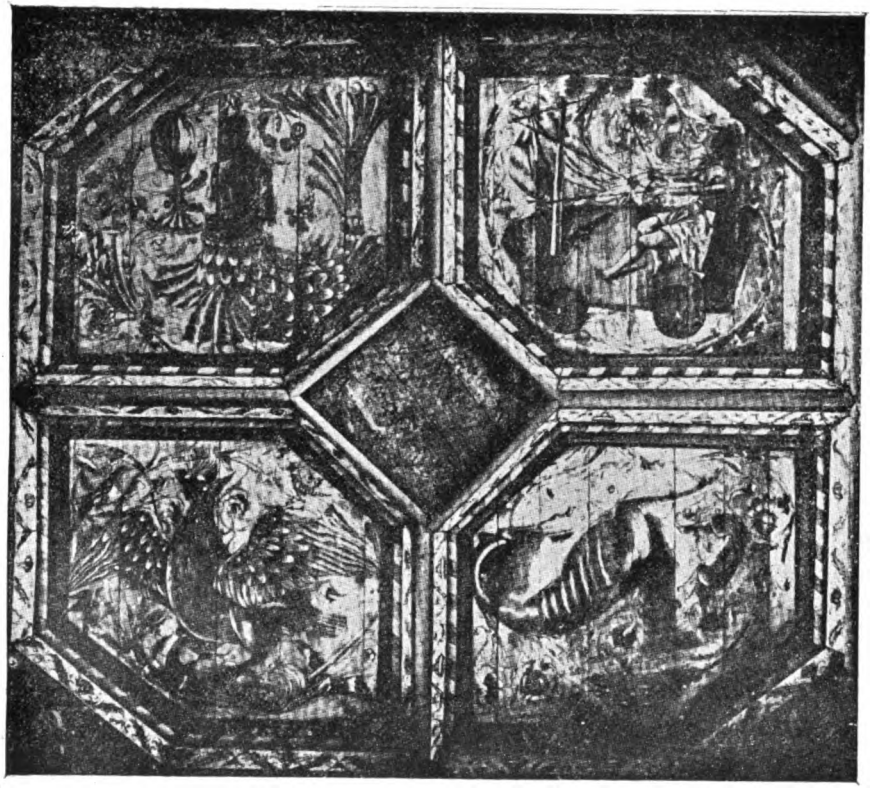

Cliché Ch. Urseau

Château du Plessis-Bourré, à Écuillé

UN PANNEAU DU PLAFOND

Digitized by Google

Digitized by Google

Dans les compartiments du plancher figurent de véritables tableaux, dont les sujets, les contours et les détails dénotent autant d'habileté de main que de hardiesse d'esprit. Ces peintures commencent à s'effacer en plusieurs endroits ; il est facile néanmoins, avec un peu d'attention, d'en retrouver partout la silhouette et d'en fournir une description précise.

Commençons par étudier les trois panneaux qu'on trouve à gauche en entrant, du côté de la cour d'honneur. Tournant ensuite le dos à la cheminée, nous verrons successivement les trois autres.

Dans chacun de ces panneaux, nous examinerons d'abord les deux compartiments qui sont le plus près du mur, puis ceux dont l'encadrement s'appuie sur la poutre du milieu de la salle [1].

Premier panneau. — I. Un âne accroupi pose une de ses pattes de devant sur un livre ouvert, où l'on aperçoit, au-dessus d'un texte, des notes de musique, qu'il essaie de chanter.

II. Deux béliers, redressés sur leurs pattes de derrière, luttent tête contre tête et s'entre-choquent.

III. Un cerf étendu à terre allonge sur ses pattes de devant sa tête, ornée d'une vigoureuse ramure.

IV. Un animal, que l'on prendrait pour un bœuf s'il avait des cornes et si ses grosses pattes n'étaient pas terminées par des griffes, porte sur son dos deux singes enchaînés l'un par le cou, l'autre par le ventre. Celui des deux singes qui est installé sur la croupe de la bête tient à la main une longue baguette et souffle dans une énorme trompette.

[1] J'ai déjà étudié *Les peintures du plafond de la salle des gardes au château du Plessis-Bourré*, dans la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1909, p. 81-89, et dans la *Congrès archéologique de France*, 1910, t. I, p. 256-265. La première de ces notices est accompagnée de la reproduction des peintures.

Digitized by Google

L'animal sur lequel ils sont grimpés a le mufle serré par une corde, que tient à la main le singe assis à califourchon sur ses épaules.

Dans chacun de ces tableaux, de même que dans ceux qu'il reste à décrire, le sujet principal se détache en gris d'un fond blanchâtre, orné de feuilles et de fleurs enroulées, d'un joli dessin et d'un grand effet décoratif.

Deuxième panneau. — I. Une fontaine d'un réalisme beaucup plus hardi que celui qui a fait la célébrité de la fontaine du *Manneken-Piss*, à Bruxelles. L'eau, contenue dans un bassin à six pans, au centre duquel s'élève une sorte de pédicule en forme de balustre, s'écoule par une figurine représentant une femme qui retrousse ses jupes. A gauche, un personnage nu, homme ou femme, vu de profil, reçoit l'eau dans un vase. A droite, un autre personnage nu s'appuie sur la vasque du bassin.

II. Une jeune fille, nue jusqu'à la ceinture et portant à la main un chapel de fleurs, est assise sur la carapace énorme d'une bête, pourvue d'une longue queue, de quatre pattes palmées, d'un cou et d'une tête d'oiseau. La chevelure de la jeune fille flotte au vent, ce qui fait supposer que le monstre file à toute vitesse.

III. Un dragon ailé frappe de son bec un lion, qui se retourne en rugissant.

IV. Une laie assise, avec un chapeau sur la tête et une pèlerine sur les épaules, fait danser ses trois marcassins au son de la cornemuse.

Troisième panneau. — I. Un monstre étique, la gueule ouverte, saisit et retient avec les dents une femme qui cherche vainement à s'enfuir. Une double légende[1] explique la scène.

[1] Toutes les légendes sont tracées en caractères gothiques.

Digitized by Google

On lit ,en effet, au-dessus du monstre :

Moy, l'on appelle Chicheface[1];
Meigre de coleur et de face
Je suys, et bien y a raison.
Je ne menge en nulle saison
Que fames qui font le commant
De leurs maris entièrement.
Des ans y a près de deux cenz
Que ceste cy je tiens aux dens.

Au-dessus de la femme :

Pour avoir fait et accompli
Tous les commans de mon mari

[1] La Chiche-Face se retrouve, en particulier, au château de Villeneuve-Lembron, commune de Saint-Germain-Lembron, dans le Puy-de-Dôme. La peinture remonte au commencement du seizième siècle. Elle est accompagnée du texte suivant :

Le dit de la Chiche-Face :

Moy que l'on appelle Chiche-Face,
Meigre de coleur et de face,
Je suis, et bien en est raison,
Car ne mange en nulle saisson
Que femmes qui font le commandement
De leurs maris entièrement.
Des anz il y a plus de deux cens
Que ceste tiens entre mes dens
Et si ne l'oze avaler
De peur de trop long temps jeuner,
Car dix mille ans a esté en voye
Sans jamais avoir trouvé proye.

Le dit de la fame :

Pour avoir fait et accomply
Le bon vouloir de mon mary
Souffrir me convient grief tourment.
Vous qui vivez au demeurant,
Ne veulhes pas come moy faire
Car enfance le ma fait faire.

Cf. *Catalogue des relevés de peintures murales exposés au Musée des des Arts décoratifs, du 25 mars au 14 avril* 1918, p. 66 et 67.

Digitized by Google

Souffrir me convient grand tourment.
Vous qui vivez au demourant,
Ne veuillez comme moi faire;
Enfance li m'a fait feire.

II. Un barbier maladroit essaie son rasoir sur la joue d'un paysan assis devant lui et auquel il tient ce langage :

Seuffre, frère, frère,
Le... [1] dur et le moul.
Sur barbe de foul
L'on aprend a rere.

Le patient s'écrie, levant les bras au ciel :

Barbier, beau compère,
Bon gré ayt sainct Paul.
Tu me tors le coul
Et ne me scaiz raire.

III. Une femme assise tient, renversée sous son bras, une oie, qu'un homme, un tablier à la ceinture, s'apprête à saisir pour lui ferrer les pattes. La légende qui accompagne cette scène est presque illisible :

Plusieurs comme nous..... ainsi
Sans à leur cas considérer,
Qui entreprennent le .....
Qui nous mettons des coys ferrer.

IV. Une autre femme, une aiguille à la main, est occupée à coudre l'extrémité du corps de sa poule ou de son oie. Elle explique ainsi l'opération à laquelle elle se livre :

Je cous le cul si à Mahault,
Pour ce qu'elle a parlé trop hault.
Vous aultres, qui cy regardez,
Gardez vous bien de trop parler;
Car l'on dit que trop parler nuyst
Et à la fois trop gratter cuyst.

[1] Le mot est effacé.

Digitized by Google

QUATRIÈME PANNEAU. — I. Un homme et une femme sont occupés à rompre des anguilles. Ne pouvant venir « à chef de l'affaire », ils donnent aux autres le conseil de se montrer moins présompteuux :

Rompre anguilles pretandons-nous
. . . . . comme voyez . . . . . genouz
De ce faire souvant nous vantons.
Mais si pleantes sont sus et soubz,
Qu'a chef ne pouvons venir a la faire.
Prenez y donc exemple tous
Et vantez vous rien que ne pouvez faire.

II. Un paysan, chaussé de guêtres maintenues par de fortes agrafes, tient de la main droite un « vouge » à long manche et, de la main gauche, une fourche, dont les branches sont chargées d'outils. Un olifant est suspendu à sa ceinture. A son bras gauche, il porte un bidon et un panier rempli jusqu'au bord. La légende nous dira son nom :

Je m'empresche de faire tout,
Tant que n'en puys venir à bout;
Et pour cela m'appelle t'on,
Qui me voit, Maistre Aliborun.

III. Un homme, la tête recouverte d'un chaperon, lève les bras et se lamente, en regardant au fond d'un puits.

Voici l'explication du tableau :

Gette souvent foul pierre en puy,
Dont cent saiges, pour vreoy, depuis
Sont, pour la faire au fons pescher,
Par bien longtemps fort empeschez.

IV. Un vilain « rapporte » sur son dos une hotte pleine de rats. C'est le rapporteur, rats-porteur.

Il se présente lui-même en ces termes :

En rapportant de court en court,
Et en estant fin raporteur,

Digitized by Google

Bien venu suys au temps qui court.
Aussi sont baveur et flateur [1].

CINQUIÈME PANNEAU. — I. Une sirène voluptueuse, nue jusqu'à la ceinture, étale sa longue queue de poisson. Elle tient un peigne de la main gauche et, de la main droite, un miroir.

II. Un aigle aux ailes éployées étreint dans ses serres un petit oiseau, qui se débat.

III. Une femme, vêtue seulement d'un jupon court, est assise dans une sorte de chariot rudimentaire, ou plutôt de traîneau à roulettes. Un mât fixé à l'avant de l'étrange véhicule soutient une voile gonflée par le vent. Aux quatre coins de cette voile sont attachées des cordes au moyen desquelles la femme dirige la marche du traîneau.

IV. Une levrette à collier, nonchalamment étendue, dresse la tête pendant qu'un petit chien, debout sur les pattes de derrière, lui lèche le museau.

SIXIÈME PANNEAU. — I. Un centaure, les cheveux au vent, brandit une massue de la main droite.

II. Un éléphant, d'un dessin assez fantaisiste, porte, assis sur son dos, entre deux coffres de voyage, un singe qui tient en main une corde passée autour du naseau du pachyderme.

III. Un monstre moitié homme, moitié serpent, les yeux pleins de convoitises mauvaises, serre à bras-le-corps une femme nue, qui file à l'aide d'une quenouille.

IV. Une licorne.

[1] M. Lécureux a retrouvé « le fou qui laisse tomber un objet dans un puits » et le « rapporteur », sur les peintures murales du logis abbatial de Clermont (Mayenne). Cf. *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 2e série, t. XXXI, 1915, p. 299-341.

Digitized by Google

Tels sont les tableaux dans lesquels un correspondant du *Journal de Maine et-Loire* avait cru voir, en 1834, des « fresques consacrées à des sujets bibliques [1] ». D'autres ont voulu y reconnaître des allusions à certains faits et à certains personnages du règne de Louis XI. Ainsi, par exemple, le barbier maladroit serait Olivier le Dain et la femme, dévorée par un monstre étique pour avoir « fait et accompli tous les commans de son mari », ne serait autre que la châtelaine du Plessis, Marguerite de Feschal, femme de Jean Bourré. C'est chercher bien loin l'explication de scènes satiriques, plaisantes et même grivoises, qui sont trop conformes à l'esprit du xve siècle pour être autre chose que le produit de la fantaisie d'un artiste, mais d'un artiste qui connaissait les fables et les proverbes à la mode. Les peintures du Plessis-Bourré et celles de l'hôtel de Jacques Cœur, à Bourges, sont, ainsi que l'a fait remarquer avec raison M. Georges Bricard [2], « la manifestation d'une même tendance et d'un même esprit; les idées mystiques ou chevaleresques du moyen âge ont perdu leur influence; la nouvelle société est lasse d'avoir tant poursuivi l'idéal, elle veut maintenant regarder la réalité et en rire; aux rêveries abstraites des moines et des chevaliers succèdent les saillies piquantes et moqueuses du bon sens bourgeois ».

Il est bien difficile de dater exactement ce joli travail. Certains détails, ceux de la fontaine, en particulier, qui trahissent évidemment l'influence italienne, permettent de croire que le château, dont la construction s'achevait en 1472, était terminé depuis plusieurs années, quand le seigneur du Plessis eut l'idée de faire peindre la salle des gardes; mais seuls les comptes de la construction, s'ils sont jamais retrouvés, permettront d'apporter sur ce point les précisions nécessaires.

[1] *Journal de Maine-et-Loire*, numéro du 11 décembre 1834.

[2] G. Bricard, *Un serviteur et un compère de Louis XI*, p. 344.

Digitized by Google

L'œuvre peut-elle être attribuée à un artiste angevin? Il serait téméraire de l'affirmer, quand on voit Jean Bourré passer, en 1471, avec « Jehan Belotin, vitrier, demeurant à Tours », un marché pour « toute la voirrerie du grant corps de sa maison du Plessys [1] », et engager en dehors de l'Anjou les ouvriers qui travaillèrent, en 1481, à la construction de la chapelle seigneuriale de Jarzé [2].

[1] Bibl. nat., ms. fr. 20600, f° 40.

[2] Ibid., f° 33, v°,

Digitized by Google

Lambris peints

ANGERS

Ancienne église collégiale de Saint-Martin

Les deux croisillons de la vieille église Saint-Martin ont été recouverts, au quinzième siècle, d'un lambris en berceau brisé, sur lequel sont peintes douze bandes verticales et quatre bandes horizontales, qui se coupent à angle droit. Les bandes verticales sont plus larges que les autres : elles portent des fleurs de lis d'or, sur un fond d'azur, bordé de rouge. Les bandes horizontales sont jaunes, avec des bordures rouges; elles sont ornées d'une tige de roseau noueux, de couleur jaune. Aux divers points où elles s'entre-croisent figure un écusson, avec des armoiries, qui sont difficiles à déchiffrer d'en bas, sauf celles d'Yolande d'Aragon et du roi René, qu'on reconnaît facilement.

Dans le collatéral sud, qui survécut longtemps à la nef principale et n'a été démoli que vers 1904, le lambris était décoré de la chaufferette aux charbons ardents, si chère à René d'Anjou.

BRAIN-SUR-L'AUTHION

Chapelle du chateau de la Bouteillerie

La petite chapelle de l'ancien château de la Bouteillerie, construite à la fin du quinzième siècle, est recouverte d'un

Digitized by Google

lambris plat, à poinçon et entrait, dont les côtés retombent sous les rampants de la toiture. Six bandes, alternativement noires et brunes, remplacent les couvre-joints. Elles portent une jolie décoration de branches et de feuilles. Cinq autres bandes, ornées de fleurettes, qui se détachaient en rouge et en vert de fonds blancs et jaunes, simulent des moulures longitudinales. Elles coupent les premières à angle droit et forment avec elles de petits compartiments carrés. Aux angles de chacun de ces compartiments, des quatrefeuilles d'assez grande dimension avaient reçu une décoration fort élégante, composée de motifs variés, qui alternaient avec les monogrammes IHS et XPS. Parmi les motifs qui sont encore apparents on remarque des fleurs de lis, un chat-huant, une cigogne, un centaure, un dragon ailé, un singe assis, armé d'un pilon, qu'il remue dans un mortier.

Des écussons, placés aux quatre extrémités du lambris, les deux lettres L, attachées par des lacs, qui garnissent le champ de la peinture, rappellent le souvenir d'un Lemaczon, dont la famille possédait la Bouteillerie, depuis les premières années du quatorzième siècle.

Ce coquet lambris mesure 3 m. 95 de long et 4 m. 35 de large. Il a souffert de la pluie, mais, tel qu'il est, on peut encore le considérer comme un des plus intéressants modèles de la décoration d'un petit édifice religieux.

Le propriétaire cherche, à l'heure actuelle, un amateur qui puisse l'acheter.

CHALLAIN-LA-POTHERIE

Ancienne chapelle du chateau de la Cour-aux-Aulnais

La chapelle de l'ancien château de la Cour-aux-Aulnais, fondée par Mathurin de la Motte, fut érigée, le 12 janvier 1506, sous le vocable de saint Mathurin et de sainte

Digitized by Google

Planche XXXVI

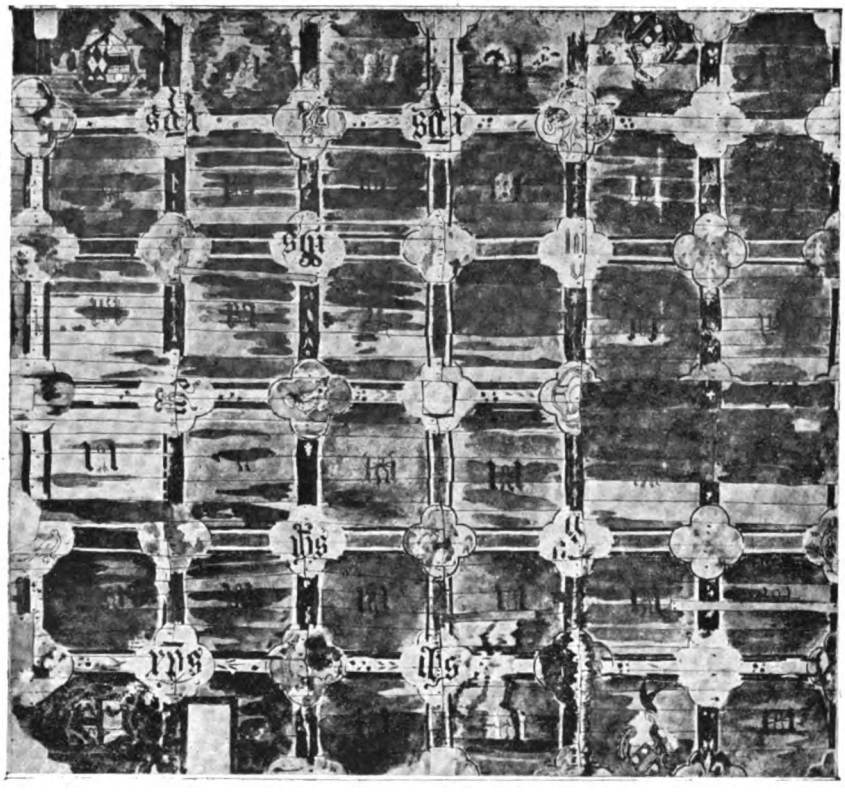

Cliché Ch. Urseau.

Chapelle de la Bouteillerie, à Brain-sur-l'Authion

LAMBRIS DE LA CHAPELLE

D'après une aquarelle appartenant à M. J. Godron

Digitized by Google

Digitized by Google

Barbe. Elle forme un grand rectangle de 13 mètres de long sur 6 mètres de large.

Le lambris, en berceau brisé, à trois tirants et trois poinçons chanfreinés, qui la recouvre, est fort élégant. La décoration dont il avait été revêtu présentait un ensemble vraiment curieux et original. Les bardeaux en châtaignier, au nombre de huit, séparés par des couvre-joints à section polylobée, avaient des encadrements fleurdelisés noirs. Chacun d'eux était orné alternativement de deux arbres très fluets et d'une souche massive, et de deux souches et d'un arbre, portant un écusson.

Tout cela est aujourd'hui en fort mauvais état. Une grande partie du lambris a été détruite par l'humidité des hivers exceptionnellement pluvieux des dernières années. Les couleurs des arbres et des souches ont été bien lavées : on y distingue encore le vert des troncs et le noir des contours et aussi le jaune des parties éclairées. Les émaux des écussons qui restent ont à peu près partout disparu.

Depuis la fin du dix-huitième siècle, la chapelle sert de grenier à foin [1].

FONTAINE-GUÉRIN

Église paroissiale

La nef de l'église de Fontaine-Guérin mesure 10 mètres de large et 14 m. 65 de long. Elle est recouverte d'un lambris en berceau brisé, dont les entraits, dépourvus de poinçons, s'amortissent en gueules de crocodiles. Sur ce lambris, que revêt une couche de peinture blanchâtre, 126 panneaux, étagés par séries de 25 sur chaque pente et limités dans le sens de la largeur par les couvre-joints des bardeaux, représentent les sujets les plus divers et les plus fantaisistes.

[1] D'après les renseignements fournis par M. l'abbé T. Houdebine.

Digitized by Google

La main qui les a tracés n'était pas très sûre; mais quelle abondance et quelle liberté d'invention de la part de l'artiste qui les a conçus ! Quelle spontanéité, quelle gaîté, quelle malice dans son imagination ! Enroulements de feuillages et de fleurs, arbres touffus, sortant de la terre ou de la gueule d'engoûlants, vases chargés de bouquets, animaux réels ou chimériques, serpents ailés, oiseaux à queue de vipère, reptiles à face humaine, têtes grotesques ou grimaçantes, symboles de défauts ou de vices, dont on trouverait la clef dans les bestiaires, les physiologes, les fabliers, les commentaires de la Bible ou les sermons du moyen âge, l'image varie avec chaque panneau. Les arbres eux-mêmes, qui sont au nombre de plus de cinquante, ne se ressemblent pas. Quarante-quatre d'entre eux portent suspendu au-dessous de leurs branches un écusson armorié, dont le blason a dû être modifié plus d'une fois, dans le cours des siècles.

En 1872, un décorateur fut chargé de restaurer ce curieux lambris. On lui alloua pour son travail une somme de 2.000 francs, qui lui permit de remplacer la peinture à la colle par de la peinture à l'huile et d'anéantir ainsi l'œuvre des artistes du seizième siècle [1].

MÉNITRÉ (LA)

Ancienne chapelle du chateau

La chapelle de l'ancien manoir du roi René sert aujourd'hui de hangar.

Le lambris qui la recouvre n'a pas été entretenu. Néanmoins, on y aperçoit encore quelques traces des peintures dont il était orné. Deux filets rouges, séparés par une petite

[1] J'ai pu retrouver un relevé de ce lambris, antérieur à la restauration de 1872.

Digitized by Google

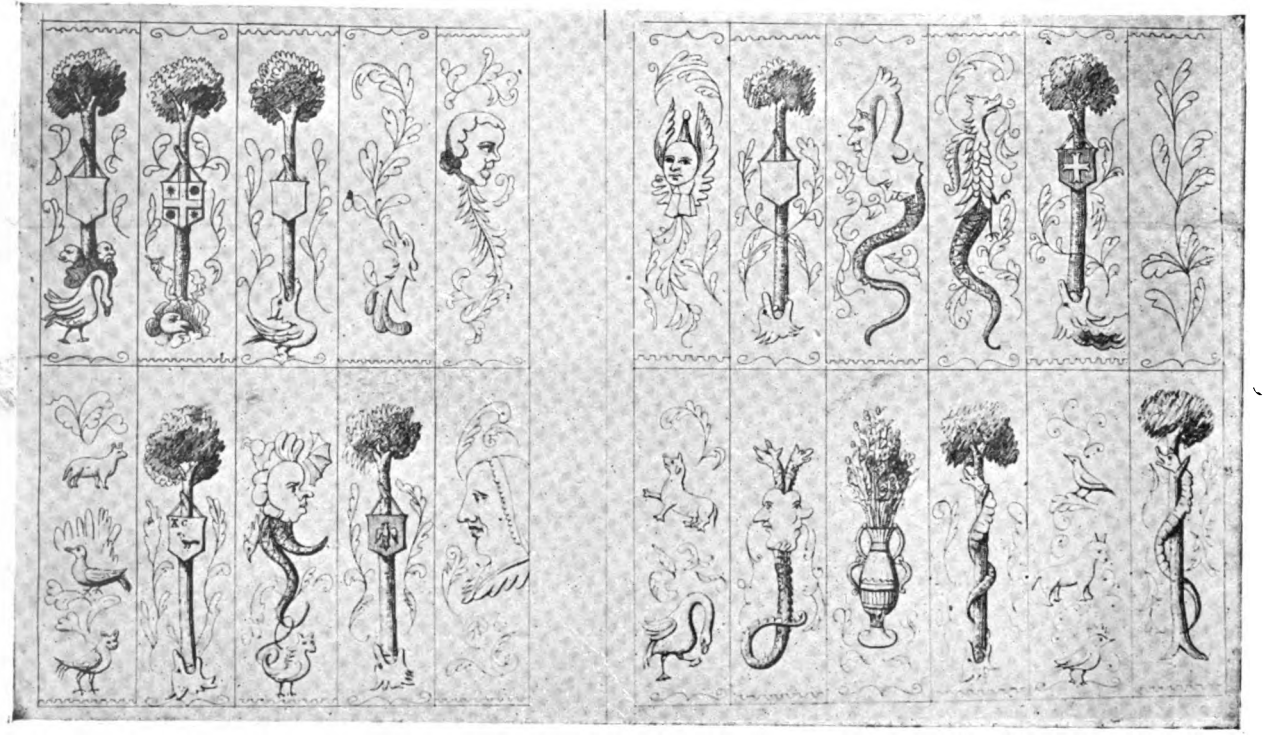

Cliché Ch. Urseau

Église de Fontaine-Guérin

FRAGMENT DU LAMBRIS

D'après un relevé antérieur à la restauration

Digitized by Google

Digitized by Google

bande jaune, entourent les bardeaux, qui devaient eux-mêmes porter une décoration en couleurs. Au-dessus des sablières, quatre arbres, au tronc écoté, portaient suspendu à leurs branches l'écusson du roi de Sicile. Un peu plus haut, trois autres arbres, alternant avec les premiers, servaient d'appui à l'écusson de Jeanne de Laval. Deux arbres et quatre écussons sont restés visibles, du côté du nord.

MIRÉ

Église paroissiale.

Le lambris à entraits et poinçons qui recouvre la nef de l'église de Miré doit être étudié avec une extrême prudence, car il a été entièrement repeint. Toutefois, sauf pour un ou deux personnages, qui sont modernes, le restaurateur a suivi les traits et reproduit aussi exactement que possible les détails de la décoration primitive.

Le lambris de Miré est le plus important de l'Anjou par son étendue : il recouvre une nef de 27 mètres de long sur 7 m. 50 de large. C'est aussi le plus intéressant : il ne compte pas moins de quarante personnages en pied, de grandeur naturelle, et le fond sur lequel se détachent toutes ces figures est orné du haut en bas de dessins géométriques, de rinceaux, de bouquets fleuris, de têtes, d'oiseaux, d'animaux fantaisistes, de lacs d'amour et de monogrammes, disposés avec un soin et un goût parfaits. Cette jolie décoration remonte au commencement du seizième siècle.

Les personnages s'appuient sur les sablières. Ils occupent entre les couvre-joints une niche, dont l'encadrement simule une nervure saillante, qui, après avoir dessiné un « arc en mitre », au-dessus de la tête des personnages, remonte jusqu'au faîte, à égale distance entre les deux couvre-joints.

Digitized by Google

Les sujets sont groupés par séries.

La première série comprend douze anges, aux ailes multicolores, vêtus de tuniques ou de dalmatiques, portant les instruments de la Passion. Ils sont placés six par six, de chaque côté de la nef, et encadrés par les symboles des évangélistes.

Du côté de l'Épitre, ils se suivent dans cet ordre :

1° Le bœuf ailé, tenant entre ses pattes l'inscription S. LVCAS;

2° Un ange, en tunique, portant sur le bras droit la robe sans couture du Christ et tenant le roseau dans la main gauche;

3° Un ange, en tunique, tenant la lance dans la main droite et les tenailles dans la main gauche;

4° Un ange, vêtu d'une tunique serrée à la taille et vidant une bourse pleine, qu'il tient de la main gauche;

5° Un ange, vêtu d'une dalmatique, portant la couronne d'épines dans la main gauche;

6° Un ange, en tunique, portant les clous;

7° Un ange, en tunique, portant le marteau;

8° L'homme de saint Matthieu, vêtu d'une longue robe et tenant à la main un philactère au nom de S. MATHIEV.

Du côté de l'Évangile, les sujets sont placés dans l'ordre suivant :

1° Le lion ailé, avec une banderole au nom de saint Marc, S. MARCVS, qui lui sort de la gueule et sur lequel il appuie ses pattes;

2° Un ange, en dalmatique, tenant des deux mains le voile sur lequel est imprimée la face du Christ;

3° Un ange, en tunique, serrant entre ses deux mains une grande croix, avec l'inscription I. N. R. I;

4° Un ange vêtu d'une dalmatique, tenant une éponge dans la main gauche et une cruche dans la main droite;

5° Un ange, en tunique, tenant des verges dans ses deux mains;

Digitized by Google

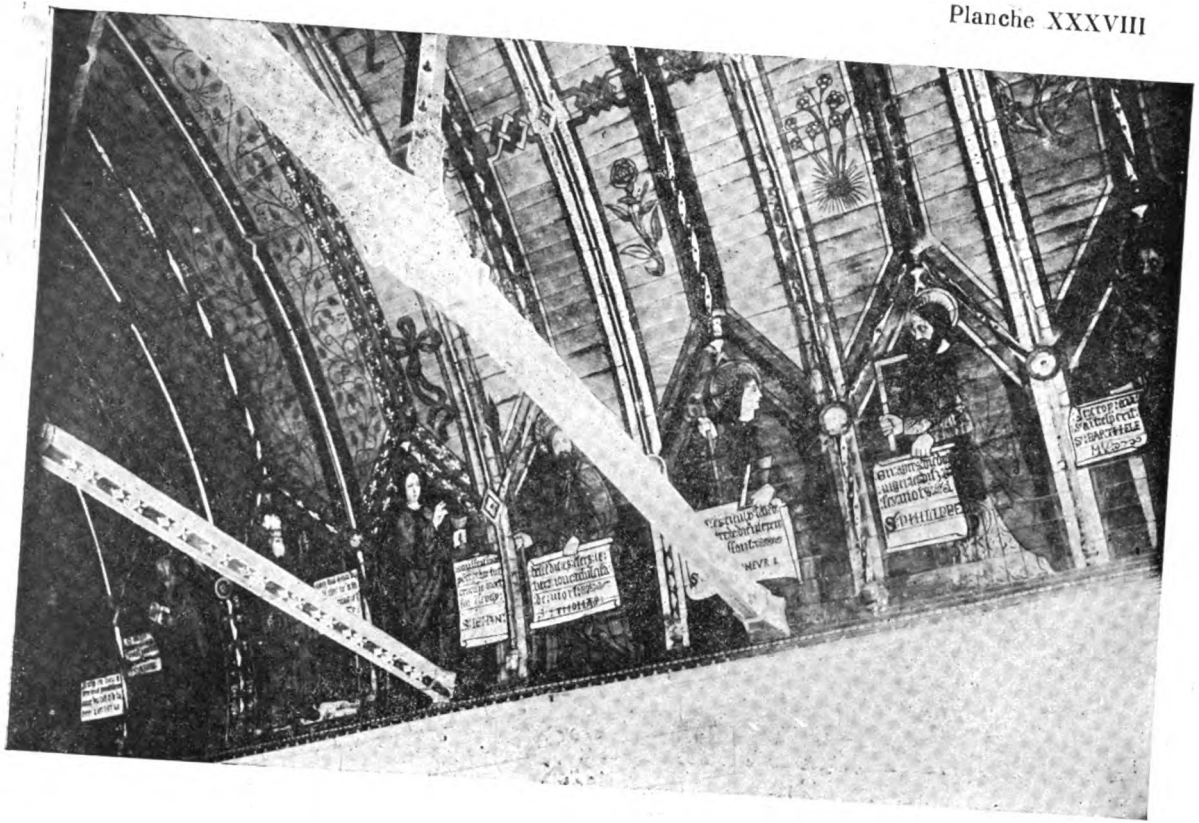

Église de Miré
FRAGMENT DU LAMBRIS

Cliché Ch. Urseau.

Digitized by Google

Digitized by Google

6° Un ange, en dalmatique, avec les mains croisées sur la poitrine et tenant chacune un fouet;

7° Un ange, en tunique, appuyé contre une colonne, qu'il enveloppe de ses bras.

Tous les anges, aussi bien d'un côté que de l'autre, reposent sur des nuages, à la hauteur des sablières. Ils ont le front orné d'une perle d'or.

8° L'aigle, tenant entre son bec et ses pattes une banderole au nom de saint Jean : S. IOHANNES.

Du côté de l'Épitre, la 9e niche abrite la Vierge et la 10e l'ange Gabriel. Marie est agenouillée devant un prie-Dieu, sur lequel s'appuie un livre ouvert. Elle croise les mains sur sa poitrine et regarde l'ange. Gabriel, debout devant la Vierge, fait un signe de la main droite, dont un doigt est levé; de la main gauche, il tient un sceptre, auquel est fixée une banderole qui se déroule vers Marie et porte l'inscription : *Ave, Maria, gratia plena.*

Sous la 11e niche, figure une tête de jeune homme, dont la présence à cette place s'explique difficilement.

Avec la 12e niche, commence la série des apôtres, qui sont représentés chacun avec son attribut propre et l'article du Symbole dont il passe pour avoir été l'auteur :

Saint Pierre, avec les clefs dans la main gauche : *Je croy en Dieu, le père tout puissant, créateur du ciel et de la terre.* — S. PETRE;

Saint André, sous les traits d'un vieillard à longs cheveux blancs, la main droite appuyée sur une croix en sautoir, la main gauche soutenant un livre ouvert : *Et en Jesu Christ, son filz unique.* — S. ANDRÉ;

Saint Jacques le Majeur, avec un bâton dans la main gauche et un livre dans la main droite : *Qui fut conçu du saint Esprit né de la Vierge Marie.* — S. IACO[BV]S;

Saint Jean, imberbe, tenant dans la main gauche un calice d'où sort un serpent et bénissant de la main droite :

Digitized by Google

Souffrit sous Ponce Pilate, fut crucifié, mort fut ensevely. — S. IEHAN;

Saint Thomas, avec une lance dans la main droite : *Descendit es enfers, le tiers jour resuscita de mort.* — S. THOMAS;

Saint Jacques le Mineur, avec une crosse dans la main droite et un livre fermé dans la main gauche: *Monta es cieulx, se sied à la dextre de Dieu, le père tout puissant.* — S. IACOBVS MINEVR;

Saint Philippe, avec une équerre dans la main droite: *En apres viendra juger les vifz et les mors.* — S. PHILIPPE;

Saint Barthélemy, avec un couteau dans la main droite et un livre dans la main gauche : *Je croy au Saint-Esprit.* — S. BARTHELEMY.

La série des apôtres s'arrête ici, du côté de l'Épitre.

Le sujet qui suit rappelle la mort et ses graves enseignements. Il est placé au-dessus de la porte par laquelle on accédait à l'ancien cimetière. Dans la dernière niche, la Mort, sous les traits d'un squelette décharné, tient à la main un long philactère, qui se développe dans la niche précédente. Sur le philactère, on lit ce texte, en caractères gothiques :

Scavoir fais à tous non la chans
Qu'il n'est pape, ne roy, ne conte,
Ne duc, ne bourgeois, ne marchans,
Qu'ici ne maine à fin de compte,
Sergeant, prevost, baillif, ni conte ;
Et aussi gens de moindre estatz,
Lesquelz de moi ne tiennent compte ;
Jusques à leur cueur je m'esbas.

Du côté de l'Évangile, les deux niches qui font face à la scène de la mort sont garnies chacune d'un arbre chargé de fruits, derrière lequel s'étend une large tablette, avec une inscription gothique.

Digitized by Google

Dans la dernière niche, le texte est le suivant :

Voulx parlez vertu en beau langage ;
Qui le cognoist est sage.

Sur l'autre tablette, on lit cette sentence, empruntée à « Salomon le Sayge » :

Au monde n'est grant dommage
Com de seigneur à fol courage ;
Par seigneurie de fol essient
Ont le leur perdu mainte gent.

La niche suivante, vers l'autel, abrite saint Matthieu portant une hache de la main droite et tenant de la main gauche un rouleau, avec cet article du *Credo* : *La sainte Église catholique :* S. MATHIEV.

Puis, apparaissent trois personnages, qui symbolisent le sacrifice dans la loi ancienne : Abel, portant sur les bras un agneau; Melchisedech, avec une coupe dans la main droite et trois pains dans la main gauche; Aaron, en habits sacerdotaux, balançant l'encensoir d'or.

A leur suite, on retrouve les trois derniers apôtres :

Saint Simon, la main gauche appuyée sur une longue croix : *La communion des saints, la rémission des péchés.* — S. SYMON;

Saint Jude, tenant le manche d'une énorme scie : *La résurrection de la chair.* — S. IVDE;

Saint Mathias, la tête recouverte d'un bonnet, appuyant la main gauche sur une lance et tenant de la main droite un livre ouvert, sur lequel il lit à l'aide de besicles : *La vie éternelle. Amen.* — S. MATHIAS.

Après eux figure le Christ, vêtu d'un ample manteau, tenant le globe du monde dans la main gauche et bénissant de la main droite.

Tout près de lui, Adam et Ève, nus, placés l'un et l'autre sous un petit dais surbaissé et séparés par l'arbre autour

Digitized by Google

duquel s'enroule le serpent tentateur, vont se laisser séduire par ses promesses trompeuses. Ève avance déjà la main vers les deux fruits que le monstre lui présente.

Entre cette scène, qui est l'œuvre d'un maître expérimenté, et la série des anges portant les instruments de la Passion, un dernier tableau représente sainte Anne instruisant la Vierge. C'est une peinture moderne.

Le lambris de l'église de Miré mériterait d'être classé comme monument historique, même après la restauration qu'il a subie.

MORANNES

Ancienne chapelle de Chandemanche

L'ancien château de Chandemanche est devenu une simple ferme. La chapelle a été transformée en chambre à coucher; mais, au-dessus du plancher qui la recouvre, on retrouve le lambris peint, qui l'abritait autrefois.

Chacune des pentes de ce lambris est partagée en huit compartiments, superposés quatre par quatre et limités par des bâtons écotés, blancs ou jaunes sur rouge, dont les croisements sont ornés d'un quatrefeuilles. Sur quelques-uns des quatrefeuilles, on distingue encore facilement deux lettres, I ou J, attachés par des lacs; sur d'autres on n'aperçoit plus que la vague silhouette d'un motif qu'il n'est plus possible de décrire.

Un arbre, au tronc duquel est suspendu un écusson, s'élève au centre des compartiments. Parmi les écussons, dont l'humidité et la poussière n'ont pas trop altéré la peinture, plusieurs portent les armes du roi René, écartelées de six quartiers, au premier de Hongrie, au deuxième de la première maison d'Anjou-Sicile, au troisième de Jérusalem, au quatrième de la deuxième maison d'Anjou, au cinquième de Bar, et sur le tout d'Aragon, avec la devise, inscrite

Digitized by Google

au-dessous sur un croissant : *Los en croissant* ; d'autres représentent les armes d'Yolande d'Aragon.

La décoration de ce lambris appartient au quinzième siècle. Elle rappelle par plus d'un détail celle du lambris de Saint-Martin, à Angers.

MURS

Église paroissiale d'Érigné

Le lambris de l'église d'Érigné a été remplacé par une voûte en plâtre, mais le faîte, les entraits engoulés, les poinçons et les sablières restent apparents. Les sablières sont ornées de motifs rapportés et peints : têtes humaines petits bustes, animaux et oiseaux fantastiques. Sur la face des entraits figurent les écussons des divers seigneurs d'Érigné. La peinture de toutes ces parties de l'ancien lambris a été refaite.

Ch. Urseau.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

Quelques lettres inédites

de

Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac

Jean-Paul Timoléon de Cossé est une des figures les plus originales du XVIIIe siècle.

Il naquit jumeau, à Brissac, le 12 octobre 1698; il était le troisième fils d'Artus-Timoléon-Louis, duc de Brissac, et de Marie-Louise Béchameil; il mourut à Paris, dans son hôtel de la rue Cassette, âgé de plus de 82 ans, le 17 décembre 1780 et, cinq jours après, le 22 décembre, il était inhumé dans le caveau de sa terre de Brissac.

Cadet de famille, il suivit la carrière des armes; mais le décès, sans héritier mâle, de son frère aîné, Charles-Timoléon-Louis, lui permit d'exercer sur sa nièce le retrait féodal du duché. Charles-Timoléon-Louis était mort le 17 avril 1733.

Les mémoires du temps sont remplis du récit des aventures bizarres de ce gentilhomme, qui avait conservé le costume du siècle de Louis XIV : juste au corps à grands parements, avec l'écharpe, bas ponceaux roulés et les deux queues. On chuchotait les mots vifs et gaulois de ce « comédien de campagne », brusque, excentrique, spirituel, qui cachait sous des dehors étranges « le dernier des paladins ».

Digitized by Google

Il avait épousé le 10 juin 1730 Marie-Joseph du Rey de Sauroy.

Il serait à souhaiter qu'une telle figure ne soit pas oubliée. Jusqu'ici les recherches de nos érudits angevins n'ont guère porté sur Brissac, dont l'histoire n'est pas à dédaigner et dont le chartrier, à peine exploré, est fort riche. Nous faisons des vœux pour que cette lacune soit comblée et pour que M. le duc de Brissac, après la guerre, veuille bien imiter M. le duc de la Trémoïlle, qui si généreusement et d'une façon si éclairée a ouvert les précieuses archives de Thouars.

Les lettres que nous donnons aujourd'hui, et qui ont été trouvées au cours de recherches dirigées vers un autre point d'histoire locale, n'ont pas sans doute un intérêt capital, mais elles aideront à connaître Jean-Paul-Timoléon de Cossé.

Elles forment deux groupes différents. Les premières sont relatives à un différend entre le duc de Brissac et le chapitre Saint-Denis de Doué, auquel intervient la marquise de Gouffier, et à la succession de M. de Sauroy, beau-père du duc; elles furent déposées par lui en l'étude de Me Versillé, notaire à Quincé, le 13 juillet 1762.

Les autres, qui furent déposées dans la même étude le 11 novembre 1755, se rapportent à des démêlés du duc avec Nicolas Renou, son receveur général, et Jean-Louis Versillé, notaire à Quincé.

I. Le différend avec le chapitre Saint-Denis et la succession de M. de Sauroy

1° *Mlle Gouffier de Gouffier au duc de Brissac* (*sans date*)

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous mavé fait l'honneur de mécrire; mon frère, mes sœurs et mois serions au désespoir davoir la moindre contestation avec vous; et, Monsieur (l'honneur) que nous avons de vous apartenir me fait esperer que vous este dans les même sentimant, mais lafaire dont il est question

Digitized by Google

ne me regarde pas. C'est aparament à ma maire que vous avié eu le projait d'adresser votre lettre, veu que, suivant le mémoire que lon ma remis de votre pare, c'est ma maire qui est intervenu dans la contestation que vous avé avecque le chapitre de Doué [1]; ainsy, Monsieur, j'espère que vous nous donneré le tan de lui communiquer ce mémoire et, dalieur, comme elle peut estre intervenu que comme tutrisse de mon frère et que mon frère est en âge de gérer ces affaires par lui maime, mais ne pourra se décider actuellement veu qu'il est à l'armée, j'espère que vous voudré bien luis donner le tan jusqu'aus retour de la campagne, afin qu'il puisse sinstruire par luis maime des raison qui ont déterminé ma maire à intervenir dans cette affaire et, en attendan, je vais mander aux gens d'affaire de Doué de ce randre au duché de Brissac pour y prandre la communication de vos titre, comme vous voulé bien nous l'ofrire, afin qu'aus retour de mon frère, il soit en étas de prandre un partie, soit en se desistan de l'intervention faitte par ma maire, ou bien en vous faisan voire les raison qui oront déterminer ma maire à faire cette intervention. Jay, Monsieur, l'honneur d'estre, Monsieur, votre tres humble et tres obeissante servante.

GOUFFIER DE GOUFFIER.

2° *Me Rabache* [2], *chargé des affaires du duc de Brissac, à ce dernier* (*ce* 9 *juillet* 1762).

MONSEIGNEUR,

Jay receu la lettre que vous m'avez faite l'honneur de m'écrire le premier de ce mois. — Jay appris hyer quon avoit fait

[1] Un chapitre de quatre, puis de six chanoines existait dans l'église Saint-Denis de Doué, depuis 1063. En 1096, l'abbé de Tournus s'en fit adjuger par le pape Urbain II la suzeraineté et de nouveau par l'évêque Ulger, en 1125. Les chanoines restèrent à la nomination du Seigneur, mais à la présentation du prieur de Cunaud, où deux chanoines devaient assister aux fêtes de Notre-Dame. La terre et le château de Doué étaient passés de la famille de la Trémoïlle aux Gouffier dès la fin du XVIIe siècle et furent acquis en 1765 (et non en 1733, comme l'avait d'abord dit Port) par Joseph-François Foullon. (Voir Port, v° Doué et Foullon.)

[2] Rabache est tuteur à la substitution faite par M. de Sauroy en faveur des enfants du duc de Brissac, dont seul Louis-Hercule-Timo-

Digitized by Google

insinuer et publier le testament de M. de Sauroy[1] à Autun Charoles. Ayant appris dans les voyages que jay faits en Bourgogne pour les intérêts de Messieurs vos fils que la portion de la Motte-Saint-Jean à la rive gauche de la Loire, qui étaient une des bonnes parties, étaient dans le ressort du Baillage de Moulins, javais chargé la personne alaquelle je me vois adressé de faire faire la même cérémonie dans cette juridiction; lon ma dit que ce testament était actuellement à Moulins et qu'ensuite on me renverrait le tout en bonne forme.

Mon cousin le capitaine des grenadiers royaux, qui a eu l'honneur de servir sous vos ordres, est à Paris et me charge de vous assurer de ses respects; il est dans la dernière affliction de ce qui vient d'arriver a son corps; il est bien sûr que, s'il avait eu le bonheur d'être avec vous et de servir encore, non seulement il aurait ramené sa compagnie, mais que les ennemis auroient été étrillés d'importance[2].

Je suis avec un très profond respect — Monseigneur — votre très humble et très obéissant serviteur.

RABACHE.

3° *Copie de sa main d'une lettre du duc de Brissac à la marquise de Gouffier* (12 *juillet* 1762).

MADAME,

J'ay reçu l'honneur de votre réponse à la lettre et au mémoire que j'ai pris la liberté de vous envoyer; tous les égards que je dois au nom de Gouffier feront mes soins les plus exacts; j'aurais plus tôt satisfait à vous en donner des preuves dans le détail que vous en auroit donné votre justice et vos gens d'affaires que j'attends depuis la lettre ou vous me mandés leur en donner l'ordre; je vous serai bien obligé de donner une satisfaction à tout le respect que je porte à votre nom et de penser que ce n'est pas lui contre lequel on vous persuade que je plaide; il serait

léon vit en 1762. — Rabache devait être à Paris; la lettre est adressée au duc dans son château de Brissac.

[1] M. Durey de Sauroy, trésorier à l'extraordinaire de la guerre, était le beau-père du duc, qui avait épousé le 10 juin 1730 Marie-Joseph Durey de Sauroy.

[2] Il s'agit très vraisemblablement d'un des derniers désastres de la guerre de sept ans.

Digitized by Google

facheux pour moi que vous m'en refusassiés la vue, par vous, par les gens commis de votre part pour lire dans mes titres, mais je ne puis attendre que votre politesse à donner vos ordres sur la grâce que je demande à l'honneur de vous appartenir. J'ai celui d'être avec un respect infini — Madame — votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Signé : Le duc de Brissac.

Je certifie la présente copie de lettre véritable et conforme à l'original que j'ay cejourd'huy envoyé à Madame la Marquise de Gouffier.

4° *Extrait de la lettre écrite par M. le duc de Brissac à M.* Rabache.

A Brissac, le 12 *juillet* 1762.

C'est avec un grand plaisir, Monsieur, que j'ay reçu votre dernière lettre du 9 de ce mois. Enfin voilà bonne nouvelle aux intérêts de mon cher enfant [1] qui est l'âme de mes jours, car je l'aime bien et mes soins lui sont dus aussi bien que les votres par la confiance qu'il a en vous. Voilà des fondements d'une fortune à espérer.

Vous avez bien raison de penser à l'objet de la Motte-Saint-Jean. C'est le plus précieux objet du testament, et qui mérite la plus sérieuse attention; il me paraît sur cela que vos lumières en sont occuppées; le testament etant à Moulins, l'homme que vous avés chargé de le faire insinuer et controller, estant au cheflieu du ressors du bailliage, aura bientôt satisfait votre zèle à faire honneur à votre tutelle et aux sentiments que vous devés au duc de Cossé. Vous êtes bien en état de donner de beaux bouquets à ses possessions avenir et à espérer, cela finis et de retour chez vous me tranquillisera. C'est le plus bel objet à esperer dans la fortune de mon fils, et le plus essentiel à mettre en règle, et soutes les formes remplies et terminées, il est fort heureux que nous ayons eu le tems de prévenir les embaras où nous auroit jetté un tel oubli, dont vos lumières vertueuses m'avertirent et que j'espère être incessamment dans vos titres de tutelle. Je vous serai bien obligé de me condamner à

[1] Louis-Hercule-Timoléon de Coss., qui fut massacré le 9 septembre 1794; son frère aîné, Louis-Joseph-Timoléon, qui était également héritier de son grand-père, était mort en 1757.

Digitized by Google

une eternelle reconnaissance de cette affaire décisivement terminée et enfantée chez vous.

Signé : Le duc de Brissac.

Je certifie le présent extrait de lettre véritable et conforme à ce qui est sur l'original que j'ay cejourd'huy envoyé à M. Rabache, tuteur de la substitution que fait Monsieur de Sauroy en faveur de mes enfants et par conséquent de mon fils le duc de Cossé, mon seul restant. — *A Brissac, ce* 12 *juillet* 1762.

Le duc de Brissac.

II. Démêlés du duc avec Nicolas Renou

Le 11 novembre 1755, acte Versillé, Nicolas Renou, notaire de la Cour de Brissac, demeurant à Juigné et procureur fiscal du duché de Brissac, dépose trois lettres missives à lui adressées par le duc, « en vertu de la teneur desquelles, il nous a déclaré avoir fait la recette des terres dudit duché de Brissac, sans autre pouvoir ni procuration de mondit Seigneur de Brissac, déclarant en outre n'avoir touché ni reçu aucun droit de lots et ventes, ni amendes, excepté la somme de trente cinq livres portées par deux sentences différentes, reconnaissant néantmoins avoir reçu en 1751 les cens et rentes dudit Duché, dont il a fait compte à chaque séance à mon dit Seigneur ».

Première lettre

Je suis tout estonné de la lettre que m'escrit M. de Chouinière [1] par laquelle il mande qu'il luy faut cent cinquante livres pour faire mes foins; aussitost ma lettre reçu prenés deux cents francs chez un de mes fermiers debiteurs pour que je les trouvent faits à mon arrivée.

Les fermiers du Minage donneront deux cents livres au sieur Renou pour employer à la façon de mes foins et ce billet leur tiendra lieu de quittance.

A Paris, ce 15 *juin* 1752.

Le duc de Brissac.

[1] Probablement le beau-père, peut-être le beau-frère, de Nicolas Renou, qui etait marié à Marie-Claude Chouinière : Pierre Chouinière, ancien sénéchal du Lion-d'Angers, vivant à Buchesne en Saint-Jean et décédé dès 1756, — ou Pierre Chouinière, greffier en chef de Brissac.

Digitized by Google

Deuxième lettre

A Pary, ce 20 *janvier* 1752.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre. J'attend avec impatience sur ce que je vous ay demandés de la justesse de la valeur du duché de Brissac.

Je vous envoit la quittance de mil livres que je vous ay donné ordre de recevoir pour moy. Je vous seray obligé de ne pas perdre de tems à m'en envoyer, car ma depense obligé ici est tres considérable. Voyés ce que je puis tirer de mes bois, pour qu'en conséquence je vous donne ordre de les faire couper. Mandés moy ou en sont les informations sur les délits faits dans ma forêt; mandés moy ce que je puis vendre les baliveaux de Lugné.

Adieu, Monsieur, soyés toujours attentif à ce qui regarde mes affaires et ne m'embarqués qu'avec mure reflexion, car je n'aime pas les pas de cler. Envoyez moy le plus promptement que vous pourés de l'argent et le nom de ceux qui ont payés. Je partirai pour chés moy si tost que l'alouëtte chantera et nous aurons bien à travailler. Adieu, Monsieur, je comte sur vous.

LE DUC DE BRISSAC.

Troisième lettre

A Pary, ce 30 *juin* 1752.

Aussitôt ma lettre reçu vous dirés à Garreau qu'il tende ses pièges et je vous conseille de prendre des chiens apres avoir reconnu les teriers, de chasser les renards. Si on les tue, tant mieux; si ils se terrent, vous prendrés des paysans pour les prendre dans le terier, ceux qui seront mâles. J'envoit à Beliard, le nouveau garde que j'ay fait recevoir à la salle de marbre, ce que j'en veut faire, et qu'il me faut calciner dans un four le foy et les poumonts [1]. A Dieu, Monsieur, je suis incessamment en marche pour joindre mon duché et y reconnaistre avec plaisir vos soins.

LE DUC DE BRISSAC.

A Monsieur, Monsieur Renou, procureur fiscal du duché de Brissac, à Brissac, par Angers.

[1] Il serait curieux de connaître la recette du remède que faisait préparer le duc de Brissac et la vertu curative qu'il lui prêtait.

Digitized by Google

Le 11 novembre 1755, par acte de Versillé, notaire à Quincé, en présence de Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, Me Nicolas Renou, notaire royal de Brissac, demeurant à Juigné, offre sa démission de l'estat et office de procureur fiscal, moyennant quatre cents livres pour le prix de la finance dudit office à toucher après l'arrêté des comptes et versés aux mains de Versillé.

Le 2 janvier 1756, Nicolas Renou fait sommation à Versillé, de verser ladite somme de 400 livres. Il ressort d'une enquête de Versillé, faite au siège présidial d'Angers, que Versillé, qui avait arrêté l'acte sur promesse de recevoir les 400 livres « en passant par le secrétariat du château » ne put se faire payer par le sieur Démoly, secrétaire, « qui avait projetté de ne rien délivrer », et Versillé dut se contenter d'une reconnaissance et d'une promesse de paiement à 15 jours. Aussi obtint-il, en avril 1756, du présidial d'Angers, de faire saisir par forme de gagerie le sieur Démoly.

Mathurin Démoly, cy-devant conseiller du roi, lieutenant civil et criminel de la ville de Rodez, fondé de la procuration générale du duc de Brissac pour le gouvernement de son duché, demeurant à Brissac, sous le coup de la saisie, déposa les 400 livres entre les mains de Huard, notaire à Angers, le 17 avril ; mais, le même jour, le duc de Brissac obtenait à Paris des lettres de committimus pour défendre au présidial d'Angers de connaître l'instance entre Versillé et Démoly.

L'affaire traîna et, le 19 août 1762, Pierre Prevost, sieur du Pairain en Charcé, lieutenant civil et criminel de Brissac, condamnait Démoly « cy-devant receveur du duché de Brissac » à payer les 400 livres. Guillaume-Nicolas Huard, fils et successeur de Pierre-Guillaume remettait le 24 août 1762 la somme à Me Versillé [1].

[1] Le duc de Brissac payait en plus les frais de Versillé, qui s'étaient élevés à 72 livres 4 sols, dont 71 livres 14 sols seulement furent payés et quittancés le 30 août 1762.

Digitized by Google

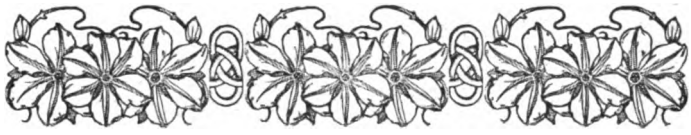

Chez nos Internés en Suisse

(Suite)

---

17 *octobre* 1917. — NEIRIVUE

CHATEL SAINT-DENIS

Neirivue est un tout petit village de quelques maisons plantées sur la route de la Sarine. Ni le site, ni le nom n'étaient restés dans ma mémoire depuis les temps lointains où je descendais la vallée à bicyclette. Il y a à Neirivue une centaine de Belges et des soldats français vont venir tantôt de Montbovon.

Ce matin, il gelait ferme à Charmey et il faisait bon courir les raccourcis dans la forêt rouge. Puis nous avons défilé devant le décor de Gruyère et du Moléson et maintenant les cimes dentelées, les forêts de sapins chargés de neige, un paysage d'hiver et de sommets, reluit sous un beau soleil d'automne très brillant mais à peine tiède. Saison fantasque et paradoxale. L'été meurt ici dans les étreintes d'une

Digitized by Google

nature redoutable au lieu qu'il s'endort chez nous dans une sereine quiétude, aux beaux jours de nos octobres. Il est moins facile ici de croire à l'éternel recommencement et ce linceul qui couvre la mort des choses couvre aussi les premières renaissances. La vie semble vraiment s'interrompre, tandis que chez nous la mort et la vie s'enchevêtrent et le départ échappe si bien à nos yeux et à nos esprits que nous sommes tentés de nous abandonner doucement au courant du fleuve sans fin. Et nous cédons à la tentation.

Le chef de secteur de Neirivue est M. Adriansen, à l'hôtel du Lion-d'Or : un vieux garde du génie qui attendait sa retraite. dans les forts de Liège quand les Boches sont venus. Le brave homme n'a perdu dans l'aventure ni son courage tranquille, ni sa foi. L'accueil qu'il nous fait est plus touchant encore parce que nous n'avons pas la même patrie et que nous sommes liés seulement par des souffrances communes et la même certitude de résurrection. Les hommes, et je le note avec un peu d'étonnement, ont plus de spontanéité que les nôtres. Ils viennent d'eux-mêmes à nous, ils nous parlent de leurs familles restées sous la griffe allemande ou bien éparpillées sur la terre de France; ils nous lisent des lettres venues après des années, et par quels chemins, de la malheureuse terre belge, toutes pleines de misères, de persécutions et d'un esprit de résistance obstinée. Ces lettres, qu'ils ont relues mille fois, il faut que nous les relisions tout haut et tous écoutent comme on écoute l'Évangile à la messe, évangile de haine et de vengeance que les générations se transmettront contre l'Allemagne maudite. Et puis ce sont les portraits, les femmes, les enfants que nous devons reconnaître ou connaître parce que nous sommes tous de la grande famille souffrante. Ces pauvres gens sont naïvement reconnaissants de notre visite; nous sommes pour eux, quoique indignes, le symbole de la France, cette France idéalisée qui porte aujourd'hui dans le monde

Digitized by Google

le témoignage de toutes les réparations. Et voilà qu'au milieu de ces effusions amicales deux officiers supérieurs belges se présentent à nous venus de Bulle pour nous recevoir. Les hommes forment le cercle et nous allons de l'un à l'autre lentement; Adriansen les nomme et nous devons trouver à leur dire un mot qui nous embarrasserait fort si depuis une heure déjà nous n'avions pas tous leurs secrets. Les officiers ont grand air avec un voile de tristesse profonde. Plus précisément que leurs soldats, ils se rendent compte de la situation terrible de leur pays, de la misère d'aujourd'hui et des difficultés de demain. Ils étaient l'un et l'autre à la première marche de la frontière vers Visé, ils ont vu les premières manifestations de l'immonde fureur boche et ils étaient à Liège dans les derniers forts avec des canons impuissants tournés vers l'horizon alors que l'ennemi, entré dans la ville, les assaillait par derrière. Ils ont, eux aussi, l'âme ulcérée de l'injustice faite à leur patrie et la rage éternelle du petit contre le grand qui l'opprime. Ce sont les sentiments familiers à l'âme belge et qui ont porté malheur à plus d'un depuis le commencement de l'histoire.

Neirivue n'est au vrai qu'un long chantier de bois et les hommes s'y emploient tous. Le bois c'est la richesse de la montagne voisine. Un vieux est venu me tirer à l'écart pour me demander si la France achètera son bois après la guerre; je n'ai pas cru compromettre mon pays par une réponse affirmative et bienveillante.

Tout ce petit monde a mis son espoir dans la France; rien ne paraît impossible de ce que la France voudra faire et, nous avons beau savoir que tout cela est une exaltation symbolique, la manifestation d'un universel besoin de justice, il nous reste une émotion singulière au cœur et notre drapeau qui flotte là-haut sur le Lion-d'Or a tout de même une autre allure qu'à la porte de nos gendarmeries les dimanches.

Digitized by Google

Le groupe de soldats français venu du secteur voisin amène avec lui dès femmes. Sur la route où nous marchons à leur rencontre les capotes bleu horizon sont flanquées de jupes noires. Toujours les marraines, sans doute? Mais les jupes noires sont crêtées d'un petit bonnet pointu qu'on ne voit pas dans la Gruyère. Et nous avons la surprise de trouver là une famille du pays de Retz, des gens d'entre Nantes et Pornic qui font de si beaux artichauts et de si mauvais vin. Le père vient de rentrer d'Allemagne et les femmes sont accourues des plaines basses de la mer dans cet affreux pays de bois et de rochers, où le ciel est si étroit qu'on ne voit plus venir les nuages, où la mer est si loin qu'on n'entend plus battre les flots. Et par le souvenir nous faisons ensemble le tour de la côte dans ce doux pays ni vendéen ni breton qui s'étale à plat du lac de Grandlieu à la mer, pays triste aux horizons perdus qui est pour eux le plus beau pays du monde, ciel immense et mouvant sur une terre morne et grise. Et de l'évoquer ici dans le cadre somptueux de la montagne colorée ce nous est une douceur filiale.

Devant un public ainsi préparé la causerie sera facile et, quand je dirai tout à l'heure le dévouement des femmes de France à la terre française, les petits bonnets nantais me rendront témoignage.

Les instructions de la Commission romande m'envoient finir ma journée à Chatel Saint-Denis, à l'autre bord de la Gruyère, celui qui penche vers le Léman, et les miens et M. Margot lui-même m'abandonnent aux hasards des petits chemins de fer et des correspondances.

« Vous irez, m'a-t-il dit, à l'hôtel de Ville ; vous y trouverez l'adjudant Bosnard ; la conférence est faite dans l'hôtel même. »

J'ai bien trouvé l'Hôtel de Ville, mais il est plein et je logerai chez une voisine complaisante qui m'a donné sa « belle chambre ».

Je n'ai jamais vu l'adjudant Bosnard.

Digitized by Google

Et je serai reçu ce soir par le clergé et les bourgeois de Chatel Saint-Denis dans un énorme amphithéâtre de patronage.

Il est un peu miraculeux qu'avec une préparation aussi sommaire nous arrivions tous à nous joindre et à nous entendre.

Ici on est plus francophile que les Français eux-mêmes et les cinquante internés qui travaillent aux industries de la petite ville ne sont pas la partie la plus passionnée de l'auditoire. Les curés sont là avec les notables; les instituteurs ont amené les enfants des écoles et tout ce monde grand et petit est venu pour entendre parler de la France. Ils sont d'avance convaincus et la propagande est facile. Et d'ailleurs je m'adresse seulement aux compatriotes vers qui l'on m'a envoyé; mais tout ce que la guerre nous a apporté de souffrances, d'inquiétudes et aussi de gloire, tout cela est profondément senti par ce peuple simple, très attaché à son canton mais très vibrant aux choses de France, qui sont comme le luxe de son esprit et de son cœur. Quelques familles d'internés vivent dans le pays. A l'Hôtel de Ville, des mères françaises sont venues voir leurs enfants, de petits soldats tout fiers de leurs blessures, et c'est une lutte jolie entre les caresses des mères et la désinvolture des petits, sortis de page par la porte de la gloire. Ceux-là aussi sont venus au patronage saluer la France avec nous d'un souvenir fidèle.

Et de cette assistance mêlée celui qui reste le dernier et me ramène à l'Hôtel de Ville c'est un vieux médecin, un médecin de l'ancienne mode, comme en on rencontrait encore chez nous il y a trente ans, né sur le terroir, enraciné au pays par une longue suite de générations, expression vivante, sincère et un peu idéalisée de la mentalité générale. Celui-là n'a guère quitté sa côte que pour l'université de Lausanne; il est bien de son village. Dans la petite promenade nocturne qui nous ramène au gite, il me parle de son

Digitized by Google

école de Lausanne, à coup sûr, mais par-dessus les clochers de Lausanne et le beau Léman, c'est la France qu'il entrevoit et qu'il aime de confiance dans la bonté de son cœur, la France, mirage prestigieux avec ses savants, ses artistes et son esprit de liberté, toutes choses que nous finissions par ne plus apercevoir nous-mêmes. Le bonhomme est sincère, d'une pâte un peu lourde, mais loyale, et, pour ne pas lui faire affront, j'ai dû avant d'aller dormir « prendre un verre » avec lui à l'estaminet, pour la France et pour la Gruyère.

18 *octobre* 1917. — LE PONT

L'itinéraire de la Commission romande m'envoie au Sentier sur la frontière du Jura français, tout près des Rousses, et le soir à Le Pont. A trop tirer la corde casse et je prévoyais l'aventure. Je n'ai aucun moyen d'arriver tantôt au Sentier et je dois renoncer à aller visiter les vingt internés civils qui travaillent aux usines sur des hauts plateaux où nous avons si souvent promené nos vagabondages de vacances.

Parti à huit heures du matin de Chatel Saint-Denis sous la gelée, j'arrive à Le Pont à six heures du soir par une pluie torrentielle et froide. Le petit lac des Brenets avec ses côtes rocheuses et ses tristes sapins fait grise mine sous l'averse. Les maisons neuves du quai neuf, les petits hôtels pensions se recoquevillent sous le vent d'automne et la neige fondue. Tout ce paysage s'effrite, s'efface et disparaît, que nous avons vu en d'autres temps dans la joie et dans la lumière. Sans la lumière, les formes existent peut-être — je n'entends pas nier la réalité du monde extérieur — mais, à coup sûr, ce sont masses sans esprit et sans âme. Ce soir l'âme charmante du petit lac est endormie. Dans l'horizon embué nous cherchons en vain par delà le Sentier la route frontière qui

Digitized by Google

mène aux Rousses et à la Faucille par la courbe herbeuse du Brassus et la forêt de Mijoux. Souvenirs de promenade et de paix.

Le Pont occupe environ quatre-vingts internés militaires et civils, groupés à l'hôtel Moderne et à l'hôtel Mondésir. Ils font les boîtes à fromage, de ces boîtes rondes et plates en bois mince où les Camemberts nous sont livrés. L'industrie existait-elle ici? a-t-elle été créée pour eux? je ne l'ai pas su ou je l'ai oublié, mais elle marche à la satisfaction de tout le monde : « C'est propre, facile et assez rémunérateur », disent les hommes. Toujours les quarante sous d'argent de poche. Dans un atelier unique le travail est divisé, passe de table en table, planchette, fond, couvercle, attache, colle et étiquette, il s'habille en marchant et sort prêt à partir pour la France. Tout cela se fait en jouant, dans des salles claires, parfumées de bois frais, et nos gens semblent heureux. Il y a ici des soldats, des forestiers et quelques hommes des Canaux du Nord. Il n'est pas question d'officiers; mais de Ballaigues où nous descendrons demain il leur est facile de surveiller le secteur, s'ils le désirent. L'influence paraît venir d'un petit sergent au masque impassible et froid avec des yeux illuminés d'une flamme intérieure. Contre-maître dans des Magasins Généraux à Paris, il a l'habitude de l'organisation et du commandement. Il est très réservé et j'ai mille peines à l'ouvrir; mais, en cheminant à bâtons rompus, nous en venons à la guerre et à ses blessures, à la lutte de la France et à son combat et, sur ce sujet, l'homme s'émeut et s'abandonne un moment. Mais il parle surtout des autres. Toute sa famille est au front, un de ses neveux a été tué et le père vient de s'engager à cinquante-cinq ans dans le même régiment pour tenir la place du mort.

« Nous ne sommes pas de ceux, dit-il, qui cèdent leur place aux autres. »

Il parle doucement, les yeux fixes et les lèvres tremblantes:

Digitized by Google

un beau type de ces enthousiastes froids capables de tous les dévouements.

Ceux du Sentier ont été prévenus par le téléphone que je ne monterais pas chez eux et quelques-uns sont descendus, malgré la pluie, avec un très jeune étudiant en médecine mobilisé au service public sur ces hauts plateaux et qui joue son rôle avec zèle un peu agité. Il nous amènera ce soir quelques dames élégantes et parfumées — sont-ce toujours les marraines? — et il quittera la salle à grand bruit pour aller dans la montagne auprès d'un malade et personne ne pourra l'ignorer.

Il y a mille façons de faire son devoir; le sergent et le médecin ont chacun la sienne.

A l'heure du souper on nous a amenés vers une petite table à trois couverts gardée par un paravent et, nous deux assis, la troisième place est prise par un vieux prêtre que nous nous étonnons de voir ici dans un hôtel d'internés.

« Interné, dit-il, c'est que je le suis moi-même. »

Et il nous conte sa longue et lamentable aventure.

Il n'est point de ces abbés ou de ces moines qui voient leur devoir dans les nuées du ciel — c'est lui qui parle — mais un pauvre vieux curé d'un tout petit canton de France. Et il nous dit un nom obscur, à son idée, et que le monde entier a appris depuis des années dans les lignes tragiques des communiqués. Nous dînons ce soir avec le curé de Lassigny. Un vieil homme long, maigre, un peu courbé, un pauvre prêtre brisé par la catastrophe et qui n'a point trouvé dans son âme naïve les ressorts assez forts pour dominer les événements.

Il nous dit l'arrivée des Allemands à Lassigny, la bataille autour de son clocher et de son presbytère, l'affolement de son troupeau de vieillards, de femmes et d'enfants. A coup sûr, cet homme-là n'a jamais eu soif du martyre, mais, dans ces jours terribles, le devoir s'impose avec une telle évidence et une telle nécessité que les âmes les plus modestes

Digitized by Google

l'envisagent et l'accomplissent comme un geste familier de la vie de chaque jour. Le curé de Lassigny a passé comme tant d'autres par des chemins héroïques sans en tirer vanité, mieux que cela, sans s'en apercevoir. Il a gardé de la terrible ruée un souvenir qui l'égaye, la mort d'un officier supérieur allemand tué dans son clocher et qu'il a enterré dans son cimetière.

« J'officiais, dit-il ; le bon Dieu me pardonnera, mais je ne pensais qu'à la joie d'en mettre un dans ma terre. »

Et puis l'exode est venu, ce voyage cent fois conté, ces files de faibles, d'impotents et de malades qui cheminent sur les routes boueuses ou glacées, sans nourriture, sous la menace et les exécutions. Le pauvre vieux curé garde ses ouailles, mais ici une femme est tombée, là on a fusillé un vieux, un peu plus loin on n'a pas fusillé, parce que le pasteur s'est mis au devant pour prendre sa part du sacrifice.

« Et, ajoute-t-il tout doucement, c'était bien dur, mon cher Monsieur ; nous avions bonne envie de vivre, moi comme les autres, et nous pensions à notre petit pays autant je crois qu'à la vie éternelle. J'y pense encore et toujours à mon village, à mon clocher à mes pauvres gens. Retrouverai-je tout cela avant de mourir, et dans quel état ? »

Il a quelques lueurs sur sa paroisse. Lui aussi, il a des lettres dans son portefeuille, des lettres voyageuses venues d'Allemagne et de France et il s'efforce de retrouver son petit monde dans l'étrange mêlée des peuples et des paroisses. D'une simplicité touchante, il a de son devoir une conception plutôt utilitaire. Entre son peuple et lui il ne met pas d'images héroïques et resplendissantes. Ce sont de pauvres gens, il est un vieux bonhomme de curé ; ils ne sont parfaits ni les uns ni les autres, trop attachés à ce petit Lassigny, leur Paradis terrestre d'où là bon Dieu les a déracinés. Le bon Dieu, on sent bien que le curé lui pardonnera, mais il ne pardonnera pas aux Allemands, il les a mis hors de

Digitized by Google

la prière depuis l'enterrement du commandant au pied du clocher.

« J'ai jeûné trois ans, Monsieur, et je compte bien que Monseigneur va m'exempter des derniers carêmes qui me restent à vivre.

Le brave homme tâche de se refaire à cette table d'internés avec les menus de pâtes et de pommes de terre et il se réjouit doucement en son âme, en louant Dieu pour les choses qui se mangent.

Singulier mélange de grandeur et de vulgarité, les deux faces de la figure humaine. Pour en effacer une et faire un caractère d'une seule pièce, il faut l'aveuglement des contemporains ou bien l'estompe et les corrections des histoires.

Le curé est venu à notre prêche au premier rang avec un petit groupe de femmes et d'enfants qu'il a glanés dans le village et, quand j'évoquai pour tout le monde le souvenir de notre vie avant la guerre, la paix du travailleur, le toit qui fume, le soupe chaude, le bon curé approuvait de la tête et revoyait en son âme le clocher de Lassigny.

Il fait aussi froid qu'à Charmey. Avant d'aller dormir, les hommes entretiennent un feu avec les rognures de leurs boites à fromage et nous reprenons la conversation de tantôt. Ils ont la foi un peu pesante et sans ailes, mais la foi tout de même, et un vieux débardeur de Saint-Quentin égaye l'assemblée. L'aventure lui a ravi le peu de raison que l'alcool de betterave lui avait laissé. Le pauvre homme !

19 *octobre* 1917. — BALLAIGUES

Mon programme portait que je parlerais ce soir à Ballaigues et demain à Neuchâtel dans un faubourg où l'on avait réuni des pères de famille. Cette causerie me plairait avec des pères de cinq enfants. Mais hier soir j'ai reçu

Digitized by Google

coup sur coup télégrammes et lettres qui sont les moyens de discussion de la C. R. I. M. Grandjean, l'agent de la Commission à Neuchâtel, a réclamé une conférence à Boudry, un important centre ouvrier de la région. J'ai répondu par une fin de non recevoir; je considérais la réunion de Neuchâtel comme la fin de mon engagement et je n'avais ni le temps ni les moyens de modifier mes vues. Mais voilà qu'on m'apprend ceci : la salle est louée à Boudry et les affiches sont posées pour le vingt au soir. C'est un ordre de service qu'on me notifie. J'irai donc à Boudry ; mais toutes ces improvisations mettent en ruine ma confiance dans la méthode suisse. C'est le désordre, mais c'est un désordre à froid et, si j'ose dire, un désordre méthodique qui massacre les journées et démolit les prévisions. La facilité extrême des communications fait qu'on court sans raison de la Sarine au Jura pour retourner à Neuchâtel; on empile les kilomètres, on perd son temps et c'est une grosse fatigue au bout d'une illusion de travail.

Ballaigues fait tableau avec ses grands hôtels adossés à la forêt. Quand on descend des Hôpitaux-Neufs à Vallorbe par le train ou par la route, Ballaigues, au-delà du ravin de la Jouguena, apparaît avec une face de soleil sur la vallée et une face d'ombre au long des forêts. Dans la poussière de la route j'ai souvent envié l'ombre reposante de Ballaigues.

Aujourd'hui que l'automobile postale de Vallorbe nous y porte, nous voudrions bien y trouver le soleil. Le froid est pénétrant et il tombe une sorte de neige fondue qui vient à bout de tous les paysages et de tous les enthousiasmes.

A Ballaigues, cent internés disséminés dans les ateliers industriels du pays. Tout ce monde-là ou à peu près vit à l'hôtel de l'Aubépine, un énorme palace qui domine le village. Il y a même un état-major d'officiers, de médecins, de dentistes et d'aumôniers; dans un milieu aussi varié, on pourrait sans doute chercher et glaner quelques observa-

Digitized by Google

tions, mais avec le temps que nous impartit l'autorité de M. Luginbühl, il nous est impossible de songer aux visites et aux précieux bavardages qui sont le meilleur de notre action.

Ce matin, les hommes sont au travail; on va les réunir à une heure insolite pour nous permettre de gagner Neuchâtel ce soir et, si je parle devant eux, je n'aurai pas le loisir de les écouter.

Les officiers eux-mêmes sont à leur besogne et, dans cette grande maison glacée, nous errons de vestibules en corridors à la recherche de quelque chose qui nous parle un peu de l'esprit des habitants. La salle du rapport est vide, mais il reste au mur les ordres successifs et un déchiffrage rapide nous amène à cette conviction que les hommes ici ont envie de s'en aller et qu'ils s'en vont, tout simplement. La frontière française est là sous bois à cinq cents mètres et nos gens s'en vont passer la soirée et la nuit en France. Le service de l'internement a fait là-dessus de belles notes qui sont restées inutiles, et puis il a fini par renvoyer les coupables... en Allemagne. Tout cela est écrit dans les papiers accrochés aux murs. C'est juste, mais c'est cruel. La justice humaine est souvent cruelle. Les hommes pourraient dire en vérité qu'ils n'ont pas commencé. On a trop rapproché d'eux la frontière et la tentation est plus forte que leur bonne volonté. Trois ans de captivité, et quelle captivité ! et songer qu'il y a là tout près un foyer français qui va vous accueillir, un souper français à manger sans pâtes, sans riz, des cœurs français, des sourires et des pleurs français et même pas un mur à sauter, un sentier tout droit, les mains aux poches. On pourrait en fusiller quelques-uns, les autres recommenceraient, mais retourner en Allemagne, exposer tout le cantonnement à retourner en Allemagne, solidairement, la menace est terrible. Il faudra donc que ceux de France viennent à Ballaigues, car d'obtenir une cloison étanche entre ces compatriotes qui se cherchent il n'y faut pas songer.

Digitized by Google

Cette observation faite, nous recommençons à errer dans les salons vides et notre bonne fortune nous amène enfin dans une lingerie du sous-sol où ronfle un petit poêle, très vilain, sans grâce, un poêle de corps de garde, rouillé avec de grands tuyaux maladroits, et tout cela nous a paru délicieux. Deux fillettes et leur poupée habitent pour l'instant cette pièce chaude et, après quelques compliments, consentent à accepter notre compagnie. Et c'est ainsi que nous gagnons l'heure du lunch, sur un banc de sapin, les semelles au poêle, une petite fille d'un côté, une poupée de l'autre, avec les propos de circonstance. On cherche peut-être là-haut monsieur le Conférencier.

Après ces jolies enfants et leur poupée la seule personne avec qui nous ayons causé à l'Aubépine c'est encore un curé, comme hier soir, mais un autre curé : un petit abbé, jeune, vif et prompt, en soutane courte et bonnet de police. Il a été aumônier régimentaire et il a pris parmi le soldatesque l'allure militaire, mais il est curé tout de même et c'est le curé de Vauquois, ce petit village de l'Argonne qui est entré dans la légende par la porte de la gloire. Ce pauvre abbé a quitté son presbytère dès la mobilisation, il ne sait rien de plus que nous de son pays, mais tout de même curé de Vauquois, c'est un titre un peu brillant, c'est un panache et l'homme le porte en soldat français. Il a surtout des impressions d'Allemagne d'où il arrive. Assimilé aux officiers, il n'a pas trop souffert physiquement, mais la haine du Boche, le mépris du Boche débordent dans ses propos; la mansuétude évangélique en est absente totalement. Orgueil et servilité, toute la psychologie du Boche tiendrait dans cette antithèse. Et ce sont des histoires de Séminaire comme savent en dire les prêtres, à la honte et à la réprobation de l'ennemi, de la race satanique qui a la cruauté du diable et sa sottise.

La route est longue de Ballaigues à Neuchâtel. L'automobile postale descend vers les fonds d'Orbe par une bonne

Digitized by Google

route de plateaux boisés et cultivés. Les vues doivent être belles, mais la pluie et les brouillards ont bouché le ciel. D'Orbe à Chaverney un petit chemin de fer électrique rattrape la grande ligne; partout il pleut, mais le froid est moins vif que là-haut.

La C. R. I. nous a donné à Neuchâtel l'hôtel du Lac; la nuit est venue et nous demandons notre chemin à un passant qui nous guide un moment. Puis : « Vous savez, dit-il, ne parlez pas trop. C'est tout Boche l'hôtel. »

Et le passant a raison, car sur la table du salon on trouve de superbes albums édités à Munich et qui donnent avec une photographie du Kaiser des vues de France, des vues de toutes les destructions que l'armée allemande y a perpétrées, villages brûlés, églises bombardées, à la gloire de la plus grande Allemagne. Un beau livre vraiment. Il n'est pas fait pour nous, mais nous pourrions y apprendre la haine et de ce point de vue l'étude n'en est pas inutile. Nous l'avons feuilleté froidement sous les yeux du personnel, d'ailleurs très stylé et obséquieux.

28 *octobre* 1917. — NEUCHATEL

LE CHANET — BOUDRY

A neuf heures, M. Grandjean vient prendre possession de son conférencier. J'ai eu le plaisir de faire sa connaissance à Lausanne lors de la réunion de la Commission; je croyais bien ne jamais le revoir. Cette journée passée avec lui dans une œuvre commune et sur son terrain familier va me montrer un caractère singulier que j'avais coudoyé sans le voir, un apôtre, tout simplement, avec la flamme, le don de soi-même et la naïve bonté. Il est possible que de pareils êtres vivent autour de nous au milieu de nos scepticismes et de nos égoïsmes, je n'en avais jamais

Digitized by Google

rencontré et les théories auxquelles ils dévouent leur vie font sourire; je ne sais pas du tout pourquoi. Maintenant je cesserai de sourire, c'est le premier pas du disciple; il est à craindre que je ne fasse jamais le second.

Je voudrais essayer de faire revivre ici mon compagnon comme il m'est apparu, au fur et à mesure des découvertes que les circonstances et les hasards de la conversation me l'ont dévoilé, sans concréter dans un portrait une physionomie d'aspect très ordinaire qui prend toute sa valeur dans des actes. Laissons parler les faits, les actes et M. Granjeau lui-même.

Ce matin, M. Granjean est un bonhomme un peu fruste, très simple, très effacé, tel que je l'avais vu à Lausanne. Il arrive de la Chauxdefonds « pour ses petites affaires ». Dans mon esprit les petites affaires de M. Granjean ce devait être le placement de quelques objets d'industrie ou de commerce. Il rentre chez lui à Areuse et viendra nous prendre à l'hôtel à treize heures pour nous conduire au Chanet, dans le haut de la côte, à la lisière du bois où la réunion est à quatorze heures. Puis, le soir, il nous conduira à Boudry par le tramway; il promet de nous ramener à Neuchâtel pour le train de 9 h. 55 qui nous mettra à Lausanne à 11 h. 15. Ce petit programme est clair, très sagement exposé et satisfait notre esprit. Voilà au moins un agent réfléchi et précautionneux, un comptable peut-être, en tous cas un homme habitué à faire état des contingences. Et nous nous quittons momentanément.

Il ne pleut pas, il y a même un peu de soleil dans le ciel pâle et nous promenons notre loisir dans les rues silencieuses de la paisible cité de Neuchâtel. Depuis notre dernière visite, il a poussé des monuments énormes au bord du lac : hôtel de ville, hôtel des postes, université, une longue suite de ces architectures à prétentions colossales qui caractérisent les villes suisses. Est-il vraiment possible que Neuchâtel ait besoin de logements si larges, si hauts et si lourds

Digitized by Google

et comment le goût du monstrueux a-t-il pu naître à côté de ce petit hôtel discret et délicat que l'on continue à appeler le Palais-Rougemont? Il y a là une singulière évolution sur le chemin de l'art, si j'ose dire. Une ville sans tradition peut s'égarer et marcher vers le colossal, mais celle qui a de beaux modèles et qui les respecte comment peut-elle confondre ainsi la quantité et la qualité, comme dit M. Ferrero? Le site est charmant ici, sans beaucoup d'éclat, mesuré; un lac un peu plat dans ses rives, un coteau gracieux, des rues pittoresques meublées de vieilles maisons du XVIIIe siècle à balcon et à mascarons, des pavés herbeux, du silence. Il reste un peu dans l'air du souvenir de la socité fine et cultivée qui vivait ici au temps de Mme de Charière. Province oui à coup sûr, mais une province délicate et un peu précieuse. Certaines rues n'ont pas changé.

Là-haut sur le coteau, la cathédrale et le château font une fabrique mouvementée dans les massifs d'arbres jaunis. Mais, à détailler, les arcatures romanes du vieux château s'avoisinent mal à la rigidité de l'église protestante. Il y a conflit. Je ne saurais pas expliquer, ni surtout défendre mon idée, mais je ne vois pas nos églises romanes livrées au culte protestant; la sécheresse de la réforme n'emplirait pas leurs nefs abondantes et rondes. Le protestantisme est toujours un peu pointu dans son style et dans ses formes architecturales. Sans vouloir parler des idées qui sont représentées ici par le terrible pasteur Farel et comme la pensée dominante influence même la minorité, il y a là-bas sur le bord du lac une église neuve catholique badigeonnée en rouge comme la guillotine et qui se dresse dans des formes aiguës et décharnées sans aménité et sans onction.

M. Granjean nous conduit après déjeuner hors de la ville sur les coteaux ensoleillés où l'on a dressé les baraquements des pères de famille.

Hélas ! il n'y a plus guère de pères de famille au Chanet et, pour mieux dire, il n'y a personne. Notre conférence a été

Digitized by Google

annoncée tardivement, elle s'est trouvée en concurrence avec une réunion à l'Université où un officier français va parler de la bataille de la Marne et les soldats sont descendus en ville. Il reste un sergent pour nous conter l'affaire et le cuistot qui fourgonne sa cuisinière. M. Granjean est consterné. L'aventure me sourit assez; j'entendrai avec plaisir un récit de la bataille de la Marne et nous allons en flânant gagner le bord du lac et l'Université.

Mais, auparavant, une visite au Chanet. Une longue maison de bois, coupée en tranches par des cloisons, une caserne pour cent hommes de plain pied, des dortoirs, des salles de réunions, une cuisine, des bains, l'eau et l'électricité. C'est propre et bien tenu, sans cette odeur désagréable que traîne avec soi toute agglomération d'hommes. Ici l'air est vif et les fenêtres sont ouvertes. La cuisine, elle sent bon, elle sent très bon; le cuistot, un ancien des familles nombreuses, connaît son métier. Avec les ressources de l'ordinaire il élabore des menus très intéressants. La collection orne les murs et les feuilles de la semaine sont affichées dans les salles. Ce n'est plus de l'internement à l'hôtel, c'est la vie en commun avec ses avantages et ses responsabilités.

Le troupier français, avec ses facultés de débrouillage, doit y trouver une amélioration de sa condition. On semble le dire ici. Tous les hommes sont occupés dans les industries voisines; ils seront tantôt à la conférence avec d'autres, comme j'y serai moi-même, mais je ne pourrai pas les faire causer et mon enquête sur le Chanet entre le sergent et le cuistot se réduit à des compliments réciproques. Quand il n'y a que des compliments dans une enquête c'est qu'elle est superficielle ou sans sincérité.

La route du retour est charmante; il y a du soleil dans le ciel et à travers les ramures éclaircies et jaunies il passe, suivant les détours, coins de montagne et coins de lac. L'heure est paisible, silencieuse et douce.

Digitized by Google

Le Chanet, l'œuvre d'assistance à nos internés, le dévouement de la société romande, la conversation suit le cours naturel de ces sujets actuels et généraux et nous amène très naturellement à cette question : comment M. Granjeau est-il venu à la C. R. I. à la fin d'une carrière que nous estimons bien remplie, poliment et sans plus.

« Ah ! Monsieur, dit M. Granjean, l'habitude des œuvres, l'engrenage des Associations ! Je suis venu à la C. R. T. parce que j'étais déjà partout ailleurs. »

L'observation est juste avec sa manière de paradoxe et nous voyons assez bien notre homme doux et serviable occupé aux petites besognes des mutuelles locales et des bureaux d'assistance. Mais lui, de son regard un peu voilé, suit dans les lointains des souvenirs et des tableaux qui amènent un sourire dans sa barbe grise et il commence à se livrer.

Ouvrier, puis contremaître, il est entré dans les œuvres à vingt ans, dans une œuvre, la Société de tempérance qui a donné naissance aux croix bleues. Avec une naïveté un peu douloureuse et cette habitude de la confession publique, qu'il va nous expliquer tout à l'heure, il nous dit son enfance à l'atelier, sa première jeunesse, les mauvais exemples, les mauvaises habitudes, les commencements de toutes les corruptions. Il a suivi ce chemin-là et il lui est resté le dégoût pour toute sa vie.

A seize ans, il en était à l'alcool comme ses camarades.

Une femme pour qui il a gardé une vénération profonde essayait dès lors d'arracher quelques malheureux à l'alcoolisme et à ses conséquences dégradantes.

« Elle vint à moi, dit M. Granjean, je l'écoutai, je promis de ne plus boire, je tins parole un temps, je retombai et j'allai ainsi de chûtes en réveils jusqu'à un jour où sous une inspiration que je sentais décisive je brisai mon dernier verre de vin. Et maintenant, dis-je à ma mère, je ne boirai plus. »

Digitized by Google

La lutte avec lui-même était terminée ; il n'eut aucun mal à se tenir parole, mais il lui fallut combattre autour de lui ses camarades, ses voisins, toutes les occasions, résister aux plaisanteries et aux violences.

Et il conclut en souriant très loin à ses souvenirs :

« La lutte extérieure est peu de chose quand on est en paix avec soi-même. »

Assuré dans son état, il a commencé tout de suite sa propagande, avec une poignée de néophytes, dans les ateliers de Neuchâtel et de la côte, où l'ivrogne est un être divin commis à la vénération du public.

« Et puis ma foi, Monsieur, dit-il, j'ai continué. J'ai marché dix ans avec l'armée du salut en Amérique ; j'ai parcouru le midi de la France où j'ai épousé une de vos compatriotes, que vous verrez ce soir, et je suis revenu ici à mon point de départ où il reste bien à faire. »

Chez nous où il n'est rien tenté, il reste tout à faire et nous entrons avec une curiosité passionnée dans le sujet offert à la causerie. M. Grandjean développe tranquillement ses idées, sans éclat, sans autre éloquence qu'une foi débordante.

Le moyen d'action est le suivant. Une réunion est annoncée dans un quartier populaire ; le conférencier se présente soit seul, soit, plutôt, accompagné de quelques amis, des convertis de la veille souvent. L'assemblée est presque toujours houleuse, moqueuse, souvent violente et ce n'est pas mauvais ; tout vaut mieux que l'indifférence. Le thème, de la causerie est le même depuis Noé, la honte de l'ivrognerie, les dangers de l'alcoolisme, dégradation morale, tares physiques, ruine matérielle et intellectuelle. Le cabaret plein vide les foyers et la bourse, anéantit la famille, met la femme au ruisseau et les enfants à l'hospice. Mais l'orateur ne craint pas d'être agressif et personnel ; il connaît ses hommes, il les appelle, il les nomme, et la bataille commence. Bataille de mots, et quelquefois plus. L'auditoire se divise,

Digitized by Google

prend parti; des « abstinents » racontent leur conversion, disent leur abjection de la veille, et leur misère, et leur vie d'aujourd'hui, la maison refaite, confortable, les habits honnêtes et l'argent qui sonne à la poche.

La discussion est bien établie généralement d'un point de vue moral et même vaguement religieux, mais ce qu'on envisage ce sont les contingences pratiques, le bien-être, le mieux-être matériel qui rend la vertu plus facile, quoi qu'on en dise.

La sanction est un engagement écrit. — Parfaitement. — Chacun souscrit suivant sa force et suivant ses facultés.

« Je m'engage à ne pas boire pendant un an, un mois un jour, pendant toute ma vie et je signe; » à ne pas boire, vous entendez bien, ni vin, ni alcool, ni boisson fermentée. Là-dessus M. Grandjean est intransigeant. Un ivrogne, un alcoolique ne se peut corriger que par l'abstinence absolue. S'il trempe ses lèvres dans le poison, il est perdu. Des signatures il en obtient toujours; signatures sans valeur, non pas : l'homme qui a signé un papier se croit plus engagé que par une promesse verbale. Et puis ce papier sert de lien entre le nouvel abstinent et la société qui le surveille. Les uns s'évadent et ne reviennent jamais, c'est le plus grand nombre; d'autres tiennent bon et se corrigent du premier coup, à l'ordinaire l'homme se relève seulement par étapes successives, pendant lesquelles il faut le suivre, l'encourager, le remettre sur pied et l'y tenir. Œuvre merveilleuse de patience, de douceur et d'énergie qui demande des forces morales inépuisables et une foi absolue.

« Un soir, dit M. Grandjean, je vois venir à moi à l'assemblée un homme parfaitement ivre, en haillons, au dernier degré de l'abjection.

« Je veux signer », dit-il.

« La femme le suit, le tire par derrière et l'excuse.

« Vous voyez bien qu'il est saoul, il ne peut pas signer.

« Je veux signer », répète l'homme.

Digitized by Google

« Il signe pour huit jours, pour commencer, et il s'en va battant les murs.

« En rentrant chez lui, toujours saoul, comme dit sa femme, il casse sur l'évier toutes les bouteilles de la maison pour être sûr de casser la bonne et il s'endort.

« L'homme est carrier de son état et justement au réveil, il doit aller en ville chercher de la poudre de mine.

« Si j'y vais, je recommence à boire, songe-t-il, et j'ai signé — vas-y toi, la femme. »

« La femme va chercher la poudre et l'homme part au chantier sans boire. Le soir il n'a pas bu et il est tout fier, toute la semaine, il n'a pas bu et il court signer à nouveau. Il était sauvé. Oh oui, il a eu des rechutes, bien sûr, mais il avait, si j'ose dire goûté à l'abstinence et il est venu à bout de son vice. »

C'est un exemple; M. Grandjean en a mille et, à l'entendre, tout paraît facile. Non pas qu'il se fasse illusion sur la nature humaine; il la qualifie rudement dans la langue des prophètes, mais il croit au bien, à l'action reconstituante du bien, à la valeur de la parole répétée jusqu'à l'obsession, à la suggestion, à la bonne suggestion. Il a sur la psychologie des foules des aperçus pratiques, des vues d'expérience qui ne sont pas toutes à la glorification de l'espèce, mais où l'amertume n'a pas de place, ni le mépris.

C'est un type de bonté laïque absolument nouveau pour nous et, quand nous avouons que sur nos côtes d'Anjou les abstinents sont introuvables, il sourit de son sourire doux et fin et dit seulement :

« Essayez et persévérez. »

Cette conversation évangélique nous a amenés au bord du lac — qui n'est point hélas, le lac de Tibériade — et à notre conférence qu'un autre va faire.

Le grand amphithéâtre de l'Université est assez bien garni de soldats bleu hoziron avec un parterre d'officiers et de dames et un jeune capitaine nous raconte la bataille

Digitized by Google

de la Marne avec cartes et schémas au tableau. C'est le développement de l'explication que M. Hanotaux le premier, je crois, a donnée du miracle. Les ordres de Joffre au lendemain de Charleroi, la retraite jusqu'à la soudure et la détente du ressort forgé malaisément de la Manche à Verdun. La parole est claire et souvent éloquente, les hommes écoutent et ceux qui en étaient donnent aux voisins leurs impressions personnelles.

« Ah ! mon vieux ce qu'on était las et ce qu'il faisait soif ! »

Il me plaît assez d'être aujourd'hui du côté du public.

A la sortie, compliments au conférencier. Sur l'observation plaisante qu'il a pris ma place, il allait me ramener à la chaire et ouvrir une « seconde représentation », si je n'avais pas ajouté qu'il me reste la chance de Boudry. Et nous allons vers Boudry M. Grandjean et moi.

« Pour dîner, me dit-il, tenez-vous au restaurant?

« Je tiens au dîner, sans plus, et je bois de l'eau, vous savez. »

M. Grandjean me sait un gré infini de ce qu'il m'a vu boire de l'eau au déjeuner de la C. R. I.

« Eh bien, dit-il, si vous voulez nous irons souper chez un homme à nous. Ça lui fera plaisir. »

L'ami de M. Grandjean, sur la route de Courtaillod, est un petit pâtissier, qui nous a servi dans son arrière-boutique un dîner d'abstinent qui n'était pas sans reproches, mais avec une camaraderie de carbonaro et un relent de société secrète qui me faisait songer aux agapes des catacombes, révérence gardée.

Mon manager de ce soir, qui a loué la salle et m'a un peu forcé la main, a battu le rappel, parmi ses amis et le monde ouvrier. L'assistance militaire et civile est honnête et bien disposée. Les autorités de la commune sont là, et les instituteurs, et M. le Président Geisendorf, qui s'excuse de ne pas m'avoir suivi et qui vient m'entendre.

Digitized by Google

Il m'entend et il parle, gracieusement, avec des mots heureux sur la France et les liens qui attachent le canton de Neuchâtel à la pensée française. Marat est, paraît-il, né ici justement au bord du lac; Marat n'est pas un échantillon bien reluisant de la pensée française et, pour le mettre en meilleur jour, M. le Président lui atttribue le propos de Danton sur l'audace, ce qui donne toujours matière à quelques mots heureux.

Et voilà rempli jusqu'au bout le devoir que j'avais assumé avec un peu d'inconscience. Vraiment, comme dit l'autre, je ne le croyais pas si grand !

De ces deux semaines de courses, de visites et de conversations, au fond et au vrai, c'est moi qui aurai profité. Une fois de plus, j'ai vu notre peuple de France, réparti dans les secteurs d'internement, développer ses facultés d'accommodement, d'adaptation, remplacer les organisations absentes ou insuffisantes par son esprit d'initiative, sa bonne volonté et sa belle humeur. Chez nous, à chaque passage de gué, l'homme se révèle qui conduira l'attelage; nous comptons trop là-dessus et la confiance en notre génie nous fait imprévoyants, c'est entendu; mais c'est qu'aussi, dans le cours des siècles, la race n'a jamais failli. Elle a toujours eu à son service une Jeanne d'Arc, un Villars ou un Joffre au jour de la catastrophe et les hommes qu'on nous enlève pour les disperser dans le monde c'est une semence qui vole d'où sortira une moisson de sympathie pour notre cher pays.

Et puis j'ai entendu parler de la France comme on n'ose pas le faire chez nous. Dans tous les propos, naïfs ou avertis, discrets ou spontanés, réservés ou bruyants, j'ai senti un enthousiasme respectueux pour notre France, pour sa force victorieuse, oui sans doute, mais surtout pour son esprit libérateur, pour sa flamme et pour son élan, l'élan ailé de l'alouette que le guerrier gaulois portait à son casque.

Pour remercier le peuple vaudois de sa bonne grâce et

Digitized by Google

de son amitié, nous avons voulu le saluer au départ en la personne de l'homme qui incarne ici l'amour de la France en même temps que le dévouement à toutes les infortunes de la guerre et nous sommes allé faire une visite à M. Benjamin Valloton.

Par un beau ciel d'automne, nous sommes descendus à travers les parcs d'Ouchy où le maître habite une paisible retraite. Les arbres d'or vert et les dernières fleurs habillent somptueusement la terre; le lac s'endort dans un frisselis duveteux; les montagnes de Savoie flottent sur les nuées. La France blessée se penche vers la Suisse hospitalière pour entendre vivre les enfants qu'on lui a pris. L'heure est délicieuse, pleine de l'émotion des choses qui finissent. Dans les jardins, dont on ne sait plus s'ils sont publics ou privés, nous cherchons la villa qu'on nous a indiquée et nous parlons entre nous de celui qui l'habite, l'écrivain de Potterat, du livre de l'Alsace, l'homme de toutes les œuvres, le grand cœur qui a eu l'idée de chercher et de réunir une heure sur la grève romande les épaves de famille que le courant emporte, qui s'ignorent et qui passent, et nous répétons en notre cœur tout ce que notre pays lui doit pour son courage et pour sa bonté.

Sous un auvent rustique habillé de roses finissantes, la porte s'ouvre et se referme. M. Valloton est sorti et nous ne le verrons pas. Mais nous n'en continuons pas moins notre visite d'intention et sur un banc voisin, reprenant nos propos sur l'artiste et sur l'homme, nous lui rendons le meilleur hommage, celui qui s'exprime loin de l'intéresé, sans qu'il l'entende et sans qu'il le sache, et, s'il est vrai que nos idées une fois créées ne meurent plus et continuent de flotter parmi la création, M. Valloton a dû trouver ce soir-là autour de sa maison le parfum de notre admiration et de notre reconnaissance.

G. Dufour.

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

Mars 1917

1er *mars*. — Le dossier médical concernant la visite des exemptés et réformés comprend : 1° les certificats émis par les intéressés au maire de la commune, le dossier médical antérieur, s'il existe, et une note relatant le libellé médical de la réforme ou de l'exemption inscrit au registre matricule; 2° les notes de l'autorité préfectorale et du commandant de recrutement.

M. Victor Boret, de Saumur, député de la Vienne, rapporteur de la Commission de l'Agriculture, a exposé au *Petit Parisien* les raisons qui militent en faveur du rationnement du pain et de l'établissement de la carte de pain. Les prochaines récoltes tant en France qu'à l'étranger sont déficitaires et le surplus exportable d'outre mer ne sera pas assez important pour combler les besoins des belligérants et neutres d'Europe, si ceux-ci ne sont pas résolus à pratiquer la politique de restriction qui s'impose et si les chefs militaires ne veulent pas momentanément se dessaisir des 250.000 agriculteurs des vieilles classes de la réserve de la territoriale (service armé) et des territoriaux auxiliaires que la Commission réclame. La carte de pain sera applicable aux formations militaires. M. Boret est partisan qu'une tolérance de 5 % dans le pesage soit accordée aux boulangers à titre de dédommagement.

Digitized by Google

Le Ministre de l'Intérieur a avisé les préfets que les allocations militaires attribuées aux familles des hommes appartenant aux classes 1888 et 1889, qui ont été mis à la disposition de l'agriculture, doivent être maintenues jusqu'à nouvel ordre.

Les versements d'or effectués dans le département de Maine-et-Loire depuis le 1er juillet 1915, s'élèvent pour Angers, Baugé et Segré à 19.938.000 francs, Cholet 5.304.000 francs, Saumur 5.531.000 francs, soit 30.773.000 francs.

A Angers, la délivrance du sucre aux personnes munies de leur carnet s'est effectuée dans toutes les épiceries sans le moindre incident. La foule se précipita chez les épiciers à la sortie des usines.

Voici l'itinéraire de la commission d'achat du Dépôt de remonte d'Angers pendant le mois de mars 1917 : le 2 Saumur, le 3 Angers, le 8 Doué-la-Fontaine, le 9 Vihiers, le 10 Angers au dépôt, le 16 Saumur, le 17 Angers au dépôt.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une lettre d'une Chalonnaise justifiant la mesure prise contre les revendeuses d'Angers par le manque de beurre que subissent les habitants de Chalonnes du fait de ces marchandes qui achètent tout le beurre à n'importe quel prix.

La Commission de contrôle de la consommation du gaz et de l'électricité à Angers a commencé ses opérations. De son examen il résulterait que certains consommateurs n'ont pas diminué leur consommation, mais l'ont même augmentée. On dit que des sanctions vont intervenir.

2 soldats du 3e génie ont attaqué des civils près de la gare Saint-Laud. Ils ont été arrêtés par les gendarmes de la gare.

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud 70 civils indésirables venant du Morbihan et dirigés sur Moulins.

A Angers, on procède à la capture des chiens errant sans muselière sur la voei publique.

Digitized by Google

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées au caporal Chapeau Henri, du 135e régiment d'infanterie, au cavalier Picard Jean, du 25e dragons, au caporal Baillon Désiré et au soldat Lefebvre Georges, du 135e d'infanterie; aux sapeurs Seube Bertrand, Le Page Pierre, Chouin Marie, Pellé Fernand, Nicouraud Marcel, Fourmage, du 6e génie; au sergent Leroux, au caporal Coifard Georges, aux soldats Allais, Touchelay Roger, Duc, Beaussier Louis, Natu Édouard, Quebey, Nivet Louis, Vinet, du 77e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le capitaine de Gérard de Charnacé Charles, du 5e spahis; le chef d'escadron de Tarlé, du 8e d'artillerie, déjà cité; — à l'ordre du corps d'armée : l'artilleur Allard Francis; — à l'ordre de la brigade : les lieutenants Boutant Jean, Ferrier Raoul, les soldats Rabarit Joseph, Gilbert Joseph, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le capitaine Viel Maurice, les maréchaux de logis Picherit Gabriel, David Georges, Bourron Jean, Dubois Théodore, les soldats Presvot Henri, Leroux Eugène, Guyal Ferdinand, du 33e d'artillerie.

Le *Petit Courrier*, à propos des mesures prises par les préfets de la Loire et de l'Ille-et-Vilaine et le Maire de Sablé contre les cinématographes projetant des scènes de crimes, d'exécutions capitales, de débauche, d'ivrognerie et, en général toutes scènes ayant un caractère immoral, scandaleux ou licencieux, dit avec raison que l'idéal serait l'institution d'un cinéma consacré spécialement à la jeunesse et reproduisant des voyages, des scènes gaies, de gentilles féeries, des expériences instructives, voire même des scènes dites à truc qui émerveillent les jeunes cerveaux.

Les gendarmes de Montreuil-Bellay ont dressé un procès-verbal à une fermière du Vaudelnay qui a vendu du beurre et du fromage au-dessus du prix de la taxe préfectorale.

Procès-verbal a été dressé à une fermière de Jarzé, pour

Digitized by Google

tentative de vente de beurre au-dessus du prix de la taxe.

Sous le titre « Mise au point », la *Semaine religieuse* publie, au sujet du vote de l'amendement Sixte-Quenin, un article de M. René Bazin qui se termine ainsi : « Je ferai seulement remarquer que l'un des caractères les plus certains et les plus constants de l'irréligion est la cruauté. On lutte contre Dieu et ce sont les blessés et les malades qui en pâtissent. Il n'y a qu'à regarder le monde où nous vivons pour arriver très vite à cette conclusion : qui hait Dieu n'aime pas les hommes. Je serais bien étonné qu'une élite intelligente, parmi les lecteurs de ces journaux, ne finît pas elle-même par s'en apercevoir. »

2 *mars*. — Le Préfet a adressé une circulaire aux maires au sujet de la visite des commissions spéciales de réforme des exemptés et réformés n° 2. Il leur fait savoir qu'avant le 20 mars les hommes devant passer cette visite devront faire une déclaration de situation militaire à la mairie du lieu de leur résidence actuelle; que sont dispensés de se présenter les hommes atteints d'une infirmité telle que ankylose complète ou attitude vicieuse de l'épaule, du coude, de la hanche, du genou, amputation de la cuisse, de la jambe, du bras, de l'avant-bras, cécité complète, gibbosité prononcée avec nanisme, surdi-mutité congénitale, folie, paralysie générale, idiotie, crétinisme, les pères d'au moins 4 enfants vivants, les veufs pères de 3 enfants (ceux tués au Champ d'honneur comptant comme enfants vivants), les fils de familles nombreuses ayant 5 frères sous les drapeaux et un tué au Champ d'honneur ou qui ont eu deux frères tués au Champ d'honneur. Les maires dresseront une liste qui comprendra 3 parties : 1° inscrits astreints à la visite; 2° inscrits pouvant être dispensés de la visite pour les motifs énumérés ci-dessus ; 3° inscrits dispensés de la visite. Les maires adresseront ces listes au Préfet le 8 mars.

Digitized by Google

Les améliorations constatées chez les blessés utilisés aux travaux agricoles ou dans les usines de l'État ont décidé le sous-secrétaire d'État du service de santé militaire à étendre cette mesure à tous les blessés qui, ayant déjà subi dans les centres de physiothérapie un traitement, semblc-raient devoir obtenir un meilleur résultat par le travail. Le « congé de travail » sera donné au blessé au moyen de traitement pour améliorer son état tout en lui permettant de coopérer à la production nationale. Une consultation se réunira deux fois par semaine dans chaque centre de physiothérapie de la région, pour faire un triage des hommes auxquels on pourrait appliquer cette mesure.

Le soldat venant du front peut aller réclamer un carnet de sucre à la mairie. Il lui en sera délivré un avec un seul bon de 250 grammes si la permission n'est pas supérieure à dix jours; les bons resteront adhérents au carnet à raison d'un par période de dix jours. Pour le mobilisé, seul a droit au carnet de sucre celui qui vit au prêt franc.

A la mairie d'Angers a eu lieu la révision des jeunes gens du canton nord-ouest d'Angers sous la présidence de M. Durant-Farget, vice-président du Conseil de préfecture, assisté de MM. Valentin, conseiller de préfecture, Chollet, conseiller général, du commandant Février et des maires des communes.

Par suite de la mobilisation, à partir d'aujourd'hui, le service postal de la ville d'Angers n'est plus fait que par 40 facteurs au lieu de 53.

La médaille militaire a été conférée au cavalier Badouet André, du 12e cuirassiers.

A été cité à l'ordre du régiment : le soldat Guilbaut René, du 23e zouaves.

Le soldat Perdreau Auguste, de la 9e section des commis et ouvriers d'administration, est mort à Écouflant, chez son père, où il était en permission de 7 jours.

Le maire de Segré prie les personnes qui ont des livres

Digitized by Google

de la bibliothèque municipale de les rapporter au secrétariat de la Mairie. Il prie les exemptés et réformés des classes 1896 à 1914 inclus de passer à la mairie faire leur déclaration.

Procès-verbal a été dressé contre une fermière de Noyant qui avait vendu du lait avec un septième de litre en moins.

A partir du 5 mars les modifications suivantes seront faites aux horaires et à la marche des trains :

Le train qui, partant de Paris à 8 h. 20 arrivait à Angers à 14 h. 9, partira désormais à 7 h. 53 de Paris pour arriver à Angers à 14 h. 1 et à Nantes à 15 h. 26. Un second train direct partant de Paris à 19 heures arrivera à Angers à 1 h. 07 et à Nantes à 2 h. 37. — Pour le trajet inverse, le nouvel horaire est le suivant : départ de Nantes à 12 h. 11, arrivée à Angers à 13 h. 31 (au lieu de 13 h. 26) et à Paris à 19 h. 56 (via Vendôme). Le second train quittera Nantes à 23 h. 27 pour arriver à Angers à 0 h. 58 et à Paris à 8 h. 06.

De Tours à Angers, le train partant de Tours à 13 h. 41 arrivera à Angers à 17 h. 15 et à Nantes à 20 h. 37 ; au retour, il quittera Nantes à 21 h. 13 et arrivera à Angers à 23 h. 56. (Il ne dépassera pas cette gare.)

D'autre part, sur la ligne Angers-Cholet et retour, il n'y a plus qu'un train partant d'Angers à 17 h. 55 pour arriver à Cholet à 20 h. 59 et un partant de Cholet à 9 h. 8 pour arriver à Angers à 12 h. 28. Les samedis un second train sera mis en circulation dans les deux sens : départ d'Angers à 5 h. 55, arrivée à Cholet à 7 h. 59 ; départ de Cholet à 16 h. 35, arrivée à Angers à 18 h. 57.

Sur la ligne Cholet-Beaupréau, départ de Nantes à 5 h. 50 et à 15 h. 13 pour arriver à Beaupréau à 8 h. 52 et 18 h. 47 et à Cholet à 9 h. 56 et à 19 h. 48. Pour le retour, départ de Cholet à 7 h. 18 et à 15 h. 53 pour arriver à Beaupréau à 8 h. 8 et à 16 h. 56 et à Nantes à 11 h. 7 et 20 h. 23.

Sur la ligne Saumur-Cholet, départ de Saumur à 7 h. 10,

Digitized by Google

arrivée à Doué-la-Fontaine à 8 h. 24 et à Cholet à 11 h. 9. Au retour départ de Cholet à 14 h. 27, arrivée à Doué à 17 h. 21 et à Saumur à 18 h. 29. Les lundis, mercredis et samedis, un train supplémentaire quittera Saumur à 15 h. 33, et arrivera à Doué à 16 h. 47 et à Cholet à 19 h. 36 ; au retour, départ de Cholet à 6 h. 4, arrivée à Doué à 8 h. 58 et à Saumur à 10 h. 8.

Dans la cour de la caserne Vauban, à Auxerre, a été remise avec le cérémonial habituel, en présence des troupes de la garnison, la médaille militaire au soldat Oger Paul, du 32e d'infanterie.

3 *mars*. — La Chambre de commerce d'Angers rappelle aux industriels et commerçants ayant des intérêts privés en pays occupé par l'ennemi qu'une Commission a été créée au Ministère des Affaires étrangères et qu'elle tient gratuitement à leur disposition des imprimés spéciaux pour leurs réclamations, qu'ils ont intérêt à adresser dès maintenant et directement.

Le public est informé que par suite des nécessités militaires il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 6, 7 et 8 mars 1917, sauf les transports accompagnés d'ordres militaires A ou B et ceux à destination même des gares de Bordeaux, Saint-Nazaire, Chantenay et Nantes.

Est nommé pour la durée de la guerre conseiller de préfecture de la Seine-Inférieure : M. Valentin, conseiller de préfecture de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Nadaud, conseiller de préfecture de la Seine-Inférieure, nommé conseiller de préfecture de Maine-et-Loire.

Le capitaine de frégate, Ernest Chauvin, originaire des Ponts-de-Cé vient d'être nommé capitaine de vaisseau.

M. Laurent Bougère, député, ayant demandé au Ministre du Commerce si l'interdiction de la vente de la pâtisserie

Digitized by Google

les jours défendus comportait défense de voyager dans les communes voisines pour y prendre des commandes et livrer des gâteaux secs aux détaillants, le Ministre lui a répondu que toute opération de commerce en détail de pâtisserie, confiserie et chocolaterie est interdite les deux jours de fermeture, mais que les livraisons en gros aux détaillants restent libres.

Un appel des Meusiens est fait aux Angevins. Cette journée est fixée au 4 mars. Il ne sera pas fait de quêtes dans les rues, mais la médaille de Verdun, des cartes postales spéciales et des insignes divers seront vendus dans différents endroits de la ville qui seront indiqués plus tard. Les premiers souscripteurs en Maine-et-Loire sont le Préfet, l'Évêque, le général Estève, président d'honneur du Comité meusien. Des listes de souscription sont déposées au Syndicat d'Initiative de l'Anjou, chez la marquise de Contades-d'Inécourt, au château de Launay par Doué-la-Fontaine, chez M. l'abbé Thiéry, président du Comité meusien, curé de Beaucouzé, M. Féry, notaire à Angers, président du Comité alsacien-lorrain, M. Hussenet, vice-président du Comité meusien, M. Recouvreur, président de la Société des Amis des Arts, M. Robert, contrôleur hors classe des Contributions directes en retraite à Angers.

Les habitants de Chalonnes se plaignant de ne pouvoir s'approvisionner de beurre, pour leur donner satisfaction, on empêcha toute exportation. Le jour du marché, au premier coup de cloche, les habitants de la ville ramassèrent tout ce qu'il y avait sur le marché de sorte que, quand les marchandes d'Angers se présentèrent, elles ne trouvèrent que des paniers vides. Quelques-unes même se sont vu dresser des contraventions. Voilà une des raisons pour lesquelles Angers manque de beurre.

La médaille militaire a été conférée au cavalier Bedouet André, du 12e cuirassiers.

A été cité à l'ordre du jour du corps d'armée : l'en-

Digitized by Google

seigne de vaisseau De Lille de Loture Robert, du détachement de fusiliers marins.

A un congrès de le Jeunesse catholique qui a eu lieu à Bressuire et qui a réuni 600 jeunes gens, M. Paul Garnier, président du groupe Jeanne-d'Arc d'Angers, a présenté un rapport sur la préparation militaire obligatoire. Un autre rapport sur le régionalisme a été présenté par M. Maurice Ligot, membre adjoint du comité régional. Les deux auteurs de ces rapports ont demandé que les groupes de Jeunesse catholique se préoccupent de préparer à la patrie de bons soldats tant au physique qu'au moral et qu'ils adhèrent à la fédération de gymnastique du Dr Michaud à laquelle ont déjà adhéré les groupes d'Angers et de Saumur. M. René Couteau a montré quel sera le rôle de la Jeunesse catholique après la guerre : au point de vue social, rôle de pacification et de fraternité; au point de vue civique, rôle de pénétration énergique des libertés catholiques; au point de vue religieux, rôle d'apostolat plus ardent que jamais pour travailler efficacement à la rénovation morale et spirituelle de la France. L'abbé Banzet, aumônier du Comité régional, a invité les jeunes gens à garder de ce congrès un triple souvenir : reconnaissance envers Dieu, dévouement à l'Association et zèle ardent pour étendre en France le règne de Jésus-Christ.

Le Bulletin de l'Association des Anciens Élèves des Écoles normales d'Angers et des Instituteurs et Institutrices de Maine-et-Loire donne les noms de 23 instituteurs morts pour la patrie et de 54 blessés.

Des voleurs ont enlevé des plaques de zinc garnissant des piliers et des barrières chez des propriétaires de Saint-Sylvain et du Plessis-Grammoire.

La ligne de l'Aubinière, bifurcation de La Suze à Sablé est fermée. On enlève les rails pour, paraît-il, les envoyer au front.

Le sénateur Dominique Delahaye-Bougère fait paraître,

Digitized by Google

avec la collaboration de M. Charles Poisson et de M. Jules Delahaye, député, une brochure intitulée : « La contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre; les moyens et petits industriels et commerçants », dans laquelle il a pour but de prouver : 1° que les inspections du Directeur des Contributions directes devront être au plus tôt retirées et ramenées aux termes formels de la loi, ou que la loi devra être à nouveau portée devant le Parlement ; 2° que la violation de la loi par les agents chargés de l'interpréter ou de l'appliquer a pour effet d'élever la contribution calculée sur le 6 % des capitaux engagés et rémunérés à beaucoup plus de 50 % et que cette contribution s'élève d'autant plus que le contribuable possède moins de capital personnel et a plus besoin d'aide et de crédit extérieurs.

Le personnel de l'Octroi a fait une collecte, qui a produit 38 francs. Cette somme a été déposée à la Mairie pour être répartie entre les Sociétés de la Croix Rouge et le Comité de Secours aux victimes de la guerre. C'est le 31e versement de ce genre.

Le personnel de l'Abattoir a fait une collecte qui a produit 19 francs. Cette somme a été déposée à la Mairie pour être versée au Comité des Tuberculeux (30e versement).

Les œufs sont en diminution de près de 1 franc par douzaine à Angers, quoique n'ayant pas été taxés.

Des travailleurs algériens déchargent à Angers des gabarres chargées de chanvre pour la maison Bessonneau.

Ont eu lieu à l'église Saint-Joseph d'Angers les obsèques du jeune Louis Verneaux, élève du Lycée, tué dans un accident de tramway. Un très grand nombre de personnes y assistaient. Le deuil était conduit par son grand-père, sa mère et son frère. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre élèves du Lycée, ses camarades. Dans l'assistance se trouvaient M. de Ribier, proviseur du Lycée, l'aumônier M. le chanoine Gettes, les professeurs et de nombreux

Digitized by Google

élèves du Lycée, M. Cochard, président du Syndicat d'Initiative et de nombreux réfugiés de l'Aisne.

Le tribunal correctionnel d'Angers a condamné, pour vols de 35 et 115 kilos de sucre à la gare d'Angers Saint-Laud, un nommé Behague Joseph, déserteur du 6e d'artillerie, à 6 mois de prison et à 50 francs d'amende deux commerçants qui avaient acheté du sucre. Il a prononcé 9 condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Saint-Augustin-des-Bois, des Ponts-de-Cé, la Ménitré, Saint-Clément, Mûrs, Angers, Quincé, Saint-Sigismond.

Des rapatriés d'Allemagne dirigés sur Vannes sont passés pendant la nuit en gare d'Angers Saint-Laud.

A été cité à l'ordre du régiment le soldat Bouhiron Pierre, téléphoniste du 277e d'infanterie.

L'usine de Trélazé de la Société électrique de la vallée de la Loire a été arrêtée depuis le 21 mars jusqu'à ce soir.

A Durtal des contraventions pour vente de farine au-dessus de la taxe ont été relevées et procès-verbal dressé contre des minotiers de Durtal, Bazouges, Châteauneuf et Morannes.

Le Maire de Saumur ayant recu du Préfet une lettre lui demandant quels sont à Saumur les stocks existant : 1° dans les usines ; 2° chez les commerçants ; 3° chez les particuliers et dépassant les besoins de 30 jours, invite les détenteurs de charbons se trouvant dans ces conditions à venir faire immédiatement une déclaration à la Mairie.

Le Maire de Saumur informe ses concitoyens qu'en raison de la précarité des arrivages de charbon à l'usine à gaz il n'autorisera pas la représentation théâtrale du 5 mars.

Le Maire de Cholet fait savoir que, 200 tonnes de charbon seulement ayant pu être livrées sur les 500 destinées à l'usine à gaz de Cholet, l'émission du gaz sera supprimée le dimanche 4 mars à partir de 4 heures du soir.

Le Maire de Cholet fait savoir qu'en conformité des instructions du Ministre des travaux publics, les usiniers,

Digitized by Google

commerçants et particuliers doivent déclarer à la mairie : 1° la quantité de kilogrammes de charbon possédée par eux en excédent de leur consommation mensuelle; 2° le chiffre en kilogrammes de leur consommation normale; 3° la nature du charbon employé (anthracite, gaillette, braisette, briquettes, coke, etc.)

Le colonel de Mareuil, commandant d'armes de la place de Saumur, a remis dans la cour d'honneur de l'École de cavalerie : la médaille militaire à la famille du soldat Lambert, du 66e régiment d'infanterie, mort pour la France; — la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au soldat Audebert Prosper, du 277e d'infanterie ; — la croix de guerre, ordre du corps d'armée, au soldat Veyssade Jean, du 5e régiment d'infanterie coloniale ; — ordre de la division, à la famille du sergent-major Desgranges, du 70e territorial d'infanterie, mort pour la France; — la croix de guerre, ordre de la brigade, au hussard Davricourt, du dépôt des 2e et 4e hussards ; — la croix de guerre, ordre du régiment, aux maréchaux des logis Fournier, Mathieu, du dépôt des 5e et 21e dragons, Meillières, du dépôt des 2e et 4e hussards, au soldat Sadoine, du 21e régiment en traitement à l'hôpital auxiliaire n° 6.

4 *mars*. — La mesure prise par le gouvernement de contrôler les stocks de charbon n'a pas pour but de tracasser les particuliers qui auront chez eux la liberté, dit-on au Ministère des Travaux publics, de conserver chez eux une tonne ou une tonne et demie de charbon, mais de pouvoir utiliser les charbons restés chez des industriels ayant fermé leurs usines pour des causes quelconques et n'usant pas des stocks de combustible qu'ils auront accumulés.

Un convoi de 125 grands blessés rapatriés d'Allemagne est passé dans la nuit en gare d'Angers-Saint-Laud se rendant à Quimper.

Le Ministre de la guerre fait connaître que les officiers

Digitized by Google

appartenant aux classes 1912 et plus anciennes et qui ont été mobilisés avant leur classe « comme hommes de troupe » ont droit à la permission de vingt jours, permission de compensation prévue par la circulaire du 14 décembre dernier.

Nous apprenons la mort de M. Ernest Dainvlle, architecte départemental honoraire décédé à l'âge de 93 ans. Il avait été le premier directeur de l'École régionale des Beaux-Arts, membre du Conseil général des bâtiments civils, commissaire de l'exposition d'Angers de 1895. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

La Fédération de l'Union fraternelle des Militaires blessés réformés n° 1 groupe d'Angers a constitué ainsi son bureau : président M. Chailloux, vice-président M. Marin, trésorier M. Frouin, secrétaire M. Tardat, trésorier-adjoint M. Dupont.

Le Bureau de la Société d'horticulture d'Angers a décidé de faire une démarche auprès du Préfet et du Conseil général pour la création d'une École horticole de rééducation des mutilés.

A été cité à l'ordre du jour de l'armée le commandant Bionneau, du 84e d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, blessé deux fois et cité trois fois à l'ordre du jour.

Le Conseil municipal des Ponts-de-Cé par 7 voix contre 5, a maintenu ses votes précédents confirmant le *statu quo* pour le loyer du presbytère. Il accorde une indemnité de 4 francs par mois au garde-champêtre, qui deux fois par mois remplit les fonctions de receveur de l'octroi au bureau de Saint-Aubin.

En présence du régiment rassemblé le commandant Béziers-Lafosse, en l'absence du colonel, a décoré dernièrement le fanion de la 3e compagnie de mitrailleuses du 77e d'infanterie, citée à l'ordre du jour. Cette compagnie avait pour officiers le capitaine Hamon, chevalier de la légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre avec

Digitized by Google

5 citations, le lieutenant Gaudin, cité à l'ordre du jour de l'armée, mort au Champ d'honneur à Verdun, le lieutenant Morel qui remplace le lieutenant Gaudin. Voici les citations attribuées à cette compagnie : (ordre du jour de l'armée) : Géhan Pierre, caporal ; Gaudin Victor, lieutenant ; — (ordre du corps d'armée) : Roullin Auguste, caporal ; Prunier Clément, soldat de 2e classe ; Raimbault Yves, sergent ; — (ordre de la division) : 3e compagnie de mitrailleuses : Giraud Julien, adjudant ; Verger Ferdinand, caporal ; Massé Jules, 2e classe ; David Victor, sergent ; Godard Lucien, 1re classe ; Ragot Marcel, 1re classe ; Esseul Joseph, 1re classe ; Maisonneuve Pierre, 1re classe ; Spaënlé Armand, 2e classe ; Lurent Jean, 2e classe ; Bourban Léon, 2e classe ; Valdebouze Maurice, caporal ; Marceau Louis, sergent ; Fortin Eugène, caporal-fourrier ; Hamon Jean-Marie, capitaine ; Morel Henri, lieutenant ; Pouvreau Ernest, lieutenant ; Provost Joseph, 2e classe ; — (ordre de la brigade) : Pottier Philippe, adjudant ; Raimbault Yves, sergent ; Clémenceau Joseph, 2e classe ; Denis Arthur, 2e classe ; Ayot Louis, adjudant ; Rivereau Émile, 2e classe ; Guinot Alcime, sergent ; Hubert Auguste, sergent ; Bonnet Roger, 1re classe ; Papin François, sergent ; Fribault Jean, caporal ; Philipin Charles, 2e classe ; Hupel Jean, 2e classe Pineau Georges, 2e classe ; — (ordre du régiment) : Marsollier Francois, caporal ; Fournier Auguste, 2e classe ; Céreau Louis, 1re classe ; Parrain Albert, 2e classe ; Gontier Marcel, 2e classe ; Rimbert Louis, 2e classe ; Bellion Jean-Baptiste, 2e classe ; Piquard Charles, 2e classe ; Pilet Henri, 1re classe ; Baribeaux Henri, 2e classe ; Stanichet Pouis, caporal ; Gélin Casimir, 2e classe ; Martineau Joseph, 1re classe ; Paressant Raymond, caporal ; Bouchet Albert, 2e classe ; Tabuteau Anatole, 1re classe ; Brottier Joseph, 2e classe ; Papin Isidore, 2e classe.

Le groupe artistique militaire des concerts aux hôpitaux de Saumur, en collaboration avec les jeunes artistes de

Digitized by Google

l'Amicale laïque, a donné à la salle Duplessis-Mornay, un concert de bienfaisance très réussi en matinée et en soirée. Au cours des deux représentations une quête a été faite au profit des blessés.

5 *mars*. — Le Ministre de la guerre vient de décider que tout boulanger professionnel, quelle que soit son affectation soit à l'intérieur, soit aux armées, même dans une unité combattante, pourrait être placé en sursis, à condition qu'il appartienne aux classes et catégories susceptibles d'obtenir des concessions de cette nature (service auxiliaire et, pour le service armé, R. A. T. ou classes 1896, 1897 et 1898 de l'A. T.) et qu'il sera donné exécution immédiate aux sursis nouveaux concédés dans ces conditions. Les sursis ainsi attribués ne pouvant cependant être accordés au détriment des nécessités du service, le contingent actuel des concessions ne devra être augmenté en aucun cas. Dès lors et pour assurer, d'une part, la concession des sursis aux boulangers qui n'en ont pas encore obtenu, d'autre part, les remplacements à l'effectif, il y aura lieu, à concurrence du nombre des sursitaires nouveaux, de réintégrer à leur corps ou service les bénéficiaires de sursis prolongés depuis la mobilisation qui appartiennent au service armé.

Le Comité de l'Anjou pour les Invalides de la guerre, dont le siège est au Syndicat d'initiative de l'Anjou, rue Chevreul, à Angers a organisé à l'École nationale d'Arts et Métiers des cours spéciaux d'apprentissage de menuisiers, modeleurs, tourneurs en bois, ajusteurs, tourneurs en fer, mouleurs-fondeurs, cordonniers, bourreliers, selliers pour ceux qui, réformés ou en instance de réforme, voudraient faire l'apprentissage d'un nouveau métier et à qui le Comité de l'Anjou accorderait une allocation journalière, s'ils sont du département, et aux blessés en traitement dans les hôpitaux de la ville, qui, en conservant leurs occupations antérieures, voudraient acquérir dans l'une

Digitized by Google

des professions énumérées ci-dessus quelques connaissances leur permettant dans bien des cas de se passer de l'artisan qui souvent ne peut pas exécuter leurs petits travaux en réparations avec toute l'urgence souhaitable. — A partir du 14 mars, des leçons de comptabilité seront données également à l'École des Arts et Métiers aux blessés et aux réformés même déjà placés, qui obtiendraient sans doute de leurs employeurs l'autorisation de les suivre et à qui le Comité consentirait une petite subvention s'ils sont originaires de Maine-et-Loire. — Il existe déjà depuis un an à l'École des Arts et Métiers, pour la formation des dessinateurs industriels, une section créée par le Ministre du Commerce et de l'Industrie, sous les auspices du Comité de l'Anjou. Les études sont sanctionnées par la délivrance d'un diplôme et les élèves sont hospitalisés gratuitement à l'École, quel que soit leur département d'origine.

Les voyageurs qui veulent monter en gare d'Angers-Saint-Laud dans les trains express qui partent pour Nantes à 14 h. 9 et à 1 h. 14 et pour Paris à 13 h. 37 et 1 h. 4, doivent avoir un billet comportant soit un parcours de 250 kilomètres sur le réseau d'Orléans, soit un parcours de 200 kilomètres dans le train lui-même. Cependant le train de 14 h. 9, par exception, prend des voyageurs pour les au-delà de Savenay vers le Croisic.

Dans une des salles de la mairie d'Angers ont eu lieu, sous la présidence de M. Durant-Farget, vice-président du Conseil de préfecture, assisté de MM. le commandant Février, Défossé, conseiller de préfecture, du Bouchet, conseiller général, et Planchenault, conseiller d'arrondissement, les opérations du Conseil de révision pour délais et visites spéciales.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les

Digitized by Google

journées des 6, 7 et 8 mars 1917, sauf les transports accompagnés d'ordres militaires A ou B et ceux à destination même des gares de Bordeaux, Saint-Nazaire, Chantenay et Nantes.

M. Cointreau, consul d'Italie à Angers, informe les Italiens résidant dans notre département que les canonniers ordinaires de la marine, appartenant à la classe 1886, sont rappelés sous les armes.

L'Assemblée générale de l'Association de la Goutte de lait, réunie sous la présidence de M. H. Denais, a maintenu en fonctions les membres de la Commission administrative : MM. Denais, président, André Laumonier, trésorier, Joseph Joûbert, secrétaire, Jules Lemotheux, Lireux, Beucher, membres, Bourdais et Chouanet, membres de la commission des finances. Le lait fourni par l'Association s'élève à 13.363 litres pour l'année 1916. Le nombre des enfants qui ont suivi les consultations est de 297, soit 151 élevés au sein et 147 au biberon. Il a été fait aux mères de famille nécessiteuses une ample distribution de layettes, de bons de viande, de pain, de bouillon et de chauffage, dons du Comité central de secours aux victimes de la guerre.

A partir du 10 mars les « Petites annonces » rentrant dans les rubriques suivantes : « Cours et Institutions — Leçons — Renseignements — Recherches — Locations — Achats et Ventes — Perdus et trouvés — Fonds de commerce — Capitaux — Offres d'emplois — Demandes d'emplois — Occasions — Avis personnels — Pour se retrouver — Alimentation — Divers — Mariages — Petite correspondance, etc... » destinées à paraître dans un journal ou périodique, seront soumises au préalable, dans les départements, au visa du commissaire de police ou, à son défaut, du commissaire spécial du chef-lieu du département, ou d'un commissaire spécial désigné par le préfet. Les commerçants patentés, clients habituels des journaux et figurant sur une liste arrêtée par l'autorité préfectorale sur propo-

Digitized by Google

sition des journaux seront dispensés de la formalité du visa pour l'insertion de « Petites annonces » d'un caractère nettement commercial. Leurs nom et adresse devront toujours figurer sur l'annonce.

A été cité à l'ordre du corps d'armée : le lieutenant Vollant Bernard, du 277e d'infanterie.

Le président de la Société de Secours aux blessés remercie la vicomtesse de Cumont, de Saint-Georges-sur-Loire, de son don de 100 francs.

Devant une assistance nombreuse et très généreuse a eu lieu une messe pour le succès de nos armes dans l'église Saint-Joseph d'Angers. Mgr Rumeau y assistait, entouré des chanoines Labonne, Béchet et Delahaye. La messe fut dite par un prêtre mobilisé, M. l'abbé Humeau, et en termes élevés le prédicateur de la station de carême fit un chaleureux appel. Aussi les quêteuses Mme Saint-Paul, de la Villebiot, Lafourcade et Mercier firent-elles une recette sérieuse. L'orgue était tenu par M. Mangeon; Mlle Durand chanta avec tout son talent, les chœurs furent impeccables et M. Le Strat joua avec un style très vrai un prélude et une fugue de Bach.

La municipalité fait planter en ce moment un square entre le pont et la tour de la Haute-Chaîne sur un terrain nivelé par la main-d'œuvre de prisonniers allemands.

Une vente de pétrole à 0 fr. 55 le litre a eu lieu par les soins de la municipalité au marché couvert de Saumur.

A Saumur, la distribution du gaz a été reprise à 17 heures, grâce à un nouvel arrivage de charbon.

6 *mars* 1917. — En raison des difficultés d'approvisionnement de charbon de l'usine électrique d'Angers le service des tramways sera réduit à partir du 8 mars : le matin de 4 h. 30 à 6 h. 30, service ordinaire des trains ouvriers entre Trélazé et Angers; de 11 h. 30 à 13 h. 30, service urbain et suburbain sur toutes les lignes; de 18 h. 30 à

Digitized by Google

19 h. 15, reprise du service sur toutes les lignes. Le dimanche tous les services seront supprimés.

Une médaille d'honneur et une mention honorable pour acte de courage ont été accordées au sergent Gauthier Édouard, du 6e génie.

Ont eu lieu à l'église Saint-Laud d'Angers les obsèques de M. Ernest François Dainville, architecte honoraire du département, chevalier de la légion d'honneur. La levée du corps eut lieu aux Ponts-de-Cé où il est décédé. Le deuil était conduit par MM. Deis, procureur de la République à Roanne, le docteur Cholous, médecin chef du 1er d'infanterie, E. Clairouin, sous-lieutenant au 6e génie, Jean Clairouin et les autres membres de la famille. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Pichard, juge honoraire, Brassart, directeur de l'École des Arts-et-Métiers, Dubost, architecte, Lenfantin, avoué, Paride-Weber, directeur de l'École des Beaux-Arts, Tarot. De nombreuses couronnes ornaient le char funèbre, offertes par la Société des architectes d'Angers à son président d'honneur, par la Société des Anciens Élèves des Écoles régionales des Arts et Métiers, par le Conservateur et la commission du musée Saint-Jean, l'école des Beaux-Arts, la Caisse d'Épargne. Au cimetière de l'Est où eut lieu l'inhumation des discours ont été prononcés par MM. Planchenault, adjoint, au nom de la ville d'Angers et de l'École des Beaux-Arts, Dubos, au nom de la Société des Architectes de l'Anjou, Brassart, directeur de l'École nationale d'Arts et Métiers d'Angers, au nom de cette école, Goujon, commandant honoraire des sapeurs-pompiers d'Angers, au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

Un bureau de Préparation militaire a été constitué au Ministère de la guerre avec comme chef le général Tarrot. Pour la 9e région, à Tours, le lieutenant-colonel Bernard reçoit la direction du mouvement. A Angers le lieutenant

Digitized by Google

Bobet et ses moniteurs amorcent de nouvelles formations. Les institutions, le lycée, l'école normale d'instituteurs, l'école primaire supérieure font confiance à la nouvelle méthode et demandent le secours de l'autorité militaire. Le Préfet promet son aide. Le Comité des fêtes prêtera son concours en vue de démonstrations publiques .Deux sociétés civiles fonctionnent régulièrement : Le « Ronceray » de l'Union d'Angers et la Société de tir et préparation militaire dirigée par M. Bernier. Le colonel Couilleau, président pour l'Anjou de la Fédération des Patronages, demande au Ministère l'agrégation de ses sociétés, qui lui donnera une situation officielle et lui permettra d'avoir une part aux avantages réservés aux autres sociétés reconnues : subvention, accès aux champs de tir, etc.

Le *Petit Courrier* reproduit le texte d'une carte de pain d'Angers, de l'an III, dont M. A. Michel, conservateur du musée d'antiquités d'Angers, possède l'original.

Les journaux publient un avis aux rapatriés des régions envahies du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme leur indiquant les bureaux où ont été centralisées les correspondances aux populations des régions envahies depuis les hostilités et d'où elles peuvent être réexpédiées à leurs destinataires sur leur demande, sous réserve de l'application des règles habituelles.

Des places de secrétaires, copistes et comptables sont disponibles au 10e génie à Bouchemaine. Les dames qui désireraient ces emplois devront se faire inscrire au bureau de recrutement à Angers.

A partir du 9 mars, le service des tramways de Saumur sera réduit à deux trains partant de Saumur à 9 h. 35 et à 16 heures et à 2 trains partant de Fontèvrault à 12 heures et à 18 heures. Le samedi, le train de 12 heures sera avancé de 55 minutes et partira de Fontevrault à 11 h. 5. Sur la ligne de Saint-Florent tous les trains de voyageurs sont

Digitized by Google

supprimés; seul le service des marchandises se fera les lundis, mercredis et vendredis.

A Saumur le commissaire de police a procédé à divers prélèvements d'échantillons de denrées alimentaires qui seront soumis à l'analyse du laboratoire de Nantes.

Un marchand de beurre en gros de Baugé a porté une plainte, reconnue exacte par une enquête de gendarmerie, contre la Société coopérative de la laiterie de Noyant, qui paie le lait 0 fr. 26 et 0 fr. 27 le litre.

L'usine à gaz de Cholet n'ayant pas reçu les 60 tonnes de charbon annoncées a été obligée d'arrêter la distribution du gaz à 4 heures.

G. Grassin.

(A suivre.)

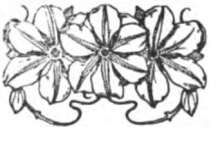

Digitized by Google

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers pendant les mois de Juillet et Août 1919

(Altitude : 42 mètres)

Juillet 1919

Pression barométrique moyenne : 755^{mm}9; minimum absolu : 753^{mm}1, le 2, à 8 heures; maximum absolu : 764^{mm}8 le 21, à 18 heures; écart extrême : 11^{mm} 7.

Température moyenne sous abri à 12 heures : 20°9; moyenne des minima : 12°2; moyenne des maxima : 23°05; moyenne des minima et des maxima : 17°62; minimum absolu : 8°, le 2; maximum absolu : 28°5 le 17.

Humidité relative moyenne : 79,6; minimum : 58, le 31; maximum : 90, le 15.

Nébulosité moyenne : 5,6; moyenne la plus faible : 0, les 27, 28, 29; moyenne la plus forte : 9, le 9 et le 19.

Pluie totale du mois : 26 millimètres en 8 jours; la plus forte en un jour : 11 millimètres, le 7.

Fréquence du vent : 2 jours du N; 1 jour du N-N-E; 5 jours du N-E; 1 jour de l'E; 1 jour de l'E-S-E ; 3 jours du S-W; 1 jour de l'W-S-W; 11 jours de l'W, 1 jour de l'W-N-W, 5 jours du N-W.

Vitesse du vent en mètres par secondes : moyenne du mois : 2^{m}50; moyenne la plus faible : 1 mètre, le 25; moyenne

Digitized by Google

la plus forte : 8 mètres, le 2; la plus grande vitesse : 12 mètres le 1er à 12 heures.

Rosée : 8, les 9, 10, 14, 15, 16, 20, 21, 22.

Orage : 2, le 6 et le 7.

Août 1919

Pression barométrique moyenne : 759 millimètres; minimum absolu : 747mm8, le 28 à 12 heures; maximum absolu : 766mm3, le 17 à 12 heures; écart extrême : 17mm5. Température moyenne sous abri à 12 heures : 23°9; moyenne des minima : 14°1; moyenne des maxima : 27°4; moyenne des minima et des maxima : 20°7; minimum absolu : 6°5, le 30; maximum absolu : 34°, le 15.

Humidité relative moyenne : 74,2; minimum : 46, le 3; maximum : 93,5, le 26.

Nébulosité moyenne : 3; moyenne la plus faible : 0, les 7, 8, 9; moyenne la plus forte : 8, les 21, 31.

Pluie totale du mois : 17mm5 en 5 jours.

Fréquence du vent : 1 jour du N; 1 jour du N-N-E; 4 jours du N-E; 9 jours de l'E; 5 jours du S-W; 3 jours de l'W-S-W, 2 jours de l'W; 1 jour de l'W-N-W; 5 jours du N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde : moyenne du mois 2m50; moyenne la plus faible : 0m75, le 24 à 12 heures; moyenne la plus forte : 16 mètres le 28; la plus grande vitesse : 20 mètres, le 28 à 18 heures.

Rosée : 8, les 2, 16, 18, 19, 27, 28, 29, 30; orage : 1, au S-W d'Angers, le 16; tempête : 1, le 28.

Le Directeur de la Station,

J. VERCHALY.

Digitized by Google

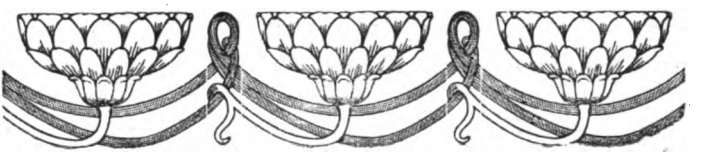

Chronique

Le Conseil général a bien voulu continuer à la *Revue de l'Anjou* la subvention de mille francs qu'il lui avait accordée les années précédentes.

Que MM. les Conseillers généraux veuillent bien agréer tous nos remerciements pour cette libéralité qui nous aide puissamment dans l'œuvre que nous poursuivons et est pour nous un encouragement à toujours mieux faire.

***

Le Conseil général a ouvert sa deuxième session le 18 août sous la présidence de M. du Reau, doyen d'âge, aux lieu et place de M. Grignon empêché, et a renouvelé ainsi son bureau : MM. Guillaume Bodinier, sénateur, président; le duc de Blacas, député, et Blachez, vice-présidents; de la Guillonnière, de Fougerolle, de la Bretesche, Desnoës, secrétaires.

Après avoir pris place au fauteuil présidentiel, M. Bodinier a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Après les émouvantes journées et les manifestations si spontanées de sympathie qui se sont déroulées en Alsace et en Lorraine, au mois de décembre dernier, la France attendait avec une fièvre patriotique, le retour triomphal des troupes françaises et alliées, dans le cadre grandiose de sa capitale.

Le vieux vaincu de 1870, que je suis, conservera de ces fêtes un souvenir inoubliable.

J'ai vu, dans un élan d'amour, un peuple immense, à la fois enthousiaste et recueilli, acclamer ces héros, chefs et soldats, « magnifiques poilus » qui ont sauvé la France.

Digitized by Google

Tous nos glorieux drapeaux, dont beaucoup étaient déchiquetés par la mitraille, symbolisaient tous les régiments français et je ne saurais vous dire l'émotion particulière que j'ai éprouvée en voyant défiler les emblèmes qui représentaient plus spécialement les régiments de notre Anjou dont tant de ses fils sont tombés avant le jour du triomphe !

La paix, entre l'Allemagne et la France, a été signée le 28 juin dernier. Elle a été l'objet de critiques; quoi qu'on ait pu en dire, cette paix consacre la défaite de l'Allemagne qui se reconnaît vaincue, coupable et responsable de tous les crimes qu'elle a commis.

Ce traité doit être intégralement exécuté et il terminera victorieusement la guerre que la France a soutenue, pendant plus de quatre années, avec une inlassable énergie.

Nous avons remporté la victoire dans la guerre; il nous faut maintenant gagner la victoire dans la paix.

L'union sacrée et la concorde, qui nous ont permis de triompher des périls sans nombre de la guerre, doivent aujourd'hui nous aider et nous soutenir dans l'œuvre de la paix et de la reconstitution du pays endolori et meurtri.

Efforçons-nous donc de maintenir ces sentiments d'union et d'enthousiasme patriotiques qui nous ont rendus invincibles pendant la guerre.

Toutes les bonnes volontés unies qui ont fait du peuple français, ces soldats héroïques que nous admirons doivent à nouveau se grouper dans la paix pour parachever la victoire et la féconder par le travail.

C'est à ce prix qu'après la tourmente qui a soufflé sur la France, celle-ci pourra retrouver, dans la paix victorieuse, le bonheur qu'elle mérite.

C'est un magnifique programme — il n'y en a pas de plus beau — auquel je vous convie, mes chers Collègues, à collaborer de toutes nos forces.

Ce programme sera celui de la France entière aux prochaines élections. Il n'y a pas à en douter : nos héroïques poilus, qui ont tant peiné, tant souffert pour défendre la Patrie quand elle était en danger, voudront, la paix revenue, achever leur œuvre grandiose en replaçant la France à sa vraie place, à la tête des nations prospères et civilisées.

MES CHERS COLLÈGUES,

La mort continue à frapper dans nos rangs.

Quelques jours après la clôture de notre session du printemps, notre collègue, M. du Bouchet, mourait au château de Gas'ines, à Faye, après une longue et douloureuse maladie.

Appelé le jour même de ses obsèques à l'inauguration d'un monu-

Digitized by Google

ment élevé à la mémoire des enfants de Tiercé morts pour la France, j'ai eu le profond regret de ne pouvoir rendre à notre cher collègue le tribut d'hommages qui lui était dû, mais la tombe ne s'est pas refermée sans que M. le Président de la Commission départementale ne se soit fait l'interprète de nos sentiments unanimes de tristesse.

Né à Angers, le 20 février 1837, M. du Bouchet, au cours d'une longue vie, a rendu d'éminents services à ses concitoyens.

Élu conseiller municipal de Faye en 1865, il était nommé maire de sa commune en mai 1884, fonctions qu'il a conservées jusqu'à sa mort. Les électeurs du canton de Thouarcé l'appelaient, en juillet 1894, à les représenter au Conseil d'arrondissement et, dix ans après, en 1904 il entrait à l'Assemblée départementale où la mort seule a pu mettre fin à un mandat que lui auraient longtemps encore conservé l'estime et l'affection de ses concitoyens.

M. du Bouchet n'avait pas d'ennemis. Ceux-là mêmes qui ne partageaient ses idées ne pouvaient pas lui refuser leur estime, tant cet homme de bien était bon et loyal, tant il était bienveillant et dévoué aux infortunes d'autrui et tant il était le défenseur vigilant des intérêts qui lui avaient été confiés.

Vous avez pu apprécier, mes chers Collègues, le charme du caractère élevé de cet homme qui avait conservé, malgré l'âge et jusqu'à ces toutes dernières années, presque l'allure de la jeunesse et qui, lorsque le corps commença à vieillir, sut toujours garder un cœur jeune et généreux.

Esprit distingué et réfléchi, il s'était vite fait une place de choix au Conseil général. Vous l'aviez remarqué et vous l'aviez, depuis longtemps, nommé membre de la Commission départementale.

Ses concitoyens du canton de Thouarcé ont témoigné d'une façon touchante les regrets que leur causait la mort de leur conseiller général. Ce canton, essentiellement agricole et viticole, lui avait confié, il y a plus de soixante ans, les fonctions de secrétaire général de son Comice; en 1904, il l'avait appelé à la présidence du Syndicat de Thouarcé, qui a rendu et qui rendra encore de si grands services à notre agriculture.

M. du Bouchet était le chrétien convaincu qui accomplissait, avec simplicité, tous ses devoirs religieux.

M. le Curé de Faye raconte ce trait qui résume bien la foi de notre collègue : C'était le dimanche de la Passion, quelques semaines avant sa mort; son visage portait déjà l'empreinte de la souffrance et de la maladie et, comme sa famille s'alarmait de le voir se rendre à l'église paroissiale : « C'est aujourd'hui le dimanche de la Passion, avait-il répondu, j'irai à l'église, dussé-je me traîner sur les genoux. »

Nous conserverons, Messieurs, le souvenir de cet excellent collègue qui laissera un grand vide parmi nous.

Le caveau de famille où repose, dans le cimetière de Faye, la dépouille terrestre de M. du Bouchet était à peine fermé, qu'il vient

Digitized by Google

de se rouvrir pour recevoir les restes mortels de celle qui fut la compagne de sa vie.

En votre nom, Messieurs, j'adresse aux enfants et à la famille de notre collègue, l'expression de nos sincères condoléances.

M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, prit ensuite la parole et s'exprima en ces termes :

MESSIEURS,

Je tiens à m'associer aux sentiments qui viennent d'être exprimés en termes si élevés par M. le Président du Conseil général.

Il y a quelques semaines, nous avons salué les drapeaux revenus du front couronnés par la Victoire ; dans quelques jours, nous acclamerons les régiments rentrant à leurs quartiers dans le rayonnement d'une gloire immortelle.

Chacune de ces manifestations est une occasion de renouveler notre hommage aux artisans de la Victoire, à tous ceux qui l'ont préparée et voulue d'une volonté tenace, au génie des chefs, à l'héroïsme des soldats au grand vieillard, au grand français qui par son énergie indomptable a si puissamment contribué à la réaliser magnifiquement, enfin au citoyen qui, porté par l'éclat de son talent à la suprême magistrature de la République, a su, dans les circonstances solennelles, exprimer si noblement le Verbe de la France, dont le septennat aura été consacré tout entier à la défense nationale et dont le dernier grand acte est la signature du traité de paix.

Cette paix des diplomates, il appartient à chacun des citoyens de la compléter en réalisant dans sa sphère la paix des consciences et la paix sociale. C'est à cette grande œuvre collective que nous devons appliquer tous nos efforts et, de même qu'en me présentant pour la première fois devant cette Assemblée, je demandais à chacun de ses membres d'user de son autorité pour maintenir le moral du pays, de même aujourd'hui je fais appel à eux pour les prier de continuer à être des professeurs de morale civique, de répandre autour d'eux les conseils nécessaires. Il vous appartiendra, Messieurs, d'essayer de faire comprendre aux travailleurs de la terre, dont on ne saurait trop admirer l'énergie soutenue, que s'ils ont droit, certes, à une récompense de leurs efforts, ils doivent avoir égard aux difficultés actuelles de la vie et ne pas les accroître au-delà de toute mesure. Aux travailleurs des villes il ne faudra pas se lasser de répéter qu'ils ont le devoir, proclamé par leurs représentants professionnels, de compenser dans la mesure du possible par un redoublement d'activité la diminution de la durée de leur travail. Si chacun se pénètre de ces devoirs réciproques, nous verrons s'atténuer et, espérons-le, disparaître la crise dont le malaise mêle quelque inquiétude au lendemain des plus enivrantes apothéoses.

Digitized by Google

A cette œuvre ingrate mais urgente appliquons toute notre activité. Les commissions instituées par M. le Ministre du ravitaillement pour lutter contre la vie chère ne pourront aboutir que par le concours de tous les bons citoyens. Les vues échangées entre l'élite des représentants de l'agriculture, du commerce et du travail au sein de la Commission de Maine-et-Loire sont de bon augure. Secondons, Messieurs, les efforts de ces hommes dévoués et que chacun, désormais, ait pour devise et pour mot de ralliement, ce vers si simple et si prenant de notre vieil Hugo :

O Patrie, ô concorde entre tous les citoyens.

Les conseillers généraux présents ont ensuite voté par acclamation la motion suivante :

Le Conseil général de Maine-et-Loire, fidèle interprète des populations de l'Anjou qui ont, comme toute la France, si vivement ressenti les fêtes de la Victoire, en ouvrant sa session d'août 1919, adresse à tous les artisans du triomphe de la Patrie, aux héroïques soldats français et alliés, chefs militaires, particulièrement au maréchal Foch et au grand patriote, président du Conseil, Clémenceau, l'hommage de son admiration et de sa reconnaissance.

***

A Angers, avant de célébrer joyeusement la Fête de la Victoire et du 14 juillet, les autorités civiles et militaires ont dans une noble pensée, qui les honore, voulu rendre un nouvel hommage aux héros de la grande guerre morts pour la France.

Cet hommage eut lieu le 13, au cimetière de l'Est devant le carré où plus de 300 braves sont inhumés. Cette cérémonie fut courte mais très impressionnante.

Face aux morts et sur les côtés du carré, une compagnie du 6e génie en armes rendait les honneurs militaires.

Près de l'allée principale avaient été déposées sur les premières tombes les couronnes offertes par « la Ville d'Angers, le Préfet de Maine-et-Loire et la garnison d'Angers, aux militaires morts pour la Patrie ». Puis, à côté, soutenu par deux mâts, un tableau allégorique de Renardi avec l'inscription « Hommage à nos frères morts pour la Patrie, 11 novembre 1918 ».

Les drapeaux de la Société des mutilés d'Angers et de la Société fraternelle des armées de terre et de mer encadraient ce tableau.

M. le colonel Sousselier, commandant d'armes, monte sur l'estrade improvisée au milieu de l'allée principale et s'exprime en ces termes :

Digitized by Google

MESSIEURS,

En ces jours de victoire et de fêtes, nous venons, tout d'abord nous incliner pieusement devant nos camarades tombés au Champ d'honneur, nous venons les remercier de leur sacrifice qui nous a conduits au triomphe. Parmi les 1.500.000 morts que nous a coûtés cette longue guerre, ceux qui sont venus mourir à l'intérieur, loin du front, après des jours et parfois des semaines de souffrances, méritent doublement notre reconnaissance.

Aujourd'hui où nous pouvons revoir avec fierté les dures étapes de cette guerre gigantesque, les sanglantes batailles du début, le redressement de la Marne, les longues et âpres luttes de la guerre de tranchées, notre indomptable résistance à Verdun, nos tentatives de rupture sur la Somme et en Champagne, et enfin après les alternatives de succès et de revers notre magnifique offensive de 1918 où nous avons la joie de saluer le retour de nos provinces perdues, notre pensée se reporte avec plus de ferveur vers ceux qui l'ont payée de leur sang et de leur vie. Leur sacrifice n'a pas été vain, puisque notre patrie sort grandie de la lutte, puisque notre France est plus belle et plus glorieuse que jamais.

M. Bernier, faisant fonction de maire, a succédé à M. le colonel et au nom de la Ville d'Angers a prononcé le discours suivant :

MON COLONEL,
MONSIEUR LE PRÉFET,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Dans ce lieu de repos, où tant de soldats morts pour la France, dorment leur dernier sommeil, une pieuse coutume nous a rassemblés bien des fois, pendant la durée de la guerre. Là, dans un même recueillement, pénétrés du grand élan patriotique dont son animés tous les Français, nous nous sommes inclinés devant les martyrs du devoir en méditant sur les grands et salutaires enseignements qui se dégageaient de cette période inoubliable.

A l'hommage que nous leur rendions, aux témoignages d'admiration que nous voulions leur apporter, se joignait le désir d'offrir à ceux qui avaient tout donné pour la cause commune la ferme assurance que les vivants continueraient leur œuvre sans défaillance.

Reconnaissons-le aussi, chacune de nos visites nous apportait le réconfort, l'ardeur nouvelle dont nous avions besoin dans les jours sombres.

Aujourd'hui, nous fêtons la Victoire, Victoire chèrement acquise, sans doute, mais Victoire libératrice. Nous avons considéré comme un devoir de consacrer la première cérémonie des fêtes commémo-

Digitized by Google

ratives à ceux qui ont été à la peine et à l'honneur sans pouvoir être au triomphe et nous venons leur dire :

« Oh ! vous qui, dans un commun amour de la Patrie et de l'Humanité, avez été les artisans de notre victoire, recevez l'expression de notre reconnaissance. »

Cette reconnaissance se manifestera bientôt sous la forme d'un mausolée que la Ville d'Angers fera édifier ici pour perpétuer votre mémoire.

Mais ce monument et les couronnes que nous viendrons vous offrir nous paraîtraient de bien faibles hommages à votre sublime abnégation si nous les estimions suffisants pour sauver vos noms de l'indifférence, de l'oubli. Qui donc, d'ailleurs, oserait, sinon pour en répudier la pensée criminelle, prononcer ces mots blasphémateurs lorsqu'il s'agit de nos héros.

Pénétrés de la vérité de la parole de Lamartine : « C'est la cendre des morts qui créa la Patrie », nous conserverons votre mémoire au fond de nos cœurs et nous nous efforcerons de réaliser le but idéal pour lequel vous vous êtes sacrifiés : la reconstitution d'une France unie, forte, respectée.

Pourrions-nous oublier que vous êtes morts pour nous et ne devons-nous pas trouver dans ces mots « morts pour nous » une formule merveilleuse d'union sacrée en même temps qu'une étroite pensée de solidarité dans cette syllabe « nous »?

Nous voulons que votre mort glorieuse soit féconde; nous aurons à cœur de vous prouver que nous sommes de la noble race qui a enfanté tant de héros, tant de martyrs, et qu'au besoin nous saurions suivre votre noble exemple.

En pourrait-il être autrement lorsque nous nous reportons aux premiers jours de la grande guerre.

Nous vous avons vus partir, le sourire aux lèvres, à la française, malgré la douleur que vous causait la séparation peut-être éternelle de tout ce qui vous était cher, perspective d'un avenir brillant, amitiés fidèles, joies intimes de la famille.

Vous étiez pleins de force, de santé, de jeunesse et vous partiez, sans une hésitation, à l'appel de la Patrie qui vous demandait de la sauver de la mutilation, de l'esclavage, des atrocités de la barbarie.

Belle et glorieuse jeunesse de France, nous t'avons vue debout, dans un élan spontané, autour du Drapeau en danger; debout à ton poste de combat, face à l'ennemi; debout dans l'accomplissement du devoir suprême; debout jusqu'à la mort.

Et votre mort à tous c'est notre Victoire; mais c'est aussi votre triomphe et votre gloire immortelle.

Qu'il me soit permis d'évoquer le souvenir de ceux qui, plus favorisés du sort, mais non moins héroïques, sont rentrés dans leurs foyers ou songent à leur prochain retour. A ceux-là aussi, et encore plus aux

Digitized by Google

mutilés et réformés de la guerre, nous devons notre tribut d'admiration et nous nous plaisons à le proclamer sur les dépouilles mortelles de leurs frères d'armes.

C'est également le lieu de rappeler la grande mission accomplie par les femmes françaises pendant toute la durée des plus sombres jours de notre histoire.

Qui dira le nombre de soldats consolés dans leurs derniers moments, guéris souvent grâce au dévouement, à l'abnégation de nos admirables infirmières? A toutes, la Patrie se doit d'être reconnaissante et, de la tombe où ils reposent, ceux dont elles ont adouci les souffrances leur adressent un dernier merci.

Et nous, les vivants, soyons dociles à la voix de nos chers disparus; gardons fidèlement leur souvenir; restons persuadés que nous avons toujours envers eux une grande dette de reconnaissance et, pour l'acquitter en partie, entretenons et embellissons leur dernière demeure.

Formons des vœux pour que notre cher pays, momentanément courbé sous le choc qui l'a frappé si cruellement, renaisse bientôt à une vie nouvelle;

Qu'il soigne ses blessures avec la ténacité, l'endurance et l'ardeur dont il a donné tant de preuves dans la lutte;

Que par son travail opiniâtre et fécond il reprenne dans le monde la place brillante à laquelle lui donnent droit son immense douleur, son long martyre.

Fidèles serviteurs de la Démocratie, élevons nos enfants dans les traditions que nous ont laissées ceux qui ne sont plus.

C'est pénétré de ces sentiments, que je considère comme un devoir d'adresser aux familles en deuil l'expression de notre patriotique et profonde sympathie.

Oh! vous, parents inconsolables, vous dont la douleur est d'autant plus grande qu'il ne vous a pas toujours été possible de donner le dernier adieu aux êtres chers, nous nous inclinons respectueusement devant vous et nous souhaitons que l'hommage public qui leur est rendu soit une atténuation à votre immense chagrin.

Que la couronne de fleurs déposée aujourd'hui sur leurs tombes, au nom de la Ville d'Angers soit pour nous l'emblème de leur couronne d'immortalité.

Honneur à vous.

Gloire éternelle à nos soldats.

Après ces deux discours les clairons du 6e génie ont sonné au drapeau; puis la musique a joué la Marseillaise.

Commencée le 13 au soir par une retraite aux flambeaux, la Fête de la Victoire et du 14 juillet s'est terminée par un concert au Mail et un feu d'artifice tiré sur le pont de la Basse-Chaîne.

Digitized by Google

Ces fêtes donnèrent beaucoup de mouvement à notre ville; mais les attractions furent à peu près nulles.

Dès 7 heures, le 14, 21 coups de canon furent tirés, puis à 9 heures eut lieu la traditionnelle revue militaire, à laquelles assistaient des milliers d'angevins qui ont acclamé nos braves poilus place de La Rochefoucauld-Liancourt.

A 8 h. ½, les premiers détachements font leur apparition. En dehors du génie, il y a peu d'hommes de chaque régiment.

La Compagnie des sapeurs-pompiers y est représentée. Son commandant, le capitaine Parenteau, est à son poste. Avec les deux pompes automobiles — dont la nouvelle depuis si longtemps attendue — ont été amenées six pompes à bras.

Les gendarmes, sous les ordres de l'adjudant Lahitte, sont également là.

Pour la première fois, on constate la présence de travailleurs kabyles.

A 8 heures 55, une sonnerie de clairons, puis la Marseillaise, exécutée par la musique du 6e génie, saluent l'arrivée du Préfet, escorté d'un piquet du 25e dragons.

La même exécution musicale est faite lorsque, cinq minutes après, pénètrent sur la place le colonel Sousselier et son état-major.

Cet officier supérieur, après avoir salué les autorités, passe une courte inspection des troupes, qui sont commandées par le lieutenant-colonel Tisserand, du 33e d'artillerie.

Son inspection terminée, le Commandant d'armes remet un certain nombre de décorations : légion d'honneur, croix de guerre, médailles. Les troupes, qui s'étaient massées boulevard Daviers et près du pont de la Haute-Chaîne, défilèrent devant les autorités.

L'après-midi à 15 heures, sous le kiosque du Jardin du Mail, la musique du 6e génie, quoique formée depuis quelques jours, a donné un brillant concert qui s'est terminé par l'exécution de la Marseillaise.

Pendant cette audition musicale, et qu'une foule importante écouta attentivement, l'artificier Poulain fit partir quelques gros pétards et quelques fusées qui, en éclatant laissèrent tomber des petits drapeaux ou bien des sujets en baudruche.

Dans la soirée, les édifices publics, ainsi qu'un certain nombre de magasins et de maisons particulières, furent illuminés.

A 21 heures, malgré le temps incertain, le concert donné au

Digitized by Google

Jardin du Mail par la Musique municipale, sous la direction de son distingué chef, M. Englebert, a obtenu un grand succès.

A l'issue du concert et après l'exécution de la Marseillaise, la foule des spectateurs s'est dirigée vers les quais où un feu d'artifice devait être tiré sur le pont de la Basse-Chaîne.

***

Du *Petit Courrier :*

Le 14 août 1919, midi venait de sonner au clocher de la très vieille église de Saint-Martin-de-la-Place, lorsque deux puissantes limousines stoppèrent à l'ombre, devant la place.

Deux Messieurs d'un certain âge, qu'accompagnaient un colonel et quelques soldats descendirent et se dirigèrent vers l'hôtel du Cheval-Blanc, pour y déjeûner. L'événement semblait bien ordinaire lorsqu'un consommateur reconnut dans l'un des voyageurs à la blanche moustache gauloise M. Clémenceau lui-même.

Comme un éclair, la nouvelle de la présence illustre du Président du Conseil se répandit partout et la foule s'empressa.

M. Clémenceau, d'un air de bonhomie charmante, vint donner une poignée de main à chacun. Il serrait chaleureusement les deux mains de M. le Curé, qui était venu saluer le vainqueur de la trahison, le sauveur de la Patrie, et il causait aussi d'une manière affable avec l'adjoint et un conseiller municipal, heureux de le saluer au nom de la commune, cependant que M. de la Guillonnière, maire, prévenu rapidement, se pressait d'accourir. L'un lui disait M. le Président, l'autre M. le Ministre, d'autres plus simplement l'appelaient M. Clémenceau; cela devait lui faire oublier un instant les obséq..osités de la Chambre périmée. Il en semblait heureux.

Une dame, dont l'un des fils fut tué près de Reims, vint dire à l'illustre personnage sa reconnaissance, parce qu'il a conduit la France à son salut. M. Clémenceau avait un mot aimable pour tous.

Les bonnes sœurs aussi accoururent. A l'une d'elles, dont les épaules semblent se courber sous le poids des années, il dit gaiement : « Ma bonne sœur, nous ne sommes plus de la première jeunesse, tous les deux ; il y a longtemps que nous avons fait notre première communion. » Et la bonne sœur de rougir de fierté à savoir que l'homme qui a conduit la France vers les jours de gloire, l'homme qui a bouclé la trahison, dont elle a tant entendu parler et pour qui elle a souvent prié, lui causait familièrement; sûrement elle dira ce soir une dizaine de chapelet de plus pour lui qui a tant mérité de la Patrie.

Les deux institutrices des écoles étaient là et, comme M. Clémenceau leur demandait si les enfants étaient sages toujours, les réponses n'étant pas absolument affirmatives : « Bast, dit-il, nous n'avons pas été parfaits toujours nous-mêmes. »

Digitized by Google

Alors un petit garçon de six ans, Michel Beugnard, offrit au Président une grosse gerbe de fleurs les plus belles que les jeunes filles avaient coupées en toute hâte.

Puis, M. Clémenceau, accompagné de son frère, prenait place dans sa voiture et quittait Saint-Martin-de-la-Place aux cris redoublés de : Vive Clémenceau !

Et les cloches carillonnaient à toute volée.

***

Le 30 juillet, M. Poincaré, président de la République, est venu s'asseoir à la salle de la Maison des Journalistes, non pas comme chef de l'État, mais comme ancien confrère.

Un seul extra avait été ajouté au menu présidentiel : un vin d'Anjou de choix, un « Quart de Chaume 1911 » dû à la générosité d'un viticulteur angevin bien connu, M. Mignot, de Rochefort-sur-Loire, qui, grâce à l'entremise obligeante de notre excellent confrère et ami, M. Henry Coutant, avait bien voulu pour cette circonstance, envoyer à la Maison des Journalistes, quelques bonnes bouteilles choisies parmi les meilleures de sa cave.

***

A la distribution, des prix du Lycée d'Angers, qui a eu lieu le 12 juillet, notre distingué collaborateur M. le Moy, professeur d'histoire, a prononcé un très beau discours sur la Solidarité.

Après avoir rappelé les paroles prononcées au Palais-Bourbon par M. Clémenceau la veille de l'armistice : « Permettez-moi, de le dire : Ce qu'il faudrait avoir tout désormais, c'est réaliser la solidarité française », après avoir indiqué comment cette solidarité avait été pratiquée en France pendant la guerre par toutes les classes de la société et quels résultats magnifiques elle avait donnés, l'orateur s'exprime ainsi :

Mais c'est au front surtout qu'il faut l'avoir vue, active et frémissante, comme si la Solidarité était vraiment en puissance au cœur de chacun de nos soldats. La voici, par exemple, dans ce simple geste de ce grand beau garçon que j'ai vu à Verdun, en mai 1916, chargeant sur ses épaules et par-dessus son havre-sac le lourd havre-sac d'un camarade plus petit et plus faible qu'une longue marche à travers le Bois-la-Ville avait épuisé. La voici dans ce secours immédiat donné, sans prendre le temps de la réflexion et malgré toutes les autres fatigues déjà supportées, aux camarades engagés dans la bataille et qui ne demandent pas de secours, parce qu'ils savent que le secours viendra. Avec quel mépris de la mort tous affrontaient le danger pour sauver les autres !

Digitized by Google

Je ne saurais oublier à ce titre le sacrifice volontaire de l'un de mes anciens élèves, un jour que voyant un camarade, blessé dans la zone qui séparait les deux tranchées ennemies, il se glissa pour ramener ce camarade qui hurlait de douleur, et il allait y réussir quand lui-même fut mortellement atteint. Celui-là s'appelait René Dufour, le sergent Dufour, mon cher et si sympathique élève Dufour !

Je n'oublie pas, croyez-le bien, ceux de nos élèves qui ont échappé au danger et qui, eux aussi, ont donné à tant de reprises tant de preuves de leur beau courage et de leur magnifique esprit de solidarité. Que ceux d'entre eux qui m'écoutent ici reçoivent, ainsi que leurs camarades absents, le plus haut témoignage que des professeurs puissent décerner à leurs élèves : l'expression de leur très vive admiration.

Laissez-moi, cependant, penser encore à ceux qui sont morts, aux disparus et à ceux qui ont été blessés ou même faits prisonniers. Il m'est arrivé, je vous prie de le croire, et bien souvent, quand du haut du fort de Regret j'embrassais du regard toute la région qui s'étendait jusqu'à Montfaucon et qui se heurtait de l'autre côté de la Meuse aux forts sans cesse bombardés de Douaumont et de Vaux, d'adresser aux Baudoin, aux Gourin, aux Dilhac, aux Nouvet, aux Manceau et aux Février, qui dormaient dans les environs de leur dernier sommeil le salut le plus tendrement ému du vieux soldat à ses jeunes camarades passés maîtres tout d'un coup dans l'art du dévouement à la Patrie.

Que leur nom, à ceux-là, comme à celui des plus récentes victimes, les Gouttefarde, les Yves Coué, les Roger Hamel, soit béni, mille fois béni et que leurs mâles vertus, mes chers Élèves, deviennent les vôtres ! Et, si vous le permettez, j'associerai à leur mémoire celle de deux de vos anciens professeurs de phlosophie qui ont enseigné le solidarité — ici, au Lycée — et qui l'ont glorieusement mise en pratique — là-bas — MM. Schlégel et Dufumier, l'un disparu, hélas ! l'autre, le cher Dufumier, six fois cité à l'ordre du jour et mort au Champ d'honneur.

Inclinez-vous bien bas, mes chers Amis, à l'appel de ces noms et de tous ceux que contient notre martyrologe; sachez aussi vous incliner devant ces douleurs muettes que vous aurez devinées, j'en suis sûr, chez quelques-uns de vos maîtres actuels. Ceux d'entre eux qui ont perdu leur fils, ou qui, sans nouvelles depuis bientôt cinq ans, vivent dans les plus mortelles inquiétudes, ont, je vous le dis ici, doublement droit, au nom même de la solidarité, à toutes vos attentions et à tout votre respect.

Il ne tient qu'à vous d'ailleurs que de telles douleurs puissent être atténuées et que tant de sacrifices n'aient pas été inutiles. A vous de saisir d'une main ferme le flambeau que vos aînés ont si vaillamment tenu ! A vous de pratiquer à votre tour, dès le Lycée, et en pleine

Digitized by Google

conscience, ce que vos camarades ont si splendidement réalisé sur le front.

M. le Moy explique ensuite à son jeune auditoire le sens parfait et toute la portée morale du mot solidarité, en lui faisant remarquer que la loi de se contredire, la liberté et la solidarité s'affirment et se complètent l'une l'autre quand elles sont bien comprises.

Puis il poursuit ainsi :

L'École aussi, voyez-vous, est une petite patrie, et c'est même ici que vous faites l'apprentissage de la vie réelle. Voici justement que vous arrivez sur la scène de l'histoire, à l'heure où l'histoire se montre prodigue d'enseignements. Regardez autour de vous : le monde est en travail d'idées et de formes toujours nouvelles. Partout, c'est l'évolution rapide qui suit fatalement les grandes et longues guerres ; partout c'est l'appel à plus de justice; partout c'est l'invocation touchante à plus de solidarité.

Or, pour vous, jeunes gens de Philosophie et de Mathématiques, à qui j'enseigne l'histoire contemporaine, quel plus noble emploi, demain, à votre activité que de réveiller et de propager autour de vous, ce victorieux esprit de solidarité que nous avons tant admiré en 1914 et que l'on a décoré d'ailleurs d'un mot nouveau et bien expressif: l'Union sacrée.

L'Union sacrée, développez-la, mes jeunes amis, dans tous les milieux. Que le domaine social n'y reste pas plus étranger que celui des croyances ou celui de la politique et que la Solidarité ainsi comprise soit pour vous le but suprême de vos efforts et comme l'étoile clairement visible vers laquelle vous vous dirigerez toujours en droite ligne.

Allez et redites encore, afin qu'on le sache bien, que le combat de la vie n'est pas un duel, mais une bataille rangée où tous les Français doivent donner d'un commun accord s'ils veulent avoir les joies et le bénéfice complet de la victoire. Allez et faites comprendre dans votre entourage que l'humanité est une perpétuelle collaboration, que l'homme est forcément solidaire de l'homme et que rien ne se fonde de durable sans le consentement mutuel et l'accord des diverses classes de la Société.

Ayez soin, toutefois, d'ajouter, car les générations actuelles ne veulent plus de la tyrannie, des formules vaines, que tout être doit avoir pleine conscience de l'acte qui le lie et que tout engagement, pour rendre son plein effet, doit avant tout s'inspirer de l'intérêt général et de la justice. Ce que notre maître, M. Boutroux, a dit de la liberté est également vrai de la solidarité : « Pour avoir droit au

Digitized by Google

respect, elle a besoin de se justifier, et elle se justifie par son rapport au juste, au vrai, et à l'intérêt sérieux des communautés humaines. »

Enfin, si en cours de route vous éprouvez un jour, comme tant d'autres, quelques désillusions, reprenez, mes chers amis, un nouveau courage, en pensant à ceux de vos aînés qui sont morts pour vous, solidaires de votre avenir. Peut-être estimerez-vous qu'en un jour de fête comme l'est toujours une distribution de prix, et après une victoire éclatante comme fut la nôtre, il est malséant d'invoquer encore et toujours le souvenir de ceux que nous ne verrons et n'entendrons plus. Excusez-moi ! Je suis d'une province où, comme le disait mon illustre compatriote Ernest Renan, « on connaît à peine le soleil; les nuages y paraissent sans couleur... et la joie même y est un peu triste ».

« Une des légendes les plus répandues en Bretagne, dit encore Renan, est celle d'une prétendue ville d'Is qui, à, une époque inconnue, aurait été engloutie par la mer. On montre à divers endroits de la côte l'emplacement de cette cité fabuleuse et les pêcheurs vous en font d'étranges récits. Les jours de tempête, assurent-ils, on voit dans le creux des vagues le sommet des flèches de ses églises; les jours de calme on entend monter de l'abîme le son de ses cloches, modulant l'hymne du jour. Il me semble souvent que j'ai au fond du cœur une ville d'Is qui sonne encore des cloches... Parfois je m'arrête pour prêter l'oreille à ces tremblantes vibrations, qui me paraissent venir de profondeurs infinies, comme des voix d'un autre monde. »

Pour n'être qu'une légende du pays breton, l'image n'en est pas moins fort suggestive, et je la confie à vos méditations. Prêtez vous-mêmes l'oreille, mes chers amis, aux cloches qui sonneront en vous et qui vous parleront du passé. Les voix de vos camarades morts, vous croirez les entendre encore si vous prenez la peine de relire les lettres qu'ils ont écrites au cours de leurs opérations de guerre. Je vous recommande à ce titre celles du lieutenant Yves Coué, ainsi que le commentaire ému qui les accompagne dans un récent bulletin de l'Association. De même, ayez toujours présents à la mémoire les extraits des lettres héroïques que vous citait l'an dernier à cette même place mon excellent collègue M. Taugourdeau. Toute régénération, croyez-moi, se fera en raison directe du culte que vous aurez conservé à vos glorieux aînés. Vous serez d'autant meilleurs que vous serez moins oublieux.

Saluons-les donc, si vous le voulez bien, et comme ils le méritent, tous ces héros qui furent des vôtres; et, en attendant que se dresse bientôt dans la cour d'honneur le monument qui exaltera leur souvenir, jurons-leur d'être dignes d'eux, de leur être fidèles, d'écouter leurs voix; et nous aurons ainsi par ce serment, rempli aujourd'hui, tous ensemble, l'un des devoirs les plus sacrés de la solidarité.

***

Digitized by Google

La Société des Concerts populaires d'Angers a tenu, 4 juillet, salon Gasnault, son Assemblée générale.

Cette assemblée était d'une importance toute particulière puisqu'elle était la première tenue depuis la guerre et celle où devait se décider définitivement la reprise de l'œuvre artistique brillante qui a tant honoré l'Anjou.

Cette reprise a été votée à l'unanimité des actionnaires présents, à la suite du rapport de M. le Dr Boquel dont on ne saurait mieux faire pour donner une idée fidèle et complète de la situation, que de publier le texte in-extenso.

M. le Dr Boquel s'est exprimé en ces termes :

Celui qui, s'étant voué au culte de l'art, s'était efforcé de continuer l'œuvre de ses prédécesseurs en maintenant haut et ferme le renom artistique de notre Association, de notre Ville d'Angers, de notre Anjou tout entier, le commandant comte d'Ollone, n'est plus.

Soldat avant d'être artiste, Français avant tout, il partit, décidé comme tous les soldats de France à lutter jusqu'au bout, sans trêve ni répit, tant qu'il lui resterait un souffle de vie. Il lui fallut encore souffrir patiemment, silencieusement, obstinément. Et puis, hélas! comme tant d'autres, sans avoir eu la joie de voir le génie de la France triompher de la barbarie sanglante, en ces champs d'Italie, vers lesquels, au temps heureux de la paix, se tournait si souvent son âme de poète et d'artiste, la mort vint le prendre au Champ d'honneur. Un nom de plus s'inscrivait au Livre d'Or d'une famille ancienne, illustre à tant d'égards, douloureusement frappée, mais tressaillant d'une noble fierté.

Si, s'inclinant devant le désir des siens, en une de ces heures terribles que nous avons tant de fois vécues, notre Société n'a pu, sur sa tombe entr'ouverte, exprimer sa gratitude émue et s'efforcer de montrer ce qu'avait été pour elle et pour l'œuvre d'éducation entreprise ce président éminent, ce m'eût paru, en quelque sorte impie, si les premières paroles de celui que des circonstances imprévues ont appelé fortuitement au siège de la présidence n'étaient pas des paroles de reconnaissance et d'hommage envers lui.

Sous les dehors d'une distinction élégante et quelque peu froide pour ceux qui ne le connaissaient pas, le Commandant d'Ollone savait allier la plus parfaite bonne grâce à la courtoisie la plus raffinée dans ces rapports si difficiles qu'entraînent forcément la mise en œuvre d'une entreprise si complexe et si délicate. Une parole nette et précise au service d'une volonté assurée, une compétence approfondie, une connaissance parfaite des hommes et des choses lui avaient permis de conduire, d'une main sûre, notre Société dans la voie du succès, et longtemps restera dans les mémoires des

Digitized by Google

Angevins le souvenir ému de celui auquel nous avons dû les belles et grandes auditions qui marquèrent sa présidence et portèrent au loin la gloire de notre Association.

Hélas ! Messieurs, cette perte si cruelle qui laisse notre Société découronnée, privée de son chef et de son âme, n'est pas la seule que nous ayons à déplorer depuis notre dernière réunion. Et ce serait manquer à tous nos devoirs que de laisser passer sans les saluer profondément les noms de ceux qui, dans notre Conseil d'administration, ont rendu de si insignes services.

Pourrions-nous oublier que M. Hédelin qui, si longtemps secrétaire de la Société des Concerts, était lors de notre dernière réunion, notre vice-président, a été l'homme de tous les dévouements en tant d'heures difficiles. Que n'est-il là aujourd'hui avec son entrain, son amour du travail, sa bonne grâce souriante qui lui permettait de s'entremettre entre les hommes et de trouver si heureusement la solution de ces difficultés insoupçonnées, qui, chaque jour, se dressent devant ceux auxquels incombe le soin de diriger.

Ne devons-nous pas rappeler ce que nous devons au grand industriel angevin que son fils, Julien Bessonneau, a bien voulu remplacer parmi nous. Quel conseil éclairé, quel ami sûr, quel protecteur dévoué ne fut-il pas pour notre Société !

Ne nous faut-il pas payer aussi un tribut d'hommage et de reconnaissance à cet enfant adoptif d'Angers que les Concerts y avaient attiré et que sa compétence musicale, jointe à sa connaissance des affaires, avait désigné à votre choix, notre collègue Aubry.

Qu'il me soit enfin permis, dans ce douloureux exposé, de donner un souvenir particulièrement ému à celui qui, presque mon enfant, succomba lui aussi au champ d'honneur, le deuxième des fils d'une pauvre mère française, pantelante d'une atroce douleur, et courageuse pourtant. Albert Voisin, épris de musique, fervent admirateur d'un art dont il comprenait toute la beauté, avait été placé au Conseil d'administration dans l'espoir qu'un jour il serait un de ses plus fermes soutiens. La guerre ne l'a pas voulu.

Vous m'en voudriez, et je m'en voudrais moi-même, si je ne mentionnais pas en ce martyrologe les noms de ceux de nos artistes qui tombèrent victimes de cette affreuse et terrible guerre. Saluons, Messieurs, les noms du violoncelliste Seitz, du violoniste Dugué, tombés au Champ d'honneur, de Nizet, notre violoncelle solo au Théâtre, qui succomba à Spa des suites des privations endurées au cours de l'occupation allemande.

Le désarroi mis dans notre Conseil d'administration par la perte de ses dirigeants vous explique, Messieurs, pourquoi, dans le désir de faire aboutir des efforts qu'un plus long délai risquerait de réduire

Digitized by Google

à néant, il a fallu faire appel pour vous présider aujourd'hui à un président de fortune, capable seulement de bonne volonté.

Aussi bien ne s'agit-il pas de vous faire un exposé critique d'une saison écoulée. Le compte rendu de notre dernier exercice vous a été présenté au printemps 1914. Ce qu'il faut simplement aujourd'hui c'est, à grands traits, vous exposer les raisons qui ont conduit, au lendemain de la guerre, votre Conseil à envisager la reprise, dès l'hiver prochain, de l'œuvre d'éducation artistique et populaire autrefois entreprise par les Bordier et les de Romain, si brillamment continuée jusqu'à la guerre par les d'Ollone; c'est, une fois ces raisons exposées, vous mettre au courant des négociations entreprises, des difficultés rencontrées, de celles que nous prévoyons, et vous demander alors si vous ratifiez ses efforts. Il vous restera alors à nous donner les moyens de tenter de réaliser — je ne dis pas réaliser, mais tenter de réaliser — les espoirs que nous avons formés.

Voici comment la situation s'est offerte à nous au début de 1919, au lendemain de l'armistice.

Un public, composé en grande partie de modestes, ayant patiemment, de par leur libre volonté consciente, appris à aimer le beau, devenu peu à peu un auditoire éclairé et vibrant, ayant été le soutien en même temps que le principal bénéficiaire de l'œuvre que nous défendons, souhaitait ardemment la reprise des concerts, la satisfaction de besoins artistiques trop longtemps négligés, la continuation d'une œuvre qui devait apporter aux plus jeunes la connaissance de jouissances de l'ordre le plus élevé.

Une phalange d'artistes dévoués, pour beaucoup nos collaborateurs de longue date, ayant souffert pendant la guerre les privations les plus dures, obligés de gagner péniblement leur vie en sacrifiant aux exigences de spectacles que la foule aveugle préfère à tous autres, désirait ardemment pouvoir, en l'exécution d'œuvres d'art véritables, retremper leur talent et perfectionner leur culture artistique, tout en recevant les légitimes salaires auxquels en une démocratie saine doivent avoir droit, autant et même plus que les autres, les artistes, ouvriers de paix, artisans très souvent, en notre société actuelle, de bonheur et de joie.

Une sorte d'amour-probre régional, de chauvinisme local, si vous voulez, dont nous nous glorifions comme du sentiment le plus louable et le plus utile à notre pays de France, nous poussait nous-mêmes à tenter de redonner à notre ville, à notre Anjou, l'éclat artistique qui ne lui était autrefois pas contesté.

La campagne prochaine exigeait une organisation immédiate; nous écoutâmes d'une oreille complaisante les suggestions, les encouragements qui nous venaient de toutes parts et les travaux préparatoires commencèrent.

Messieurs, nous prévoyons beaucoup de difficultés; les difficultés

Digitized by Google

étaient plus grandes encore et plus nombreuses que nous ne pouvions le penser. Si elles ont été surmontées, au moins en grande partie, c'est, il faut le dire tout de suite et bien haut, grâce à celui dont vous entendrez tout à l'heure l'exposé et que vous remercierez, j'en suis sûr très chaleureusement, à notre trésorier, M. Bunoust, qui fit, à peu près seul, tout le travail nécessaire, qui y employa, sans compter son temps et sa peine et que, personnellement, je suis heureux de remercier publiquement. Ce sera, au moins, une agréable compensation à mon rôle ingrat de président de fortune.

Ces difficultés premières, vous les entrevoyez de suite; elles sont de deux ordres principaux :

La question du recrutement des artistes;

La question budgétaire.

Sur les difficultés de recrutement des artistes je n'ai pas à m'étendre. M. Bunoust, aidé de M. Gay, notre ancien chef d'orchestre, qui veut bien nous revenir, a fait des engagements au mieux de nos intérêts, et nous les avons approuvés; la difficulté de pourvoir à certains pupitres alors que tant de vides se sont produits, que la démobilisation n'est pas parachevée, que les études de tant de jeunes musiciens ont été interrompues, que les offres aussi d'établissements à recettes fructueuses ont fait diminuer le nombre des artistes libres d'engagement, nous est apparue grande. Elle n'a pu encore être complètement surmontée et, par ailleurs, si modérés et si conciliants que se soient montrés ceux de nos artistes résidant à Angers auxquels nous n'avons qu'à adresser nos plus cordiaux remerciements, ces engagements ne sont-ils pas sans entraîner des conséquences financières troublantes.

Nous espérons en tout cas que nos efforts en cette première matière de la reconstitution de l'orchestre vous satisferont. Ne nous blâmez pas trop vite si l'envie vous en vient, car ce n'est que lorsqu'on dirige que l'on s'aperçoit des difficultés, des avantages et des inconvénients, et les résultats qu'on est tenté de considérer à *priori* comme médiocres, mauvais même, sont souvent en réalité des victoires véritables remportées au prix des plus grands efforts.

La question budgétaire, liée à la première et dominant en somme toute l'affaire, nous est apparue dès le premier instant que la décision de reprendre les Concerts a été prise, dès l'instant du premier engagement, nous est apparue, dis-je, comme redoutable, et cette impression devait aller chaque jour en augmentant.

Partant des anciennes traditions, nous avons envisagé la constitution d'un orchestre fourni par nous à la Ville pour le Théâtre, moyennant une subvention forfaitaire. Nous avons trouvé, Messieurs, en la Municipalité dont les chefs sont des nôtres et des nôtres convaincus, — dont l'un des membres est l'un de nos doyens au Conseil d'administration, toujours prêt à nous aider et à nous servir, — nous avons

Digitized by Google

trouvé, dis-je, en la Municipalité l'accueil le plus cordial et le concours le plus empressé.

La Ville nous payait autrefois pour le Théâtre notre orchestre 40.000 francs et nous donnait une subvention de 5 000 francs pour nos Concerts. Elle nous donnera désormais 55.000 francs.

Messieurs, il nous faut remercier la Municipalité de nous avoir donné ce que nous lui avons demandé; mais à coup sûr nous n'avons pas demandé assez, ou, ce qui revient au même, nous nous sommes engagés vis-à-vis d'elle à donner pour le Théâtre un orchestre trop complet. Que nous coûtera cet orchestre du Théâtre, M. Bunoust vous le dira; que nous coûteront les engagements supplémentaires qu'il nous a fallu faire pour constituer l'orchestre des Concerts? que nous coûteront les frais d'exploitation qui viennent grever si lourdement et les frais généraux et les taxes et surtaxes que la guerre nous a valus? Vous verrez dans l'exposé de M. Bunoust que le total des dépenses prévues est véritablement impressionnant.

Qui veut la fin veut les moyens et se lamenter n'est pas résoudre. Il faut y faire face. Sans doute, conformément à nos traditions, poursuivant le but élevé de décentralisation artistique que la Société s'est proposé, nous avons toujours envisagé, d'accord avec vous, que le déficit était pour nous une situation normale. Quel que soit le résultat, quand bien même nous arriverions à ce qui fut obtenu une seule fois, à la réalisation de bénéfices, nous savons que ces bénéfices, maintenant hélas! plus que jamais problématiques, seraient employés au profit de l'œuvre. Mais, si nous renonçons d'avance de gaieté de cœur à toute pensée de lucre, si nous envisageons un déficit plus que probable et important, encore voulons-nous le limiter, faire, en un mot, que l'œuvre entreprise ne sombre pas au premier tournant, reste durable et prospère pendant un nombre d'années raisonnable. Nous voulons bien prévoir le renouvellement de notre Société, mais nous le voulons tardif.

Nous sommes donc amenés, si vous partagez notre manière de voir, à vous demander, d'une part, de constituer un fonds de roulement suffisant pour faire face à toutes les éventualités; d'autre part, de nous autoriser à faire ce que nous pourrons pour augmenter les ressources de la Société; c'est-à-dire augmenter le prix des places et des abonnements.

Augmenter notre fonds de roulement, cela veut dire appeler les sommes restant à verser sur les actions souscrites; que cette libération des actions n'a-t-elle été faite au début de la constitution de notre Société! Les intérêts normaux nous auraient permis de faire face aux déficits annuels et aujourd'hui nous aurions une réserve abondante nous garantissant contre les imprévus de la campagne à venir! Ce qui est fait est fait, mais réparons.

Augmenter le prix des places et des abonnements se présente à nous

Digitized by Google

en second lieu comme une nécessité inéluctable; les conditions actuelles le justifient sans qu'il soit besoin de se livrer à des considérations tout à fait inutiles. Nous nous efforcerons seulement, si c'est votre sentiment, de relever au minimum le prix des petites places afin de conserver, autant qu'il nous est possible, ce caractère populaire et éducateur que notre œuvre a toujours revendiqué et revendiquera toujours.

Je solliciterai tout à l'heure votre avis sur ces questions, lorsque M. Bunoust vous aura donné lecture de son rapport et de son projet de budget. Mais auparavant une dernière question se présente, qu'il me faut vous indiquer d'un mot.

Bien que la Commission administrative de votre Société soit encore régulièrement en fonctions en tenant compte des dispositions législatives résultant de l'état de guerre, il nous a paru préférable de nous représenter devant vous pour vous demander le renouvellement de notre mandat. Sans doute, si vous acceptez nos propositions, il s'ensuivra nécessairement que vous approuverez nos actes et nous maintiendrez votre confiance. Encore nous paraît-il que ce renouvellement de votre Conseil d'administration, en son entier, et nominativement, présente aujourd'hui un grand intérêt.

Lorsque, au moment d'aborder ce dernier article de notre ordre du jour, je vous donnerai la liste des membres actuels de notre Commission administrative, je ferai suivre cette liste de propositions nouvelles tendant à adjoindre aux membres anciens quelques membres nouveaux.

Notre bon La Fontaine nous a appris qu'un dragon à plusieurs têtes ne réussissait pas aussi bien à traverser une haie broussailleuse qu'un dragon dont les multiples queues suivaient un chef unique. Dans une commission comme la nôtre il faut des compétences spéciales, il faut une autorité aussi, une autorité ferme et bienveillante tenant les rênes d'une main assurée. Nous croyons fermement que ces *desiderata* pourront être réalisés quand votre Conseil d'administration se sera vu, suivant les méthodes thérapeutiques les plus récentes, infuser un sang nouveau.

Messieurs, je vous demande de vouloir bien excuser ce trop long et quelque peu fastidieux exposé. Le temps matériel m'a manqué pour mieux faire; ne m'en faites point reproche, ne prononcez pas la cruelle parole : « Il parle bien, mais il parle trop. » Reprenez plutôt à votre compte la maxime évangélique : « Paix aux hommes de bonne volonté. »

Ont été nommés : présidents d'honneur MM. Louis de Romain et Charles d'Ollone; — président : M. le comte Olivier de Rougé; — vice-présidents : MM. les Drs Boquel et Dezanneau; — secrétaire : M. Bonhomme; — trésorier : M. Bunoust.

Digitized by Google

La Commission administrative sera composée de MMmes Bordier, Ctesse Charles d'Ollone, Ronneaux, née de Romain; MM. Julien Bessonneau, Ferdinand Bougère, Bonhomme, Dr Boquel, Bunoust, G. Cherière, Chesneau, Ed. Cointreau, Dr Dezanneau, G. Fortin, Gardot, Joubert, Lasserré, Lépicier, Leroy, Dr Maugourd, Dr Monprofit, Max d'Ollone, de Rohrtays; — la Commission artistique de MM. Bonhomme, Chesneau, Dezanneau, G. Fortin, Gardot, Lasserré, Dr Maugourd, Max d'Ollone, de Rohrtays; Joubert, secrétaire. — L'orchestre sera sous la direction de M. Jean Gay.

***

9 *juin.* — Sous les auspices de la section angevine de la Société de Géographie commerciale, l'amiral Buchard est venu exposer dans la salle des Variétés-Cinéma le rôle immense que joue la marine dans la vie des peuples.

Aucune nation ne peut vivre sans marine et seule la possession de la mer peut donner la maîtrise du monde.

L'Allemagne l'avait si bien compris et apporta après 1870 une telle somme d'efforts persévérants à se constituer une flotte que du dernier rang des puissances navales elle put au bout de quarante ans passer au deuxième.

De notre côté, nous pouvons dire que c'est l'empire des mers qui, en paralysant l'Allemagne par le blocus, a permis aux Alliés de gagner la victoire.

La Ligue maritime française, qui compte 130.000 membres, dont le président M. Millerand a eu pour successeur M. Chaumet, s'est donné pour tâche de faire une propagande intense en faveur de notre marine, et c'est en son nom que parle l'amiral Buchard, trop heureux s'il pouvait faire passer dans les âmes la conviction qu'une marine nombreuse et puissante est pour notre pays une nécessité vitale.

L'amiral Buchard résume ensuite l'œuvre des marines française et anglaise pendant la guerre.

D'une manière générale, à part les rencontres du Dogger-Bank et du Jutland, ce sont les petites unités, ce qu'en termes de marins on nomme la poussière navale, qui sur toutes les mers du monde ont joué le plus grand rôle, détruisant partout les unités allemandes et assurant la protection efficace des innombrables convois destinés aux Alliés.

C'est ainsi qu'en avril 1915 pas un seul navire allemand ne subsiste dans le Pacifique. En mai 1916, la flotte allemande, jusque-là prudemment restée à l'abri dans ses ports, cherche une revanche dans la mer du Nord; mais, grâce à l'héroïque ténacité des marins anglais

Digitized by Google

et à la science navale de l'amiral Jellicoë, la bataille du Jutland est une défaite pour les Allemands et la marine anglaise reste définitivement maîtresse de la mer.

Nos marins aussi ont écrit pendant la guerre une belle page d'héroïsme et de gloire. C'est aux Dardanelles où, aux prises avec les plus grandes difficultés, la division de l'amiral Guépratte tient le blocus des côtes turques.

C'est sur l'Yser, où les fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h, les demoiselles au pompon rouge à qui on a demandé de tenir seulement quatre jours, résistent encore après vingt six jours, ayant perdu tous leurs officiers et la moitié de leurs effectifs.

C'est à la défense de Belgrade où, écrasés sous le nombre, nos marins durent plier et effectuer jusqu'à Salonique une retraite dans des conditions effroyables.

Ce sont enfin tous nos marins des chalutiers et des chasseurs de sous marins, qui jour et nuit, pendant quatre longues années, luttèrent à la fois contre les éléments et contre les surprises traîtresses des mines et des sous-marins.

A l'égal des poilus des tranchées, les marins ont droit à notre admiration et à notre reconnaissance; eux aussi ont été prodigues de leur sang et les proportions de leurs pertes ont été un peu plus élevées que dans l'armée de terre.

Tant d'héroïsme a eu sa récompense et, le 18 novembre 1918, l'orgueilleuse flotte allemande abaissait pour toujours son pavillon et se rendait à la flotte anglaise. Dernièrement, à Scapa-Flow, les marins allemands coulaient en partie leurs navires; mais ce geste sans gloire ne saurait avoir d'autre conséquence que de nous prouver une fois de plus que les Allemands n'ont aucun sentiment de l'honneur.

En terminant sa conférence, l'Amiral salue dans une même pensée les marins et soldats de France qui nous ont donné la victoire et rétabli dans le monde le régime du droit et de la liberté.

6 *juillet.* — Sous les auspices de la Chambre de Métiers de l'Anjou et du Comité régional des Arts appliqués, M. Aristide Poutiers, professeur, administrateur de l'École régionale des Beaux-Arts, membre du Conseil d'administration de la Chambre des Métiers de l'Anjou et du Comité d'Arts appliqués, sous-chef d'atelier à l'École nationale des Arts et Métiers, a fait à la préfecture une intéressante conférence sur « Les Arts du bois, la Menuiserie de son origine jusqu'à nos jours. »

La séance était présidée par M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, et le conférencier a été présenté par notre savant collaborateur M. le chanoine Urseau.

Digitized by Google

29 *juillet.* — M. Lionel Nastorg, avocat à la Cour d'Appel de Paris, a donné à l'Hôtel-de-Ville une conférence au cours de laquelle il a exposé la nécessité de l'effort industriel et commercial qui s'impose à nous, si nous voulons gagner la victoire économique comme nous avons gagné la guerre.

Un grand devoir s'impose maintenant à nous si nous voulons recueillir les fruits de notre victoire militaire : celle-ci sera ce que nous la ferons et, si nous consentions à oublier, nous serions bientôt battus économiquement par l'Allemagne. Même pendant la guerre, aux heures de fièvre la plus ardente, l'Allemagne n'a jamais perdu de vue le terrain économique et n'a cessé de lutter pour ce double but : conserver les anciens marchés et en créer de nouveaux.

M. Lionel Nastorg montre les procédés de l'Allemagne s'infiltrant chez les neutres, en Suisse, en Scandinavie, où elle achète des maisons de commerce qui lui serviront pour imposer sous une fausse dénomination, et cela sur toute la surface du globe, les produits allemands. « Deutschland über alles ! » est pour tous les Allemands, dans tous les partis, le mot d'ordre national ; la guerre a été perdue sur le terrain militaire, il s'agit de la gagner sur le terrain industriel et commercial.

Pour nous faire une idée de la vitalité économique de l'Allemagne, même pendant la guerre, considérons ce que fut en 1918 sa grande et séculaire foire de Leipzig. Elle dura du 27 avril au 7 mai, groupa 8.200 exposants et reçut plus de 100.000 visiteurs.

Pour lutter contre le rayonnement mondial de cette foire, le maire de Lyon, M. Herriot, a institué dans cette ville une foire internationale dont le développement permet les plus magnifiques espérances.

En 1916, pour la première année, la foire comptait 760 stands et on enregistra 25.000.000 francs d'affaires. Les Allemands éclatèrent de rire.

En 1917, on compte 2.256 stands et on fait 410.000.000 d'affaires ; en 1918 2.232 stands et 750.000.000 d'affaires et enfin, au mois d'avril dernier, 4.900 exposants occupaient 3.333 stands et on pouvait enregistrer un chiffre d'affaires de près d'un milliard.

Cette fois, les Allemands cessèrent de rire et leurs journaux manifestèrent même les symptômes de leur inquiétude : c'est là le plus précieux des encouragements pour nous et la preuve que la foire de Lyon atteint son but.

Lyon, au centre du plus important nœud de routes commerciales, occupe une situation incomparable au point de vue de la réussite d'une foire mondiale ; à nos commerçants, à nos industriels appartient le soin de nous défendre contre l'emprise de l'Allemagne et soutenir l'honneur de la Patrie. Nous devons nous retrouver demain unis dans

Digitized by Google

la lutte économique comme l'ont été dans la guerre les défenseurs de toutes les libertés du monde !

Manifestations sportives

13 *juillet.* — 94 athlètes angevins et 15 nantais ont pris part à la réunion athlétique du Stade Bessonneau.

La Compétition, ardente comme toujours, fut à l'avantage des Nantais qui remportèrent les premiers classements :

Voici les résultats techniques.

Course de 60 mètres (Minimes) : 1. Pataud, C. S. B.; 2. Carmet, La Vaillante; 3. Claude, S. N. U. C. — Temps : 8 secondes 3/5.

Course de 80 mètres plat (Juniors) : 1. Cointet, S. N. U. C.; 2. Fort, S. N. U. C.; 3. Hervé, S. N. U. C. — Temps : 10 secondes.

Course de 100 mètres plat (Seniors) : 1 Rouaud, La Nantaise; 2. de Junquières, S. N. U. C.; 3. Courtin, U. S. A. — Temps : 11 secondes 3/5.

Lancement du poids de 5 kil. (Juniors). — 1. Fort, S. N. U. C., 9 m. 36; 2. Martineau, C. S. B., 9 m. 30; 3 Cointet, S. N. U. C., 9 m. 12.

Saut en hauteur avec élan (Minimes). — 1. Claude, S. N. U. C. 1 m. 20 ; 2. Leroux et Dersoir, 1 m. 15.

Saut en hauteur avec élan (Seniors). — 1. Remoué, C. S. B., 1 m. 60; 2. Fouga, 6e génie, 1 m. 50; 3. Cola, C. S. B.

Lancer du poids (7 k. 250) — 1. Dupuis, S. N. U. C., 8 m. 39; 2. Mourand, Chevrolier, 8 m. 14; 3 de Junquières, S. N. U. C., 7 m. 56.

Course de 400 mètres plat (Seniors). Finale : 1. Douce, S. N. U. C., 2. Maisonneuve; 3. Le Guyader, C. S. — Temps : 58 secondes 2/5.

Course de 400 mètres relais (Juniors). — 1re équipe : Stade Nantais Université-Club. — 2e équipe : C. S. B. — 3e équipe : Élan Sports. — Temps : 52 secondes.

Course de 1.500 mètres (Seniors). — 1. Artaud, La Nantaise; 2. Le Ray, S. N. U. C.; 3. Bertrand, C. S. B. — Temps : 4 minutes 32 secondes 1/5.

Lancer du javelot (Seniors). — 1. Le Bivic, S. N. U. C., 28 m. 07; 2. Fort. S. N. U. C., 24 m. 60; 3. Douce, S. N. U. C., 19 m. 45.

Course de 1.500 mètres relais (Seniors) (500 × 400 × 300 × 200 × 100). — 1re équipe : La Nantaise : 2e équipe, S. N. U. C.; 3e équipe, C. S. B. — Temps : non chronométré.

Digitized by Google

Saut en longueur avec élan. — 1. Douce, 6 m. 13; 2. Courtin, 6 m. 08; 3. Remoué, 5 m. 84.

13 *juillet.* — Également nos confrères l'*Ouest* et le *Phare de la Loire*, de Nantes, avaient organisé le Circuit du Val de la Loire-cycliste; 67 engagements avaient été reçus, 57 routiers prirent le départ pour la première étape, Nantes-Cholet-Angers, soit 147 kilomètres.

Dès le début, un peloton d'une vingtaine de coureurs se forma rapidement et un train d'enfer fut mené.

L'arrivée de l'étape fut jugée route de Nantes. Le peloton de tête ne comprenait alors que trois coureurs.

En voici le classement.

1° Pelletier, à 14 h. 34; 2° Ali Néphati, à une roue; 3° Brohan, à une longueur.

27 *juillet.* — Notre confrère le *Petit Courrier* organisait la huitième traversée d'Angers à la nage, épreuve créée en 1907 et devenue classique. Le départ s'en donne en Reculée et l'arrivée a lieu aux bains de rivière dits « Les Plages angevines », ce qui fait un parcours de deux kilomètres.

17 concurrents prirent le départ sur 19; 15 terminèrent.

Le classement général s'établit comme suit : 1° Tassin de Villepion, blessé de guerre, ancien interprète à l'armée américaine, en 48 m. 18 s.; 2° Quilly, champion de Maine-et-Loire, à 5 mètres (39 m.); 3° Desnous Gaston (40 m.); 4° Rochard, soldat en permission (45e R. A.), typographe au *Petit Courrier*; 5° Bouldé; 6° Touzeau; 7° Gallice (135e R. I.); 8° Mochet; 9° Daniel; 10° Catherine, le plus jeune de l'épreuve; 11° Dupont (77e d'infanterie); 12° Menneteau (I. P.); 13° Guillet; soit 16 partants et 13 arrivants.

Le classement particulier s'établit ainsi ; Amateurs : 1. Tassin de Villepion; 2. Desnous Gaston; 3. Rochard; 4. Bouldé; 5. Touzeau; 6. Gallice; 7. Mochet; 8. Daniel; 9. Catherine; 10. Dupont; 11. Menneteau; 12. Guillet; Professionnel : Quilly, walk over.

Le vainqueur, M. Tassin de Villepion, est un français interprète dans l'armée américaine et habitant Saint-Nazaire. Agé de 32 ans, il fut trois fois blessé comme sergent de zouaves. Même une balle lui a traversé l'épaule droite et certaines nages lui sont interdites; il est obligé de nager à peu près tout le temps

Digitized by Google

l'*over arm strocke*, une des sortes de nages indiennes. Il est membre de l'Olympique Club de San-Francisco, l'un des plus fameux clubs du monde et duquel est sorti Norman Ross, le vainqueur des Jeux Olympiques et de la dernière Traversée de Paris à la nage.

Un meeting nautique fort bien réglé et attrayant complétait le programme de cette journée très réussie :

Sous la direction de M. Delestre, starter, les trois équipes d'Angers-Nautique : « L'Anjou », « Velléda » et « Miss-Hellyet », se rangent et bientôt s'élancent à la remonte vers le pont de la Basse-Chaîne où a lieu le premier virage.

Le classement fut le suivant : 1 « Anjou »; 2. « Velléda »; 3. « Miss Hellyet ».

Concours de natation : Military, 400 mètres. — 1. Bello I. P. 8 m. 10 s. 2/5; 2. Scavone. I. P., 8 m. 45 s.; 3. Lesourd, (60e R. L.), 8 m. 55 s.; 4. Benoist et Branchereau (I. D.); 6. Menneteau (I. P.); 7. Chouanet (3e colonial).

Concours ouverts aux jeunes : 1re catégorie : 1. Desnous Raoul, 2. Brousson; 2e catégorie : 1. Gaveau, 2. Desnous Gaston, 3. Touzeau, 4. Langlais. Le prix du meilleur temps est enlevé par Gaveau en 1 m. 48 s. 2/5.

Plongeons : Épreuve de durée en plongée. Temps à battre, 1 m. 17 s. Vernet, le vieux champion angevin, réussit 45 s.; Desnous Raoul, 24 s.

3 *août*. — Le concours de tir inter-allié réunissait à Maison-Laffite des délégations de toutes les armées alliées et associées ainsi que les délégations de tous les régiments de France.

Ce tournoi, chaudement disputé, permit à plusieurs de nos régiments, et en particulier à notre 135e d'infanterie, de se distinguer.

La délégation de notre 135e, dont l'équipe, triée sur le volet, n'était formée que d'as du tir, eut l'honneur et le mérite de se classer première d'entre les délégations des régiments français.

En outre l'un des membres de notre délégation, Ernest Pouliquen, adjudant-chef au 135e, sortit premier d'entre les tireurs militaires français au classement individuel, dans le concours de tir au fusil à deux cent mètres.

Pour cette double victoire, le 135e sera titulaire de la coupe Challenge jusqu'à l'année prochaine. De plus Pouliquen a reçu un prix spécial.

Digitized by Google

Voici le classement individuel des membres de la délégation du 135e : Adjudant-chef Ernest Pouliquen : 45 points; sergent Bonrdin : 40 points; caporal Roger, 34 points; soldat Lavary, 40 points.

10 *août.* — « Nos annales sportives, écrit dans le *Petit Courrier* notre sympathique collaborateur V. Dauphin à propos de la belle manifestation athlétique organisée au Stade Bessonneau, se sont enrichies aujourd'hui d'une page sans égal et qui n'a dans notre histoire locale pas de précédent. C'est au C. S. B. et à ses très actifs directeurs que nous le devons. Rendons-leur tout le mérite qui leur est dû et souhaitons que cette belle réunion ne soit pas sans lendemain.

« Un simple examen du programme montre tout l'intérêt qu'une pareille réunion pouvait présenter quand on relève la présence de Paoli, Seurin, Hemmi, Delvart Dandelot, Orabona, Tirard, Rouellé, Arnaud, Brossard, Proux, nos étoiles de l'athlétisme français, les seuls qui puissent demain inquiéter sérieusement les Américains aux futurs Jeux olympiques, des Nantais : Artaud, Douce, Barboiron; des Manceaux : Bouglé, Hervé, et enfin de nos hommes si estimés : Desvaux, Le Guyader, qui avaient accepté la lourde tâche de tenter d'inquiéter le recordman de France sur 1.500 mètres; Courtin, Remoué, Pillet.

« On me pardonnera si dans une pléiade de champions comme celle qui hier se trouvait réunie au stade de Saint-Léonard je laisse dans l'ombre des noms.

« Au contact de pareils athlètes, que pouvaient nos hommes : offrir de la résistance. Ils tendirent leurs muscles : ils résistèrent.

« Et de ce contact de nos coureurs locaux avec ceux qu'ils appellent, en un langage imagé, des « as », une leçon naturelle découle.

« Ils ont vu des hommes auxquels un entraînement méthodique a permis d'obtenir des résultats remarquables, qu'ils qualifient de surprenants. Ils ont pu comparer leur condition et de cette comparaison il faut qu'ils tirent des conclusions qui leur permettent de s'apprécier à leur juste valeur.

« Les faciles victoires que l'on s'adjuge localement sur les concurrents locaux, en se renouvelant trop souvent, faussent le jugement et amènent de graves désillusions au jour d'une épreuve d'une tenue un peu plus sévère.

Digitized by Google

« Je suis persuadé que Desvaux et Le Guyader, qui n'ont jamais mieux marché, ont fait derrière Arnaud la meilleure course de leur jeune carrière.

« Une foule énorme, débordant les tribunes au point que le promenoir avait été rempli de bancs, suivit, enthousiaste, cette réunion.

« Elle ne ménagea pas ses acclamations dès qu'un essai heureux avait été réussi.

« Et il en fut ainsi dès le début, lorsque cette troupe d'athlètes — les uns ayant fait la guerre et matché le boche, les autres attendant l'heure de revêtir la tenue horizon — défila, ayant à sa tête la haute stature de Paoli, que j'ai un instant songé à comparer au Milon de Crotone et qui, grand blessé de guerre régénéré par le sport, avait été choisi pour porter les trois couleurs. Alors, d'un grand mouvement, les tribunes applaudirent : elles avaient raison. C'était la belle France qui passait auréolée des rayons du grand soleil de Messidor. »

Voici les résultats techniques :

100 mètres plat. — 1re série : 1. Hemmi, 2. Rouellé, temps 11 secondes 2/5; 2e série : 1. Seurin, 2. Pillet, temps 12 secondes; 3e série : 1. Tirard, 2. Orabona, temps 11 secondes 3/5; finale : 1. Rouellé, 2. Tirard, 3. Hemmi, temps 11 secondes 1/5.

Au sujet de cette course notons que jamais en France, à Paris même, les hommes qui y ont pris part n'avaient eu l'occasion de se trouver aux prises côte à côte. C'est un véritable clou que d'avoir pu réussir à réunir les cinq meilleurs spécialistes du 100 mètres dans la même épreuve. Quant au temps chronométré par notre ami Dauphin avec sa précision habituelle, il est remarquable, car les meilleurs temps locaux sont supérieurs de 2 à 3 cinquièmes de seconde, et sur 100 mètres un cinquième de seconde est une fraction de temps appréciable.

Saut en hauteur avec élan (minimes angevins). — 1. Samzun Georges, 1 m. 32; 2. Blanchar et Moulin, 1 m. 25.

200 mètres plat. — 1re série : 1. Ageneau, 2. Gourdon, 3. Courtin, temps 27 2/5; 2e série : 1. Bara, 2. Hervé, 3. Remoué, temps 28 secondes 4/5; finale : 1. Bara, 2. Courtin, 3. Remoué, temps 24 secondes 2/5.

83 mètres (minimes du C. S. B.), — Se classent dans les séries : Vaslin, Blanchard, Aug. Cottenceau; finale : 1. Cottenceau, 2. Blanchard, 3. Vaslin.

Digitized by Google

Saut en longueur avec élan. — 1. Proux, 6 m. 55; 2. Barboiron, 6 m. 15; 3. Simon Serge, 6 m. 05.

Match sur 1.500 mètres entre Arnauld, champion de France, contre Desvaux et Le Guyader se relayant au bout de 750 mètres. — Arnauld gagne le match.

Saut en hauteur avec élan. — 1. Vétillard, 1 m. 75; 2. Guillou et Proux, 1 m. 70.

400 mètres plat. — 1. Delvart, 2. Rouaud, 3. Wolpert, temps 51 secondes.

Match de basket-ball entre deux équipes du C. S. B. — L'équipe bleue gagne le match par 4 points à 1 (2 paniers contre 1 sur pénalty).

110 mètres haies, — 1re série : 1. Vétillard, 2. Barboiron, temps 18 secondes 2/5; 2e série : 1. Poiroux, 2. Wilhem, temps 17 secondes 1/5; finale : 1. Barboiron, 2. Wilhem, 3. Vétillard, temps 18 secondes 2/5.

800 mètres relai (juniors angevins). — 1. équipe G. P. M. d'Angers; 2. C. S. B., 3. U.S.A., temps 1 minute 53 secondes 2/5.

800 mètres plat. — 1. Brossard, 2. Bouglé, 3. Feuillâtre, temps 2 minutes 6 secondes 1/5.

Lancer du javelot. — 1. Paoli 32 m. 65, 2. Martineau, 31 m. 90, 3. Vétillard, 21 m. 98.

Lancement du poids. — 1. Paoli, 12 m. 85, 2. Martineau, 9 m. 93, 3. Vétillard, 8 m. 93.

Course de 1.500 mètres. — 1. Delvart, 2. Artaud, 3. Dandelot, temps 4 minutes 23 secondes 2/5.

Saut à la perche. — 1. Charpentier, 2 m. 80, 2. Yatowski, 2 m. 60, 3. Chesneau, 2 m. 40.

Douce, dans le triple saut 13 m. 13.

Lancer du disque par Paoli, 37 m. 15.

***

La Corporation des Publicistes chrétiens, ce groupement important d'écrivains et de journalistes qui compte maintenant plus de quatre cents membres, vient de tenir une assemblée générale où il s'est reconstitué sous une forme nouvelle.

Notre distingué compatriote M. René Bazin, de l'Académie française, a été nommé président.

***

M. Lennel, docteur ès-lettres, professeur de philosophie au collège d'Arras et, depuis la guerre, au Lycée d'Angers, vient de

Digitized by Google

le quitter pour devenir professeur d'histoire au Lycée de Laon. L'infatigable dévouement de M. Lennel à ses compatriotes réfugiés en Anjou, la solidité et l'éclat de son enseignement littéraire aux cours municipaux avaient permis aux Angevins d'apprécier la haute valeur morale et intellectuelle du professeur de philosophie du Lycée David-d'Angers. M. Lennel pendant son séjour à Angers, voulait bien s'intéresser à la *Revue de l'Anjou* qui profita de sa précieuse collaboration.

***

Après les polychromies de ses récentes expositions la Maison Lasneret, a exposé en juillet une suite d'eaux-fortes de notre distingué concitoyen le peintre-graveur A. Recouvreur, président de la Société des Amis des Arts.

Des visions de vieilles ruelles angevines, des portraits d'une ferme écriture aux gravures symboliques inspirées par la guerre, l'ensemble était fort intéressant.

Ce sont là de vraies eaux-fortes de peintre. L'artiste est complètement maître de la technique spéciale qu'il emploie. A la qualité d'un trait de vive allure et de charmante liberté, M. Recouvreur, dans presque toutes ses gravures, ajoute les valeurs délicates ou profondes que donne l'aquatinte; ses estampes sont conçues fort habilement en vue de l'utilisation de ce beau procédé qu'ont illustré Goya et nos graveurs du XVIIIe siècle. M. Recouvreur en joue en virtuose; il obtient tour à tour des gris d'une grande finesse et des noirs vibrants et chauds qui font de vigoureuses taches aux bons endroits.

***

Dans la séance du 17 juillet, l'Académie française a attribué à des Angevins :

Le prix Lamy, familles nombreuses (10.000 francs) à M. Louis Perrault (de la Clémencière), commune de la Cornuaille;

Le prix Géhère (2.500 francs), familles nombreuses, à M. Delépine Jean, à Cherré;

Le prix Agemolu (4.000 francs), à l'orphelinat agricole de Pouillé.

La famille Perrault est une des plus recommandables de la Cornuaille. M. et Mme Louis Perrault ont eu 10 enfants dont 8 encore vivants, 3 filles et cinq garçons, dont l'aîné a 19 ans.

La mère de M. Louis Perrault, veuve depuis 12 ans, a eu 15 enfants, 8 garçons et 7 filles, dont 10 vivent encore. Elle a vu

Digitized by Google

partir au front 3 fils et 4 gendres. Deux sont morts, deux ont été prisonniers.

M. et Mme Jean Delépine, de Cherré, ont eu 15 enfants, dont 12 vivent encore. Deux garçons ont été mobilisés, l'un a été grièvement blessé, l'autre fait prisonnier.

***

Parmi les lauréats des prix littéraires, nous sommes particulièrement heureux de signaler et féliciter : M. le chanoine Crosnier, 1.500 francs pour *Gabriel Deshayes et Jean Saison*; M. le commandant de Tarlé, fils de l'ancien conseiller municipal d'Angers, 1.500 francs pour *D'Alsace à la Cerna.*

***

L'Académie des sciences morales et politiques, sur le rapport de M. Boutroux, a décerné à M. E. Goblot, qui fut élève et professeur de philosophie au Lycée d'Angers, pour son « Traité de logique » le prix Lévêque (philosophie), d'une valeur de 3.000 francs.

***

M. Louis Hoëllard, sculpteur, élève de MM. Injalbert de Paris et Paul Aubert d'Angers, a été admis au concours Chenavard, pour l'exécution d'un haut-relief *Floréal.*

***

Dans la Légion d'honneur ont été nommés au grade de chevalier, au titre militaire :

MM. du Reau de la Gaignonnière Joseph-Marie-Henri-Louis, sous-lieutenant (réserve) à la 2e compagnie de mitrailleuses du 25e régiment d'infanterie;

De Lauzon Henry-Marie-Armand-Guy, lieutenant à la 5e compagnie de mitrailleuses du 335e d'infanterie;

Hamon Jean-Marie-Joseph, capitaine adjudant-major (active) au 1er bataillon du 135e régiment d'infanterie;

Le lieutenant Robert Grignon, de Doué-la-Fontaine, fils de M. Grignon, conseiller général de Gennes;

Charles Jouin, officier d'administration du génie, déjà titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre;

Badet, lieutenant au 6e génie;

Faulin, capitaine au 77e d'infanterie;

Perrin, capitaine au 135e d'infanterie;

Gayat, capitaine au 135e d'infanterie;

Layssiguier, vétérinaire-major de 2e classe à l'école d'application de cavalerie de Saumur;

Digitized by Google

Dalstein, lieutenant au 33e d'artillerie;
Fouquet, lieutenant au 33e d'artillerie;
Delannois, capitaine au 6e génie;
Busnell, capitaine au 10e génie;
Terrasse, lieutenant au 9e génie;
Demougeot, capitaine au 6e génie;
Roou, capitaine au 6e génie;
Burin des Rozié, lieutenant de territoriale au 6e génie;
Gauthier, capitaine de réserve au 6e génie;
Roux, capitaine de réserve au 6e génie;
Bordogarry, capitaine de territoriale au 135e d'infanterie;
Leclerc Marc, capitaine de territoriale, au 71e d'infanteris;
D'Achon, capitaine de territoriale au 25e dragons;
Villebery, capitaine de territoriale, au 33e d'artillerie.

Au titre civil :

MM. Cesbron Jean-Julien, agriculteur, négociant en graines potagères et fourragères, à Angers;

Joubin André-Olivier-Adolphe, professeur à la faculté des lettres de l'université de Montpellier, conservateur au musée de cette ville, mis à la disposition de l'université de Paris pour remplir les fonctions de conservateur de la bibliothèque Doucet.

Dans l'ordre de Léopold :

Le capitaine Bigeard Georges-Pierre, de l'état-major du 7e corps d'armée, actuellement à l'état-major de la 36e brigade, à Angers.

Sont nommés officiers de l'instruction publique :

M. Esnault Jules, professeur au Lycée d'Angers; M. Gasnault Jules, professeur au Lycée d'Angers; Mlle Gilbert Marie, institutrice à Juvardeil (Maine-et-Loire); M. Girard Jean, directeur à Angers; M. Gourdon Jules, directeur à Combrée (Maine-et-Loire); Mlle Guilbault Anne, directrice à Saumur; Mlle Lusson Marie, économe des deux collèges, Saumur; M. Morisse, professeur à l'École primaire supérieure d'Angers; M. Mousset Louis, instituteur à Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire); M. Muffang Henri, professeur au Lycée d'Angers; Mlle Pottery Anne, institutrice à Marcé, (Maine-et-Loire); M. Robert Auguste, professeur à Cholet; M. Turban Alexandre, économe au Lycée d'Angers; M. Trillot, à Ingrandes; M. Gouzil, à Saint-Mathu-

Digitized by Google

rin; M. Joûbert à Chalonnes-sur-Loire; M. Lioton, à Vernantes; M. Gillot, à Cholet; M. Guérif, à Seiches; M. Chauvat, à Sainte-Gemmes-sur-Loire; M. Chupin à Corné.

Sont nommés officiers d'Académie :

Mlle Bessadet Constance, professeur à Saumur; Mme Brault Marie, institutrice aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire); Mlle Cahour, professeur au cours secondaire de jeunes filles d'Angers; Mme Dezaunay, professeur au collège de jeunes filles à Saumur; M. Dubois, instituteur à Brain-sur-Longuenée; M. Jallat, professeur à l'école primaire supérieure de Cholet; Mlle Laurent, directrice de l'école de Bagneux; M. Lecoutour, professeur à l'école primaire supérieure d'Angers; M. Ménard, professeur à l'école normale d'instituteurs d'Angers; M. Pifard, instituteur à Denezé-sous-le-Lude; M. Savarin, professeur au collège de Cholet; Mlle Vaumalle, professeur à l'école normale d'institutrices d'Angers; M. Viallet, professeur au collège de Saumur; M. Régnier, professeur à l'école des Arts d'Angers; M. Marteil, chef d'atelier à l'école des Arts et Métiers d'Angers; M. Bruneteau, à Cholet.

Mme la marquise d'Armaillé a reçu la Médaille d'honneur des Épidémies avec la citation suivante :

« A fait preuve pendant toute la guerre d'un inlassable dévouement et de la plus généreuse sollicitude envers les blessés et les malades. Est tombée gravement malade en service d'hôpital et par suite des fatigues occasionnées par ses œuvres ».

Dans ces nominations on remarque celle comme Chevalier de la Légion d'honneur de M. le capitaine Marc Leclerc, l'auteur des *Rimiaux d'Anjou* et celle comme Officier de l'Instruction publique de M. Morisse (Henri Tilleul). Que nos deux distingués collaborateurs veuillent bien agréer nos sincères félicitations.

***

L'*Officiel* du 14 juillet a publié la belle citation suivante attribuée à M. Fabre Edmond, préfet de l'Oise ancien préfet de Maine-et-Loire, qui voulut bien honorer la *Revue de l'Anjou* de sa collaboration sous le pseudonyme Jean Madeline.

« Placé à la tête d'un département qui a été, au cours de l'année 1918, le théâtre de graves événements de la guerre. S'est signalé par sa fermeté et son activité vigilantes. A su main-

Digitized by Google

tenir, aux moments les plus difficiles, l'équilibre administratif, économique et moral de son département. Lors de l'avance des Allemands, a pris les mesures les plus efficaces pour assurer l'évacuation des populations et le sauvetage des richesses matérielles. A non seulement dirigé ces mesures, mais a pris fréquemment une part personnelle à leur exécution dans des circonstances périlleuses, jusque sous le feu de l'ennemi. A su imposer à tous, par son calme et son sang-froid, la confiance nécessaire lors des violents bombardements aériens de la ville de Beauvais.

***

Dans la Magistrature :

M. Picard, procureur de la République à Château-Chinon, passe à Baugé.

M. Delalande, substitut à Alençon, est nommé procureur de la République à Segré.

Sur sa demande, M. Berlaud, président du tribunal civil d'Angers, est nommé président de Chambre à la Cour d'appel en remplacement de M. Cournot, admis à la retraite.

***

Dans l'administration :

M. Nadeau, conseiller de préfecture de Maine-et-Loire, est nommé conseiller de préfecture de la Mayenne.

M. Demay de Goustines, conseiller de préfecture d'Eure-et-Loire, est nommé conseiller de préfecture de Maine-et-Loire.

***

M. le Dr P. Maisonneuve, professeur à l'Université catholique d'Angers, a été nommé directeur de la Station viticole de Saumur.

***

L'Ordre des Avocats a procédé le 11 juillet à l'élection du Bâtonnier et du Conseil de l'Ordre pour l'année judiciaire 1919-1920.

Ont été élus : Bâtonnier, Me A. Beucher.

Membres du Conseil de l'Ordre : Mes Morin, Chesneau, Rousseau, Normand d'Authon, Perrin, Bonhomme.

La *Revue de l'Anjou* adresse ses bien vives félicitations au nouveau bâtonnier qui est un de ses amis et de ses collaborateurs les plus distingués.

***

Digitized by Google

Les Internes de l'Hôtel-Dieu ont eu le 15 juillet la délicate pensée de faire célébrer une cérémonie dans la chapelle des Hospices à la mémoire de leurs camarades, internes et étudiants en médecine et en pharmacie morts pendant la guerre.

La messe, célébrée en présence de nombreuses personnalités de notre ville, par l'abbé Jeanneteau, aumônier des Hospices, a été très imposante.

M. l'abbé Ballu, ancien aumônier militaire, a prononcé une éloquente allocution.

A la fin de la cérémonie M. le Dr Boquel, directeur de l'École de Médecine, a fait l'appel des internes et élèves morts au cours de la guerre, et à chaque nom leurs camarades internes répondaient : « Mort au champ d'honneur. »

Voici les noms appelés sur la liste funèbre :

Internes en médecine. — MM. Leroy, Bourcier, Du Fraval, Boismard, Ravet, Lamy, Dr Dezanneau.

Interne en pharmacie. — M. Foyer.

Étudiants en médecine. — MM. Mâreau, Caignard, Cotelle, Moreau, Toutry, Toubon, Teisset, Normand, Espagon, Caresmel, Richard, Balnye, Ogier, Mancy.

Étudiants en pharmacie. — MM. Barbin, Gallon, Robin.

***

Le 16 juillet a été célébré, en l'église Saint-Joseph d'Angers, la messe anniversaire de la mort du comte d'Ollone, ancien président de l'Association des Concerts Populaires, mort pour la France à l'armée d'Italie. M. Jean Gay, conduisait la phalange d'artistes qui interpréta avec émotion trois admirables pages de Haëndel, Bach et Gluck.

La famille était représentée par la comtesse d'Ollone et ses enfants, ainsi que par MM. le comte de Ruillé et le marquis de Kergos.

***

Est décédé en juin à Vergt (Dordogne) M. Alexandre du Rieu de Marsaguet, chevalier de l'ordre de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem, ancien professeur de Droit criminel à la Faculté catholique d'Angers, secrétaire du duc de Vendôme et plus tard gouverneur du duc de Montpensier.

***

Nous avons le regret d'enregistrer la mort de M. Louis Géhère, de Chemiré-sur-Sarthe. Notre charitable compatriote

Digitized by Google

avait, comme on le sait, fait donation à l'Académie française d'une somme de 100.000 francs dont les arrérages devaient être affectés à deux prix annuels de 2.500 francs chacun, en faveur d'une famille nombreuse de Maine-et-Loire et d'une famille nombreuse de la Mayenne.

Dans son testament il lègue à la même Académie une somme de 200.000 francs pour des prix à distribuer annuellement à des familles nombreuses, sans distinction de département.

L'œuvre pour les veuves et les orphelins de la guerre de MM. Masson et Barrès bénéficie d'un legs de 100.000 francs.

***

Le colonel de cavalerie Meyer, frère du lieutenant-colonel Maurice Meyer, commandant en second l'École de Cavalerie, est décédé subitement le 29 juin à Givry (Haute-Saône).

Le colonel Meyer, dont les états de service pendant la terrible campagne furent des plus brillants, avait été blessé très grièvement alors qu'il commandait le 23e d'infanterie. Cette blessure entraîna même l'amputation d'une jambe, que le vaillant soldat supporta aussi héroïquement qu'il avait affronté toutes les phases des hostilités.

Titulaire de la Croix de guerre avec cinq citations, le colonel Meyer, était commandeur de la Légion d'honneur; c'est bien dire toute la valeur militaire et la conduite glorieuse de notre regretté compatriote.

Les obsèques et l'inhumation provisoire ont eu lieu à Givry, le 1er juillet.

***

Les obsèques de M. Louis-Marie-Henri Cochard, président d'honneur du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, président de la Société d'assistance aux Réfugiés, décoré de la Médaille de la Reconnaissance française, décédé dans sa 57e année, ont eu lieu le vendredi 18 juillet 1919, en l'église Saint-Joseph.

Le deuil était conduit par M. le Dr Cosnard; M. Meignan, notaire à Mayenne; M. le Dr Lepage, président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou et les membres de la famille.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; Bernier, adjoint faisant fonctions de Maire; Lennel, président du Groupement des Réfugiés du Pas-de-Calais; Bonhomme, secrétaire général du Syndicat d'Initiative; Truel, membre du Bureau du Syndicat d'Initiative; P. Pousset, banquier.

Parmi les nombreuses couronnes nous avons remarqué celles

Digitized by Google

offertes par l'Aéro-Club de l'Ouest; — les Belges à leur bienfaiteur; — A. M. Cochard, les Réfugiés reconnaissants; — les Ateliers mécaniques de l'Anjou Verfaillie et Cie; — le Personnel des Ateliers Verfaillie et Cie; — le Syndicat d'Initiative de l'Anjou à son regretté Président d'honneur; — la Société d'assistance aux Réfugiés à son regretté Président; — la Société de Géographie; — l'Union Voile et Vapeur, etc...

Une très nombreuse assistance se pressait à la cérémonie funèbre.

A la porte de l'église les discours suivants ont été prononcés :

Discours de M. le Dr Lepage

M. Henri Cochard, notre président depuis dix ans, donnait sa démission il y a un mois à peine, dans l'espoir que le repos, nécessaire après un rude effort, rétablirait rapidement sa santé ébranlée, et voilà qu'il tombe brusquement terrassé, en travaillant encore. Appelé à un poste où il me sera certes bien difficile de le remplacer, pourquoi faut-il que le premier acte officiel de ma charge soit de venir m'incliner devant un cercueil et rappeler très imparfaitement devant vous, Messieurs, qui l'avez bien connu et si vivement apprécié, comment, pendant cinq ans de paix, il contribua puissamment à la prospérité de notre Anjou; comment, pendant cinq ans de guerre, il rendit d'éminents services à la France entière.

Henri Cochard naquit en 1863, à Noyant, où son père, notaire pendant plus de trente ans, occupait une situation respectée ; il passa sa jeunesse à la lisière de ces grandes forêts du Baugeois, dans cette région du haut Anjou qui imprégna son caractère d'une ténacité, d'une certaine opiniâtreté qu'on ne trouve pas chez les riverains de notre douce Loire. Il fit de bonnes études au Collège Mongazon, puis revint à Baugé comme clerc de notaire; il espérait, en effet, succéder à son père; malheureusement, à 21 ans, il avait la douleur de le perdre, ce qui dérangea tous ses projets. Cependant, il passa encore quelques années dans le notariat à Baugé et à Angers, dans le but de s'initier aux affaires et à la gestion d'une fortune qui lui donnait, avec l'indépendance, la facilité de suivre ses inclinations et ses goûts. Il se fixa définitivement à Angers, où il se créa rapidement des relations dans toutes les sociétés sportives et artistiques; il fut l'un des fondateurs de la Société des Concerts populaires et à la Commission administrative ses conseils furent toujours très appréciés.

En 1905, le docteur Motais fondait le Syndicat d'Initiative; H. Cochard s'intéressa immédiatement à cette œuvre nouvelle qui cadrait bien avec ses goûts; aussi, lorsqu'en 1908 la présidence devint vacante par la démission du docteur Motais, M. Cochard fut tout désigné pour remplir ce poste; il trouvait là un champ d'activité où il pouvait

Digitized by Google

mettre à profit ses loisirs, sa connaissance des affaires, son caractère volontaire et énergique et son ferme désir de réaliser toutes idées bien conçues et bien étudiées. Il devait réussir, et il réussit complètement.

Il commença par augmenter le nombre des membres du bureau, ce qui lui permit de réunir autour de lui des collaborateurs précieux dont il sut utiliser les aptitudes. Aussi fit-il bientôt paraître le premier Guide illustré de l'Anjou, put-il fonder une revue trimestrielle, *Le Pays d'Anjou*. Par des promenades du dimanche il fit connaître aux Angevins et leurs monuments et leurs musées et il organisa ces superbes excursions en caravanes dont celles de Saint-Florent et de Fontevrault sont encore présentes à toutes les mémoires. Il allait, chaque année, à ses frais, aux congrès des Syndicats d'Initiative; on le vit aux Alpes, à la Côte d'Azur, aux Pyrénées et enfin aux États généraux du Tourisme organisés par le journal *Le Matin*, en 1913, et dont il fut l'un des délégués les plus écoutés. Partout il parlait de l'Anjou et vantait ses sites, ses monuments, ses produits et surtout son bon vin dont il faisait apprécier la finesse et le parfum.

C'est ainsi qu'une campagne de cinq ans, menée avec entrain et conviction, avait porté ses fruits et permettait de tout espérer de l'avenir, quand... sonna le tocsin !

Tout est à abandonner, auraient dit certains pessimistes; tout est à modifier, dit Cochard, et immédiatement il se mit à l'œuvre pour un nouveau travail.

Dès que les nouvelles du Nord font craindre l'invasion, il réunit ses anciens collaborateurs et tous ceux que d'autres obligations n'appellent pas à d'autres dévouements; il trouve des automobilistes de bonne volonté et, avec le concours de M. le Préfet, il prépare le transport et le logement des réfugés dans tout le département Ce fut sa première œuvre.

Je ne puis m'étendre sur ce travail incessant de quatre années pendant lesquelles, immobilisé à son bureau de la rue Chevreul, devenu un véritable ministère, il créa et dirigea :

L'abri de la gare Saint-Laud en faveur des soldats convalescents de passage, où plus de 28.000 soldats ont été hospitalisés et réconfortés;

Le Service des Réfugiés avec fiches individuelles pour 20.000 d'entre eux, ce qui permettait de les suivre partout dans leurs pérégrinations et de donner des renseignements aux familles de ces malheureux restés en pays envahis;

Le Vestiaire, gratuit pour les nécessiteux, à tarif réduit pour les réfugiés plus aisés;

Le Service de location de maisons et d'appartements meublés, dans le but de faciliter gratuitement aux réfugiés la recherche de logements et dont le bon Cochard s'occupait encore la veille de sa mort;

L'Office du travail, transporté de la Préfecture au Syndicat;

Digitized by Google

L'organisation des grandes journées du 75, des Éprouvés de la guerre et du Poilu, dont les résultats furent si brillants en Maine-et-Loire.

Je ne crois pas que dans toute la France on puisse signaler un Comité départemental qui ait trouvé auprès de lui, pour le seconder, une organisation aussi puissante.

Je n'ai pas épuisé la liste des œuvres, mais je tiens à m'arrêter sur celle qui tenait le plus au cœur de notre Président, sur le *groupement des réfugiés par département.*

Les membres de chaque groupement, ayant à sa tête un Président nommé par eux, se réunissaient et se réunissent encore chaque semaine à notre Syndicat, pour se mieux connaître, signaler leurs besoins et s'entretenir de la défense de leurs intérêts.

Aussi, quelle angoisse pour notre Président lorsque la Chambre de Commerce, qui voyait nos œuvres envahir tous les jours de plus en plus les locaux nécessaires au développement de tous ses nouveaux besoins, nous pria de chercher un autre local !

Ce fut, pour le bureau, réunions sur réunions et, pendant quinze jours, la recherche enfiévrée d'un nouvel asile.

C'est alors que se manifestèrent chez notre ami les premiers symptômes de la maladie qui le minait lentement; on sentait chez lui la souffrance, on voyait l'amaigrissement.

Un autre chagrin, plus vif et plus profond que toutes ces petites misères qu'entraîne avec elle la direction d'une œuvre aussi considérable, le poursuivait au milieu de ses travaux; un neveu, qu'il affectionnait beaucoup, qu'il avait reçu sous son toit, était inscrit au barreau d'Angers et donnait pour l'avenir les promesses les plus brillantes; ce cher neveu, René Cosnard, avait disparu dans la tourmente; on était et on devait rester sans nouvelles.

Les préoccupations d'une installation dans ce logis vieillot, près de la Godeline, que la Ville avait bien voulu mettre à notre disposition, produisit bien un instant quelques diversions : H. Cochard se trouvait heureux d'offrir aux Présidents de Groupements un local plus vaste et plus aéré et ceux-ci ne perdaient aucune occasion de manifester à leur chef leur vive et sincère reconnaissance.

Et puis, l'armistice signé, il sembla encore dominer sa douleur; il pensait à réorganiser son Syndicat des premiers jours; il eut même la force et le courage de diriger l'édition du nouveau Guide, le plus beau et le plus artistique peut-être de ceux que nous avons fait paraître. Malheureusement il ne devait pas en voir la publication; à la fin de mai, à bout de forces, la mort dans l'âme, il donna sa démission; la machine humaine refusait toute aide à une intelligence toujours à la recherche d'un nouveau travail, à un cœur toujours prêt à se dévouer.

Vous êtes tombé en pleine lutte, mon cher ami; comme à un brave

Digitized by Google

on a posé sur votre poitrine la médaille de la Reconnaissance française et, comme un soldat mort au Champ d'honneur, vous avez mérité la récompense de l'Au-delà.

Tous les Angevins garderont pieusement votre souvenir.

Au nom du Syndicat d'Initiative, j'adresse à mon honoré confrère, à Mme Cosnard et à leurs enfants l'assurance de nos bien sincères sentiments de condoléance pour le double malheur qui vient de les atteindre. Je puis leur donner l'assurance que, dans la nombreuse assistance qui les entoure pour rendre ce dernier devoir à notre regretté Président, beaucoup pensent aussi au jeune soldat disparu qui s'était déjà fait ici beaucoup d'amis. Une seule consolation leur reste : René Cosnard est mort pour la Patrie.

Discours de M. Lennel

Au nom de tous les Réfugiés qui, chassés de leurs foyers détruits par l'invasion, ont trouvé en Anjou un asile hospitalier, j'ai le douloureux devoir d'adresser un suprême adieu à l'homme de bien qui, pendant quatre ans, sans se lasser jamais, au prix de sa santé et de son repos, s'est voué tout entier à la pénible tâche de soulager leurs misères matérielles et morales. M. Cochard a été le premier organisme de l'Assistance aux réfugiés à Angers. C'est lui qui, secondé par les collaborateurs zélés qu'enflammait son exemple, pourvut aux besoins les plus urgents des infortunés qui, à l'automne et dans l'hiver de 1914, arrivaient en foule de la Belgique et de la France, de l'Est et du Nord.

A son appel la générosité angevine répondit et, bien avant que l'État ait constitué son organisme officiel abondamment doté de ressources publiques, il y eut à Angers une Maison des réfugiés. Elle était rue Chevreul, au siège du Syndicat d'Initiative, où affluaient les dons d'une bienfaisance fraternelle et où les malheureuses victimes de la guerre étaient accueillies avec tant de bonté et de sollicitude qu'elles en sortaient réconfortées, le regard brillant d'une lueur d'espérance. M. Cochard savait leur dire les mots qui consolent; il fournissait aux uns le travail qui assurait la vie, il donnait aux autres l'appui qui leur manquait. D'une parole il calmait les cœurs ulcérés par la souffrance et si, parfois, des récriminations se faisaient entendre il les acceptait en souriant, avec une indulgence d'autant plus compatissante qu'il en comprenait mieux les causes.

C'est M. Cochard qui créa nos Comités départementaux de réfugiés, qui leur indiqua et leur facilita leur mission, qui demeura le guide et l'âme de ces Comités. C'est lui qui, en qualité de président de la Société d'assistance aux réfugiés, ne cessa d'apporter aux pouvoirs publics le concours de son entier dévouement, car il était de ceux qui pensent que l'initiative privée ne saurait se désintéresser des grands devoirs qu'impose à tous la solidarité humaine. Il estimait que, s'il appartient à l'État de payer aux victimes de la guerre la dette nationale, chaque Français a l'obligation morale de témoigner par des actes

Digitized by Google

son affection reconnaissante à ceux de leurs frères qui ont souffert pour tous.

Nous avons eu le grand chagrin de voir peu à peu s'altérer la santé de M. Cochard, que nous avions connu si robuste et si allègre dans l'accomplissement de sa rude besogne volontairement consentie, mais nous n'eussions jamais pu croire qu'il nous serait si brutalement ravi ! Il y a quelques mois, nous lui avons dit, dans une réunion intime, toute l'affection que nous avions pour lui. Récemment, le Gouvernement de la République, en lui décernant la médaille de bronze de la Rconnaissance nationale, rendait à ses mérites un hommage que nous eussions souhaité plus éclatant. Nous ne pensions pas qu'il nous faudrait répéter sur son cercueil quel impérissable souvenir il laissera dans les cœurs des milliers de femmes, de vieillards et d'enfants qu'il a secourus et consolés.

Me sera-t-il permis de joindre à l'expression de nos communs regrets un adieu plus personnel à l'ami qui voulut bien m'honorer de sa confiance et dont j'ai si souvent deviné la sensibilité profonde, cachée sous des dehors d'une politesse souriante. Hélas, c'en est fini pour toujours !

Mon cher Monsieur Cochard, reposez dans la paix éternelle promise à ceux qui ont fait le bien et que nous prions Dieu de vous accorder. Au séjour du repos, votre âme entendra souvent monter vers elle, du fond de nos régions meurtries, le long cri d'amour et de reconnaissance de tous ceux qui ne vous oublieront jamais, nous en donnons l'assurance à vos concitoyens et à votre famille en deuil.

Dans une élégante improvisation M. le Préfet s'associe aux hommages rendus à la mémoire de M. Cochard.

Il rappelle la fondation du Syndicat d'Initiative et sa transformation au début de la guerre. Ces hommes de bonne volonté, groupés par le culte de la petite Patrie, se mirent instantanément et sans réserve au service de la grande.

Le Préfet et le Maire, M. Fabre et M. Blanc, tombés eux aussi victimes du devoir, et les autres collaborateurs de l'Administration préfectorale, dont le nom est présent à tous les esprits, trouvèrent chez M. Cochard et ses collègues une collaboration infiniment précieuse pour l'accomplissement de l'œuvre éminemment nationale de l'Assistance aux réfugiés.

M. Lennel a exprimé avec éloquence la gratitude de nos malheureux compatriotes qui ont trouvé en Anjou un accueil fraternel.

Ce labeur écrasant de jour et de nuit ébranla rapidement la vigoureuse santé de M. Cochard.

Avec une angoisse grandissante nous vîmes s'émacier ce corps robuste et nous comprîmes que les jours étaient comptés à celui à qui semblait autrefois promise une vie longue et heureuse.

L'opinion publique ratifia unanimement la décision du Gouverne-

Digitized by Google

ment de la République inscrivant le nom respecté de M. Cochard sur la première liste des Médaillés de la Reconnaissance française.

« C'est un témoignage solennel de cette reconnaissance que j'apporte ici avec une émotion profonde à la mémoire de ce bon citoyen. »

Discours de M. de Farcy

Qu'il me soit permis, au nom du Comité d'aviation de l'Anjou, de l'Aéro-Club de l'Ouest et de l'Union de la Voile et Vapeur d'Angers, d'adresser à notre ami Henri Cochard le témoignage de gratitude que nous lui devons.

Quoique ne pratiquant pas personnellement les sports, Henri Cochard comprit de bonne heure le rôle important qu'ils étaient appelés à jouer dans la formation de cette jeunesse qui a donné sans compter son sang et la puissance de ses muscles pour la défense du pays.

Il avait à cœur tout ce qui pouvait contribuer au bon renom et à la gloire de l'Anjou. C'est ainsi qu'il collabora sans ménager ses efforts et nous aida puissamment, au Comité d'aviation, à acquérir à l'Anjou deux primeurs sportives que l'histoire n'oubliera pas : en 1910, la première course d'aéroplanes de ville à ville faite dans le monde entier, Angers-Saumur, et, en 1912, le premier grand prix de l'Aéro-Club de France.

Il donna à notre Aéro-Club de l'Ouest, fondé en 1907, un puissant essor en y remplissant les fonctions de vice-président.

A l'Union de la Voile et Vapeur, il collabora à son succès en nous aidant dans l'achat de bateaux.

Sa vie fut bien remplie et l'on peut dire qu'à son gré et au nôtre elle fut trop courte, car tous les instants en passèrent à faire le bien et à se rendre utile à tous.

Mieux que moi, tous ceux dont il a soulagé inlassablement les misères peuvent vous dire combien il emporte de regrets avec lui.

Dormez en paix, mon cher ami, le pays d'Anjou et vos amis, accompagnent ici, pour la dernière fois, votre dépouille mortelle; ils ne vous disent pas adieu, car le souvenir de vos qualités et de votre amitié restera profondément gravé dans leur cœur. Que Dieu vous accorde un repos si justement mérité et vous fasse assister de Là-Haut à la prospérité de notre beau pays de France.

A sa famille si éprouvée nous adressons nos sincères regrets et notre sympathie. Puisse sa douleur être allégée en lui disant combien nous la partageons.

L'inhumation de M. Cochard eut lieu le même jour à Noyant.

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou avait délégué deux de ses membres, MM. Robert et Truel, pour l'y représenter.

Une assistance nombreuse accompagnait sa dépouille mor-

Digitized by Google

telle à l'église et, au cimetière, M. Truel prit la parole et s'exprima en ces termes :

MESDAMES,
MESSIEURS,

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou, dont M. Cochard a été pendant de longues années le Président si désintéressé et si dévoué, nous a délégués, M. Robert et moi, pour accompagner à sa dernière demeure celui qui fut aussi notre ami.

Malgré nos instances réitérées, malgré son énergie et la peine très vive qu'il éprouvait, M. Cochard avait dernièrement, en raison de son état de santé, donné sa démission de Président de notre Syndicat, qui l'avait alors choisi comme Président d'honneur.

Nous étions heureux de continuer à lui demander ses conseils et rien ne lui était plus agréable que d'être tenu au courant de nos travaux.

Notre Syndicat, voulant lui rendre un dernier témoignage de sympathie près de vous, m'a chargé de vous faire entendre ici les paroles prononcées ce matin par notre Président, avant qu'Henri Cochard ne quittât sa ville d'adoption, pour venir dormir son dernier sommeil dans votre ville demeurée la sienne.

Après avoir lu l'éloquent discours de M. le Dr Lepage, M. Truel termine ainsi :

Permettez-moi enfin, mon cher M. Cochard, au nom de M. Robert et au mien, de vous redire une dernière fois notre profonde amitié pour vous.

Vous saviez si cordialement nous la rendre que notre peine n'en est que plus vive.

Les nombreux témoignages de sympathie dont ont été entourés ce matin les Membres de votre famille leur ont montré en quelle estime tous vous tenaient.

Puissent ces témoignages, auxquels nous joignons nos respectueuses et bien sincères condoléances, apporter à leur peine un peu d'atténuation.

Ce n'est pas adieu, mon cher ami, que nous vous disons, mais au revoir ! Au revoir dans une vie meilleure, celle où Dieu réserve sa récompense à ceux qui l'ont méritée comme vous : car vous aurez passé sur la terre en faisant le bien.

***

Le 19 août ont eu lieu à Saumur les obsèques de M. Louis Mayaud, maire de cette ville, décédé victime d'un grave accident de chemin de fer.

Un grand concours de population entourait le cortège de

Digitized by Google

cet homme de bien dont le meilleur éloge que l'on puisse faire est de dire qu'il fut l'administrateur intègre, consciencieux et dévoué de Saumur durant les mauvaises heures de la guerre.

A l'église de Nantilly, Mgr Rumeau, qui présidait, est monté en chaire et a prononcé l'éloge funèbre du regretté défunt dont les hautes qualités morales d'homme et de chrétien resteront pour tous un précieux enseignement. Monseigneur a ensuite donné l'absoute et le cortège s'est formé pour se rendre au cimetière où M. l'Archiprêtre Bouvet a dit les dernières prières.

Puis des discours furent prononcé par M. Vidal, premier adjoint au nom de l'Administration municipale; M. Pichard, au nom de la Chambre et du Tribunal de Commerce; M. R. Guillemet, au nom de la Chambre syndicale des Entrepreneurs M. Pedousseau, commissaire de police, au nom de la Mutualité municipale; M. Dulfau, secrétaire de la Mairie, au nom des employés de tous les services municipaux; M. Bury, au nom du conseil d'arrondissement; M. de Grandmaison, député, et enfin M. le Sous-Préfet de Saumur, chargé par M. le Préfet de prendre la parole en son nom, obligé qu'il était de repartir pour Angers, aussitôt la cérémonie religieuse, en raison de la session du Conseil général.

C'est tout ému des tristes circonstances qui marquent ses débuts à Saumur, que M. le Sous-Préfet prend la parole; il ne veut rien ajouter ni à la magnifique oraison funèbre prononcée par Mgr Rumeau, ni aux éloges si mérités qui viennent d'être dits devant le cercueil du regretté M. Mayaud, mais il tient cependant à dire combien le maire de Saumur était tenu en haute estime dans tous les milieux administratifs; en ce qui le concerne, M. le SousPréfet tient à répéter à la famille et aux administrés de M. Mayaud combien il fut touché dès son arrivée des excellents rapports qu'il eut et qu'il espérait tant continuer avec le sympathique maire.

M. le Sous-Préfet, faisant allusion à la terrible catastrophe qui attrista notre ville au 14 juillet, revoit là les terribles événements qu'il venait de vivre à Verdun; aujourd'hui encore, au retour d'un récent voyage il lui faut apprendre la mort également tragique de M. Mayaud et reprendre son poste sous de bien tristes auspices.

Au nom de l'Administration préfectorale tout entière, M. le Sous-Préfet adresse à la famille de M. Mayaud l'assurance de son profond respect.

Puis la foule, très impressionnée par les émouvantes paroles

Digitized by Google

entendues, défile pieusement devant la dépouille mortelle de celui qui fut bon et compatissant pour tous, pour venir une dernière fois saluer les membres de sa famille.

***

Le 26 août ont eu lieu les obsèques de M. Forquet de Dorne, conseiller honoraire de la Cour de Cassation, qui occupa pendant plusieurs années le poste de premier Président de la Cour d'appel d'Angers.

C'était un magistrat d'une haute intégrité et d'une grande valeur juridique. Il jouissait au palais de l'estime et de la considération de tous.

***

La ville de Durtal a vu disparaître, au mois d'août dernier, un de ses enfants qui était une de ses gloires locales : le général Oudri, grand-officier de la Légion d'honneur et ancien commandant du 4e corps d'armée au Mans.

Cet homme de bien, dont la charité était inépuisable et la modestie proverbiale, est mort en vrai soldat, supportant avec un incroyable stoïcisme de cruelles souffrances que jusqu'au bout il tint cachées à sa famille et à ses amis et que trahissaient seules depuis quelques mois les altérations de son visage.

Quelques jours avant sa mort il surmonta encore avec une surprenante énergie ces souffrances et vint à Angers rendre visite aux siens; mais, vaincu par l'effort surhumain qu'il venait d'accomplir, il regagna péniblement sa vieille demeure du Serrain, non sans jeter aux personnes et aux choses qu'il aimait un regard qui semblait être un dernier adieu.

Il s'alita, en effet, pour ne plus se relever, vit venir la mort sans terreur et en bon chrétien et rendit sa belle âme à Dieu sans avoir proféré la moindre plainte et sans avoir demandé quoi que ce soit à ceux qui l'entouraient.

Les obsèques du général Oudri ont eu lieu le samedi 16 août en l'église de Durtal. Toutes les familles de la ville étaient représentées et les nombreux pauvres secourus par le défunt lui ont fait une touchante escorte qui était le gage manifeste de la reconnaissance publique.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Guyon et Bilbille, adjoints au maire de Durtal, remplaçant M. le comte d'Andigné empêché, MM. le colonel Sousselier, commandant la place d'Angers, le colonel Thévenin, commandant en second l'École polytechnique, le vicomte de Blois, de Huillé, et Nourry, notaire à Durtal.

Digitized by Google

Derrière le char funèbre, les nombreuses décorations du général étaient portées sur un coussin par un membre de la Société des Vétérans de 1870 dont il était le président d'honneur.

Suivaient le deuil, conduit par les neveux du défunt, plusieurs officiers supérieurs, parmi lesquels le colonel commandant le Prytanée militaire de la Flèche, un officier représentant la garnison de cette ville, le conseil municipal de Durtal, les fonctionnaires et les membres des sociétés d'anciens militaires avec leurs drapeaux. Au cimetière M. Guyon, dans un discours émouvant, retraça la vie et les services du général Oudri et deux autres discours touchants furent prononcés au nom des Vétérans de 1870 et de l'Union des Travailleurs de France.

Né d'une modeste mais très honorable famille de Durtal, le général Oudri fit d'abord de bonnes études au Prytanée militaire de La Flèche, entra à l'École spéciale militaire, en sortit sous-lieutenant, puis fit la campagne de 1870 comme lieutenant au 31e d'infanterie.

Puis ce fut la captivité.

Rentré en France, il servit dans l'infanterie légère d'Afrique, de 1874 à 1887; pendant cette période il devint capitaine, puis commandant et fut fait chevalier de la Légion d'honneur.

Il part ensuite au Tonkin. Il y commande pendant huit ans, de 1887 à 1895, d'abord le 2e bataillon d'Afrique, puis comme lieutenant-colonel le 2e zouaves et enfin comme colonel le 2e régiment étranger.

Nommé général de brigade, il fit la campagne de Madagascar, puis il revint en Afrique commander, à Mascara, la Légion étrangère jusqu'en 1900.

Le 30 octobre 1900, il est promu au grade de général de division, à Orléans, et termine sa brillante carrière en 1908, comme commandant du IVe corps d'armée au Mans.

Commandeur de la Légion d'honneur en 1899, il fut élevé à la dignité de Grand-Officier le 29 décembre 1903.

Il était titulaire des médailles commémoratives de 1870, du Tonkin et de Madagascar, de la Médaille coloniale avec les agrafes Algérie, Tunisie, Sahara, Commandeur de l'ordre royal du Cambodge et Officier de l'ordre du Nicham-Iftikhar, de Tunis, de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam et Officier de l'Instruction publique.

Il comptait 43 ans de services, 28 campagnes dont 10 de guerre.

X***.

Digitized by Google

A travers les Livres et les Revues

Le *Manuel d'archéologie française* de M. Camille Enlart, dont le premier volume est consacré à l'*Architecture religieuse*, a paru en 1902. Le plus grand éloge qu'on en puisse faire et la meilleure preuve des services qu'il a rendus, c'est que l'édition est épuisée depuis plus de cinq ans.

Encouragé par l'accueil qu'il avait reçu du public, M. Enlart a retouché son livre et, après l'avoir complété sur plus d'un point, il en donne aujourd'hui une seconde édition, qui formera deux volumes, dont le premier est en vente depuis quelques mois [1]. Je ne saurais assez recommander cet ouvrage aux travailleurs qui vivent loin des cours publics et des bibliothèques et n'ont pas la facilité de voyager. Il comprend les périodes mérovingienne, carolingienne et romane.

Parmi les additions qu'on trouve dans cette seconde édition, je signale tout particulièrement les pages où l'auteur démontre l'influence que l'art byzantin a exercée sur notre art français et celles qu'il consacre aux œuvres françaises que nos artistes ont exécutées hors de nos frontières.

Les caractères de la charpente aux diverses époques du moyen âge ont été étudiés et mis pour la première fois en bonne lumière, dans un chapitre nouveau et fort curieux, que les archéologues devront consulter s'ils veulent éviter des erreurs regrettables sur la date des monuments qu'ils auront à décrire. L'invention de la croisée d'ogives est reportée au xve siècle et l'origine du style flamboyant est attribuée à l'Angleterre.

Si les notions archéologiques avaient besoin d'être précisées, le langage des archéolologues avait besoin d'être épuré et délivré des non-sens, des contre-sens et des barbarismes dont il était infesté. M. Enlart, à la suite de M. Brutails — dont je suis heureux de saluer l'élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — et de M. E. Lefèvre-Portalis, proteste contre les locutions absurdes et vicieuses que l'on rencontrait jusqu'ici dans

[1] Un vol. in-8° de 458 p. Paris, A. Picard, 1919; prix 18 francs.

Digitized by Google

les meilleurs manuels et propose un vocabulaire clair, logique et fondé en raison, qu'il faudra désormais employer, sous peine de passer pour un barbare et un « gothique ». Rien que pour ce service rendu, M. Enlart mériterait les remerciements de tous ceux qui aiment encore à écrire en français et à parler pour se faire comprendre.

Je souhaite que l'éminent conservateur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro ne tarde pas à compléter son œuvre et à nous donner le second volume de son *Architecture religieuse.*

Le journal l'*Ouest*, dans le n° du 26 août, reproduit l'intéressante notice que M. Saché, archiviste de Maine-et-Loire, a rédigée pour le Conseil général, sur le château de Montsoreau [1].

Après avoir résumé, d'après les sources les meilleures et les plus authentiques, l'histoire de la petite ville et de la seigneurie de Montsoreau, M. Saché décrit l'état lamentable dans lequel se trouve le château, au moment où il devient — un peu tard — l'objet de la sollicitude de l'État et du Département.

Mgr de Mercy, évêque de Luçon depuis 1776, député du clergé du Poitou aux États généraux de 1789, se retira en Suisse, en Italie et dans la Basse-Autriche, à l'époque de la Révolution. Il se montra hostile à tous les serments qui furent exigés du clergé français, sauf à ceux du 30 mai 1795 et du 28 décembre 1799. Il rédigea contre le serment du 14 août 1792, dit serment de liberté et d'égalité, un mémoire, plein de force et de doctrine, que M. l'abbé Uzureau publie dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, premier semestre 1919, 2e fascicule [2].

Dans une autre brochure, intitulée : *La Municipalité d'Angers en* 1790, M. l'abbé Uzureau, après avoir exposé la législation au sujet des assemblées municipales (lois du 14 et du 22 décembre 1798), fait le récit de l'élection à Angers et donne la liste des élus; puis, il raconte l'installation de cette première municipalité et les divers événements auxquels elle fut mêlée pendant l'année 1790.

Dans une troisième plaquette, M. le Directeur de l'*Anjou historique* rappelle les diverses Missions qui ont été données dans la ville et le diocèse d'Angers en 1816, 1823, 1824, 1825,

[1] *Conseil général de Maine-et-Loire*, deuxième session de 1919, rapports supplémentaires, p. 24-25.

[2] Avec tirage à part de 31 pages.

Digitized by Google

1828, 1829 et 1830. En 1829, lors de la clôture de la mission à Angers, les « autorités » refusèrent d'assister en costume officiel à la cérémonie et le Préfet crut devoir signaler au Gouvernement le discours de l'abbé Guyon, chef des missionnaires, dans lequel on avait remarqué « une sortie » contre les fonctionnaires, qui avait « paru déplacée ».

Ces deux dernières brochures sont extraites des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.*

Je m'excuse de n'avoir pas parlé plus tôt de l'*Inventaire des Haches-Marteaux et des Haches doubles ou Casse-têtes en pierre polie, trouvées dans le département de Maine-et-Loire*, qui a paru dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Française* et qui a été tiré à part.

Ce travail est signé du nom de M. O. Desmazières. C'est dire avec quel soin et quelle compétence il a été fait.

L'inventaire de M. Desmazières est dressé par arrondissements et par communes, en suivant l'ordre alphabétique.

Le dernier livre de M. André Godard, *Le Fléau* [1], bien qu'il porte en sous-titre : *roman social du temps de guerre*, est presque un livre d'histoire. Si j'ai bon souvenir, je crois même que le *Journal de Genève*, qui l'a signalé dès la première heure, a dit que ce serait peut-être le seul ouvrage qui restera de la nouvelle littérature de guerre.

La trame du récit tient pourtant peu de place dans ce livre où M. Godard met en présence un royaliste, un athée et un jésuite, qui discutent entre eux sur la religion, la philosophie, les questions sociales et la politique, à propos de la guerre, dont les diverses phases se déroulent à l'arrière-plan : procédé ingénieux, qui permet à l'auteur de développer ses idées personnelles, de les défendre, de les faire pénétrer dans l'esprit des lecteurs, sans avoir l'air de s'imposer et de faire la leçon même à ceux qui en auraient besoin.

Au cours de ce livre, M. André Godard aborde toutes les questions qui lui sont chères : la Providence, le libre arbitre, la prédestination, la coexistence du bien et du mal : quelques-unes de ces pages, où il laisse courir sa plume alerte et vigoureuse, pourraient être signées par les meilleurs de nos théologiens et de nos philosophes. Mais il ne se borne pas à chercher la solution des grands problèmes qui ont de tout temps tourmenté les

[1] Un vol. in-16; Paris, Perrin; prix 4 fr. 50.

Digitized by Google

penseurs. Il veut nous faire partager son amour pour les petits oiseaux, dont il plaide la cause avec une grande conviction. Il trace, une fois de plus, le portrait physique et moral du Midi, qu'il connaît si bien. Il recommande, en passant, au clergé de prêcher un peu moins sur la morale, mais d'insister sur le dogme, sur l'apologétique principalement. Il regrette que, dans trop d'églises, on ait « cabotiné la liturgie. Les églises deviennent des salles de spectacle, d'où les rigodons de la Renaissance et nos airs de valse expulsent, au mépris de tous les avertissements des papes, la seule langue musicale digne de nos dogmes, le plain-chant... ».

On pourra discuter ce livre, mais il faut le lire.

J'arrive à la poésie, qui de tout temps a fleuri sur la terre angevine, et c'est avec le plaisir le plus vif que je signale à l'attention de nos lecteurs le joli volume de vers où M. Xavier de la Perraudière a réuni de petites pièces, écrites au jour le jour, de 1912 à 1917.

Le volume est intitulé : *Les Doléances et les Colères d'un maire de campagne*. Il est dédié par M. X. de la Perraudière

A tous les Maires de France,
Compagnons de *sa* souffrance,
Gens très à plaindre : aux Adjoints
Qui sont à plaindre un peu moins.

Toutes les pièces dont il se compose sont pleines d'esprit, du meilleur esprit, du plus français et du plus angevin.

Angevin lui-même, l'auteur aime sa ville, comme Joachim du Bellay aimait sa petite bourgade de Liré :

Et puis, je reviendrais où tout mon cœur m'attire,
Où l'existence est douce et ne dit jamais non,
Au pays loin duquel la vie est un martyre :

Angers, mon cher Angers, où chaque vieux pignon
M'a l'air de se pencher vers moi pour me sourire.
Où j'entends les pavés m'appeler par mon nom.

Condamné à ceindre l'écharpe municipale, M. le Maire

Avait eu d'abord le projet
D'établir en vers le budget
Mais Pégase s'en insurgeait.

Pour se venger de Pégase

... devant Phébus *il* contracte
L'engagement d'écrire un acte
Selon la prosodie exacte.

Digitized by Google

Et M. de la Perraudière a tenu la gageure. La pièce intitulée *Acte authentique* n'est rien moins, en effet, qu'un acte de naissance, rédigé conformément au code, où le plus rigoureux des légistes perdrait son temps et sa peine à chercher un détail inexact ou même une simple omission.

A côté de ce tour de force, on trouvera dans le recueil trente ou quarante pièces, qui sont de petits chefs-d'œuvre de grâce, de sensibilité, de fine critique ou de malice, comme cette *épître*, par exemple, qui renferme deux vers, que j'ai eu envie de faire graver, en grosses lettres, à la porte de mon cabinet de travail :

Et je ne connais pas plus belle charité
Que d'écouter gémir avec prolixité.

Le volume se termine par ce joli quatrain :

Ces vers où, selon mon dessein,
J'ai dépeint les tourments d'un maire,
Sortent des presses de Grassin,
Car pour moi Grassin c'est Lemerre.

Déjà, en 1917, un de nos compatriotes, M. Étienne Port, inspecteur général de l'Instruction publique, avait plaidé, dans la *Revue de l'Anjou*, avec son talent et son cœur, la cause des enfants serbes, dont il nous avait conté la détresse [1].

A son tour, une femme, qui appartient à l'Anjou par sa naissance, par son éducation et par les fonctions qu'elle a exercées dans les écoles de notre ville, avant d'être reçue à l'examen du professorat des Écoles Normales, Mme Yvonne Estassy, a voulu traduire en vers émouvants quelques-uns des sentiments de pitié et de tendresse qu'elle a éprouvés au contact des enfants de la Serbie, exilés sur la terre de France.

Mme Estassy, qui a mérité le beau nom de « Mère serbe à Nîmes », intitule son recueil de poésies : *Dans l'autre patrie* [2]. L'ouvrage est précédé d'une préface de M. Odavitch, professeur au premier lycée de Belgrade, et de ces lignes de M. Jean Aicard, de l'Académie française, qui suffiront, il me semble, pour fixer l'attention de nos lecteurs sur l'œuvre de Mme Estassy :

« Madame, pour le nouveau recueil que vous préparez je ne puis d'abord que rappeler les lignes que je vous ai adressées

[1] N° de mars-avril 1917.

[2] Paris, Maison française d'art et d'édition, 16, rue de l'Odéon, 1919; un vol. in-16 de 240 pages.

Digitized by Google

quand vous avez publié le premier : « Ces vers ont vraiment une jolie allure, aimable, guerrière, tout à fait française. »

« Mais cette fois ce n'est plus seulement un compliment littéraire qu'appelle votre projet; votre nouveau recueil est composé d'une série de pièces qui nous parlent de la vie serbe en France et il sera vendu au profit des Œuvres de guerre. Il a donc un titre de plus que l'autre à l'attention du public français.

« La préface en serbe du poète Odavitch suffirait à vous attirer toutes les sympathies. Que peut-on dire de plus, sinon que d'un tel hommage à l'héroïque Serbie vous devez être remerciée et félicitée.

« Vous aurez pour vous tous les cœurs vraiment français et la reconnaissance de la petite grande Serbie, martyre, comme la sublime Belgique, de la félonie allemande.

« Encore une fois, soyez félicitée, poète, et remerciée. »

A l'occasion de la rentrée des troupes à Angers, M. le capitaine Marc Leclerc a composé, sous le titre : *Honneur et gloire à nos poilus*, une poésie en patois angevin, qui a paru dans le journal *Le Petit Courrier*.

Je suis heureux d'apprendre que cette pièce fera partie d'un recueil qui paraîtra prochainement chez Crès, éditeur à Paris, et formera une Trilogie avec la *Passion* et les *Souvenirs des Tranchées*, du même auteur.

A la date du 15 juillet dernier, un groupe de jeunes littérateurs et artistes, réunis autour de notre sympathique collaborateur, M. Yves Chaumet, a fait paraître le premier fascicule d'une nouvelle revue : *Au pays de Loire*, dont le texte et les illustrations ne méritent que des éloges.

La *Revue de l'Anjou*, qui a toujours été si accueillante pour les initiatives des jeunes, adresse *Au pays de Loire* ses meilleurs souhaits de bienvenue.

Ch. URSEAU.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin, Richou frères, Successeurs. — 1-20.

Digitized by Google

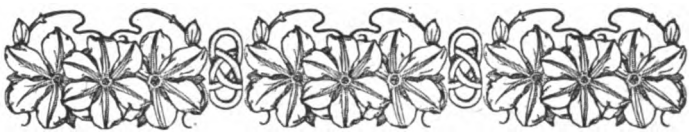

Aux Amis des Arts

L'hiver 1919-1920 se sera signalé par une reviviscence énergique des traditions intellectuelles et artistiques dont notre ville se fait honneur. Après le cauchemar qui nous angoissa pendant plus de quatre années, les âmes endolories aspirent aux calmes et nobles jouissances d'essence idéale. Nous le constatons avec bonheur et espérance.

Chaque quinzaine, les grandes séances musicales attirent au Cirque, devenu trop étroit, une foule avide et recueillie. Le Syndicat d'Initiative — qui s'employa si généreusement pendant la guerre — obtient un succès étourdissant avec l'innovation des conférences-promenades, où les Angevins s'initient aux fastes et à la décadence des monuments de leur antique cité. Les soirées de la Géographie commerciale réunissent un public sans cesse plus nombreux. Et la Société des Amis des Arts, bravant marée et tempêtes, en dépit des circonstances contraires — grâce à l'énergie de son actif président — parvenue à ouvrir ses portes, nous convia à une exposition charmante.

Exposition purement angevine — il n'en pouvait être autrement en ce temps de communications difficultueuses — mais variée, riche et intéressante, puisqu'elle embrassait un espace d'un demi-siècle environ, avec les œuvres des artistes vivants et de ceux qui sont disparus au cours des cinq dernières années. Ce fut un résumé histo-

Digitized by Google

rique de l'art angevin, parlant vraiment aux yeux et nous présentant, côte à côte, les interprétations les plus diverses.

Beaucoup d'heureuses surprises en cette collection rétrospective ! Combien, parmi les très jeunes, n'avaient qu'une faible idée du mérite de leurs anciens ? et, si les procédés des aînés leur paraissent poncifs, ils sont obligés, en toute bonne foi, d'admirer leur science du dessin et la solidité de leur construction.

Avec piété et reconnaissance, rendons à nos morts l'hommage auquel ils ont droit et que nous n'aurons peut-être plus l'occasion de leur offrir. La vie entraîne, et nous avons si peu souvent le loisir de regarder en arrière, vers les stèles qui bordent le chemin !

Deux esquisses seulement — mais combien habiles ! — nous rappelleront le grand décorateur du Panthéon et de l'Opéra, le maître Lenepveu.

Puis voici des portraits signés Livache, et qui évoquent en nous le souvenir des fortes et caractéristiques images d'Ingres. Victor Livache fut surtout connu comme compositeur de décors de vitraux. Il déploya dans cette branche de l'art une adresse et une fécondité inconcevables. Mais on peut regretter qu'il se soit ainsi spécialisé devant les étonnants portraits qui sont pour beaucoup d'entre nous une révélation. La vieille dame, au bonnet à rubans bleus, si solidement charpentée, si vivante, paraît vraiment personnifier la bourgeoise française, pétrie de bons sens et de franchise, prête aux vives ripostes, d'esprit agile et de cœur chaud. Et ce délicieux petit écolier, modelé dans une brume dorée, rappelle les plus jolies têtes enfantines de Reynolds ou de Lawrence.

Les traits de Livache lui-même nous sont restitués dans une belle et sobre page de son ami Palix, qui suivit, lui aussi, les cours de l'École des Beaux-Arts angevine. Tous deux furent de quelques années les aînés d'Eugène Brun-

Digitized by Google

clair, que nous ne pouvons guère nous figurer autrement que sous l'aspect vénérable d'un patriarche.

Si longtemps — plus d'un demi siècle — le bon maître fut, pour des générations d'écoliers, le « père Brunclair ou le « Patron ! »

Ces élèves, dont un grand nombre portent aujourd'hui des noms réputés ou illustres, ce sont peut-être les meilleures œuvres de l'artiste angevin ! Dévoué à son apostolat de professeur, il y consacra le meilleur de son âme et de son esprit. On peut le regretter devant les toiles trop rares exposées ici, d'inspiration gracieuse, comme ces maquettes où, dans une grisaille bleue et rosée, des enfants jouent avec un cygne, et cette allégorie du printemps, d'idée originale et charmante, et ce portrait de jeune fille, modelé en pleine lumière, dans une tonalité délicate. Trop souvent, Brunclair, modeste et scrupuleux à l'excès, tourmenté par ce doute de soi qui est le ver rongeur des artistes, étouffa ses rêves, désespérant d'arriver à leur réalisation.

Achille Cesbron ne connut pas ces tourments d'âme. Son inspiration se ravivait à chaque renouveau. Et nous retrouvons avec délices, dans les études rassemblées ici, la maîtrise du fidèle amoureux de la fleur.

Maintenant, après ceux qui atteignirent le repos au terme de la carrière, voici ceux qui furent terrassés avant d'achever leur tâche. Que de regrets devant les promesses d'avenir, brutalement anéanties !

Peut-on s'arrêter, sans un serrement de cœur, devant ce panneau, où se lit cette inscription : « Pierre Delaunay, engagé volontaire, mort pour la France ? » Chacune des toiles qui se groupent autour de l'effigie de l'artiste est un poème vibrant et harmonieux : brumes grises de Paris, horizons marins, coins de forêts ou de montagnes, visions des jardins italiens ou des places romaines, rivages ensoleillés de la Côte d'Azur ou âpreté armoricaine, partout,

Digitized by Google

Delaunay a su restituer l'atmosphère vraie du lieu et en saisir le caractère intime, le pittoresque spécial, les lignes éloquentes. Et penser que l'horrible guerre l'a immolé, avec tant d'êtres d'élite, au moment même où son talent allait s'épanouir et triompher du sort inclément !

Fatalité navrante et perte irréparable ! Nous répéterons ces regrets attristés devant l'exposition de Charbonneau, talent déjà mûri, personnel et énergique, qu'on serait tenté d'apparenter à celui de Caravage, en considérant la grande composition de « Judith », l'étude de « la Colère», avec leur clair-obscur véhément et leurs ombres animées.

Et voici encore un nom qui remuera en nous des souvenirs émouvants : Louis Tessier. Une ample collection d'œuvres nous montre, une fois de plus, sa virtuosité d'exécution, ses recherches d'effets et de couleurs, curieusement notés : « Le Premier-Né », « La Fin du Roman », « Les Feux de Bengale », « Cosette », et ces paysages angevins synthétiques et expressifs, nous les connaissions et nous les revoyons comme d'anciens amis ! Et, plus encore qu'aux toiles achevées, si magistrales qu'en soient les qualités, notre prédilection irait vers ces éblouissantes plaquettes, où le peintre fixa sa pensée, toute vive encore, comme un papillon frémissant. Ces minuscules esquisses dégagent une lumière intense.

Nous ne passerons pas avec indifférence devant les gracieux paysages que nous laissa un élève d'Harpignies, Camille Louvet, bien connu en Anjou. Et nous achèverons nos stations commémoratives devant les œuvres où le regretté Dr Mâreau — tant dans les « Gondoles » que dans la « vue de l'Étang Saint-Nicolas » ou de « Crozant » — sut montrer une entente des valeurs, une vision personnelle, une technique savante qui sont les marques manifestes de l'artiste véritable.

Ayant payé ce juste tribut d'éloges et de souvenirs mélancoliques à ceux qui ne solliciteront plus, hélas ! les

Digitized by Google

suffrages du public, réconfortons-nous au spectacle des artistes qui nous restent, nombreux, Dieu merci ! et pleins d'ardeur et d'énergie, animés de généreuses émulations.

Si, en pénétrant dans le hall, vous avez cédé aux premières attirances, irrésistiblement vous êtes allé droit au « Daphnis et Chloé » de M. Georges Cormeray. Il fallait un humaniste averti, servi par une science supérieure du dessin et du modelé, pour traduire, avec cette délicatesse et ce tact, la chaste et délicieuse idylle. Exprimons le souhait que cette composition de noble allure prenne place parmi les œuvres de choix appelées à former le goût de la foule et impressionnant d'idéales suggestions les jeunes novices de l'art.

Tournez-vous : Et de la grâce attique vous passez à l'époque charmante de la frivolité poudrée : Axilette, avec sa maestria prestigieuse, nous restitue les élégances bien françaises du XVIIIe siècle. Longtemps nous admirerons ces marquises spirituelles, ces soubrettes fûtées, ces bibelots et ces meubles, si habilement touchés, d'un dessin aisé, sûr, impeccable ! En contraste avec cet art papillotant voisinent les mélancolies douces des symphonies en blanc, dans lesquelles Hippolyte Fournier s'est plu à noter les plus subtiles dégradations de tons, à l'heure indécise où la clarté grise de l'aube fait pâlir la lampe déclinante.

En opposition à ces intimités voilées, des toiles éclatantes et chaudes chantent, sur l'autre paroi, la joie du soleil. Charles Berjole nous surprend, chaque année, par un nouveau développement de talent, une affirmation, chaque fois plus frappante, d'une personnalité vibrante et libre. Cet automne marquera dans sa vie d'artiste, car, tant à l'Exposition des galeries Lasneret qu'aux Amis des Arts, il a pu goûter cette joie rare de se voir apprécier et comprendre. Son « Cloître fleuri », son « Soir d'Été », frissonnants d'air, et de lumière, traduisent la nature dans une facture très moderne, mais sans parti-pris de snobisme et

Digitized by Google

de mode, et nous n'aimerons pas moins que le peintre le spirituel aquarelliste et l'humoristique graveur.

Tranchand, lui, subit encore l'impression sinistre des visions de batailles et il nous rapporte des images éloquentes et dramatiques des villes-fantômes, des terres ensanglantées, des paysages bouleversés, désolés, qui semblent appartenir à des contrées polaires ou volcaniques ! Son talent trouve un thème plus enjoué dans l'heureux tableautin intitulé : « Un petit coin tranquille », traité avec esprit et qui nous montre, attentif à sa docte besogne, le dévoué président des Amis des Arts en personne.

Ce Président zélé nous prouve, par de remarquables envois, qu'il a droit aussi aux éloges comme exposant. Et c'est en toute sincérité que nous le complimenterons — en particulier pour ses pittoresques arrangements de bibelots archaïques, et surtout pour sa très belle et très suggestive eau-forte « La Cathédrale d'Angers », page puissante et colorée, rendant bien l'aspect poétique des flèches de Saint-Maurice illuminées par le soleil couchant.

M. Ferdi-Paris nous parle, lui, de la Bretagne, de ses ports, de ses falaises, de ses landes et de ses vallons. Et chacune de ces évocations est vivante, palpite d'air et de lumière. M. Marzin, lui aussi amoureux de la mer armoricaine, nous en restitue, avec une vérité prenante, l'atmosphère voilée, les brumes mystérieuses. André Leconte présente, en quelques pochades fermes et colorées, des notes d'Italie, justes et pittoresques, tandis que Morin nous décrit la mélancolie et l'abandon des vallées de la Corrèze et de la Cézanne.

Lutscher a été fidèle au doux pays angevin et, avec lui, MM. Cayron, Ruel, Mlle Bernard ont voulu rendre la séduction de notre ciel de perle, de nos rivières bordées de saules et de peupliers, ou les romantiques vestiges des vieilles tours et des archaïques pignons, que Gobô traduit avec sa vigueur et sa maîtrise coutumières.

Digitized by Google

Louons sans réserves les très remarquables aquarelles de Mlle Marguerite Bans, Roses ou Chrysanthèmes, si vraies de tons et d'une touche aussi adroite que hardie. Et, après avoir, au passage, complimenté Mme Denéchau pour ses fleurs et Mlle Marie Baugey pour ses très gracieux paysages, arrêtons-nous pour nous recréer devant les exhilarantes fantaisies humoristiques de Raymond de Laverrerie, débuts heureux annonçant une vocation de caricaturiste.

Au parterre de la sculpture, la crise des transports s'accuse mieux qu'ailleurs par la rareté des envois. Nous déplorerons de ne pas voir figurer parmi les œuvres exposées celles de Grégoire, de l'Hoest ou de Saulô. Heureusement, pour nous dédommager de ces absences, quelques-uns de nos bons sculpteurs sont demeurés au terroir. Et, nous saluerons avec plaisir le buste plein de vie et d'allure que George Hamard nous donne du bon paysagiste Lutscher, ainsi que l'« Éclaireur » et « le Tambourinaire », d'un heureux mouvement, de M. Aubert.

Georges Chesneau, digne successeur de son maître Brunclair au cours supérieur de dessin de notre École, montre ses traditions classiques de sobriété, de concision, de respect de la ligne, en même temps que sa sincérité devant la nature, qu'il s'agisse de rendre un visage de femme marqué par la vie, un masque d'homme, ou le charme printanier d'une jeune fille. Et Maurice Legendre, avec la grande figure de Poilu par laquelle il a symbolisé heureusement la Victoire, nous exhibe un morceau de sculpture superbe, pétri d'une main puissante, audacieuse et exercée, qui sait avec de la glaise ou du plâtre créer des muscles et de la chair. Les mêmes qualités de vie, de force et d'autorité se retrouvent dans le buste expressif et solide, où nous reconnaissons un angevin notable — intelligent et généreux Mécène — qui se trouve tout à fait à sa place en ce milieu d'art.

Cette année, la section d'art décoratif est particulièrement

Digitized by Google

importante et brillante. M. de Penhouët, qui nous avait déjà délecté les yeux par une intéressante « Vue du Musée Saint-Jean » et de pittoresques aquarelles, nous présente encore toute une vitrine de curieuses et originales enluminures sur parchemin, traitées avec une science consommée de l'imagerie médiévale. M. Lasneret, tout près de là, nous éblouit par de magnifiques reliures, inspirées des plus beaux modèles des maîtres. Mlle Madeleine Quignon expose une collection de cuirs patinés, extrêmement harmonieux, et qui dénotent une entente de la composition et une habileté de dessin réellement remarquables.

Au premier étage, enfin, M. Belleuvre a groupé dans un grand panneau des marqueteries d'un goût charmant, offrant de délicieux motifs d'ornementation, et qu'on a eu l'heureuse idée de faire admirer et étudier aux jeunes apprentis de l'École des Métiers : innovation intelligente, leçon pratique d'art appliqué qui devrait être profitable et qu'on voudrait voir renouveler en d'autres circonstances, et pour toutes professions.

Cette rapide énumération ne donnera qu'une imparfaite idée de ce groupement très réussi d'œuvres d'art que fut notre 25e exposition, « la *première régionale* », annonce le catalogue. Cette petite mention laisse prévoir un avenir plus large, une cohésion plus importante de bonnes volontés et d'énergies recrutées dans un cercle plus étendu que les limites de notre province. Souhaitons à l'œuvre angevine le développement et la prospérité qu'elle ambitionne légitimement.

Elle nous a donné trop de sujets de joie et d'orgueil pour ne pas mériter toute notre sollicitude. Avec cette dernière Exposition, dont le profit fut généreusement consacré aux orphelins de guerre, elle vient d'affirmer avec éclat sa robuste vitalité.

Cependant, certains indices laissent redouter un relâchement d'intérêt. L'amour de la tranquillité fut de tous

Digitized by Google

temps la caractéristique de notre tempérament, d'ailleurs bienveillant et amène. Mais la « doulceur angevine » confine trop souvent au nonchaloir, voisin de l'égoïsme et de l'indifférence, avouons-le entre nous.

Notre Président actuel, après s'être dépensé au-delà de tout éloge, aspire à un repos bien gagné. Sa succession, certes, sera lourde. Mais est-ce le seul souci de la continuer dignement qui fait tant hésiter à en accepter la charge et l'honneur ceux de nos concitoyens pressentis à cet effet?

Il n'est plus l'heure d'obéir à d'apathiques prédilections. Tous se doivent à tout. C'est le mot qu'il faut se répéter dans la crise présente, où nous ne pouvons négliger aucune des activités françaises. Les choses du goût valent à notre nation la suprématie mondiale. Protéger les artistes, les encourager, faciliter leur production, ce n'est pas seulement faire acte d'amateur bienfaisant, c'est remplir une tâche intelligemment patriotique.

Mathilde ALANIC.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les Concerts Populaires

Premier concert extraordinaire (21 et 22 *décembre* 1919). — *La Damnation de Faust*, pour commémorer le cinquantenaire de la mort de Berlioz, avec le concours de Mme Louise Mazzoli, M. Plamondon, M. Georges Mary, M. Paul Eyraud, les chœurs de dames de la Ville et la Société Sainte-Cécile.

M. Jean Gay doit être rassuré et satisfait. Jamais la Société des Concerts ne nous a donné une meilleure audition de la *Damnation de Faust ;* j'entends une exécution mieux comprise, plus vivante et mieux équilibrée. Dans les entreprises de cette nature il ne sert de rien de réunir des artistes, un orchestre et des chœurs, fussent-ils les uns et les autres et ils le sont tous, les premiers du monde. L'œuvre d'art ne naît pas spontanément de la conjonction momentanée de ces talents divers; il faut encore que la création s'organise et que la vie lui soit donnée. Il faut que, dans ce corps multiple aux deux cent cinquante membres, une volonté puissante mette le souffle créateur, puis l'ordre et l'équilibre qui sont la règle de l'œuvre d'art. Il est très difficile d'atteindre chez nous cette intelligence commune et cette unité d'intentions, parce que nos réunions sont toujours éphémères et qu'il n'y a pas à proprement parler de vie commune entre les éléments divers qui concourent à nos grandes exécutions vocales et instrumentales. Les bonnes volontés viennent de toute la cité et de points très variés;

Digitized by Google

elles sont sans doute toutes égales en application et en ferveur; mais elles sont de valeurs diverses et, de par leur origine même, elles apportent des expressions différentes, sinon des sentiments astistiques distincts. Il faut bâtir avec ces formes aux mille plis, déjà raidies dans leur attitude personnelle ou acquise; il faut assouplir et façonner tous ces talents, unifier les tons, estomper les personnalités, dur sacrifice, et obtenir cette masse plastique souple et malléable qui va, vient, fermente et s'apaise avec l'idée du maître et sous la main du chef, d'un seul esprit et d'un seul cœur.

Eh bien, nous ne nous étions jamais sentis si voisins de cette union parfaite, de cet équilibre idéal.

Il me souvient d'avoir reproché naguère à notre choral son expression littérale et dogmatique, sa froideur et comme une pudeur de se livrer entièrement au démon de l'art. On ne fait rien dans cet ordre d'idées sans y mettre quelque chose de soi-même et, pour dire le vrai, sans s'y donner tout entier. Aujourd'hui, nous sommes entrés dans le chemin qui, après la note et le mouvement, nous conduit à l'expression, c'est-à-dire à la vie.

Les chœurs de dames sont parfaits; je ne crois pas que nous puissions chez nous espérer mieux et attendre davantage. Ils sont solides et sûrs; ils ont même, quand il le faut, de l'éclat, cette qualité extérieure qui répugne tant à nos habitudes angevines.

Les Céciliens, éprouvés et décimés peut-être par cinq années de guerre et de silence, ont fait un gros effort pour retrouver leur tradition et, s'ils y sont parvenus, il serait injuste de leur demander davantage pour aujourd'hui. Et, comme il y a eu un effort de leur part, il est resté un peu de raideur dans leur attitude de bons artistes soumis et attentionnés. Mais par instants, et je m'efforcerai de le noter, entraînés par la vague sonore et par l'impérieuse volonté du chef, ils se sont, eux aussi, haussés à l'expression

Digitized by Google

parfaite et nous avons senti passer sur nous cette émotion précieuse et rare qui vient d'un sentiment unique épandu dans l'âme multiple d'une foule.

Rien ne vaut le frémissement intime qui va de la scène aux derniers gradins et qui nous fait tous égaux devant une forme d'art universellement acceptée. C'est à vrai dire la seule égalité qu'il nous soit donné de réaliser — malgré toute stipulation contraire, comme on dit dans les procotoles.

Les artistes, les grands artistes, qui nous sont venus du dehors ne sont point des inconnus pour nous; ils nous ont donné pleinement les joies que nous attendions d'eux. C'est merveille de voir que les années n'ont point mordu sur leur talent et qu'ils ont gardé le caractère et la qualité particulière qui nous charmait dans chacun d'eux.

Il n'est pas à dire peut-être que le caractère et cette qualité soient toujours et justement ceux qui conviennent le mieux aux héros qu'ils représentent, à toutes les lignes de la partition. Personne ne peut songer à l'exiger. Mais, là même où leur tempérament et leur personnalité les desservent, ils ont un tel sentiment de l'art que l'équilibre de l'œuvre n'en est point troublé. La ligne reste pure, cette ligne qu'on nous a dit être la plus belle manifestation de l'art humain.

Je n'entreprendrai point pour les lecteurs de la *Revue* une analyse de la *Damnation de Faust,* que l'*Angers musical* du 21 décembre leur a donnée et qu'ils retrouvent d'ailleurs dans leur mémoire, mais je ne serais pas quitte avec eux et je ne serais pas quitte avec nos exécutants si je n'essayais pas de fixer ici les points qui me paraissent de nature à être retenus pour notre profit commun.

M. Plamondon est tout à fait à son aise dans le « monologue » qui est comme le vestibule de l'œuvre. Sa voix souple, séraphique et, si j'ose dire, aérienne caresse cette musique ondoyante qui flotte sur « les plaines de

Digitized by Google

Hongrie ». Je ne sais pas si Berlioz a entendu exposer ainsi, pour la première fois, la philosophie panthéiste du docteur Faust, mais il y a mis une douceur et une mesure qui sont vraiment choses des champs. Tant de paix n'habite point dans les philosophies.

La même douceur triste et désabusée qui va si bien à M. Plamondon se retrouve au seuil de la deuxième partie et la crise de désespoir qui la traverse trouble à peine l'impassible sérénité de cet art supérieur aux passions humaines. De là aux brutalités de la Taverne il y a loin et nous devrions peut-être partager le dégoût de Faust pour les gens qui boivent, qui crient et qui s'amusent à leur manière. Mais c'est qu'au point de vue musical ils vivent d'une vie singulière et, quand nous songerions à nous en indigner avec M. Plamoudon, la fëte est finie et nous en avons joui. Tout ce tableau, depuis *l'hymne pascal* jusqu'à la chanson de la *puce*, est bien en place et, si nos Céciliens mettaient un peu d'ironie dans la fugue de l'*Amen* ce serait parfait. Nous sommes à l'auberge et cette plaisanterie, un peu sacrilège dans le goût romantique, devrait être soulignée par quelque fantaisie.

Brander nous a dit sa chanson de manière à nous faire regretter qu'il n'en ait qu'une à dire.

M. Mary a une voix d'artiste et de professeur tout à la fois. La diction est merveilleuse; en haut ou en bas, dans les passages de force et de douceur, rien ne nous échappe, ni la note, ni le mot, ni l'accent. Son *air des roses*, dit en demi-teinte, flotte sur l'orchestre comme un parfum et nous allions accompagner le Dr Faust au pays des rêves. Un trombone, il faut l'avouer, nous a réveillés, un trombone qui abuse de sa force et qui exagère. Je ne sais pas si le « forte » est écrit sur la partie du trombone, mais il y a à coup sûr entre son interprétation et celle de M. Mary un désaccord qui, dans le moment, n'est pas à l'avantage du trombone.

Digitized by Google

Le *ballet des Sylphes* est demeuré chose légère, immatérielle et l'orchestre en a bien dit la gracieuse sorcellerie. Et pourtant il est mal à l'aise, l'orchestre, accroupi au fond de la vallée, dominé par deux masses solides et sonores. Il est impossible de faire autrement, je le sais bien et c'est tout de même regrettable. Quand avec cela les gradins sont bondés de public l'acoustique du vieux cirque est troublé, les sonorités s'égarent ou s'évanouissent et il arrive que nous ne retrouvions plus tout ce que nos oreilles voudraient entendre.

Mais nous avons entendu les chœurs et double-chœur du finale, un des meilleurs numéros de nos Céciliens. Ils y ont mis la sûreté accoutumée et même quelque flamme. C'est tout à fait bien et d'une bonne sonorité.

Mme Mazzoli est égale à ses deux partenaires. La voix a de l'éclat; elle est conduite avec une maîtrise supérieure et une entente de la partition qui en double le charme. La *Chanson du roi de Thulé*, dialoguée avec l'alto de M. Bailly, nous a tenu dans un enchantement trop tôt dissipé. Ce pauvre alto, si lourd et si disgracieux, comme il sait chanter tout de même quand on l'aide, d'une voix presque humaine, sur une corde mélancolique qui se marie à la mélancolie d'un amour naissant et inexprimé. C'est un succès assuré et nous l'avons salué d'enthousiasme.

Par contre, la *sérénade de Méphisto* a passé presque inaperçue, et c'est grand dommage, pour nous et pour M. Mary. Ses soins méritaient mieux, mais l'air prend naissance sur un registre où la voix de M. Mary est un peu sourde et il n'a rien fait pour arrêter à son profit l'intérêt du drame qui se précipite. L'ensemble final, avec Mme Mazzoli, M. Plamondon et M. Mary s'est élevé très haut. La passion est ici toute pure et l'émotion en jaillit si forte qu'elle ébranle même la sérénité de M. Plamondon. Les artistes se donnent tout à fait et nous les suivons tous. La musique usoveraine nous enveloppe dans ses larges plis.

Digitized by Google

Il y a plus encore que de la musique dans la fameuse *romance de Marguerite;* il y tient, semble-t-il, une vie tout entière et tout un destin: un peu de joie, beaucoup de larmes. Bien des cœurs ont tremblé pendant l'émouvant dialogue entre Mme Mazzoli et M. Englebert. Cette lutte entre la voix humaine et le cor anglais c'est pure mélodie, pure romance et c'est aussi loin que possible du bruit et c'est assez pour nous mettre au meilleur de nous-mêmes — en face des sentiments éternels qui font rire et pleurer les hommes.

Un silence religieux, la meilleure approbation des foules, suivait les deux artistes; mais M. Englebert sait-il assez toute la joie que nous lui devons? Son rôle fini, il semble se détacher de nous et ne pas comprendre qu'une part de nos applaudissements vont à lui seul, à son talent, à sa bonne grâce, à son intelligence musicale. Nous l'acclamons et il examine son hautbois comme s'il en comptait les clefs. C'est à vous que nous parlons, M. Englebert, et de tout notre cœur.

L'*invocation de la nature* est toujours bissée par tradition et aussi parce que c'est une grande page. Elle ne convient pas à M. Plamondon. Il est assez riche par ailleurs. Cet élan panthéiste est, non pas au-dessus de lui, mais en dehors de lui. L'Angelico, le créateur des Vierges blanches et bleues de San Marco n'aurait point su peindre le Radeau de la Méduse. A chacun son génie.

Et puis la galopade romantique et puis l'apothéose où les chœurs ont mis une conclusion magistrale à cette inoubliable matinée.

Je suis un peu confus d'être si long et de n'avoir presque rien dit. Je n'ai pas assez dit la joie pure et complète que nous a donnée M. Gay en soutenant si bien en pleine lumière une œuvre lourde, heurtée, de beautés diverses et qui exige une souplesse extrême. Je n'espérais pas, pour ma part, un pareil succès au seuil de nos recommencements. Pour en venir là du premier coup, même avec Mme Mazzoli, M. Plamondon et M. Marty, il a fallu à nos chœurs une

Digitized by Google

ferveur singulière et à M. Gay une intelligence, une volonté et un dévouement qui nous touchent profondément. Notre reconnaissance ne saurait égaler le mal qu'il se donne.

***

Cinquième concert populaire (4 *janvier* 1920), avec le concours de Mme Louise Mazzoli. — *Ouverture de Freyschütz* (Weber); — *Shéhérazade* (Maurice Ravel); — *Symphonie en ré mineur* (C. Franck); — *Lamento* (Monteverde); — *Spesso Vibra* (Scarlatti); — *Le Messie*, « *Debout Judas* » (Hændel); — *Peer Gynt* (E. Grieg).

A la fin du XVIIIe siècle des philosophes mélomanes dont l'un, fils de notre Anjou, mériterait une étude, même au point de vue musical, avaient imaginé de bâtir sur la musique la société, la loi et jusqu'à la religion. Avec Mehul, Gossec et d'autres, ils organisaient ces festivals du Champ-de-Mars, si j'ose dire, où tout un peuple était appelé à paraître, à évoluer et à manifester sur un rythme musical, symbole de la vie naturelle et surnaturelle. Les théophilanthropes avaient une foi très vive dans leur méthode pour améliorer le sort des hommes sur cette terre et même au-delà; ils faisaient profession d'aimer la musique; mais je crois bien qu'ils auraient coupé le cou de M. Maurice Ravel. La foi, dans ce temps-là, n'allait pas sans quelque intransigeance. Platon l'eût peut-être simplement couronné de fleurs et mis à la porte de la République, où il se fût trouvé dans une compagnie choisie très apte à comprendre les poèmes de *Shéhérazade*.

Aussi bien cette musique-là n'est pas faite pour le peuple et de ce point de vue je me rangerais à l'avis des théophilanthropes et de Platon, révérence parler, et sans vouloir la tête de M. Ravel. Il me semble qu'elle a été écrite pour une élite très savante, d'une intellectualité supérieure, un peu blasée sur les formes successives de la beauté et friande

Digitized by Google

d'émotions singulières. Elle a été faite peut-être pour le monde fermé des poètes habiles à débrouiller et à suivre l'imprécision d'un rêve. Elle est belle, mais d'une beauté qui se voile et se dévoile tour à tour. Elle ne hait pas la recherche; elle l'avoue. Elle se tient dans une atmosphère où les images se montrent et s'effacent successivement, sans lien, pour le seul plaisir d'être belles, de paraître et de disparaître. Et nous, qui ne sommes ni assez intelligents, ni assez subtils, nous perdons le fil; ou plutôt — car il n'y a pas de fil — nous sommes éblouis, hésitants, intéressés à coup sûr, mais inquiets. Je me souviens d'avoir eu des impressions de cette nature et de cette qualité, il y a longtemps, dans la cave des hydropathes dont la presse rappelait récemment la vie et la mort. On nous disait des vers sonores et harmonieux et nous applaudissions; mais, en sortant, quand nous essayions de retrouver des bribes de cette poésie privée de sens, nous n'étions jamais sûrs qu'on ne s'était pas moqué de nous. C'est un sentiment désagréable. Cet art-là est mort pour le moment. Peut-il renaître en musique? Il est possible; mais, avant qu'il soit à la portée de tout le monde, il faudra que nous ayons appris bien des choses, et d'abord que la musique est indépendante du rythme et de la tonalité, qu'il y a entre les mots et les notes des relations saisissables et évidentes et que ce que nous prenions tout à l'heure pour des images aimables, gracieuses, inconsistantes et fugitives est l'illustration d'un texte précis et impérieux.

Nous aurons quelque mal à en venir là et, en attendant, nous ne pouvons pas jouir pleinement de la musique de M. Ravel. Nous l'écoutons avec ravissement mais non sans inquiétude. Quant à moi j'aimerais l'entendre par hasard, tout seul, la nuit close; j'y prendrais plaisir et je serais sûr qu'on ne se moque pas de moi, puisqu'on ne me saurait pas là.

Mme Mazzoli a délicieusement dit ces phrases, ces mots

Digitized by Google

nuancés et papillotants. La forme de cet art étant acceptée, elle l'interprète avec un talent vraiment créateur, car ici l'interprète est un révélateur. L'orchestre était chargé de faire le nuage; il s'est tiré de ce rôle difficile de manière à nous laisser tout espérer de lui et M. Moncelet a tenu au naturel l'emploi de la flûte enchantée.

Tout cela était parfait et charmant au bout de la baguette de M. Gay; mais les sorciers, eux aussi, ont une baguette et, d'un seul coup, changent en citrouille le char de Cendrillon. J'avais toujours peur de voir apparaître la citrouille et mon plaisir en était gâté. Est-ce que le public n'était pas comme moi? — J'entends le gros public, celui qui n'est ni intellectuel ni poète et qui ne le deviendra pas parce qu'il n'a pas le don.

Avec César Franck, nous sommes rentrés dans l'ordre et la sécurité parce que nous avons retrouvé le rythme. Au commencement il y avait le rythme. Le rythme est la condition nécessaire de l'œuvre d'art, comme il est la condition de la vie organisée. Après le délicieux cinéma musical de M. Ravel, la *Symphonie en ré*, ordonnée dans la lumière, logique et puissante, s'est développée devant nous comme une nef de cathédrale, aérienne et solide tout à la fois, faite de formes concrètes et limitées où les idées évoluent, s'agrandissent et s'élèvent dans une ascension raisonnée que nous suivons sans peine, qui nous entraîne et nous laisse sur le chemin de l'esprit plus haut qu'elle nous a pris. Une œuvre d'art, il me semble que c'est quelque chose comme cela, un effort pour monter et non pas pour tourner en rond.

L'exécution a été magnifique, depuis la méditation de l'introduction jusqu'à la conclusion nombreuse où tous les thèmes se mêlent et s'accordent pour dire mieux, plus fort et plus haut.

Et alors le public a fait ovation à M. Gay; il l'a fait revenir, il a voulu le revoir devant lui et le remercier. J'entends, cette fois, le public tout entier, parce qu'il n'y a

Digitized by Google

dans César Franck ni habileté, ni singularité, ni nuage doré, mais un génie de sens commun comme les vrais génies, sensible pour tous les hommes de bonne foi.

Shéhérazade n'a pas épuisé pour nous tout le charme de Mme Mazzoli; nous l'avons entendue à nouveau avec, au piano, l'habile et sûre Mme Becker. Elle nous a dit de ces petites pièces qui n'ont d'autre prétention que de charmer et qui y atteignent et aussi une de ces phrases d'Hændel majestueuse et souple comme un vers de tragédie classique.

Ouvert avec le *Freyschütz*, ce beau concert, ce très beau concert en somme, a été clos par la délicieuse suite de *Peer Gynt*. Nous la savons tous par cœur et à tout coup nous nous laissons reprendre à son charme discret.

Maintenant, M. Gay est sûr de ses musiciens. Qu'il soit sûr aussi de nous et de notre reconnaissance; il peut tout oser.

***

Sixième concert populaire (18 *janvier* 1920), avec le concours de Mlle Blanche Selva. — *Ouverture de Coriolan* (Beethoven); — *Symphonie sur un chant montagnard* (V. d'Indy); — *La Jeunesse d'Hercule* (Saint-Saëns); — *Eritana* (Albenitz); — *Étude de concert* (Max d'Ollone); — *Jaro* (J. Suk); — *Trojak* (V. Novak); — *Shéhérazade* (Rimsky-Korsakow).

Mlle Blanche Selva nous est revenue avec la *Symphonie cévenole* tout comme il y a six ans. Le temps n'a eu d'action ni sur le talent de l'artiste, ni sur la valeur de l'œuvre, ni sur le mode des impressions que l'artiste et l'œuvre nous commandent. Mlle Blanche Selva est toujours l'impeccable et la consciencieuse et la modeste aussi. J'entends de cette modestie qui s'impose au virtuose en présence de l'écrivain. Les virtuoses, il faut bien le dire, ne sentent pas tous la nécessité de cet effacement qui laisse tout le champ à l'œuvre elle-même et à son développement. Il arrive que

Digitized by Google

l'interprétation trahit un peu l'auteur entre les mains d'un artiste; intelligence musicale, sincérité, désir de plaire, il entre un peu de tout, et à des degrés différents, dans la production d'une vedette. Avec Mlle Blanche Selva, il y a l'œuvre et son humble servante. Cette attitude convient sans doute à toutes les œuvres, mais elle est en accord singulier avec la construction de la *Symphonie cévenole*, qui n'est pas du tout une manière de concerto pour piano et orchestre. Ici, le piano a sa place, petite ou grande suivant le moment; il est seulement l'une des voix de l'orchestre et, pour sonore et puissante qu'elle soit, elle doit savoir se taire. Mlle Blanche Selva se tait avec une discrétion singulière; mais, quand son tour est venu de parler, elle dit, elle chante, elle met au jour la pensée du maître avec fidélité, tout simplement, et c'est le plus grand des mérites et la plus rare des habiletés. Ainsi comprise, la symphonie de M. d'Indy se développe dans l'équilibre et dans la joie. M. Gay l'a conduite avec finesse. Il y a un moment d'émotion profonde pour ceux qui ont entendu la voix de la montagne, parce que c'est au vrai la montagne qui parle: un verbe mystérieux et lointain, infiniment puissant, même dans un souffle, même dans le silence.

Dans les pièces pour piano seul, Mlle Blanche Selva nous a apporté des échos de son voyage en Valachie, des danses remplies d'animation et de fantaisie, et c'est une autre face de son talent. Nous sommes loin des sonates de Beethoven, mais nous sommes encore dans la musique: musique qui, sous d'autres doigts, glisserait facilement à quelque brutalité; elle est restée, pour nous, musicale, avec une couleur plus vive. L'*Etude de concert* de M. Max d'Ollone a pu intéresser les pianistes, mais pour tout le monde elle a rappelé surtout le nom et la personne d'un homme charmant, qui s'est dépensé pour nous, que nous suivons avec intérêt et que nous n'oublierons pas.

Le succès de Mlle Blanche Selva a été considérable. Elle

Digitized by Google

est chez nous, entourée de sympathie et d'admiration. Entre elle et le public il y a communion évidente dans la sincérité.

Après la *Shéhérazade* de M. Ravel on a cru bien faire de nous offrir aujourd'hui la *Shéhérazade* de Rimsky-Korsakow. Cela fait, à la suite, beaucoup de récits des mille et une nuits et nous ne sommes point le sultan Schahriar.

La musique russe avait, avant la guerre, de chauds partisans; singularité, exotisme, couleur, elle avait toutes les qualités brillantes. Elle les a encore. Je sais de bons musiciens qui, de la meilleure foi àu monde, se sont passionnés pour Rimsky-Korsakow et pour sa *Shéhérazade*. En outre des qualités susdites, ils y trouvent un travail d'orchestration qui les intéresse, d'un point de vue de métier, si j'ose dire. Le gros public, dont je suis, est assez peu sensible à ces finesses; il trouve, dans la *Shéhérazade*, de la mélodie à la manière de Mendelsohn et cela ne lui déplaît pas dans une certaine mesure, mais il ne distingue pas très bien tout ce que la lanterne magique orientale offre à ceux qui voient et il n'a pas de goût particulier pour les recherches subtiles.

M. Gay et l'orchestre nous ont présenté cette autre Asie avec le plus grand soin et un succès parfait. Nos solistes ont dit à merveille chacun son mot; M. Bailly a chanté sa ritournelle avec son mérite ordinaire. Certains y auraient désiré plus de fantaisie et plus de mordant, mais, en somme, il y avait dans l'auditoire comme une impression de fatigue et de longueur qui est déjà une opinion. Ce concert, assez court, a paru long.

La *Jeunesse d'Hercule* ne l'a pas prolongé d'un quart d'heure, mais ne lui a pas apporté non plus un élément d'intérêt qualifié. Ce n'est pas le meilleur des poèmes de M. Saint-Saëns; nous ne l'avions pas entendu depuis tantôt douze ans et cela ne nous rajeunit ni l'un ni l'autre.

Digitized by Google

L'*Ouverture de Coriolan*, au contraire, a gardé sa force et son éclat. Beethoven n'a sans doute pas pris un soin particulier de la couleur romaine. En ce temps-là les romantiques n'étaient pas nés. Aujourd'hui qu'ils sont morts chez nous, dit-on, nous nous laissons aller volontiers à les chercher chez les autres.

***

Septième concert populaire (25 *janvier* 1920), avec le concours de M. Maurice Maréchal, violoniste. — *Symphonie en ut mineur* (Beethoven); — *Concerto en la mineur*, pour violoncelle (Saint-Saëns); — *Dans un parc enchanté* (Ach. Philip); — *Sérénade espagnole* (Glozounow); — L'*Apprenti sorcier* (Paul Dukas); — Le *Carnaval romain* (Berlioz).

Des exigences matérielles nous obligent à rompre l'ordre de nos concerts et à venir au Cirque trois dimanches de suite. Est-ce pour cette raison que la salle est aujourd'hui moins remplie que de coutume? Nous avions autrefois un concert par semaine; nous ne nous en plaignions pas et je veux croire que, si pareille fête nous était offerte, nous l'accepterions de grand cœur. Mais on nous a habitués à un autre rythme et le trouble passager qu'on est tenu d'y apporter n'est jamais sans danger.

Et puis ces trois concerts consécutifs précipitent les répétitions et surchargent nos excellents musiciens. Je serais très tenté de chercher là, et pas ailleurs, la cause du petit nuage qui a passé sur la *Symphonie en ut*. Il semblait que M. Gay avait quelque mal à mettre son monde en train et les trois coups du Destin, un peu lents et par conséquent un peu lourds, perdaient de leur force impérieuse. Cette musique est tellement familière au public; il y prend un plaisir escompté d'avance et la déception, quand déception il y a, lui est cruelle. M. de Romain avait coutume de dire que des symphonies de Beethoven la plus aimée était celle

Digitized by Google

qu'il était à même d'entendre. Mais, tout de même, la *Symphonie en ut*, dans sa concision lumineuse, brille d'un éclat particulier; elle ne laisse rien à dire, rien à désirer et sur ce marbre joli la moindre tache est trop apparente.

J'avoue que, pour ma part, je subirais sans broncher quelque imperfection dans l'exécution de la musique de M. Philip. Il est si difficile de suivre, à première audition, nos auteurs modernes et de les comprendre complètement ! Les vers de Samain sont pourtant d'une belle limpidité; il semble que, pour les transcrire, on n'ait pas besoin de grand chose : une phrase d'automne tout en or, avec la douce mélancolie de ce qui finit. Mais ce peu de chose est tout simplement la marque de l'œuvre d'art. Elle ne m'est pas apparue tout d'abord dans le parc enchanté et notre public n'y a pas vu plus clair que moi.

Voilà pourtant M. Paul Dukas, qui est savant aussi lui, et aussi lui ennemi de la banalité; il cherche ses effets, bien sûr, et il ne ramasse pas des formules toutes faites, et pourtant son *Apprenti sorcier* est clair et facile à suivre; il est amusant; il entre tout droit dans l'esprit et il y fait image : M. Gay l'a conduit et l'orchestre l'a dit comme il convient en plaisantant, en jouant — *scherzando* — c'est un plaisir délicieux.

Plaisir aussi le *Carnaval romain* avec la cantilène du cor anglais que M. Englebert dit à ravir, une phrase qui remplit et gonfle les cœurs jusqu'aux larmes et sans amertume.

Et c'est plaisir encore d'entendre M. Maréchal. Sa « jeunesse rit à tous les yeux. Le violoncelle qui est plutôt « entre deux âges », n'est-ce pas, rajeunit sous ses doigts; la sonorité est neuve, vibrante, avec cet éclat que l'étude ne donne pas, et le style aussi est jeune, allant, mordant avec une fougue qui a plus de chance de se perdre dans la vie que de s'acquérir. Un beau tempérament d'artiste. Avec cela une exécution soignée, une facilite qui fait sourire parce

Digitized by Google

que l'auditeur s'y met à l'aise comme l'artiste lui-même.

Le *Concerto* de Saint-Saëns est d'ailleurs si bien écrit pour faire briller l'instrument avec ces points suspensifs, ces phrases en dehors et ces caresses ! M. Maréchal y a trouvé un beau succès.

Les pièces de Glazounow, même la *Sérénade espagnole* nous ont paru plus ternes. Quel rapport étrange y a-t-il entre l'âme russe et les choses d'Espagne qui semblent un peu hanter les indignations de là-bas?

Acclamé et rappelé, M. Maréchal nous a dit tout seul une phrase dont l'auteur n'a pas été nommé devant moi, Bach ou Popper ? — une phrase, tout entière, écrite dans le timbre de violoncelle, sur ses cordes pleines et sonores et c'est une belle voix d'une émotion profonde et pure qui ne se retrouve plus la même sur le registre élevé de l'instrument, où se tiennent souvent les concertistes.

***

Huitième concert populaire (1er *février* 1920), avec le concours de Mme Jeanne Montjovet. — *Manfred* (Schumann); — *Auprès de toi* (J.-S. Bach); — *Don Juan*, air de *Donna Anna* (Mozart); — *Symphonie en si bémol* (Chausson); — *Lyde* (R. Hahn); — Le *Colibri* (Chausson); — *Le Tisserand* (Louis Masson); — *Sérénade* (Fauré); — *Ma Mère l'Oye* (M. Ravel); — *Rapsodie norvégienne* (Lalo).

Un concert parisien vient de donner presque de suite *Shéhérazade* et *Ma Mère l'Oye* de Maurice Ravel, et nous aussi, nous venons d'entendre *Ma Mère l'Oye* après *Shéhérazade*. Il n'était pas mauvais que cela fût fait; nous avons ainsi sur Maurice Ravel des clartés que la *Pavane pour une Infante défunte* ne suffisait pas à nous donner.

Chacun à sa manière d'entendre *Ma Mère l'Oye* puisque tous nous nous sommes émerveillés et endormis à ses histoires. Mon souvenir est le suivant : Une grande et haute

Digitized by Google

cheminée avec un feu de chènevottes pétillant d'étincelles; un vieux bonhomme — qui n'était peut-être pas si vieux que cela — tassé sur une chaise basse dans un habit de droguet aux plis blanchis et, sur la pierre du foyer, un enfant qui trace dans l'air des éclairs de feu avec un bout de chènevotte enflammé; en allant très vite, il fait ainsi des rubans, rubans merveilleux aux couleurs de l'arc-en-ciel, qui brillent et s'éteignent comme lui. C'est ainsi que « Peau d'Ane » me fut conté par un vieux laboureur, « Peau d'Ane » et toute l'épopée et les histoires que personne ne sait plus, englouties dans ma mémoire, comme « le conte de la vache vendue un sou le poil », qui remontait à coup sûr à Me Patelin et mettait en scène la société tout entière, et dans ce temps-là les bêtes étaient admises dans la société.

Je n'entends faire aucun rapprochement entre M. Maurice Ravel et mon « père aux contes ». Je crois seulement pouvoir dire que mon bonhomme avait une naïveté et en même temps une malice qui sont l'essence même de ces histoires-là, flottantes à travers le monde depuis la création. Naïveté, malice, sentiment, plus que cela, angoisse du merveilleux qui fait autour de nous une cloison mobile impénétrable à nos yeux et à notre âme. Mon bonhomme avait tout cela, avec l'inconscience de l'avoir, ce qui est essentiel, parce que, si nous y arrivons par une spéculation raisonnée de l'esprit cela se voit et le jeu n'est plus amusant.

Or, il me semble que la naïveté de M. Ravel manque de spontanéité et je crois y voir plus de préciosité que de naturel. M. Ravel ne croit pas que c'est arrivé et, pour un diseur de contes, c'est un irrémédiable défaut. Dans *Shéhérazade*, il avait encore la ressource de chercher à nous éblouir avec des « persaneries ». Il y longtemps que les Persans ont servi à pimenter la littérature française; mais ici, chez nous, sur notre terroir, il faut des qualités ou des défauts qui ne se prennent ni dans les écoles ni sur le boulevard; il faut être

Digitized by Google

sincère et tirer du dedans de soi, sous peine de tomber dans la manière.

Je laisse à décider de quel côté penche M. Ravel, parce que mon initiation est courte, mais le naturel se communique d'un coup et comme d'instinct et nous sommes tous restés hésitants et un peu interloqués devant une traduction nouvelle de propos familiers. C'est donc que M. Ravel y a mis quelque chose de plus et peut-être ne lui déplaît-il pas qu'on s'en aperçoive. Mais alors je suis repris par la défiance d'il y a quinze jours; j'ai peur que M. Ravel ne se moque un peu de nous et aussi de lui-même. Ce n'est pas dans cet esprit-là qu'il faut aborder *Ma Mère l'Oye*.

Les musiciens qui ont voulu placer M. Ravel sur notre chemin, M. Gay qui s'est donné beaucoup de peine pour mettre en place cette musique difficile, nos artistes aussi qui ne l'ont pas jouée sans mal — n'est-ce pas M. Bailly? — tout le monde s'est aperçu de notre ignorance et de notre égarement. Les quatre premières parties sont tombées dans un silence où il y avait à coup sûr plus de gêne que de mauvaise volonté. Nous sommes si désireux d'applaudir notre orchestre qu'il a suffi d'une phrase un peu plus ronde du *Jardin féerique* pour nous permettre de dire merci. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, nous n'avons rien compris. Je ne crois même pas que nous puissions comprendre demain, parce qu'un conte c'est comme un bon mot, il faut le saisir tout de suite.

La *Symphonie* de Chausson n'est pas un conte. Une seconde audition, qu'on a bien fait de nous donner, nous a mis plus avant dans cette belle œuvre. Elle mérite d'être méditée et l'orchestre, qui l'avait méditée avant nous, nous l'a dite à merveille. C'est toute joie de suivre en confiance ceux qui savent où ils vont et qui nous y mènent par l'émotion vraie et la sincérité.

Cette joie-là, après Chausson, Mme Montjovet nous l'a donnée dans sa plénitude. Tout de suite avec la noble

Digitized by Google

phrase de J.-S. Bach, elle nous a emportés très haut dans les régions d'art qui ne tentent plus nos écrivains modernes, parce que surannées peut-être ou peut-être inaccessibles. Et puis, elle nous a dit du Mozart, un auteur discret qui paraît expulsé de nos programmes depuis longtemps. On nous apprenait autrefois qu'il était la base de la musique; il est passé au rang d'ancêtre respecté et oublié. A ces deux musiques-là, Bach et Mozart, le public s'est retrouvé quelque goût et il l'a manifesté bruyamment. Le talent et le charme de Mme Montjovet, son autorité aussi, nous mèneraient d'ailleurs par tous les chemins. Nous l'avons suivie avec ravissement à travers Hahn et Chausson, à travers l'esprit délicieux de Louis Masson et jusqu'à la *Sérénade* un peu conventionnelle de M. Fauré. Mme Montjovet rend toute musique agréable; mais, tout de même, quand nous avons insisté pour obtenir un *bis* de sa bonne grâce, nous n'espérions pas qu'elle répéterait la *Sérénade*.

Le *Manfred* de Schumann ouvrait le concert. Je m'associerais volontiers, si ma voix était moins tardive, à mes confrères de la presse demandant que le concert soit ouvert... par une ouverture. M. Gay a éprouvé une fois de plus la difficulté de se défendre contre les retardataires et le bruit qu'ils traînent après eux. Est-ce à cela que nous devons le *Nescio quid* qui a voilé la première partie de *Manfred ?* C'est un tour de force, avec les moyens dont nous disposons, de donner un programme différent trois dimanches de suite; nous en sommes très reconnaissants à M. Gay et ses artistes; ils savent mieux que nous le danger des tours de force et nous souhaitons qu'on ne soit pas obligé de leur en demander souvent.

Nous ne quitterons tout de même point *Manfred* sans remercier M. Englebert. Quel bel artiste et modeste !

Avec tout cela le temps passait et un soleil invraisemblable, filtrant par les trous de nos murs en planches, apportait chez nous un peu de l'envie d'être ailleurs, si

Digitized by Google

bien qu'au milieu de la *Rapsodie* de Lalo, les plus pressés, tentés par un point d'orgue, ont cru que c'était fini et ont enfilé leur manteau en applaudissant — si j'ose dire. M. Gay s'est retourné, a salué et a terminé l'office un peu troublé.

Pour donner aux uns le temps d'arriver et aux autres l'occasion de sortir — ce sont peut-être les mêmes — il est bon sans doute de ne mettre au commencement ni à la fin rien qui soit ni trop précieux, ni trop délicat. Il faut savoir faire une part à l'impatience humaine.

***

Neuvième Concert populaire (15 *février* 1920), avec le concours de M. Gaston Poulet, violoniste; — *Euryanthe*, ouverture (Weber); — *Effet de nuit* (Sylvio Lazzari); — *Concerto en ré majeur* (Beethoven); — *Capriccio espagnol* (Rimsky--Karsakoff); — *Chacone en ré mineur* (J.-S. Bach) *La Danse macabre* (Saint-Saëns).

Ysaïe a dit qu'un violoniste ne doit pas aborder le *Concerto* de Beethoven avant quarante ans. Il entendait témoigner par là de son respect pour Beethoven. Et puis c'était manière d'inviter à la méditation les jeunes artistes déjà maîtres de leur technique. En matière de musique il y a autre chose que la technique même pour les virtuoses.

Je ne sais pas l'âge de M. Poulet, mais à coup sûr il a suivi le conseil d'Ysaïe; il a médité son *Concerto*, il en a pénétré le sens et il nous en a donné une interprétation que je pourrais peut-être qualifier d' « éminente », pour rester dans la note de l'affiche de dimanche.

Il y a au moins deux manières de défigurer le *Concerto* de Beethoven : c'est la sécheresse scholastique attachée à la lettre et c'est la fantaisie des traits, les festons, les broderies, la merveilleuse parure faite pour l'œuvre et que l'artiste est tenté de s'appliquer à lui-même.

M. Poulet échappe à l'un et à l'autre excès; il s'émeut et

Digitized by Google

c'est la meilleure façon de nous émouvoir — mais il ne se détache pas de la ligne et du mouvement général.

Il servirait de peu de louer ici la virtuosité de M. Poulet, son habileté, sa vitesse, la finesse du son qui se grave sans bavure sur le dessin de l'orchestre. Tout cela est du métier, et nous savions d'avance que M. Poulet est un maître d'œuvre. Il nous a plu surtout par l'intelligence et le charme de son interprétation. Il a laissé au *larghetto* toute sa candeur, pour reprendre le mot de l'*Angers-Artiste*, et quand on a tant de talent, rester candide n'est pas un petit effort. Il a donné au *rondo* tout son esprit; il n'a pas cherché à atténuer ce rythme, qui n'est plus guère familier à nos oreilles; il l'a plutôt marqué de parti-pris; mais, en même temps, il nous a dit sans une défaillance tout ce que Beethoven a mis de grâce légère autour d'une danse lourde et vulgaire.

Le succès du *Concerto* a été très grand; mais, après la *Chacone* de Bach, ce fut de l'enthousiasme. Et, au fait, qu'applaudissions-nous? Le merveilleux récit du vieux maître ou bien l'aisance merveilleuse de l'exécutant? Je ne saurais trop le dire. L'austérité et la rudesse momentanée de Bach, tout le monde les constate; les uns pour l'en admirer, les autres pour l'en accuser, mais il y a tant de sincérité dans son génie que, bon gré mal gré, nous demeurons tous sous son empire. M. Poulet nous y a tenus pendant dix-huit minutes et l'on ne sait jamais assez ce que cela représente d'efforts : efforts de l'esprit, oui, sans doute, mais aussi efforts physiques qui mènent l'artiste jusqu'au bout de ses moyens. Le public peut applaudir; il ne reste plus rien à dire pour le violoniste.

Le tableau symphonique de Sylvio Lazzari est tout à fait agréable. Nous l'entendions pour la première fois et je crois bien que tout le monde l'a compris. Ce n'est pourtant pas musique simple. Il n'y a jamais de musique simple sur des vers de Verlaine et je m'en étonne un peu, en passant,

Digitized by Google

parce que, au fond, et mascarade mise à part, il n'y a rien de si simple que la poésie de Verlaine. Ce n'est pourtant pas, disais-je, musique simple; mais, si la science y est visible, elle s'efforce à construire et les fondements sont solides; on y est en sécurité.

Pour donner un peu d'air à son programme qui débutait par une excellente exécution de l'*Ouverture d'Euryanthe*, M. Jean Gay y a mis deux œuvres qui nous sont familières : le *Caprice espagnol* et la *Danse macabre*.

Le *Caprice espagnol* est une parade brillante, sans plus de prétention, je crois, et, de ce point de vue, il mérite d'être écouté. C'est une détente un peu tapageuse, mais une détente tout de même, et, si l'on veut bien ne pas nous l'offrir comme un modèle de tous les mérites, nous continuerons d'y prendre plaisir. L'Espagne a un accent musical à quoi toutes les races sont sensibles puisque nous retrouvons ici, presque note pour note, dans la première partie, la terrible apostrophe de José au final de *Carmen*.

La *Danse macabre* reste un des meilleurs poèmes de M. Saint-Saëns, un modèle de cette expression musicale un peu fugitive, qui plaisait tant il y a trente ans et qui survivra pour montrer ce qu'était la musique avant qu'on y eût mis la philosophie et la mathématique.

L'orchestre et ses solistes ont réalisé de leur mieux la part qui leur était abandonnée et, pour être juste, il faut tenir compte à M. Bailly de ce que M. Poulet jouait immédiatement avant lui.

A notre grand regret et au sien, notre distingué collaborateur musical, dont les chroniques sont un régal pour les lecteurs de la *Revue* n'a pu assister au 10e concert. Les temps troublés que nous traversons en sont la cause et nous ne pouvons résister au désir de publier la charmante lettre par laquelle il nous a fait connaître les causes de son abstention involontaire. A la veille de la guerre ce n'est qu'avec peine et au milieu de nombreuses péripéties, qu'il a racontées ici-même, que de la Suisse, où il était en villégiature, M. Dufour avait

Digitized by Google

pu rejoindre Chalonnes; mais il y était parvenu. Cette fois de Chalonnes il n'a pu aller plus loin que la Possonnière!

Les Terrasses, 1er *mars* 1920.

MON CHER AMI,

Hier, j'ai essayé de faire mon devoir. Nous sommes partis à notre heure ordinaire et nous avons pris notre train de paysans qui ne s'était pas encore ému des injonctions de la C. G. T. Seulement quelques gendarmes et, sur le pont, des artilleurs, sabre au clair, qui crachaient dans la rivière pour faire des ronds.

Mais à la Possonnière nous sommes entrés sur la grande ligne, celle qui va dans les villes, celle qui voit passer le télégraphe, le téléphone et les « express ». Hier, il ne passait d'abord rien du tout. Nous étions en petit nombre, discrets et un peu honteux de troubler MM. les Cheminots par nos velléités de voyage. On nous a mis dans une salle où il y avait déjà des harnachements militaires, des objets de toilette et un peu de paille, et nous avons commencé d'attendre. Ce fut long. Vous vous souvenez du temps des diligences, quand le coche s'embourbait :

Femmes, moines, vieillards, tout était descendu;
Le moine lisait son bréviaire;
.....une femme chantait

Hier, les gens ont tiré des provisions et se sont mis à manger. Notre siècle est utilitaire et soumis aux contingences.

MM. les Cheminots étaient polis mais un peu distants et très réservés sur la suite des événements. Une ardoise portait, écrites en blanc, des indications avec des numéros qui servent peut-être à guider les hommes en service mais qui égarent plutôt les voyageurs. Bientôt, nous ne restions plus que par curiosité et, quand le premier convoi est passé,

Digitized by Google

M. Jean Gay avait commencé de dire la *Symphonie* de Schumann, que nous n'entendrons peut-être plus jamais.

Alors, nous avons pris le chemin et nous sommes revenus chez nous sur nos pieds, ce qui est tout de même le meilleur moyen d'arriver sûrement quelque part. Le printemps éclot cette année avec une hâte merveilleuse, comme s'il ne se croyait pas sûr du lendemain et, musique à part, nous étions aussi bien sur la levée de l'Alleud, à la face du soleil, que sur le mauvais banc du Cirque, avec la lumière électrique dans l'œil.

Et encore j'ai tort de dire musique à part. La musique vous le savez, mon cher ami, la musique est partout où notre fantaisie veut l'entendre et la goûter. M. Ravel l'a mise dans des « frottis » et d'autres dans des « cornets de tramway ». J'ai même entendu dire qu'autrefois, avant ma *Mère l'Oye*, des oiseaux chantaient qui emplissaient les champs de musique et que les cœurs simples en étaient touchés. Mais ce sont choses surannées et je ne me donnerai pas le ridicule de vous en entretenir. Nous n'écoutions donc pas le concert des rouges-gorges, des fauvettes et des pinsons grisés de soleil. Nous allions avec la Loire qui, elle aussi, marche assez bien sur ses pieds, quand les cheminots de rivière ne se mêlent pas de l'entraver, et nous reprenions avec l'*Angers musical* le programme de notre après-midi, pour ne pas tout perdre et pour regretter, puisque, ici-bas, tout n'est que regrets. Voyez notre ami Joachim.

La *Première symphonie* de Schumann ! Nous ne l'avons pas entendue depuis des siècles. On lui reprochait autrefois son âme allemande, peut-être pour éviter les difficultés d'exécution qu'elle présente. Au fond, elle faisait peur un peu. Jean Gay l'avait mise là pour témoigner de sa ferveur et de sa foi. Je n'aurai même pas la satisfaction de l'en remercier publiquement.

Le pianiste. mon Dieu, le pianiste, puisque je vous parle ici seul à seul, je peux bien vous avouer que la privation ne

Digitized by Google

me laisse aucune amertume. C'est le troisième de la saison et ces russes, hongrois et autres polonais ne m'enchantent pas. On a beau changer Chopin en Balakirew, tout cela se passe dans un monde musical extérieur à nous et, je vous le dis en confidence, j'aime autant la chanson de la fauvette sur le fil du télégraphe qui fait la basse harmonique.

Nous n'entendrons pas la mélancolie prenante de Lekeu. Sur cette route où nous marchons les *airs angevins* ne nous manquent point. Ils flottent dans l'air fluide et, d'un coteau à l'autre, ils passent dans le vent avec l'âme de notre petit pays, qui en vaut bien une autre. Des airs angevins, nous en chantons nous-mêmes sans y prendre garde, pour rythmer notre pas, mais nous n'y mettons ni les uns ni les autres le sentiment de ce pauvre Lekeu. Le ciel est trop beau, les champs sont trop riches, la vie coule trop forte et trop entraînante pour nous mettre dans la note de Lekeu. La musique du voyageur en pied, c'est la *symphonie en ré*, la seconde symphonie de Beethoven, celle qui va tout droit, d'un rythme sûr, avec son scherzo qui passe le torrent d'une pierre à l'autre et le délicieux repos du larghetto, à l'ombre du bois, en attendant que le soleil tourne. La mélancolie est un sentiment de cabinet ; elle ne tient pas devant la vraie nature.

Reste la *Mer*, que je ne connais pas. Je ne crains pas Debussy, vous le savez. Je lui pardonne beaucoup à cause de son *Faune* et de quelques paragraphes de la *Damoiselle élue*, et aussi parce que je suis convaincu que cet être merveilleusement doué s'est égaré dans sa jeunesse — cela arrive à tout le monde — et qu'il est mort tué par la vie de l'artiste à Paris, avant d'avoir retrouvé son chemin. Il l'aurait retrouvé, soyez-en sûr ; il côtoyait nos classiques dans le fond de son métier ; il n'avait qu'un saut à faire pour sortir du hallier et reprendre la voie.

Et maintenant, mon cher ami, j'espère que MM. les Cheminots nous permettrons d'entendre la *Passion*. si,

Digitized by Google

d'ici là vous n'êtes pas morts de faim dans les villes. Pour aujourd'hui je me tiens quitte envers vous et je vous serre la main cordialement.

G. Dufour.

Désireux cependant de ne pas passer sous silence le dernier concert nous reproduisons-ci-dessous les judicieuses *Impressions* de Claude parues dans le journal l'*Ouest*.

Les organisateurs de nos Concerts avaient rêvé faire de la dernière séance instrumentale de la saison une magnifique manifestation. Entre le rêve et la réalité, il y eut la grève, qui nous priva du concours attendu de M. Braïlowsky, le pianiste réputé. Quel dommage que cet artiste ne soit pas arrivé samedi après midi! Il aurait évité à M. Jean Gay et au Comité l'anxiété de la vaine attente, aux artistes et au public la surcharge et la déconvenue d'un programme modifié.

Toutefois, ne nous plaignons pas : grâce à l'initiative énergique de M. Jean Gay, à l'obligeante bonne volonté des musiciens, les nombreux auditeurs du Concert n'eurent pas à pâtir des gouttes d'eau tombées sur le feu d'artifice et le dommage fut compensé au mieux des possibilités.

Avant d'ouvrir la séance, notre chef d'orchestre s'excusa du contretemps et indiqua les changements apportés au programme.

Nous eûmes donc l'ouverture des *Noces de Figaro* de Mozart, enlevée avec esprit et style, bien qu'elle fût, dans la circonstance, autant un impromptu qu'une ouverture. Ceci valut à la *Symphonie en si bémol* de Schumann de ne pas essuyer les plâtres et de se dérouler bien en place, dans le calme et le recueillement qui lui conviennent.

L'orchestre y fut des meilleurs, La prémière partie est grande et simple : quand le motif initial revient, à l'allegro, agrémenté des dessins des violons, c'est la grâce, le charme qui nous captivent, et pas un instant l'intérêt ne faiblit.

M. Gay, qui avait, je présume, l'angoisse du régisseur auprès d'une prima donna aphone, dut se rassénérer devant l'accueil chaleureux que fit le public à cette première partie.

La deuxième, qui est toute tendresse, fut rendue avec justesse, dans un sentiment parfait et écoutée religieusement; les respirations étaient suspendues au point d'orgue qui précède cet amusant scherzo syncopé si original; tous les changements de

Digitized by Google

mouvements et de tons se sont accomplis sans heurt. Notons l'excellence de nos seconds violons, qui ont tenu d'une façon plus que convenable leur place dans l'interprétation difficile de cette œuvre.

Entre cette pièce d'une ampleur toute classique et l'*Adagio* de Lekeu, page beethovenienne, le morceau de Borodine — *Dans les steppes de l'Asie centrale* — a apporté sa part de style descriptif, la mélancolie nostalgique des chants russes et orientaux, la poésie de son délicieux trait de flûte terminal, et la *Mer* de Debussy est venue jeter une note de modernisme intellectuel. Le public n'a pas paru goûter beaucoup ces pages impressionnistes. La *Mer*, le sujet, pour immense, n'en est que plus vague (sans jeu de mots).

Scindé en trois parties : 1° de l'aube à midi; 2° jeux de vagues; 3° dialogue du vent et de la mer, il cherche à nous dépeindre d'abord des clapotis laiteux qui s'irisent, deviennent peu à peu plus brillants, un papillotement de lumière sur l'eau puis, toujours sur un rythme balancé, les mouvements des flots, les murmures ou les hululements du vent, le grand fracas de cristal brisé de l'Océan. Tout ce que l'on peut rêver comme difficultés de mesure, comme complexité d'instrumentation, comme étrangeté de timbres, comme morcelage de l'orchestre, semble accumulé dans cette œuvre d'une réalisation pleine de dangers et dont notre orchestre s'est tiré tout à son honneur.

Il faut un fameux pilote pour diriger une barque loin des écueils sur une mer comme celle-là. Et je me demande si l'arrivée au port vaut le voyage?

Quel contraste avec l'*adagio* de Lekeu ! Là, le sentiment élevé, la pureté d'inspiration, la noblesse de l'idée n'ont pour seuls traducteurs que les quatre groupes de cordes et arrivent d'emblée à un résultat émouvant qui exalte l'âme et apaise la pensée.

Quand M. Becker fait chanter son violoncelle, quand Mlle Enslen lui répond en langage d'alto, quand M. Bailly leur réplique, on a une notion très nette de perfection, d'équilibre, de beauté : on se sent meilleur.

La *fantaisie sur deux airs angevins* qui suivit a éveillé en nous des souvenirs déjà anciens; elle n'a rien perdu de son entrain, de sa jeune puissance, de son exquise sensibilité et a soulevé un enthousiasme bien justifié.

M. Durand avait accepté, au pied levé, de prender le rôle du soliste. Cette opportunité nous est agréable pour rendre hommage à cet éminent artiste dont la modestie et la simplicité égalent le talent et qui honore grandement l'orchestre comme la ville.

Digitized by Google

Je n'ai pas à faire son éloge; tous l'ont maintes fois entendu au théâtre aussi bien qu'au concert. *La Danse des fées* de Parilis Alvars lui valut un succès flatteur, témoignage de la sympathie dont il jouit parmi le public.

Rappelé deux fois, il joua la *Patrouille* de Hasselmans et une exquise fantaisie.

La *Marche de Rakocsy* clôtura brillamment cette séance pour laquelle nous adressons de vifs compliments à l'orchestre, aux solistes, à notre vaillant chef.

Avant le long silence de l'été, ce concert fut un chant du cygne, mais qui, grâce à la libéralité éclairée du Conseil municipal, aura des lendemains.

CLAUDE.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Peinture décorative en Anjou

du XIIe au XVIIIe siècle

(Suite)

Peintures Murales détruites au XIXe siècle

ANGERS

Église cathédrale

L'église cathédrale Saint-Maurice d'Angers était-elle ornée de peintures?

Au quinzième siècle, les chapiteaux et les modillons de la nef avaient reçu une décoration sommaire, en noir et en rouge, qui apparut sous le badigeon, quand, en 1872, on nettoya la voûte et les murs de l'édifice [1]. Il est probable que l'on retrouverait des traces de la même décoration dans le transept et dans le chœur, bien que les textes ne le disent pas.

Le remplage des deux grandes roses du transept avait été peint. Les moulures qui servaient d'encadrement immédiat à la verrière avaient été teintées en noir. On avait appliqué du jaune et du vermillon sur les arcs et les rais. De petites feuilles polylobées s'enlevaient en noir sur l'encadrement de l'oculus central. Pourquoi n'a-t-on pas reproduit cette ornementation quand on a restauré les roses?

Vers 1419, après la réfection du buffet de l'orgue, le mur auquel il était suspendu fut décoré de peintures. En 1872, M. L. de Farcy a « pu relever sur le mur, au-dessous de la tribune, des feuilles polylobées, en forme de crosses, tracées

[1] Cf. L. de Farcy, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, t. I, p. 207.

Digitized by Google

en vermillon sur un fond couleur pierre [1] ». La restauration de l'église a tout fait disparaître.

La peinture figurait pour une large part dans l'ornementation des sépultures, qui tapissaient pour ainsi dire les murs de la cathédrale. Ainsi, par exemple, au-dessus de la tombe des évêques Raoul de Beaumont et Hugue Odard, dans la seconde travée de la nef, du côté de l'Évangile, un tableau peint sur le mur, au fond de l'arcade, représentait deux ecclésiastiques, sans doute les deux évêques, agenouillés devant la Vierge et accompagnés d'angelots, qui développaient dans leurs mains de longs rubans chargés de légendes [2]. Le somptueux monument du roi René et le *reliquaire* ou *trésor*, qu'il avait fait construire à côté de son tombeau, dans le chœur de Saint-Maurice, attiraient les regards non seulement par la richesse de leur architecture, mais aussi par l'éclat de leurs couleurs [3]. Aujourd'hui, on aperçoit encore, derrière les boiseries, la trace des écussons timbrés de couronnes ducales, qui surmontaient la sépulture et le reliquaire, et, sur les colonnes qui encadraient le tombeau, les chaufferettes aux charbons ardents avec la devise symbolique : *D'ardant désir*. Quant aux monuments eux-mêmes, ils ont été détruits. Un peu plus loin, sur le mur, tout près de la tombe de Louis II, duc d'Anjou, était « dépeind à l'huille un homme soustenant une bannière, où sont les armes de Hierusalem, d'Orléans et d'Anjou, lequel est armé et couvert [4] ». On distingue toujours, sous le

[1] *Op. cit.*, p. 207.

[2] Cf. L. de Farcy, *op. cit.*, t. II, p. 156.

[3] Sur le tombeau du roi René, cf. J. Denais, *Le tombeau du roi René, à la cathédrale d'Angers* (dans la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1892, p. 133-154); L. de Farcy, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, t. II, p. 287-313; Ch. Urseau, *Les restes du roi René et d'Isabelle de Lorraine* (dans le *Bulletin archéologique*, 1896, p. 512-523).

[4] L. de Farcy, *op. cit.*, t. II, p. 285.

Digitized by Google

badigeon, la silhouette de ce héraut d'armes agenouillé, tenant sa bannière.

Mais, à côté de ces peintures décoratives, existait-il, à l'intérieur de la cathédrale, des peintures de sujets? La réponse à cette question est embarrassante. En effet, on cite, à la date du 14 mars 1437, un « marché fait avec un peintre pour peindre la vie de saint Maurice autour du chœur [1] ». « Qu'est-ce à dire? se demande M. L. de Farcy. Une fresque, peinte sur les murs de l'abside? N'était-ce point plutôt le modèle ou patron sur toile de la tapisserie, donnée en 1459, par le chanoine Hugue Fresneau et qui « se tendait à « l'entour et au dedans du cueur »?... Cette question sera facile à trancher, si plus tard la boiserie du chœur disparaît : on trouvera peut-être sous le badigeon quelques traces de vie de saint Maurice, dans le cas où elle aurait été peinte à fresque [2] ».

Dans la jolie chapelle de Sainte-Anne, — aujourd'hui chapelle du Crucifix, — accrochée au flanc de la Cathédrale, entre la base du clocher et le premier contrefort de la nef, du côté de l'Évangile, un artiste du quinzième siècle [3] avait représenté, sur les murs les douze Apôtres, chacun d'eux tenant à la main l'article du Symbole qui lui est attribué. Voici l'ordre dans lequel ils étaient placés :

Saint Pierre : *Credo in Deum Patrem omnipotentem, Creatorem cœli et terræ ;*

Saint André : *Et in Jesum Christum filium ejus unicum, Dominum nostrum ;*

[1] Bibl. mun. d'Angers, ms. 744 (ancien 670), f° 3.

[2] L. de Farcy, *op. cit.*, t. I, p. 207.

[3] A. de Soland. (*Bulletin historique et monumental de l'Anjou.* 1861-1862, p. 60) dit que « Chomel, dans sa *Vie de Van-Eyck*, nous apprend que René, élève de cet artiste, s'était plu à... peindre les Apôtres » sur les murs de la chapelle de Sainte-Anne. Cette *Vie de Van-Eyck* est inconnue. U. Chevalier ne la cite pas dans son *Répertoire des sources historiques du moyen âge.*

Digitized by Google

Saint Jacques : *Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine ;*

Saint Jean : *Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus ;*

Saint Philippe : *Descendit ad inferos, tertia die resurrexit a mortuis* [1] *;*

Saint Barthélemy : *Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis* [2];

Saint Thomas : *Inde venturus est judicare vivos et mortuos* [3];

Saint Mathieu : *Credo in Spiritum Sanctum* [4] *;*

Saint Jacques : *Sanctam Ecclesiam catholicam, Sanctorum communionem* [5] *;*

Saint Simon : *Remissionem peccatorum ;*

Saint Jude : *Carnis resurrectionem ;*

Saint Mathias : *Vitam æternam.*

Sur le mur qui faisait face à l'autel, on remarquait un beau saint Christophe.

Toutes ces peintures, recouvertes de badigeon par l'italien Borani, qui blanchit l'intérieur de la cathédrale, en 1783, ont été grattées à l'époque de la Restauration.

A l'extérieur de l'église, des maçons occupés, en 1891, à refaire l'enduit du cloître, ont remis au jour, à 2 mètres de la porte de la nef et à 1 m. 50 environ du sol, des restes de peintures murales du quinzième siècle, qui ornaient le pignon de l'ancienne chapelle paroissiale. Pendant le temps qu'elles furent visibles, on put y reconnaître un personnage

[1] Dans les vitraux de l'église Saint-Serge, à Angers, qui sont de la fin du quinzième siècle, cet article du Symbole est attribué à saint Thomas. Cf. Ch. Urseau, *Les vitraux de la Renaissance en Anjou* (dans la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1905, p. 704).

[2] A Saint-Serge, cet article est attribué à saint Jacques le Mineur.

[3] A Saint-Serge, cet article est attribué à saint Philippe.

[4] A Saint-Serge, cet article est attribué à saint Barthélemy.

[5] A Saint-Serge, cet article est attribué à saint Mathieu.

Digitized by Google

agenouillé devant un livre ouvert, sur lequel on déchiffrait difficilement le mot *Dominus* et d'autres lettres gothiques [1].

Église paroissiale de la Trinité

En 1851, un jeune ouvrier avait remis au jour, sur le mur de la première travée de la nef, du côté sud, une admirable peinture, qu'il avait débarrassée du badigeon, à l'aide d'une éponge imbibée d'eau et d'une spatule. Le *Journal de Maine-et-Loire* décrivit en ces termes le sujet qui y était représenté [2] :

« Sur un fond rouge parsemé d'étoiles, se détache un *Calvaire* d'une remarquable exécution. Marie et saint Jean sont au pied de la croix. La Vierge est triste et résignée, et les traits de la figure du disciple bien-aimé sont empreints d'une ineffable douceur. Le Christ porte le nimbe crucifère, la tête couronnée d'épines et la barbe courte. Deux anges aux ailes éployées recueillent dans la coupe mystérieuse du *graal* le précieux sang de leur divin maître.

« Aux côtés du Christ et à ses pieds, quatre chérubins, drapés avec cette admirable entente de l'art du moyen âge, considèrent dans l'abattement les souffrances du Fils de Dieu.

« En face de ce calvaire se trouve une femme nimbée. Cette figure est très fruste. Quelques personnes penchent à croire que c'est une sainte Cécile. Cette conjecture est fondée sur ce qu'autrefois il existait dans cette chapelle un jeu d'orgues, dont il reste encore un charmant escalier exploitant le buffet actuel. »

Cette « gracieuse imagerie » remontait probablement au milieu du seizième siècle [3]. Comment expliquer que l'archi-

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, nouvelle série, t. XXXIII, 1891, p. 367.

[2] N° du 6 mai 1851.

[3] Cf. *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1853, p. 7.

Digitized by Google

tecte Joly-Leterme, qui restaura l'église peu après 1870, ait pu, en toute liberté, sacrifier une œuvre aussi curieuse et aussi digne de respect?

Chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre a l'ancien prieuré de l'Esvière

Au mileu du siècle dernier, Barbier de Montault constatait encore l'existence de peintures murales, non seulement dans la nef, mais aussi dans le transept de la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre.

A la voûte du transept figuraient les neuf chœurs des Anges, accompagnés de légendes, dont les lettres avaient déjà disparu en grande partie. Les murs des croisillons étaient ornés de diverses scènes de la vie de la Vierge, reconnaissables aux légendes qui les expliquaient : l'annonce de la naissance de Marie, avec ce texte : *Noli timere Jouachim, Anna exor tua pariet t*[*ibi*] *filiam*, qui applique à Joachim les paroles de l'ange à Zacharie [1]; la rencontre à la porte d'Or de Joachim et d'Anne, se rendant à Jérusalem :... *Auream ;* la présentation de Marie au Temple : *Comme la Vierge... a III ans et en celui âge monta toute* [*seule*] *;* la prière de Marie : *Comme la Vierge Marie faisoit son* [*oraison*]. On y voyait aussi la représentation d'un miracle assez étrange, qu'une inscription résumait ainsi :

Comme une abbasse fut vers l'evesque accusée,
Par la Vierge Marie d'enfant fut délivré[*e*].
L'ange porta l'enfant au boyes a ung hermite,
Lequel enfant fut depuis evesque de très grant merite [2].

[1] Luc., I, 13.

[2] Barbier de Montault, *Epigraphie du département de Maine-et-Loire* (dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1868, p. 177-178). — Barbier de Montault raconte le miracle, d'après le texte du *Stellarium corone benedicte Marie Virginis*, Auguste, 1502, lib. XII, pars ultim.

Digitized by Google

Cette décoration remontait au commencement du seizième siècle, peut-être même à la fin du siècle précédent.

Les peintures de la nef restèrent visibles beaucoup plus longtemps que celles du transept. En 1872, l'architecte Morel les dessina et en donna une description assez complète dans ses *Promenades archéologiques*.

« Les anciennes peintures, en grande partie effacées, dit-il, sont exécutées sur un lambris de chêne de forme ogivale, dans la petite nef de la chapelle appelée Notre-Dame-Sous-Terre.

« Ces sujets sont au nombre de six, dont trois pour chaque côté, comprenant quatre grands panneaux et deux petits; ils représentent, à partir du mur séparatif de la nef à gauche, la Tentation, l'Expulsion du paradis, les Travaux de la terre [1]; en suivant sur l'autre côté, le Déluge, le Sacrifice d'Abraham et le Passage de la mer Rouge.

« Les grands panneaux contiennent, outre le sujet principal, une petit sujet secondaire, placé au-dessous du premier, mais en partie effacé, à l'exception du motif de l'Arche, où l'on voit encore Noé offrant des sacrifices de grâce au Seigneur et celui du Passage de la mer Rouge, où des soldats se noient en avant des Israëlites... Ces peintures ont beaucoup souffert dans ces dernières années; il serait très heureux qu'on pût les sauver. »

On n'essaya pas de les sauver. La chapelle fut restaurée à fond et, du lambris peint, il ne resta qu'un petit panneau représentant la Tentation d'Adam et d'Eve, qui, à la vente de M. Parot, ancien président de la Société Académique d'Angers, fut acheté par le Musée archéologique.

Ancienne église collégiale Saint-Julien

Dans l'église Saint-Julien, on remarquait, à gauche en entrant, « près du bénitier », une petite chapelle du quin-

[1] Ou plutôt l'Humanité condamnée à travailler la terre.

Digitized by Google

zième siècle, décorée de « plusieurs armoiries et figures en relief »; mais « où l'on ne peut rien voir », dit Péan de la Tuillerie, dans sa description de la ville d'Angers, publiée en 1778 [1].

Vers 1845, le badigeon qui avait recouvert ces peintures était tombé et laissait apparaître de très beaux vestiges de fresques du quinzième siècle. Les connaisseurs furent unanimes « pour dire que ces fresques devaient être l'œuvre d'un bon artiste ».

Aimé de Soland, les décrit ainsi : « Ces peintures sont divisées en plusieurs tableaux au-dessus desquels est une inscription. L'un représente la prise [de Jésus] aux Oliviers et la fuite des Apôtres; l'autre, Jésus chez Pilate; enfin la Flagellation et Pilate se lavant les mains. C'est ce dernier tableau qui est le mieux conservé. Au-dessus on lit l'inscription suivante :

Recordez vous comment le doux Jésus
Fut flagellé pour nous cruellement,
Pour nous ouvrir la gloire du salut;
Portons en lui nos vœux bénignement.

« De chaque côté des fenêtres sont des personnages presque de grandeur naturelle, vêtus de costumes orientaux; puis un évêque en grand costume de chœur. Deux fenêtres éclairent cette chapelle [2]. »

Vers le milieu du dix-neuvième siècle, les derniers restes de l'ancienne église Saint-Julien avaient été englobés dans les dépendances d'un établissement d'enseignement. Ils furent démolis en 1892.

[1] Péan de la Tuillerie, *Description de la ville d'Angers*, rééditée par C. Port, Angers, 1869, p. 155.

[2] A. de Soland, *Note sur l'église Saint-Julien* (dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1re série, t. V, 1842, p. 139-142).

Digitized by Google

Ancienne chapelle Saint-Blaise

Vers 1860, il existait encore, rue Saint-Blaise, quelques vestiges de la chapelle Saint-Blaise, bâtie au douzième siècle par les chevaliers du Temple.

D'après A. de Soland, cette chapelle « était peinte à l'intérieur. Les sujets représentés étaient tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Une litre noire, sur laquelle étaient peintes les armoiries des gentilshommes angevins faisant partie de cet ordre célèbre [du Temple], ornait le pourtour de l'église et, à la voûte semée de fleurs de lys d'or, flottaient les bannières des chevaliers [1] ». Les bannières des chevaliers avaient disparu depuis longtemps, au moment où éclata la Révolution.

Ancienne chapelle du prieuré de la Papillaie

La chapelle du prieuré de la Papillaie, dédiée à Notre-Dame, était autrefois décorée de peintures murales. Les derniers restes de l'édifice ont disparu en 1859 [2].

Il ne faut pas confondre cette chapelle avec une autre petite chapelle carrée, la chapelle de Saint-Étienne, qui existe toujours dans l'enclos de l'ancien prieuré.

Chapelle Saint-Hilaire de l'Ile Saint-Aubin

« Au mois de septembre 1899, dit M. l'abbé Houdebine, en compagnie de M. L. de Farcy, j'ai visité la maison de l'Ile; mais la vieille chapelle de Saint-Hilaire était à peu près démolie. Ce petit édifice si simple et si austère avait été

[1] *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1861-1862, p. 198-199 et 1868-1869, p. 194-195.

[2] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. III, p. 47.

Digitized by Google

décoré de peintures à la fin du douzième siècle ou au commencement du treizième siècle, puis, à une époque plus récente, probablement au quinzième siècle. Sur un pan de mur, encore debout, nous avons découvert, sous la chaux qui les couvrait, les restes de ces deux décorations superposées. La peinture du douzième siècle ou du commencement du treizième siècle avait conservé une très grande fraîcheur. Elle était divisée en plusieurs zones horizontales par des feuilles d'eau. Des personnages étaient représentés sur un fond de couleur rose semé d'étoiles à six pointes. Les couleurs employées étaient le rouge, le brun et le jaune. Nous regrettons de n'avoir pas appris plus tôt qu'on voulait démolir la chapelle Saint-Hilaire. Nous aurions pu prendre le calque des deux décors superposés et conserver le souvenir d'un travail exécuté par les artisans de nos vieux métiers [1]. »

Ancien hôpital Saint-Jean
aujourd'hui Musée archéologique

Dans un bâtiment en ruines, qui dépendait de l'ancien hôpital, on remarquait, sur un pignon large de 6 m. 60 environ, une peinture « dont l'interprétation s'est prêtée aux plus diverses et étranges conjectures et qui aurait eu, en effet, un intérêt singulier, s'il en eût fallu accepter l'antiquité invraisemblable [2] ». Cette peinture disparut, vers 1872, en même temps que le bâtiment qu'elle ornait.

Sur un fond blanc ou gris clair, étaient dessinés des rectangles, qui imitaient un appareil de pierres de taille. Une rose à six pétales occupait le centre de chacun de ces rectangles.

[1] T.-L. Houdebine, L'*Ile Saint-Aubin* (dans *L'Anjou historique*, 2e année, nº 6, mai 1902, p. 591).

[2] C. Port, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean*, Paris et Angers, 1870, p. 7.

Digitized by Google

Au milieu du pignon, devant un vase orné du chrisme et rempli d'un bouquet de lis, dont les tiges, avec feuilles et fleurs, retombaient presque jusqu'à terre, l'artiste avait figuré un oiseau de forme bizarre, avec une tête de quadrupède, des pattes de griffon et une queue qui se retroussait en longs rinceaux. L'oiseau, disent les uns, lançait des flammes sur les lis qui sortaient du vase. Il prenait plaisir, au contraire, à en respirer le parfum, disent les autres.

Les couleurs employées par le peintre étaient le jaune d'ocre et le rouge brun, posés à plat, sans aucun de ces traits qui précisent et modèlent en quelque sorte la forme.

L'abbé Choyer, qui, le premier, fit connaître cette peinture, l'attribuait au douzième siècle et croyait qu'elle rappelait les emblèmes d'un *ordre du lis*, fondé au milieu du onzième siècle par un roi de Navarre. D'après une autre interprétation, le vase et l'oiseau représenteraient les insignes de l'ordre du *vase de Marie*, établi en 1410 par Ferdinand, infant de Castille, qui devint plus tard roi d'Aragon [1]. Godard-Faultrier vit dans le lis sortant du vase l'emblème de la Vierge et dans l'oiseau, qu'il prit pour une autruche, l'emblème de la charité. L'ensemble aurait formé « une espèce de *rebus* signifiant symboliquement Notre-Dame de la Charité » et aurait fait allusion à la suprématie religieuse et féodale que les abbesses du Ronceray ou de Notre-Dame de la Charité exerçaient sur l'hôpital Saint-Jean [2]. Sans se prononcer sur la valeur de cette dernière interprétation, qui tendit à prévaloir [3], Célestin Port voulut du moins préciser l'époque à laquelle la peinture fut faite. « Un examen attentif démontre, dit-il, que cette décoration, d'ailleurs assez informe, recouvre le badigeon d'une muraille relative-

[1] *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 3e série, t. X, 1867, p. 273-283 et 304-305; t. XII, 1869, p. 95-117, avec une gravure.

[2] *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1867, p. 356-360.

[3] Cf. d'Espinay, *Notices archéologiques*, *Angers*, 1876, p. 293.

Digitized by Google

ment moderne et se continue sur les faces latérales et en recouvrant des baies condamnées, dont la construction n'est pas antérieur au seizième siècle [1]. »

Aujourd'hui, à défaut de pièces bien authentiques [2], il est difficile de trancher le débat.

Ancien couvent des Jacobins aujourd'hui caserne de Gendarmerie

A la fin de l'année 1891, on dut agrandir la caserne de gendarmerie et, pour faire place aux constructions nouvelles, on abattit le bâtiment principal de l'ancien couvent des Jacobins.

Dans cette partie de l'édifice, la charpente d'une longue et large salle était revêtue, à l'intérieur, d'un torchis fixé aux lattes par des crampons et recouvert d'une peinture à la colle, avec des fleurs de lis jaunes et blanches, disséminées sur un fond noir ardoisé, au milieu de branches et de feuillages d'une couleur un peu plus claire. Ce travail intéressant remontait au quinzième siècle [3]. Le Musée archéologique en possède deux petits fragments.

Ancien hôtel de la famille Louet, place des Halles

En 1900, lorsque furent vendues les superbes boiseries de l'époque de Louis XVI, qui garnissaient le grand salon de l'ancien hôtel Louet, on retrouva, sur les murs, des peintures à l'huile, du milieu du dix-septième siècle, que l'on n'eut pas l'idée de conserver.

[1] *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean, loc. cit.*

[2] Il existe deux dessins de cette peinture. L'un a été fait par M. Martin, architecte; il est conservé au Musée archéologique, n° 3091. L'autre, signé F. Jacquier, m'appartient.

[3] *Cf. Revue de l'Anjou*, nouvelle série, t. XXIII, 1891, p. 368.

Digitized by Google

L'ensemble de la décoration représentait une tapisserie. Sur un fond uni vert brun, descendaient, à intervalles égaux, des bandes, formant des panneaux de 30 centimètres de large et simulant des bordures de tapisseries, avec chutes de fruits, fleurs et feuillages. Entre ces bandes, des cadres octogones, peints sur le fond, renfermaient des portraits d'ecclésiastiques, de militaires en cuirasse, de magistrats en robe noire ou rouge. Bien que d'un style assez lourd, d'une exécution peu habile et d'une conservation imparfaite, ce travail n'était pas dépourvu de tout intérêt [1].

Une restauration récente a remis au jour, dans une autre pièce du même hôtel, un fragment de décoration, que l'architecte a eu le bon goût de respecter. Ce fragment devait faire partie d'une scène mythologique, où figuraient des personnages plus grands que nature. Il n'en reste plus que deux têtes, l'une de roi, l'autre de reine.

Cette peinture remonte à la même époque que le décor du salon, mais elle révèle une main différente.

Ancien logis de Douzillé

Célestin Port signale, au premier étage du vieux logis, « une cheminée à manteau droit, avec fresques du seizième siècle, représentant des amours, un paysage et, sur le tuffeau central, une femme armée [2] ». Cette décoration n'existe plus.

Logis d'Épluchard ou de Haute-Folie

Vers 1895, des ouvriers employés à des travaux de réparation avaient remis au jour, dans cet antique manoir du

[1] D'après une note de M. A. Michel, conservateur du Musée archéologique d'Angers.

[2] *Dict. de Maine-et-Loire*, t. II, p. 61.

Digitized by Google

roi René qui n'est plus qu'un pauvre logis, la décoration d'une chambre, recouverte en entier d'une peinture à la colle, où des orangers, placés sur une double ligne, à trois pieds environ les uns des autres, se détachaient d'un fond de verdure. Des oiseaux aux couleurs variées se reposaient sur les branches des arbres ou traversaient le ciel en volant. Ce joli décor, qui remontait au seizième siècle, disparut sous une couche épaisse de mortier [1].

BAUNÉ

Ancienne église paroissiale

Au témoignage de Célestin Port, l'ancienne église paroissiale, qui fut démolie vers 1895, conservait « vis-à vis la porte latérale, comme aussi dans le plein de l'arc ogival qui la séparait du transept, des traces d'anciennes peintures [2] ».

BEAUFORT-EN-VALLÉE

Église paroissiale

Avant la restauration de l'église (1869-1875), on remarquait sur les parois du mur de la première travée de la nef, du côté de l'Évangile, « les restes d'une peinture, ensevelie sous plusieurs couches de badigeon, mais dans laquelle on a pu reconnaître la représentation de l'*Annonciation :* on y distinguait, avec des figures d'anges et celle de la sainte Vierge vêtue de riches ornements avec larges fleurons dorés d'une grande richesse, les mots *Gratia plena... Ecce ancilla Domini*, en caractères du seizième siècle [3] ».

[1] D'après les renseignements fournis par M. A. Michel.

[2] *Dict. de Maine-et-Loire*, t. I, p. 232.

[3] J. Denais, *Monographie de Notre-Dame de Beaufort-en-Vallée*, p. 490-491.

Digitized by Google

BEAULIEU

Ancienne église paroissiale

Après la construction de la nouvelle église, qui fut terminée en 1845, on démolit la nef de l'ancienne église, dont le chœur seul a été conservé et transformé en chapelle. En 1550, d'après Joseph Grandet, on avait fait « peindre, sur le lambris qui est autour du chœur, la généalogie des rois de Juda, dont la sainte Vierge est descendue; la tradition du pays est qu'un de nos rois revenant de Saint-Meen, en Bretagne, a fait faire ces peintures, qui sont mêlées de dorures [1] ».

Le badigeon a recouvert cet *Arbre de Jessé*, qui était encore apparent vers 1875 [2].

BRION

Église paroissiale

Pendant la restauration de l'église (1852-1869), on retrouva, sur le mur méridional de la nef, des peintures, qui furent, au cours des travaux, piquées et recouvertes d'enduit. Ces peintures représentaient des personnages en pied et recouvraient une fresque plus ancienne, qui avait été elle-même piquée pour recevoir un enduit et une nouvelle décoration.

La peinture primitive pouvait remonter au douzième siècle. M. de Galembert en fit, au moment de la découverte, un relevé à l'aquarelle, qu'il a donné aux Archives de Maine-et-Loire. On y distingue, à côté d'une croix, trois personnages, dont l'un au moins paraît être à genoux. Ils

[1] J. Grandet, *Notre-Dame-Angevine*, édit. Lemarchand, Angers, 1884, p. 426.

[2] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. I, p. 248.

Digitized by Google

regardent un aigle qui s'envole, au-dessus de leurs têtes, tenant dans ses serres un reptile.

BROSSAY

Chapelle de l'ancien prieuré de la Madeleine

Dans l'ancienne chapelle du prieuré de la Madeleine, transformée en fabrique de poteries, Célestin Port signale, « sous l'enduit, des peintures qu'il serait peut-être facile de découvrir [1] ».

CHALONNES-SUR-LOIRE

Ancienne chapelle de Saint-Hervé

La chapelle de Saint-Hervé, dans l'île de Chalonnes, ainsi appelée du nom d'un saint ermite, qui y mourut en 1119 et y fut inhumé, a été traitée avec bien peu d'égards par le dix-neuvième siècle. Depuis longtemps, en effet, elle sert d'étable à la ferme qui occupe les bâtiments de l'ancien prieuré.

Barbier de Montault, dans une description qu'il fit de la chapelle, en 1860 [2], remarque, avec raison que, « au quinzième siècle, la dévotion à saint Hervé fut plus généreuse »; et il ajoute : « J'en prends à témoin ces fresques qui histotoriaient les murs de l'abside. Les sujets sont à demi-effacés par le temps aussi bien que par l'humidité, mais il en reste assez pour y lire le nom d'*Hervée* et une scène où un maître, assis dans une chaire et qui semble écrire, enseigne à ses disciples. »

Le même auteur put déchiffrer ces quelques fragments de

[1] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. II, p. 567.

[2] *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1860, p. 243-244.

Digitized by Google

la légende, écrite en gothique carrée, qui accompagnait la peinture :

.... APS....
SE MOQUOIC....
HERVEE DEMORE...
COMENT

La nef de la chapelle était ornée, sur fond blanc, d'un appareil réticulé, où se détachaient en rouge alternativement le monogramme de Jésus, IHS, et un bouquet de feuillages.

Aujourd'hui, l'enduit des murs est tombé. La fresque et l'inscription ont disparu, et c'est à peine si l'on peut distinguer, à deux endroits, sur 25 à 30 centimètres carrés, quelques traces de la décoration en losanges fleuris.

CHAMBELLAY

Ancienne église paroissiale

« L'église du prieuré de Chambellay [qui servait d'église paroissiale] était, vers 1857, en pleine démolition, dit Godard-Faultier. A cette époque, nous pûmes voir encore des peintures murales représentant trois personnages étendus sur des tombeaux; des oreillers enlevés par des anges soutenaient les têtes des défunts; ces peintures, effigies de quelques seigneurs du lieu, me parurent devoir dater de la fin du douzième siècle [1]. »

CHEFFES

Église paroissiale

Entre 1750 et 1770, Baroni, artiste italien fixé à Angers, avait été chargé de décorer le chœur et la nef de l'église de Cheffes. C'est lui qui avait peint le *Baptême du Christ,*

[1] *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1862, p. 7.

Digitized by Google

qu'on remarquait, à droite en entrant, sur le mur intérieur de la facade. En 1900, on a badigeonné cette scène, qu'on aurait dû respecter, même après la restauration qui l'avait transformée. L'année précédente, de nouvelles peintures avaient recouvert, dans le chœur, ce qui restait encore de l'œuvre de Baroni.

CHEMILLÉ

Ancienne église paroissiale de Notre-Dame

L'église paroissiale de Notre-Dame de Chemillé était ornée de très intéressantes peintures, que l'on a recouvertes, au cours du dix-neuvième siècle, de plusieurs couches de badigeon jaune.

A deux endroits, sur le mur du bas-côté septentrional, apparaissait la hideuse image de la Mort.

Décharnée, nue jusqu'à mi-corps, dans un médaillon ovale, elle tenait une balance de la main gauche et une pique barbelée de la main droite. Au-dessous du médaillon, on lisait ces deux vers, tracés en lettres blanches sur un fond marron :

LA MORT MA [DE]MANDE DE TOUTE MA VIE COMP[TE]
IE LUY AI REPONDU LE COMPTE VEUT DU TEMPS.

Représentée sous la forme d'un squelette, elle disait à un ecclésiastique, agenouillé et vêtu du surplis :

MEMENTO MEI

La date 1587, inscrite au milieu d'un rectangle, précisait l'époque à laquelle il faut attribuer ces fresques, que l'on aurait été tenté, à première vue, de croire plus anciennes.

Sur le mur méridional de la nef, on remarquait trois péchés capitaux, l'Orgueil, la Luxure et la « Glotonie », figurés par trois personnages, en demi-grandeur naturelle.

Digitized by Google

Un jeune homme, vêtu d'une robe blanche, coiffé d'une toque à plumet rouge, monté sur un hippopotame, l'aumônière au côté, montre une bourse, peinte en rouge, qu'il tient de la main gauche et qu'il cherche à dérober aux poursuites d'une femme. Il personnifie l'orgueil, dont le nom : ORGVE[IL], se lit à la hauteur de sa tête.

La femme a deux têtes, dont l'une regarde dans un miroir et l'autre flaire une rose rouge. Elle est assise sur un cheval et vêtu d'une robe, dont le corsage est ouvert et dont les manches sont bouffantes. Son nom, écrit au-dessus de sa tête, est : [LVX]VRE.

Un gros homme ventru, habillé d'un justaucorps brun, monté sur un porc, s'avance vers la luxure. Il est désigné par le mot : GLOTO[NIE].

La scène semblait se continuer plus loin.

Comme celles du bas-côté, les peintures de la nef datent du dernier quart du seizième siècle et probablement de 1587 [1].

Église paroissiale de Saint-Pierre

Les peintures qui décoraient l'église Saint-Pierre de Chemillé n'ont pas été traitées avec plus d'égards que celles de l'ancienne église Notre-Dame. Couvertes une première fois de badigeon, remises au jour en 1862, recouvertes, quelques années plus tard, d'une nouvelle couche de badigeon, elles ont été détruites quand on a piqué, gratté et enduit les murs de l'église.

Ces peintures dataient du treizième siècle. Elles ornaient la deuxième travée du chœur.

[1] Cf. Barbier de Montault, *Epigraphie du département de Maine-et-Loire* (dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1868, p. 228, 240, 244 et 258; Arch. de Maine-et-Loire, notes ms. de J. Spal, v° *Chemillé*.

Digitized by Google

Au sommet de la voûte, apparaissait l'Agneau, debout, dans une auréole. Il était accompagné des quatre animaux, symboles des évangélistes. Sur les flancs de la voûte, au nord et au sud, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, douze de chaque côté, assis et couronnés, tenaient une coupe de la main droite et un instrument de musique de la main gauche. Dans les angles, quatre personnages, représentant les quatre fleuves du Paradis terrestre, portaient à la main un vase, sur lequel était inscrit l'un de ces quatre noms : GEON, FISON, TIGRIS, EVFRATES.

Le 12 novembre 1862, Godard-Faultrier, dans une lettre qu'il adressait au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, affirmait que « quelques centaines de francs, convenablement employés », auraient pu assurer la conservation de ces précieuses peintures. La fabrique de l'église ne voulut pas voter le crédit nécessaire. Le Ministre, qui n'avait « pas de fonds disponibles », refusa de se charger de la dépense [1]. Les peintures n'existent plus.

CHEMIRÉ-SUR-SARTHE

Église paroissiale

« Le fond de l'abside portait une *Résurrection* du dix-septième siècle, d'un style naïf et bizarre, que la restauration récente (1872) a fait disparaître [2]. »

CIZAY

Église paroissiale

La base du clocher, voûtée en coupole, formait autrefois une sorte de chapelle, où l'on distingue encore, sur les murs, des traces de peintures, qui devaient dater du treizième

[1] Arch. de Maine-et-Loire, série T.

[2] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. I, p. 675.

Digitized by Google

siècle. Barbier de Montault y avait relevé le nom de... [C]ATHERINA, inscrit au-dessous d'une des scènes [1].

D'après le notes de Raimbault, aux Archives départementales, le curé, vers 1860, aurait découvert dans le chœur « quelques peintures murales, notamment deux personnages qui s'embrassent [2] ». Le grattage de cette partie de l'édifice les a fait disparaître.

DENEZÉ-SOUS-DOUÉ

Ancienne chapelle du prieuré de Chavais

La chapelle de l'ancien prieuré de Chavais avait autrefois été peinte à fresque [3]; mais le foin et le blé, qu'on y entasse depuis plus d'un siècle, ont fait disparaître les traces de cette décoration murale.

DURTAL

Ancien chateau, aujourd'hui hôpital

L'ancienne galerie « des fêtes », qui occupe, au premier étage, toute la façade du midi, était encore intacte en 1875, « avec ses murs peints, qui représentaient des scènes champêtres de chasses ou de pêche [4] ». Cette décoration remontait au dix-septième siècle. Elle a disparu sous une épaisse couche de plâtre, quand on a divisé la galerie en plusieurs pièces, qui servent au logement des pensionnaires.

ÉTRICHÉ

Chapelle du village des Moulins-d'Yvrée

Le devant d'autel peint, de la chapelle des Moulins-d'Yvrée, est conservé au Musée archéologique d'Angers.

[1] *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1868, p. 133.
[2] Notes ms. de Raimbault, v° *Cizay*.
[3] C. Port., *Dict. de Maine-et-Loire*, t. I, p. 660.
[4] Abbé Grosbois, *Durtal et ses environs*, p. 121.

Digitized by Google

(Voir ci-dessus : Première partie : *Angers, ancien hôpital Saint-Jean.*)

FAYE

Chateau de Gilbourg

Dans une note manuscrite, Jean-Baptiste Leclerc, de Chalonnes, l'ami de La Revellière-Lépeaux, fait allusion à des peintures, qui décoraient les murs du château de « Gilbourg, sur les rives du Layon ». Il parle, ou plutôt entend parler « de grandes figures qui faisaient rire; elles avaient des souliers dont la pointe se relevait en demi-cercle, et cette pointe était si longue qu'on devait la voir une demi-heure avant la personne [1] ».

Le château de Gilbourg, que le maréchal de Gyé, Pierre de Rohan, avait fait construire avec magnificence, vers la fin du quinzième siècle, fut incendié, cent ans plus tard, sous la Ligue. Il était ruiné au temps de Leclerc, qui mourut en 1826, mais les peintures existaient toujours. Elles ont disparu quand le château fut restauré.

FENEU

Chapelle du chateau de Montriou

Le 21 septembre 1484, « noble et puissante dame Charlotte de Beauvau, dame de Landevy et de la terre et seigneurie de Montriou », d'accord avec son mari « noble et puissant seigneur messire Jehan Rabault, chevalier, seigneur d'Ivay [2] », fonde et dote, « en l'honneur et exaltation de Dieu, nostre créateur, de la benoiste Vierge Marie et des

[1] Je dois ces renseignements à M. G. Dufour, notaire honoraire à Chalonnes-sur-Loire, qui possède les papiers de Leclerc.

[2] Ivoy, commune de Carelles, canton de Gorron, arrondissement de Mayenne, Mayenne.

Digitized by Google

saincts et sainctes de Paradis, en especial des sainctes amyes de Dieu, les trois Maries », une chapelle, qu'elle avait « fait construire et eddiffier audict lieu de Montriou [1] ».

Cette chapelle existe encore, avec les jolies statues de la Vierge, de Marie Salomé et de Marie, mère de Jacques, que la fondatrice y avait placées; mais les peintures qui la décoraient, déjà à demi effacées avant le milieu du siècle dernier, ont disparu, peu après 1860, quand le châtelain la fit restaurer.

Les peintures du lambris représentaient les *Anges portant les instruments de la Passion*, avec ces commentaires en strophes de huit vers, qui accompagnent le même sujet sur la voûte de la chapelle du Pimpéan et sur les belles tapisseries de la chapelle du Verger, conservées au Musée de l'ancien Évêché d'Angers.

En 1853, Aimé de Soland [2] avait reconnu l'ange qui tenait à la main les fouets et le suaire. L'ange était accompagné de ce huitain :

Voy le suaire ou le Sauveur
Fut enseveli doucement
Voy son sang, sa dive sueur,
Voy les fouets des quieulx [3] *las tant*
Fut batu si [tres] aprement
Que sang sailloit en abondance.
Pense que corporellement
Reçeut ce pour ta delivrance

Les mêmes vers se lisent, au Pimpéan comme ici, à côté de l'ange qui porte le suaire et les fouets.

A Montriou, les autres anges n'étaient plus visibles, en 1853, mais on pouvait encore y lire les deux strophes suivantes :

[1] Arch. de Maine-et-Loire, G. 442, f°s 16-29.

[2] *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1853, p. 120 et 121.

[3] A, de Soland a lu : *deliez*.

Digitized by Google

O homme qui la pomme pris
La pire que jamais prist homme
Regarde ici le pouvre pris
El la piteuse mesprison
De Judas qui par trahison
Vendit aux Juifs Jesus-Christ
Pour trente deniers sans raison
Dont fut cause que mort souffrist.

Voy la digne croix pretieuse
Ou[1] *Jesus moult piteusement*
Souffrist peine tres angouesseuse
Pour toy garder de dampnement.
Or advise homme humblement
Et considere je te pry
Que tu doys bien devotement
Servir cil qui lors t'a servy.

Aimé de Soland, qui ne connaissait pas la chapelle du Pimpéan, compare les peintures de Montriou à celles de la chapelle de Saint-Bernardin, dans l'église des Cordeliers d'Angers, que l'on attribuait communément au roi René, et croit y reconnaître « une imitation de l'œuvre du bon prince ».

La décoration de la chapelle de Saint-Bernardin ne peut plus passer aujourd'hui pour l'œuvre de René; mais, à part cette erreur, l'observation de l'archéologue angevin est exacte. Les anges de la chapelle de Montriou et les anges de la chapelle des Cordeliers d'Angers appartiennent à la même famille. Bien plus, on peut se demander si, avec ceux de la chapelle du Pimpéan, ils n'ont pas été peints par le même artiste.

En effet, Charlotte de Beauvau, dame de Montriou, était fille de Bertrand de Beauvau [2], grand maître de l'hôtel du

[1] D'après A. de Soland : *disve croix piteuse qui...*

[2] Bertrand de Beauvau avait été marié quatre fois. Il eut, de ses quatre femmes, quinze enfants. Charlotte était née de Françoise de

Digitized by Google

roi René, qui, entre 1460 et 1470, avait chargé un peintre très habile, peut-être Coppin Delft lui-même, de décorer la chapelle de son château du Pimpéan et d'y représenter, comme aux Cordeliers d'Angers, les *Anges portant les instruments de la Passion*, à côté des strophes sur la Passion, dont le roi est probablement l'auteur. Bertrand de Beauvau était mort en 1474, mais sa fille entourait son souvenir d'un culte pieux. Quand elle dota, en 1484, la chapelle de Montriou, elle déclara, dans l'acte de fondation, que ses libéralités étaient faites « aussi pour l'âme de monseigneur son père, en son temps seigneur de Précigny, et de messire Anthoine de Beauvau, son frère, à présent seigneur dudit lieu de Précigny [1] ». D'autre part, il est naturel de supposer que, si peu de temps après la mort du roi René (1480), elle n'avait pas oublié les faveurs de tout genre que le prince avait prodiguées à sa famille. Ainsi l'on s'explique comment, après avoir résolu d'enrichir sa chapelle de peintures, dignes à la fois de son rang et de son goût, Charlotte de Beauvau choisit un sujet, pour lequel et René et son père avaient marqué leur péférence : le premier, en le faisant peindre aux Cordeliers de la ville d'Angers, avec les « beaux dictz de la Passion », qui l'expliquaient; le second, en faisant reproduire, à la chapelle du Pimpéan, le même thême et le même commentaire poétique. Alors, une hypothèse se présente d'elle-même à l'esprit : si Coppin Delft est l'auteur des peintures de la chapelle de Saint-Bernardin; s'il a peint la voûte de la chapelle du Pimpéan, n'aurait-il pas aussi décoré la chapelle de Montriou? Il travaillait encore en 1484, et même en 1488. Charlotte de Beauvau n'était pas sans avoir vu quelques-unes de ses œuvres. Elle connais-

Brézé-Maulévrier. Veuve d'Yves de Scepeaux (1463), elle avait épousé en secondes noces Jean Rabaud, écuyer, seigneur d'Yvoy. Elle mourut en 1493.

[1] Arch. de Maine-et-Loire, G. 442.

Digitized by Google

sait, en particulier, les scènes admirables de sincérité et de grâce, qui se déroulent sur la voûte de la chapelle du Pimpéan. Comment n'aurait-elle pas eu l'idée de recourir pour elle-même au talent du grand artiste? La supposition est trop vraisemblable pour n'être pas un peu vraie; d'autant mieux que la peinture, s'il est permis d'en juger par ce qui en restait il y a un demi-siècle, n'aurait pas été, dit-on, indigne du maître.

Sur les murs de la chapelle de Montriou, figurait une autre scène, qui s'inspirait d'une pensée très belle et très touchante. Aimé de Soland [1] la signale en quelques mots : « Au-dessus de l'une de ces fresques, qui représente une longue croix portée par des personnages de rang divers, en costume du quinzième siècle, est écrite cette parole du Christ : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me.* »

C'était, sans aucun doute possible, le même sujet qu'à Saint-Aubin des Ponts-de-Cé et au Lion-d'Angers, où le Christ apparaît, chargé de sa croix et accompagné de toutes les souffrances de l'humanité, qui l'aident à porter l'instrument de son supplice.

L'idée du rapprochement qui s'impose entre la croix du Christ et les misères de l'homme avait plu au roi René. Il l'avait chantée en vers et il avait essayé de la traduire sur « toille », pour servir de modèle aux artistes qu'il faisait travailler.

On ne saurait trop regretter la disparition de cette peinture, qui, comme celle du lambris de la même chapelle, était peut-être de la main de Coppin Delft.

Ch. URSEAU.

(*A suivre.*)

[1] *Loc. cit.*, p. 121.

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

---

7 *mars*. — A Angers, dans la soirée, la neige tombe en abondance.

Le Préfet fait savoir que de l'enquête qui vient d'être faite par la Commission de contrôle relativement à la consommation du gaz et de l'électricité il résulte que, d'une façon presque générale, les limites de consommation fixées par l'arrêté du 31 décembre n'ont pas été observées que beaucoup l'ont augmentée dans de notables proportions. Des sanctions sont prises. Toute fourniture est temporairement supprimée à un certain nombre de personnes et d'autres sanctions vont suivre. C'est en restreignant la consommation du gaz et de l'électricité qu'on pourra éviter l'arrêt complet de la fourniture.

Le *Journal officiel* publie un arrêté du Ministre du commerce et des postes complétant l'arrêté du 25 novembre 1898, relatif à l'affranchissement des imprimés et des échantillons accompagnés de la facture non acquittée. Le port à recevoir sera calculé en ajoutant l'affranchissement de la facture à la taxe des imprimés ou des échantillons dont l'envoi est passible suivant la composition. Ne sont admis à bénéficier de cette disposition que les paquets portant,

Digitized by Google

sur leur inscription, la mention : « Facture non acquittée à l'intérieur. »

Le Maire d'Angers, en raison des difficultés d'approvisionnement en charbon de l'usine électrique d'Angers, a pris un arrêté en vertu duquel, à partir du 9 mars, l'éclairage électrique chez les particuliers ne devra pas commencer à fonctionner avant 19 heures. Cette mesure s'applique également aux magasins, cafés, bars et tous établissements de spectacle. — Elle n'est pas applicable : 1° aux établissements travaillant pour la défense nationale; 2° aux restaurants, hôtels et maisons de vente de denrées alimentaires, à l'exception des pâtisseries, confiseries, maisons thé ; 3° aux pharmacies ; 4° aux salons de coiffure ; 5° aux débits de tabac ; 6° aux kiosques de journaux établis sur la voie publique, ainsi qu'aux salles de dépêches et aux bureaux des journaux. — Les industriels utilisant la force motrice électrique, autres que les boulangers, minotiers, titulaires et sous-traitants des marchés de la guerre (artillerie, aviation, génie, intendance, marine et service automobile) ne devront pas faire marcher leurs moteurs entre 18 h. 30 et 20 h. 30, sous peine de se voir couper le courant.

Statuant sur le pourvoi formé contre l'arrêt de la cour de Rennes, qui avait désigné trois experts à l'effet de dire quel était au jour de la réquisition le prix des marchandises réquisitionnées, la chambre civile de la Cour de cassation a cassé l'arrêt attaqué et a proclamé, à cette occasion, que le prix des marchandises ou objets réquisitionnés doit indemniser le propriétaire de la perte qu'il subit de ce fait, à l'exclusion de tout bénéfice.

Le fascicule de novembre-décembre de la *Revue de l'Anjou* vient seulement de paraître par suite du retard apporté par les chemin de fer à la livraison du papier, depuis plusieurs mois en gare de départ. Il contient les articles suivants : L'expansion économique et la lutte contre les

Digitized by Google

produits allemands (Camille Charier) ; Deux modes de traversée pour l'Algérie en 1916 (Jean et Jeanne d'Étiau); Prière des artistes pour le temps de paix (AlphonseMétérié) ; Les dernières grenades (Yves Chaumet); Angers et l'Anjou pendant la guerre (janvier-février 1916), etc.

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud 70 prisonniers autrichiens.

Un procès-verbal a été dressé à un débitant d'Angers, route d'Avrillé, pour avoir servi à boire à des militaires après l'heure réglementaire.

Le remorqueur 22 avec les chalands vides Jeanne d'Arc et La Bretagne a quitté le port d'Angers.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du maréchal de logis de Galembert François, de l'escadron cycliste du 25e dragons, fils du chef d'escadron baron de Galembert

Dans la cour de la caserne Eblé, le général Poline, commandant la 9e région, a remis un certain nombre de décorations. Des détachements des 3e 6e 10e génie, du 30e dragons, du 33e d'artillerie y assistaient. Le général remit tout d'abord la croix d'officier de la légion d'honneur au colonel Biais, commandant supérieur des dépôts du génie. Les décorations suivantes furent ensuite décernées : la médaille militaire aux soldats Pointu, du 71e territorial, Natu, du 77e d'infanterie ; — la croix de guerre (ordre de l'armée) au sergent Marlie, du 203e d'infanterie, aux soldats Charrier Louis, du 6e génie, Besnier Lucien, du 236e d'infanterie ; — (ordre du corps d'armée) aux soldats Paillé, du 268e d'infanterie, Cuxac, de la section d'infirmiers ; — (ordre de la division) au sergent Naquet, du 9e génie, aux soldats Bouquet, Papineau, du 10e génie, Héloun, de l'infanterie coloniale; — (ordre de la brigade) aux soldats Léonard du 9e génie, Mequet, du 228e d'infanterie; —(ordre du régiment) : à l'aspirant Rouelle, au maréchal des logis Grenier, aux brigadiers Auxenelle et Turporeau, du 33e d'artillerie, aux sergents Maserller et Le Henry, au soldat Frouin, du

Digitized by Google

135e d'infanterie, aux soldats Guillon, du 71e territorial, Yennevrans, Cherteraud et Bourdet. La veuve Périgaud a reçu la croix de son mari, soldat au 135e d'infanterie. Après le ban traditionnel, qui clôtura la remise des décorations, le général Poline prononça avec émotion quelques paroles. Il rappela le but humanitaire que poursuit la France et ses alliés dans cette grande guerre. Dans des termes touchants il encouragea les soldats présents et termina en disant : « Nous verrons bientôt flotter sur les clochers de Metz et de Strasbourg le drapeau français ». Les troupes défilèrent ensuite au son du clairon dans la cour de la caserne.

Le public est informé que la Bibliothèque municipale d'Angers sera ouverte les jeudis et dimanches à partir de 13 heures.

8 *mars*. — En raison d'épidémies il est interdit d'accorder jusqu'à nouvel ordre des permissions de congés de convalescence pour Beaupréau et Blou. Par contre cette interdiction est levée pour Seiches.

Afin de faciliter la participation des élèves des lycées, collèges, écoles normales et écoles primaires supérieures aux travaux agricoles, le Ministre de l'instruction publique a décidé que les vacances de Pâques commenceront le 25 mars et se termineront le 12 avril. D'autre part Mgr l'Évêque d'Angers, pour permettre aux professeurs de prêter leur concours au ministère paroissial pendant la semaine sainte et les fêtes pascales, a décidé que les établissements ecclésiastiques d'instruction secondaire auront vacances du 30 mars au 16 avril.

Des entrevues ont eu lieu entre les employés des tramways, la Préfecture et le directeur pour examiner la situation créée au personnel des tramways par la suspension du courant une grande partie de la journée.

Un service de ravitaillement par eau va être établi entre

Digitized by Google

Nantes, Angers, Saumur, Tours et Blois, au moyen de chalands. Trois vapeurs ont été spécialement aménagés : *Le Fram*, *l'Erdre* et le *Vertou*. — *Le Fram* est arrivé à Blois avec une cargaison de 70 tonnes de sucre. Il ramènera un chargement complet de chocolat. Enfin à son prochain voyage, il remorquera un chaland qui lui est spécialement destiné et qui prendra lui-même 100 tonnes de sucre. —Le *Fram* ne sera pas seul à être mis en service. Deux autres vapeurs *l'Erdre* et le *Vertou* se joindront à lui. *L'Erdre*, affecté jadis au service des voyageurs entre Nantes et Sucé, a été, lui aussi, transformé pour naviguer en haute Loire ; sa machine a une force de 45 chevaux ; il transportera 45 tonnes de marchandises. Lundi 5 mars *l'Erdre* a quitté Nantes se rendant à Blois avec une cargaison de sucre. — Le troisième bateau, le *Vertou*, frère de *l'Erdre*, partira prochainement de Nantes se rendant à Blois. Il pourra charger environ 50 tonnes de différentes cargaisons. Non seulement ces bateaux remonteront à Blois mais ils s'arrêteront aussi à Angers, Saumur, Tours.

Le public est informé que par suite des nécessités militaires il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 10, 11, et 12 mars 1917 sauf guerre et priorité.

Une session exceptionnelle d'examens pour l'obtention des brevets de capacité de l'enseignement primaire s'ouvrira à Angers le lundi 26 mars. Elle sera exclusivement réservée aux jeunes gens de la classe 1918, reconnus aptes au service militaire (armé ou auxiliaire) et à ceux qui, par suite d'un engagement volontaire ou d'un engagement antérieur, doivent suivre le sort de cette classe.

Les inscriptions seront recues à l'inspection académique jusqu'au 17 mars inclus.

Un soldat du 33e génie et un revendeur d'Angers ont été arrêtés pour vol et recel de 40 mètres de câbles de cuivre soustraits à la compagnie d'électricité.

Digitized by Google

M. Boret, de Saumur, député de la Vienne, dans le rapport qu'il a été chargé de faire par la commission de l'agriculture, envisage que la production de la France en blé ne sera pas cette année supérieure à 50 ou 53 millions de quintaux, ce qui laisserait un déficit de 35 à 38 millions de quintaux. Après avoir examiné les réformes préconisées telles que le pain complet, la modification du procédé de distribution aux armées, le mélange de farines, de succédanés à la farine de froment dans la proportion de 15 %, il conclut à leur adoption, tout en les jugeant insuffisantes à assurer au pays les quantités de pain nécessaires. Il préconise d'intensifier la production par le renvoi à la terre de 250.000 agriculteurs soldats, mobilisés des vieilles classes et de restreindre le gaspillage par le rationnement et la création de la carte de pain. Des peines de 16 à 2.000 francs d'amende et de 6 jours à 2 mois de prison sont prévues pour ceux qui se seront rendus coupables de gaspillage de pain propre à la consommation humaine.

Le Comité de l'Or de Maine-et-Loire a fait distribuer une élégante plaquette, sortie des presses de l'imprimerie G. Grassin, traitant la question de l'or et donnant le compte-rendu de ses actes, de ses conférences et des résultats obtenus. Cette plaquette est précédée d'une charmante préface de M. René Bazin, de l'Académie francaise.

Le Syndicat d'initiative de l'Anjou offre aux dames, veuves ou orphelines de guerre, âgées de 18 à 40 ans, déjà au courant de travaux administratifs, des places dans un bureau d'Angers pour une durée d'au moins trois mois.

Sont arrivés à Angers chargés de chanvre pour la maison Bessonneau les deux chalands *Édouard-Marie* et *Saint-Pierre-Branchereau*, remorqués par les vapeurs *Marie-Léontine* et *Saint-Jules*.

Des voleurs inconnus ont enlevé à la propriété dite Champfleury, aux Ponts-de-Cé, toutes les gouttières en zinc et tous les tuyaux de descente.

Digitized by Google

Par suite du défaut de tramways le matin sur la ligne d'Érigné, le génie a envoyé deux voitures dites rallonges à Angers qui de la place André-Leroy ont amené aux Ponts-de-Cé les ouvrières travaillant pour l'armée.

L'administration de l'hôpital mixte de Cholet remercie les ouvriers et ouvrières du tissage du Bordage Marc, pour leur envoi de tabac, papier à cigarettes et café.

Au cours d'une prise d'armes, à Poitiers, le capitaine Rogier, du 33e d'artillerie, a reçu la croix de la légion d'honneur et le soldat Graveleau, du 6e génie, la croix de guerre.

A été cité à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant Veillon Paul (déjà cité).

9 *mars*. — Un nouvel arrêté du Maire d'Angers établit que tous les industriels sans exception, utilisant la force motrice électrique du réseau urbain ne devront pas faire marcher leurs moteurs entre 18 h. 30 et 20 h. 30, sous peine de se voir couper le courant.

La Compagnie d'électricité d'Angers prévient ses abonnés que la Centrale sera complètement arrêtée le dimanche de 8 heures à 16 heures. — Par suite de la pénurie du charbon, l'usine électrique, en attendant l'arrivée prochaine d'un vapeur charbonnier, a dû n'employer qu'une génératrice et répartir aussi uniformément que possible la demande d'énergie entre les différentes heures de la journée. C'est ce qui a nécessité la nouvelle réglementation.

Les employés de tramways d'Angers, au nombre d'une soixantaine se sont réunis à la Bourse du travail. M. Burgain déclare que la délégation dont il faisait partie a été très bien reçue par le Préfet qui lui a dit avoir espoir que la situation actuelle ne durera pas longtemps. A l'usine d'électricité on espère recevoir du charbon par un chaland le 18 mars. Aucun renvoi ne sera fait dans le personnel. D'autre part MM. Macquard et Gambon, directeurs à Angers et au Mans, ont déclaré que les receveuses et conduc-

Digitized by Google

trices n'avaient été engagées que pour la durée de la guerre et qu'elles étaient à la merci des événements. Ils ont déclaré ne pouvoir prendre sous leur responsabilité l'engagement de payer une demi-journée de travail aux employés. Comme d'ordinaire les trois jours de congé seront payés. Le Syndicat donnera des secours à ses membres. M. Burgain fait voter des remerciements au directeur de la Compagnie d'Angers qui, depuis le début des hostilités, a envoyé mensuellement des colis aux employés prisonniers en Allemagne et à ceux qui combattaient sur le front. Sur leur demande les employés pourront être occupés aux travaux de la voie de terre. Un restaurant coopératif sera installé, grâce au concours de quelques industriels et propriétaires complètement désintéressés, où les receveuses pourront manger pour 0 fr. 90, 1 fr.20 et 1 fr. 40. Après le train ouvrier, le matin, le café avec une tartine de beurre sera servi pour 0 fr. 25. Ce restaurant est aussi créé pour apporter un peu de bien-être aux ouvriers et ouvrières travaillant dans les usines de guerre.

La direction du Cinéma du Grand-Théâtre d'Angers avise le public que, par suite de la décision municipale, la matinée de dimanche sera supprimée; il y aura seulement représentation de 4 heures à 6 h. ½ pendant laquelle l'éclairage électrique de la salle sera remplacé.

Les remorqueurs *R. 21* et *l'Aiglon* sont arrivés au port d'Angers avec les chalands *Moïse* et *Les Deux Frères* chargés de chanvre. Sont partis d'Angers le remorqueur *Marie-Léontine* avec le chaland 10 chargé de bois pour Nantes, les chalands vides *Le Masséna* et *La Loire*; le remorqueur *Le Saint-Job* avec les chalands vides, le *Saint-Germain* et *Le Boër*, les remorqueurs *L'Aiglon* et *R. 21*.

A la Chambre des députés M. Victor Boret, de Saumur, député de la Vienne, parlant de la situation économique, dit qu'il faut intensifier la production en recourant à la main-d'œuvre militaire. Il pense qu'on pourrait distraire

Digitized by Google

du service armé, sans nuire à la défense nationale, 250.000 hommes appartenant aux plus vieilles classes. Pour suppléer à l'insuffisance du blé il demande qu'on ait recours aux autres denrées et céréales. Il écarte le seigle, l'orge, le maïs, la fève, mais préconise l'emploi du sorgho, du riz, du sarrazin. Il est partisan de la carte de pain et du pain unique.

La médaille militaire a été conférée aux soldats Durand Victor, Mancel Clément, du 77e d'infanterie, Lejeaute François, du 6e génie.

A été cité à l'ordre du régiment : le maréchal des logis Fleury Roger, du 25e dragons.

La Société de gymnastique de tir et de préparation militaire d'Angers prévient ses adhérents de la classe 1918, candidats au B.A.M., que le tir à l'arme de guerre aura lieu le 11 mars au champ de tir de l'Étang-Saint-Nicolas.

Les journaux publient la liste des jurés pour la prochaine session des Assises de Maine-et-Loire.

Dans une communication faite à la Presse, le Directeur de l'Usine à gaz de Saumur cite 16 villes dont la pénurie de charbon a entraîné la fermeture des usines, 50, entre autres Saumur dont la fermeture prochaine est annoncée pour la même raison, 24 dont celle d'Angers, qui ont dû réduire considérablement la pression à certaines heures pour tâcher de durer plus longtemps.

10 *mars*. — La Préfecture fait savoir que tous les commissaires communaux ou spéciaux auront qualité pour viser les petites annonces émanant d'une localité quelconque du département.

La 8e liste de souscription du Comité d'assistance aux militaires tuberculeux de la guerre s'élève à 1.667 fr. 90 ce qui porte le total à ce jour à 34.850 fr. 40.

Les vapeurs *Goëland* et *Ville d'Angers* sont arrivés au port d'Angers amenant les chalands *Franco-Russe, La*

Digitized by Google

Varenne, *Le Navigateur* et le *Jeune Morille* chargés de chanvre. Le remorqueur 422 a amené le *Maine-et-Loire* chargé de blé pour la Roussière et le *Léonie*, également chargé de blé. Le *Goëland* est reparti remorquant pour Nantes le *Gambetta* à vide.

Une société autonome s'est constituée à Angers, depuis quelque temps, pour l'assistance à domicile des malades (femmes et enfants surtout) et des personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de gagner leur vie. Cette section ne comprend que des volontaires pouvant disposer de leur temps sans rémunération. Les personnes qui remplissent cette condition peuvent s'inscrire chez la secrétaire de la section, Mme Hilpert-Gripat, rue de l'Aubrière, 10, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 17 h. ½ à 19 heures. D'autres sections sont en préparation.

A la Cathédrale une messe de *Requiem* à laquelle assistaient de nombreux militaires, a été célébrée pour les officiers, sous-officiers et soldats du 71e territorial tombés dans les combats. Mgr Rumeau y était présent.

La médaille militaire a été conférée au soldat Crosnier François, du 277e d'infanterie.

La gendarmerie du Lion-d'Angers a refoulé sur le département de la Mayenne un nomade chanteur ambulant.

A Saumur est créé un Comité de secours destiné à venir en aide aux prisonniers de guerre. Il fait appel au concours de toutes les familles intéressées.

Le tribunal correctionnel de Saumur a prononcé une condamnation pour délit de chasse; il a renvoyé des fins de la poursuite sans dépens M. Gambey, secrétaire du soutien pharmaceutique, poursuivi par le Syndicat des pharmaciens de Saumur, et a condamné le *Petit Courrier* dans la personne de son gérant à 25 francs de dommages-intérêts envers le syndicat des pharmaciens, à 20 francs de dommages-intérêts envers M. Gallais, pharmacien, à une insertion dans le *Petit Courrier* et aux dépens.

Digitized by Google

Le Maire de Cholet informe ses compatriotes que, si des pertes d'eau existent sur plusieurs points de la canalisation, cela provient de la difficulté de se procurer les pièces de rechange nécessaires pour remettre en état les bornes-fontaines détériorées par la gelée.

Le tribunal correctionnel de Cholet a prononcé 4 condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Torfou, du Loroux-Bottereau, de Saint-Laurent-des-Autels et de Gesté. Un fermier de Neuvy-en-Mauges, poursuivi pour refus de livrer 4 quintaux de foin à la réquisition, est condamné à 60 francs d'amende.

Au cours d'une remise de décorations qui a eu lieu à Chamalières (Puy-de-Dôme), le soldat Augusseau Louis, du 277e d'infanterie, a reçu la croix de guerre.

11 *mars*. — D'après les déclarations des négociants grainiers, très nombreuses ont été les demandes de semence de blé, d'orge et d'avoine; d'autre part 110.000 kilos de blé de Manitoba ont été retenus chez M. Morain, directeur des services agricoles du département. Un effort sérieux a donc été fait par les populations rurales pour obtenir un résultat sérieux en vue du ravitaillement en pain. Maintenant, pour compléter leur œuvre, il va leur falloir faire une culture aussi intensive que possible de pommes de terre. M. P. Morain indiquera aux cultivateurs qui lui en feront la demande où ils pourront s'en procurer à la condition que ce soit par groupement de 5.000 kilos.

M. Laurent Bougère. député, vient, en même temps que le marquis de l'Estourbeillon et M. de Monti, de déposer une proposition de loi ayant pour but de ramener à leurs champs les auxiliaires agriculteurs pères de trois enfants.

Est passé en gare d'Angers Saint-Laud un train sanitaire contenant 221 blessés et malades, qui, après avoir été ravitaillés en petits repas par l'infirmerie, ont été dirigés vers Nantes.

Digitized by Google

Des lettres de félicitations ont été adressées pour acte de dévouement au caporal Flour Victor, du dépôt du 66e d'infanterie, au cavalier auxiliaire Morlet Constant, du 17e groupe de remonte et au sous-lieutenant Langlois Maurice, du 147e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de la division le soldat Venturini Joseph, du 409e d'infanterie ; — à l'ordre du régiment : le médecin-major Sainz Charles, le soldat Buffard Louis, du 68e d'infanterie.

Le Comité de la Journée de la Meuse en Maine-et-Loire fait savoir que les médailles de Verdun vendues le 4 mars ne sont pas arrivées et que la souscription est toujours ouverte.

Un mutilé de la guerre à la suite d'une discussion, rue de la Charte à Angers, a été frappé d'un coup de couteau.

Nous apprenons la mort à Paris, à l'âge de 84 ans, de M. Durand Hippolyte, inspecteur général de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, qui fut inspecteur d'académie à Angers de 1875 à 1877 et y publia alors un charmant recueil de « Poésies de l'École ».

Le Club sportif Bessonneau a battu le Club olympique par 4 buts à 0.

A la Possonnière a eu lieu devant plus de 200 personnes sous la présidence de M. le commandant de Romain, maire de la commune, une brillante conférence du Comité de l'Or. M. Beucher a prononcé une allocution à la fois émouvante et documentée et M. de Farcy a déroulé des projections de la section photographique de l'armée, brillamment commentées par Me Gardot.

A Saumur a eu lieu la remise de la croix de guerre (ordre de la brigade) à l'adjudant Besnard Maurice, du 409e d'infanterie, mort au champ d'honneur ; le sous-lieutenant Étienne la remit au fils du défunt et l'embrassa au milieu de l'émotion générale.

Au foyer du théâtre à Saumur, devant une salle débor-

Digitized by Google

dante, a eu lieu la conférence organisée par l'Union athlétique, sous la présidence du sous-préfet, assisté de M. Mayaud maire et du lieutenant-colonel de Mareuil. Y prirent successivement la parole le lieutenant-colonel Bernard, le commandant Sagansan. Une démonstration pratique fut faite sur la place de la République par un groupe d'élèves du collège communal, sous la direction de M. Boyaval, et par un groupe du centre militaire régional d'instruction physique sous la direction du lieutenant de Givry. Au cours de la conférence un charmant concert fut donné par un groupe d'amateurs saumurois.

Au cours de deux séances cinématographiques données à l'école publique de garçons de Chemiré-sur-Sarthe une quête a produit 20 fr. 30 pour les formations sanitaires françaises et russes.

Dans la cour de la caserne Vauban, à Auxerre, a été remise avec le cérémonial habituel la médaille militaire au soldat Oger Paul, du 32e d'infanterie.

12 *mars*. — La presse angevine publie une première liste des nombreuses adhésions données à la société La Marraine des 135e, 335e et 71e territorial d'infanterie fondée à Angers par Mme la colonelle Bouton. En tête figurent le Préfet, le premier Président de la Cour d'Appel, l'Évêque, le Maire d'Angers.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 14, 15 et 16 courant sauf guerre et transports à destination même des gares de Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire et Bordeaux.

Les maires, agriculteurs et cultivateurs sont informés qu'il est possible de leur fournir en ce moment des tourteaux d'arachides Coromandel en pain et en vrac, au prix de 28 francs les 100 kilos en magasin à Nantes.

Digitized by Google

Ceux qui désirent en recevoir sont priés d'adresser dans le plus bref délai leurs commandes à M. le Directeur des Services agricoles, 23, quai Félix-Faure, à Angers.

Un soldat du 6e génie a été surpris dans le hall aux marchandises de la gare d'Angers-Saint-Laud volant un petit colis de maroquinerie. Il a été reconduit à son corps par les gendarmes du service de la gare.

La population angevine apprend avec joie l'entrée des troupes anglaises à Bagdad.

Les journaux publient in-extenso l'arrêt rendu par la chambre civile de la cour de cassation le 6 mars 1917 dans l'affaire des réquisitions.

La Compagnie des tramways électriques d'Angers informe le public qu'à partir du 14 courant le service sera complètement supprimé sur le réseau urbain. Elle indique l'horaire des trains qui circuleront sur le réseau suburbain le matin et le soir.

Un train sanitaire contenant des blessés venant de Compiègne et s'en allant vers Nantes est passé en gare d'Angers Saint-Laud.

Les jeunes gens de la classe 1918, dont deux frères au moins ont été tués à l'ennemi sont autorisés à faire connaître sur une liste les armes dans lesquelles ils désirent être incorporés. Les intéressés adresseront au commandant du bureau de recrutement une demande avec les pièces justificatives de leur situation de famille.

Une nouvelle liste de souscription du Dessert aux blessés s'élève à 108 francs.

La gendarmerie a amené à Angers un enfant de 11 ans nommé Cavroy Benjamin, originaire du Nord, qui, en 1914, au moment de l'envahissement de son pays par les Allemands, fut adopté par des soldats, avec lesquels, habillé en fantassin, il fit 9 mois de tranchées. Ces soldats étant partis en Serbie, il fut adopté par des Australiens avec lesquels il resta six mois, puis passa chez les Belges jusqu'au jour

Digitized by Google

où le gouvernement belge interdit aux enfants le séjour dans les tranchées.

Sous le hall de la gare d'Orléans à Nantes un sapeur mineur, âgé de 42 ans, appartenant au 6e génie et qui revenait de permission a été décapité par un train en marche sous lequel il s'était jeté.

13 *mars*. — La commission départementale du Conseil général s'est réunie à la Préfecture pour désigner les titulaires et suppléants de la Commission spéciale de réforme, appelés à examiner les réformés et exemptés.

Un arrêté du Préfet fixe l'itinéraire des commissions spéciales de réforme des exemptés et réformés n° 2 d'avant-guerre appartenant aux classes 1896 à 1914 qui siègeront du 19 mars au 1er mai dans les chefs-lieu de canton du département de Maine-et-Loire.

A l'église Saint-Joseph d'Angers a été célébrée une messe de *requiem* pour l'abbé Ripoche, séminariste, mort pour la France. Mgr Rumeau y assistait.

A une nouvelle réunion des employés des tramways d'Angers, qui a eu lieu à la Bourse du travail, M. Burgain, l'un des délégués, a rendu compte de visites faites à M. Mathieu administrateur de la Compagnie des tramways, et au maire d'Angers. Comme suite, tout le personnel classé pourra être employé aux réfections des voies aériennes et du matériel : pour le nettoyage et entretien des voitures, y compris le roulant, par jour 20 employés, pour la voie de terre 6, pour l'enlèvement des poteaux 6, pour la voie aérienne 2; paiement des journées au prix actuel sauf l'allocation des 0 fr. 25 allouée dernièrement; jusqu'à aujourd'hui les prix acquis sont maintenus, c'est-à-dire les 0 fr. 25 d'allocation et les congés payés. Les 4 auxiliaires seront occupés; les femmes ne seront pas employées; quelques-unes pourront trouver une situation équivalente dans les tramways de Nantes,

Digitized by Google

Rennes ou Le Mans, les autres pourront être occupées par l'usine Bessonneau ; un ordre du jour, a été voté approuvant la conduite des délégués, qui accepte les propositions de la Compagnie et prie l'administrateur de faire le possible pour faire avoir du travail aux femmes.

21 personnes, dont des gamins de 10 à 17 ans, ont été arrêtées à Angers pour vol de charbon dans des wagons de la gare d'Angers-Saint-Laud ou recel de ce charbon.

A partir du 15 mars jusqu'à Pâques, la Bibliothèque municipale d'Angers sera ouverte toutes les après-midi de 13 heures à 17 heures, sauf le lundi ; le service normal reprendra après les vacances de Pâques.

Ont été cités à l'ordre de la division : le sergent Martineau Marcel, du 335e d'infanterie — à l'ordre du bataillon : le chasseur à pied Guillet Charles.

Les vacances de Pâques ont été fixées par le Préfet du 4 au 16 avril pour les écoles primaires élémentaires et les écoles maternelles du département. La sortie pourra être avancée au 31 mars dans les écoles où il est possible de faire participer les élèves aux travaux des champs.

La Caisse de l'Orphelinat des Sociétés de secours mutuels de Maine-et-Loire organise, au profit des orphelins de la guerre, une loterie à 0 fr. 20 le billet, dont le tirage aura lieu le 26 mai.

Le maire de Cholet a reçu du Directeur de santé de la 9e région une lettre lui faisant connaître que les médecins militaires doivent en cas de besoin et en l'absence de tout médecin civil donner leurs soins à la population et qu'ils ne peuvent réclamer d'honoraires pour les soins donnés.

A Angers, la foire de mars qui est d'ordinaire une des plus importantes de l'année, n'avait, sans doute à cause des difficultés des moyens de transport, réuni que relativement peu de monde et les affaires ont été restreintes. Toutefois, il faut signaler une baisse sensible qui s'est manifestée sur le marché aux porcs et sur les veaux. Place

Digitized by Google

Saint-Serge les porcelets, qui valaient il y a peu de temps 20 francs, se vendaient couramment 12 francs. Place Larochefoucault, les veaux étaient offerts avec une baisse de 10 à 15 centimes au kilo. On notait les arrivages suivants : 698 bœufs ou vaches, 128 veaux, 2 moutons, 91 chevaux et 975 porcs. Sur les marchés de denrées on a constaté encore une fois l'absence totale de beurre. Voici la mercuriale : froment, 1re qualité, le décalitre 2 fr. 55 ; orge 3 francs; son 0 fr. 60; avoine d'Anjou, 1 fr. 55; pommes de terre : hollande 2 fr. 50; bourcière, 1 fr. 80; early rose, 1 fr. 80; — foin, 1re qualité, le quintal 8 francs; 2e qualité, 6 fr. 50; paille de froment 7 fr. 50; de seigle 6 francs; beurre, le kilo 4 fr. 80; lard, le kilo 4 francs; œufs, la douzaine 1 fr. 50 à 1 fr. 70; poules, la pièce, 4 fr. 75; poulets à rôtir, la couple 9 fr. 50; vin, 1re qualité, l'hecto 110 à 130 francs; 2e qualité 98 à 105 francs; 3e qualité 90 à 96 francs; vinaigre, l'hecto 100 francs; farine, les 100 kilos 42 fr. 20; sucre, le kilo 1 fr. 65; viande de bœuf, les 100 kilos 210 à 350 francs; de vache 210 à 350 francs; de mouton 220 à 420 francs; de veau 220 à 420 francs; pain de fantaisie, le kilo 0 fr. 50; pain, 1re qualité, les 6 kilos 2 fr. 80; oies, le kilo 3 francs; lapin de maison, le kilo 3 fr. 40; lapin de garenne, la pièce 2 fr. 40.

5 prisonniers allemands venant du Lion d'Angers sont passés en gare d'Angers Saint-Laud se rendant à Bressuire.

14 *mars.* — A dater du 16 mars des modifications seront apportées à la marche des trains sur les chemins de fer de l'Anjou. Le train qui part d'Angers à 6 h. 32 pour Candé et celui qui part de Candé à 17 h. 26 n'auront lieu que les lundis et jeudis; le train qui part d'Angers à 6 h. 44 pour Baugé et celui qui part de Baugé à 16 h. 28 n'auront lieu que les lundis et mercredis; le train qui part de Saumur à 7 h. 10 pour Cholet et celui qui part de Cholet à 14 h. 27 n'auront lieu que les lundis, mercredis et samedis; le train

Digitized by Google

qui part de Nantes pour Cholet à 9 h. 56 et celui qui part de Cholet à 15 h. 53 n'auront lieu sur tout leur parcours que les lundis, jeudis et samedis (les autres jours ils auront lieu seulement de Nantes à Beaupréau et *vice-versa*); le train qui part à 7 h. 8 de Cholet pour Nantes et celui qui part de Nantes à 15 h. 13 n'auront lieu que les mardis, mercredis, vendredis, samedis; le train qui part de Beaupréau à 5 h. 6 pour Nantes et celui qui part de Nantes à 18 h. 6 auront lieu les lundis, jeudis et samedis (les autres jours ils auront lieu seulement du Loroux-Bottereau à Nantes et *vice-versa*), ils n'auront plus lieu les dimanches entre Beaupréau et la Loroux-Bottereau; le train qui part de la Possonnière à 6 h. 38 pour Beaupréau n'aura lieu que les mardis, jeudis et vendredis; celui qui part de Beaupréau à 18 h. 48 pour la Possonnière n'aura lieu que les mardis et jeudis.

Un déraillement sans accident de personnes s'est produit à la Pyramide.

Les vols de charbon commis à la gare Saint-Laud par quinze enfants de 10 à 17 ans, charbon recueilli par huit personnes, s'éléveraient à environ 20.000 kilos.

La démission du général Lyautey, ministre de la guerre, cause une profonde stupeur à Angers. C'est avec des regrets unanimes que la population angevine voit partir de la direction militaire ce général qui au Maroc avait fait preuve de grandes qualités tactiques et organisatrices.

La médaille militaire a été conférée : au caporal Luches Albert et au sapeur Le Mohoec Joachim, du 6e génie; aux soldats Delahaye Joseph, Brédif Adrien, du 277e d'infanterie.

Un surveillant de la Compagnie d'Orléans a surpris et conduit aux gendarmes de service de la gare d'Angers-Saint-Laud un journalier qui s'était caché dans un wagon de charbon, ayant près de lui un sac contenant 15 kilos de ce combustible.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du com-

Digitized by Google

mandant Ruellan, officier de la légion d'honneur, décoré de la croix de guerre.

Le Tribunal correctionnel de Baugé a condamné une fermière de Noyant à 200 francs d'amende pour tromperie sur quantité de la marchandise vendue et a prononcé une condamnation pour délit de chasse.

La gare de petite vitesse de Saumur (Orléans) restera fermée les 15 et 16 mars sauf pour les marchandises à destination de Nantes, Chantenay et Saint-Nazaire.

Un prisonnier allemand, nommé Mich Rudolfe, âgé de 22 ans, du duché de Bade, qui s'était évadé du camp de Roche-Maurice près Nantes, a été découvert à Saumur dans un wagon. Il a été remis aux mains des gendarmes de service.

A Bordeaux, la médaille militaire a été remise solennellement, devant les troupes assemblées, aux soldats Perroteau Louis et Métaireau, du 77e d'infanterie, et Lepage, du 6e génie.

15 *mars*. — Les engagés spéciaux reconnus aptes au service armé ou auxiliaire seront incorporés sans qu'il soit tenu compte de leur affectation primitive. Ceux qui seront reconnus bons pourront rentrer dans leurs foyers en attendant leur nouvelle incorporation.

Pourront être mis en sursis d'appel jusqu'à la fin de l'année scolaire : 1° les instituteurs appartenant aux classes de la réserve de l'armée territoriale du service auxiliaire (classes 1891 à 1895) ; 2° ceux qui seraient reconnus aptes au service armé et seraient désignés comme indispensables en raison des cours qu'ils professent.

Les soldats agriculteurs des classes 1888 et 1889, originaires des régions envahies, qui ont des proches parents, propriétaires exploitants ou fermiers résidant en territoire non envahi pourront être envoyés chez ces parents, tout en restant dans la catégorie (*b*).

Digitized by Google

Les demandes de semences de pommes de terre doivent être déposées par les cultivateurs à la mairie de leur commune où elles seront groupées en une demande unique établie pour la commune au nom du Conseil municipal. Cette demande devra ensuite être transmise au directeur des services agricoles, 23, quai Félix-Faure, Angers.

Les établissements d'éducation et d'instruction, les hôpitaux et hospices, les établissements d'assistance, les asiles, établissements pénitentiaires, communautés religieuses qui consomment plus de 20 kilos de sucre par mois sont invités à réclamer au Comité de répartition du sucre, 17, rue du Mail, Angers, les bons nécessaires à leur approvisionnement pour la dernière quinzaine de mars; la prochaine demande devra être faite pour le 1er avril et ensuite le 1er de chaque mois. La carte spéciale pour les cafetiers, débitants, hôteliers n'est prévue que pour les villes d'Angers, Cholet et Saumur. Dans les autres communes, les cafetiers, débitants, hôteliers doivent recevoir de la mairie une ou plusieurs cartes (la même que pour les familles) correspondant à la moyenne de leur consommation. Il est rappelé qu'il faut compter 10 grammes au plus par consommation ou portion, soit environ 100 consommations que doit donner un kilo de sucre.

Le Comité de secours aux victimes de la guerre rappelle aux maires la décision prise d'envoyer aux soldats nécessiteux de l'Anjou au front des colis contenant des vivres et des friandises. Les frais d'envoi seront partagés par moitié entre les municipalités intéressées et le Comité de secours. Les subventions du Conseil général peuvent être considérées comme remplaçant celles des municipalités pour les envois aux pupilles de l'Assistance publique.

Un sous-chef de la gare d'Angers-Saint-Laud a surpris un ouvrier auxiliaire de la Compagnie qui volait une briquette de 5 kilos et deux tuyaux de cuivre mesurant 2 m. 50

Digitized by Google

de long et un centimètre de diamètre au préjudice de la Compagnie.

Sont arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud 18 prisonniers allemands, travailleurs. 8 sont partis pour Combrée et 4 ont été dirigés sur Martigné-Briand.

Le Ministre de l'intérieur vient d'aviser les préfets que les familles des militaires tués à l'ennemi peuvent à tout moment pendant la durée des hostilités introduire leurs demandes d'allocation et que le maintien des allocations militaires doit être assuré aux familles des militaires des classes 1888 et 1889 mis à la disposition de l'agriculture, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Par suite de la suppression de nombreux trains une perturbation considérable est apportée dans le service postal.

A Paris le charbon arrive et les prix sont abaissés de 10 francs par tonne. A Angers point de charbon; les magasins des marchands sont toujours vides et il est heureux pour la population que le froid ait cessé.

Le sous-secrétaire d'État du service de santé militaire vient d'indiquer les mesures qui doivent être prises à l'occasion de l'incorporation prochaine de la classe 1918.

Par suite des nécessités militaires il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 18, 19 et 20 mars, sauf guerre, priorité et bestiaux.

Est parti du port d'Angers le remorqueur 21 avec le chaland *Saint-Pierre-Branchereau* chargé de chanvre pour Ingrandes et l'*Edouard-Marie* vide pour Nantes.

Des médailles des épidémies ont été décernées, une de vermeil au médecin-major de 2e classe Mathieu des Fossés André, de la 2e armée serbe, l'autre d'argent à Mme Louis Bordier pour le dévouement qu'elle a prodigué à l'hôpital mixte d'Angers, comme infirmière, depuis le début de la guerre.

Digitized by Google

La médaille militaire a été conférée aux sapeurs Guernecé Jean et Léon Charles, du 6e génie.

Aux casernes Desjardins et Langlois, à Angers, ont lieu les examens pour le brevet d'aptitude militaire. Une centaine de jeunes gens se sont présentés et ont été reçus. Le programme a été modifié suivant les principes de la nouvelle méthode d'éducation physique élaborée, mise au point par le centre de Joinville en mai et juin 1916 et enseignée dans notre région par les instructeurs qui, envoyés par tous les régiments du 9e corps le 23 octobre 1916 à Montreuil-Bellay, ont pendant un stage de sept semaines été initiés à cette méthode d'éducation physique.

La Chambre de commerce d'Angers après un rapport de M. J. Cesbron, sur les zones franches, émet le vœu qu'une sanction législative intervienne au plus tôt en faveur du projet de MM. Chaunet, Cadenas et Bouisson relatif à la création de zones franches sur le territoire français sous la réserve expresse qu'une estampille distinguera tous les produits des zones franches de ceux partant de l'intérieur.

A Fontevrault a eu lieu une prise d'armes au cours de laquelle le capitaine Bouchet, commandant le détachement, a remis les insignes des blessés au sergent Saunier, déjà titulaire de la croix de guerre, au sergent Bergevin, aux caporaux Oger, Giboux et Poupard, qu'il a donnés comme modèles aux soldats du 77e d'infanterie.

La Chambre de commerce de Saumur convoque à une réunion qui aura lieu le 17 mars tous les négociants en charbon de l'arrondissement de Saumur et les industriels susceptibles d'acheter du charbon par quantités supérieures à 50 tonnes à la fois pour étudier les dispositions à prendre en vue de leur approvisionnement en charbon.

16 *mars*. — La nouvelle de l'abdication du tsar Nicolas II de Russie produit une vive émotion, chacun se deman-

Digitized by Google

dant quelle répercussion sur la guerre aura la révolution russe.

Le sous-secrétaire d'État de l'administration générale au ministère de la guerre vient de donner des instructions pour la suppression du gaspillage dans l'armée en ce qui touche l'alimentation des hommes.

Les hommes non mobilisés appartenant aux classes1887 à 1918 ne peuvent obtenir de passeport qu'après autorisation des généraux commandant les régions.

Les mobilisés pères de cinq enfants, relevés des formations de l'avant et affectés à des régiments d'étapes et de travailleurs peuvent bénéficier des permissions agricoles de 20 jours.

D'après l'organisation actuelle du service des postes à Angers, la première distribution aura lieu comme en temps normal, c'est-à-dire de 7 h. 30 à 11 heures; la deuxième faite dans la partie de la ville limitée par les bureaux d'octroi aura lieu à partir de 4 h. 30. Les deux distributions intermédiaires sont supprimées.

Les familles qui ont produit des certificats médicaux pour avoir un carnet de sucre complémentaire sont priées de passer à la mairie d'Angers à partir du 17 courant.

A la caserne Desjardins ont été terminées les épreuves pour l'obtention du brevet d'aptitude militaire (infanterie); 33 candidats, sur 37 qui s'étaient présentés, ont été admis.

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud 32 prisonniers allemands travailleurs, venant de Brest, sous la conduite de soldats, et allant à Aurillac.

La médaille militaire a été conférée au caporal Dubarry Basile et au soldat Calonne Adolphe du 6e génie.

A été cité à l'ordre du jour de l'armée : le maréchal des logis de Dreux-Brézé, pilote à l'escadrille F 40 (2e groupe d'aviation).

Les militaires des classes 1888 et 1889, non agriculteurs, en service sur le territoire, doivent conformément à la

Digitized by Google

circulaire du 15 mars, être rapprochés de leur domicile, sur leur demande, et dans la mesure où les nécessités du service le permettront au moyen de permutations prononcées par entente entre les généraux commandant les régions.

Un biplan venant de la direction d'Angers et se rendant à Tours s'étant égaré, a atterri à Brain-sur-l'Authion ; il est reparti un quart d'heure après.

Le bureau d'enregistrement du Louroux-Béconnais est supprimé et ses attributions rattachées au bureau d'enregistrement de Saint-Georges-sur-Loire.

En raison des nécessités du service, la gare de petite-vitesse de Saumur (Orléans) restera le 17 mars fermée à toutes les expéditions.

17 *mars*. — Une réunion des viticulteurs de l'Anjou a eu lieu à la salle du café Detton à Angers. Les membres présents ont nommé une commission qui a pour mission d'agir énergiquement pour obtenir à la fois satisfaction par le paiement des vins réquisitionnés en 1915 et 1916 et cela à des prix représentant bien la valeur de ces vins au moment de la réquisition. Les viticulteurs, très éprouvés depuis deux ans par l'absence de récolte et qui ont à supporter des frais très lourds, protestent contre la mauvaise volonté évidente de l'intendance et contre les prix absolument insuffisants et même dérisoires que cette administration veut arbitrairement leur imposer.

Le Tribunal correctionnel d'Angers condamne à un mois de prison pour vol de fils de cuivre à l'usine électrique un soldat du 33e d'artillerie et à la même peine un marchand revendeur qui les avait achetés.

Il prononce quatre condamnations pour délit de chasse contre des cultivateurs de Saint-Jean-des-Mauvrets et de la Bohalle.

Le maire de la ville d'Angers fait savoir que les rôles généraux des contributions foncières et des portes et fenêtres

Digitized by Google

personnelle mobilière et patentes pour 1917; les rôles des poids et mesures; les rôles primitifs et supplémentaires de l'impôt sur le revenu de 1916 (perceptions rive gauche et rive droite), rendus exécutoires par M. le Préfet, sont mis en recouvrement entre les mains des Percepteurs à partir du 18 mars.

64 prisonniers allemands travailleurs, venant de Saint-Nazaire, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud se dirigeant sur le Mans.

Sont arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud, venant du Mans, 12 prisonniers belges conduits par des gendarmes. Ils ont été incarcérés à la prison.

A été cité à l'ordre du régiment le soldat Cesbron Henri, du 35e d'infanterie.

A une réunion des négociants en charbon et des principaux industriels de la région due à l'initiative de la Chambre de commerce de Saumur il a été décidé de constituer un syndicat de ravitaillement en charbon de l'arrondissement de Saumur. Les statuts sont élaborés par quelques personnes désignées par l'Assemblée; les réunions vont suivre à la Chambre de commerce jusqu'à ce qu'une solution soit intervenue.

Le Tribunal correctionnel de Saumur a prononcé 9 condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Vivy, Brigné, Doué-la-Fontaine, les Verchers, Trémont.

18 *mars*. — Le Ministre de l'intérieur a avisé les directeurs de théâtres et spectacles divers qu'ils pourraient, à partir de mardi prochain, jouer tous les jours sous la condition qu'ils ne chaufferont pas leurs salles et useront de l'éclairage le plus restreint possible. Ils ne pourront donner que deux matinées par semaine, en plus de la soirée quotidienne.

Les diplômes d'honneur « aux morts de la grande guerre » refusés ou retournés par les familles seront remplacés par un autre diplôme dont le modèle est actuellement à l'étude.

Digitized by Google

Le Ministre de la guerre fait connaître que les lésions produites par éclatements de projectiles, telles que otites, ruptures du tympan, etc., sont considérées comme blessures de guerre.

La Compagnie des Tramways électriques d'Angers appliquera à partir du 20 mars des améliorations à l'horaire du service sur les lignes des Ponts-de-Cé et Trélazé.

La Maine subit depuis 24 heures une hausse sensible. Elle atteint à Angers, au pont de Verdun 3 m. 35.

A été cité à l'ordre du régiment : le sergent Guitton Élie, du 68e d'infanterie.

Par suite des nécessités du service la gare petite vitesse Saumur (État) sera fermée jusqu'à nouvel ordre aux expéditions de marchandises de deuxième catégorie comprenant les vins en cercles et en paniers.

Ont été désignés pour faire partie des commissions spéciales de réforme pour les opérations du Conseil de révision des exemptés et des réformés qui commenceront le 19 mars : membres de la Commission : le médecin principal de 2e cl. Bonnet; le médecin-major de 1re classe Lédé; médecin suppléant : le médecin-major de classe Jousselin; médecins-experts : le médecin aide-major de 1re classe Rocaz, le médecin aide-major de 1re classe Ginestous; médecin chargé des visites à domicile : le médecin aide-major de 1re classe Maroyer. Font, en outre, partie de ces commissions, pour les arrondissements d'Angers et de Segré et pour la séance de clôture à Angers : le sous-intendant militaire de 3e classe Morisson; pour les arrondissements de Saumur, Baugé et Cholet, le sous-intendant militaire de 3e classe Verlaque.

L'Union sportive du Mans bat Angers-Université-Club par 4 buts à 2. L'équipe interscolaire bat Angers-Université-Club (2et 3) par 2 buts à 1.

Dans l'*Illustration*, un de nos compatriotes, le général Ragueneau, est représenté donnant des renseignements à

Digitized by Google

M. Poincaré, président de la République, qui visite le services du grand quartier général de l'armée, accompagné du général en chel Nivelle.

Un petit vapeur venant de Blois a apporté à Angers 37.000 kilos de chocolat.

Une très belle et très touchante réunion des divers pays envahis a eu lieu à la chapelle des Ursules d'Angers ; M. l'abbé Thiéry a salué Mgr l'Évêque dans une vibrante allocution, au nom des 14.000 Français et Belges réfugiés en Anjou. Puis il a salué tous les bienfaiteurs des réfugiés : le Syndicat d'initiative de l'Anjou, avec MM. Cochard, Velé, Robert Berthelot, puis M. Jac et les dames patronnesses des Unions et Vestiaires. Mgr Rumeau, très ému, a félicité les réfugiés venus en si grand nombre, M. l'abbé Thiéry de ses délicats souhaits de fête, le Syndicat d'initiative, M. Jac, etc., de leur dévouement et a fait savoir que les catéchismes pour les enfants réfugiés des pays envahis auraient lieu dans la chapelle des Ursules, où ils communieraient et où il viendrait leur donner la Confirmation au mois de juin.

Le capitaine de gendarmerie de Cholet, Cabis Ernest, est inscrit au tableau spécial de la légion d'honneur pour le grade de chevalier.

L'usine à gaz de Cholet a reçu seulement cette semaine 60 tonnes de charbon. Il faut au moins 200 tonnes pour reprendre la fabrication. On attend un bateau qui apporte 600 tonnes de houille pour l'usine de Cholet.

La gare de Saumur (Orléans) petite vitesse sera fermée aux transports commerciaux, sauf les bestiaux, les 19 et 20 mars.

Le charbon attendu par l'usine à gaz de Saumur n'étant pas arrivé, la pression a été donnée de 7 h. 30 à midi 30 et de 17 h. 30 à 21 heures. Il en sera de même demain lundi.

19 *mars*. — Les délais accordés pour le paiement des échéances commerciales sont prorogés pour une nouvelle

Digitized by Google

période de 90 jours francs. Le bénéfice en est étendu aux valeurs négociables qui ayant été souscrites avant le 4 août 1914 viendront à échéance avant le 1er juillet 1917. Le porteur d'un effet de commerce appelé à bénéficier pour la première fois devra en aviser le débiteur. Cet avis pourra être constaté par le visa signé et daté du débiteur sur l'effet ou par une lettre recommandée. Dans les délais de prorogation le porteur ou le créancier ne pourra pas refuser un paiement partiel pourvu qu'il soit au moins du quart du capital. Toute somme ainsi payée ne pourra être inférieure à 50 francs; les intérêts seront exigibles à chaque terme pour la portion du principal payée par le débiteur.

Nous donnons ci-dessous le tarif des prix de la viande pratiqués à Angers par la Boucherie municipale : *Bœuf* (*le demi-kilo*) : collier, 9 fr. 90 à 1 franc; poitrine 0 fr. 90 à 1 franc; jarret 0 fr. 90, 1 franc et 1 fr. 10; bavette, 1 franc et 1 fr. 10; plate côte 1 franc à 1 fr. 10; épaule, 1 fr. 10 à 1 fr. 20; côte découverte, 1 fr. 20; côte première, 1 fr. 30; gîte à la noix (avec os) 1 fr. 30; tranche (avec os), 1 fr. 40; bœuf piqué (avec os), 1 fr. 30; tranche (sans os), 1 fr. 80; rumsteck (sans os), 1 fr. 90; contre-filet (sans os), 1 fr. 90; filet (sans os), 2 fr. 40; bifteck ordinaire (sans os), 1 fr. 60; bifteck à la pièce, depuis 0 fr. 30; cervelle, la pièce 1 fr. 25; rognon (le demi-kilo), 1 fr. 60; graisse 0 fr. 60 et 0 fr. 70; langue, 1 fr. 10. — *Veau* (*le demi-kilo*) : collier 1 fr. 40; poitrine 1 fr. 50; jarret, 1 fr. 30; côte découverte, 1 fr. 50; côte première, 1 fr. 60; épaule, 1 fr. 50; cul, 1 fr. 60; quasi, 1 fr. 60; rognon, 1 fr. 60; rouelle, 1 fr. 60; veau (sans os), 2 fr. 20; foie, 2 francs; cœur, 1 fr. 50; ris, 2 fr. 50. — *Mouton* (*le demi-kilo*) : Ragoût, 1 fr. 40; épaule, 1 fr. 70; basse côte, 1 fr. 80; côte première, 2 francs; filet, 2 francs; gigot entier, 2 francs; gigot raccourci, 2 fr. 20; côte à la pièce, depuis 0 fr. 30.

L'avance rapide des armées françaises et anglaises, la prise de Bapaume et de Noyon rendent le peuple enthou-

Digitized by Google

siaste. Des bruits courent d'une avance invraisemblable, bruits que le communiqué du soir réduit à néant, mettant toutes choses au point. Nous apprenons que les troupes qui entrèrent les premières à Lassigny étaient commandées par le colonel Écochard qui, à la mobilisation, était chef de bataillon au 135e d'infanterie, à Angers.

Sont arrivés à minuit en gare d'Angers Saint-Laud, venant de Bressuire, 18 prisonniers allemands travailleurs, qui ont été conduits au dépôt, rue du Major-Allard.

Une loi qui vient d'être promulguée établit que, pendant la durée de la guerre, l'étrangère sujette d'une nation ennemie qui aurra épousé un français n'acquerra la nationalité de son mari que si le mariage a été autorisé par le Garde des sceaux, ministre de la justice.

A Cholet les personnes qui ont à réclamer des objets de literie prêtés aux hôpitaux de la place pourront se présenter demain à l'annexe Lebeuf, rue Nationale. Une grande partie de cette literie, ne portant pas de marques, les objets non réclamés seront distribués prochainement aux pauvres et aux œuvres de bienfaisance.

Le maire de Saumur, en raison de certaines constatations qui ont été faites, rappelle que la vente du pain frais est interdite, que le pain ne doit être mis en vente que 12 heures après sa cuisson et qu'il ne peut être soumis à des procédés de conservation destinés à le maintenir frais. La fabrication et la vente des petits pains, brioches et croissants est également interdite.

La gare de Saumur-État, petite vitesse, sera ouverte au trafic commercial le 20 mars pour les blés, farines, bestiaux, céréales, pommes de terre, légumes, graines fourragères et potagères, le sucre, les engrais de toute nature et les emballages vides en retour ayant servi au transport des denrées alimentaires.

La visite des exemptés et réformés des classes 1917 à 1896 inclus dans les cantons de Champtoceaux et Saint-

Digitized by Google

Florent-le-Vieil a donné 5 % d'ajournés, 49 % de maintenus réformés, 19 % service auxiliaire, 27 % service armé.

20 *mars*. — La Chambre de commerce d'Angers, après avoir entendu un rapport de M. Martin-Rondeau, vice-président, a émis le vœu que le Gouvernement abolisse le système des zones, ainsi que celui de la taxation des charbons, et qu'il se mette d'accord avec le gouvernement anglais pour supprimer la taxation du fret.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une intéressante lettre d'un angevin qui combat pour la France au Sahara.

L'*Ouest* consacre un article à la crise des transports.

Le Dessert aux blessés, désirant associer les soldats soignés dans les hôpitaux à la joie et à la fierté patriotique que provoque en ce moment l'avance des armées franco-anglaises, annonce qu'il va faire des quêtes à domicile pour leur procurer quelques douceurs supplémentaires à l'occasion des fêtes de Pâques.

Les employés des tramways se sont mis courageusement à l'œuvre à Angers. Ils ont commencé, place du Ralliement, l'établissement de la plaque tournante qui permettra le nouveau service de la place Lionnaise et de la rue de la Roë.

Une équipe de soldats est en train de bêcher le jardin public des douves du château d'Angers où les fleurs seront, paraît-il, remplacées par des pommes de terre.

Le Comité angevin de l'Union des Femmes de France remercie de leurs dons M. Huard-Beussier, de Parçay (100 fr.), la Caisse d'épargne d'Angers (1.000 fr.), la Ligue française (81 fr. 75) provenant de la quête faite à la Conférence Helmer, l'école de filles d'Ingrandes (5 fr.), les employés et préposés allumettiers de Trélazé (44 fr. 75), les écoles de Corzé (35 fr.), les communes de Saint-Georges-sur-Loire (50 fr.), Vernantes (50 fr.), Saulgé-l'Hôpital (20 fr.), les employés et préposés de Trélazé (41 fr.), etc.

Digitized by Google

Les musées municipaux d'Angers seront réouverts à partir du dimanche 25 mars.

Le public est informé que par suite des nécessités militaires il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 22, 23 et 24 mars 1917, sauf transports accompagnés d'ordre de M A ou B et ceux à destination de Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire ou Bordeaux.

Ont été cités à l'ordre de la division : le lieutenant d'artillerie lourde de la Goudalée (J.-F.); — à l'ordre du régiment : le soldat téléphoniste Blain Camille.

La police mobile a saisi chez un cafetier du centre de la ville d'Angers, une certaine quantité de cuir qui aurait été détourné au préjudice de l'armée.

Le Comité de l'or et des titres de la Défense nationale de Maine-et-Loire a tenu une importante réunion au siège de la Chambre de commerce d'Angers sous la présidence de M. le sénateur Bodinier. Il y a été rendu compte de l'accueil fait à la brochure de propagande récemment publiée par le Comité. Un brillant article, reproduit *in extenso* par la *Dépêche de Lille* lui a été consacré par M. Edmond Épardaud dans la *Presse*, ainsi que des notes fort complètes dans la *Liberté*, la *Libre Parole*, l'*Intransigeant*, le *Temps*. Pendant les 20 premiers jours de mars les rentrées et échanges d'or se sont élevés au chiffre de 1.019.000 francs.

Le sous-intendant militaire d'Angers, M. Morisson, fait appliquer la nouvelle méthode d'éducation physique à ses secrétaires sédentaires. Un moniteur les entraîne trois fois par semaine.

Nous donnons ci-dessous le tarif des salaires dans les usines de guerre. Le premier chiffre indique le prix d'affutage, le second le salaire horaire minimum aux pièces de l'ouvrier moyen : forgerons, marteleurs professionnels (grosse forge) : 1 fr. 15, 1 fr. 60; moutonniers professionnels : 1 franc, 1 fr. 30; estampeurs : 1 fr.,

Digitized by Google

1 fr. 30; emboutisseurs : 1 franc, 1 fr. 30; matriceurs : 1 franc, 1 fr. 30; forgerons à main : 0 fr. 95, 1 fr. 35; forgerons outilleurs : 0 fr. 95, 1 fr. 35. Sont considérés comme manœuvres spécialisés et recevront le salaire prévu au tarif général pour cette catégorie les ouvriers travaillant sur un tour ou une machine-outil qui ne peuvent travailler d'après dessin et sont incapables d'effectuer un montage et le réglage de cette machine, ainsi que les ouvriers qui ne peuvent exécuter l'essai prévu pour leur profession.

A la Possonnière, un poseur de la Compagnie d'Orléans a porté plainte contre un réfugié belge, journalier, qui l'a frappé.

La visite des exemptés et réformés des classes 1917 à 1896 inclus a donné dans le canton de Beaupréau : 6 % d'ajournés, 64 % de maintenus réformés, 18 % service auxiliaire, 12 % service armé.

21 *mars*. — D'après une note récente du Ministre de l'instruction publique, les mesures prises par lui, d'accord avec le Ministre de la guerre, et concernant les sursis accordés aux membres de l'enseignement mobilisés, s'appliquent aux fonctionnaires des trois ordres d'enseignement.

A propos de la question du combustible en Anjou le *Journal de Maine-et-Loire* dit que les ressources de charbon de la région de Rochefort-sur-Loire peuvent intéresser quelques voisins, mais sont à peu près insignifiantes au point de vue général. Il en est tout autrement des terrains carbonifères de la région de Chalonnes où le charbon existe d'une façon abondante. Mais il faut remettre en activité l'exploitation abandonnée par la société concessionnaire depuis le 1er septembre 1914. Le groupe de « l'Expansion économique de l'Anjou » vient à ce sujet d'établir un accord avec l'ancienne Société des houillères de Chalonnes. Mais ce n'est que dans

Digitized by Google

un temps assez éloigné que l'organisation en cours pourra donner le combustible qui manque.

L'*Ouest* continue son enquête sur la crise des transports.

Au cercle de l'hôpital n°40 à Angers a été joint un « bureau des emplois », tenu par M. G. de la Villebiot, dit l'ami des poilus, dont la mission est d'aiguiller les réformés de guerre d'Angers vers tous les centres de la rééducation professionnelle, vers les comités de tous les départements de France, en vue de la recherche d'un emploi ou de l'obtention d'appuis nécessaires.

Un petit vapeur venant de Blois a apporté à Angers 40.000 kilos de chocolat.

La médaille militaire à été conférée au soldat Sorneau Jean, du 77e d'infanterie.

Les 22, 23 et 24 mars la gare de petite vitesse de Saumur (Orléans) sera fermée aux expéditions, sauf pour les marchandises à destination de Nantes, Chantenay et Saint-Nazaire.

Les arrivages de charbon faisant défaut, l'usine à gaz de Saumur n'a pu fournir aujourd'hui la distribution, même restreinte. La pression est donnée chaque soir de 17 h. 30 à 21 heures jusqu'au prochain ravitaillement de charbon.

Une contravention a été dressée à un hôtelier de la Ménitré pour fermeture tardive .

La visite des exemptés et réformés, pour les cantons de Montfaucon et Montrevault a donné 5 % d'ajournés, 68 % de maintenus, 11 % de service auxiliaire, 16 % de service armé.

22 *mars*. — A Angers la neige tombe.

74 Allemands prisonniers, sous la conduite de soldats, sont passés en gare Saint-Laud venant du Havre et se dirigeant sur Chantenay où ils vont travailler.

M. Jules Delahaye a fait à la Chambre des Députés cette déclaration :

Digitized by Google

« Messieurs, je tiens à expliquer mon vote. J'estime que certaines déclarations sur les formes du Gouvernement dans les pays étrangers et certains vœux de voir la révolution faite chez nos alliés s'étendre à d'autres nations, sont fâcheux et même imprudents. Je regrette la séparation du Ministère des armements du Ministère de la guerre. J'ai bien d'autres réserves à faire sur le langage du Gouvernement. Mais loin d'être de l'opposition systématique, comme d'autres s'en flattent, je crois devoir, pendant la guerre, et je le dis bien haut, soutènir systématiquement les Ministères qui se succèdent, tant que la défense nationale aura besoin de l'union de tous les partis. »

La médaille militaire a été conférée aux soldats Garnier Jules, Meynié Paul, du 135e d'infanterie, et au maréchal des logis Gouaillardeu Ambroise, du 33e d'artillerie.

A été cité à l'ordre du jour du corps d'armée : le caporal Huet Eugène, d'un régiment de marche de zouaves.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur, du capitaine Troufleau Charles, du 242e d'infanterie, ancien professeur au Lycée d'Angers.

La croix de guerre a été remise à la famille de l'adjudant Crémault Raoul, du 77e d'infanterie, tombé au champ d'honneur.

L'*Ouest* continue son étude sur la crise des transports. M. d'Hampol y consacre un long article sur la question du combustible dans notre région, d'après les études de M. Cacarrié.

Le directeur du ravitaillement vient de fixer la taxation du fromage de gruyère à 330 francs le quintal pour le fromage frais avant affinage et à 350 francs pour le fromage affiné, marchandises emballées rendues au quai de la gare du départ, cela pour éviter la résiliation des contrats d'achat du lait par les fromagers qu'auraient entraînée les premiers prix. La date d'application de la taxation du gruyère est fixée au 1er avril.

Digitized by Google

La Ligue anti-allemande de l'Anjou fait connaître que les Allemands lancent dans le commerce des crayons bleus qui sont de véritables engins de destruction. Ces crayons bleus sont un peu plus gros que ceux employés dans les bureaux. La mine n'existe des deux côtés que sur une faible longueur. Le centre se trouve constitué par une substance chimique qui par le frottement produit une flamme de plus d'ùn mètre de long. Cette flamme, qui dure pendant une minute et demie environ, développe une chaleur suffisante pour mettre le feu à n'importe quelle matière; elle peut aussi rendre aveugle.

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud, venant des environs du Mans et allant à Nevers, 30 prisonniers allemands travailleurs.

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud 150 évacués venant de la direction de Paris et allant à Vannes.

Un biplan Caudron, du centre d'aviation de Tours, piloté par l'aviateur Chabert, qui s'était perdu dans la brume, a atterri dans une prairie aux environs de Villebernier, se faisant des avaries. L'aviateur a immédiatement téléphoné à Tours réclamant un mécanicien.

G. GRASSIN.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers

pendant les mois de Septembre et Octobre 1919

(Altitude : 42 mètres)

Septembre 1919

Pression barométrique moyenne : 758^{mm}1; minimum absolu : 749 millimètres, le 23 à 8 heures; maximum absolu : 765^{mm}3, le 8 à 12 heures; écart extrême : 16^{mm}3.

Température moyenne sous abri à 12 heures : 20°9; moyenne des minima : 10°6; moyenne des maxima : 25°2; moyenne des minima et des maxima : 17°9; minimum absolu : 3°8, le 30; maximum absolu : 34°, le 12.

Humidité relative moyenne : 70,7; minimum : 43, les 10, 11; maximum : 92, le 19.

Nébulosité moyenne : 3,4; moyenne la plus faible : 0, les 7, 8, 9, 10, 11, 12; moyenne la plus forte : 10, le 8.

Pluie totale du mois : 31 millimètres, en 6 jours.

Fréquence du vent : 6 jours du N; 3 jours du N-E; 1 jour de l'E; 1 jour du S-E; 1 jour du S-S-E; 2 jours du S; 1 jour du S-S-W; 4 jours du S-W; 1 jour de l'W-S-W; 6 jours de l'W; 2 jours de l'W-N-W; 1 jour du N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde : moyenne du mois : 3 mètres; moyenne la plus faible : 0^{m}75, les 9, 10,

Digitized by Google

11, 12; moyenne la plus forte : 10 mètres, le 28; la plus grande vitesse : 12 mètres, le 20 à 18 heures.

Rosée : 13, les 1, 2, 4, 7, 9, 17, 18, 20, 22, 25, 26, 27, 29; brouillard : 3, les 17, 26, 27; orage : 1, le 15, loin d'Angers.

Octobre 1919

Pression barométrique moyenne : 761^{mm}3; minimum absolu : 750^{mm}5, le 13 à 8 heures; maximum absolu : 772^{mm}2, le 17 à 8 heures; écart extrême : 21^{mm}7.

Température moyenne sous abri à 12 heures : 11°4; moyenne des minima : 3°8; moyenne des maxima : 13°1; moyenne des minima et des maxima : 8°4; minimum absolu : — 1°3, le 17; maximum absolu : 21°, le 8.

Humidité relative moyenne : 77,2; minimum : 52, le 31; maximum : 100, le 25.

Nébulosité moyenne : 3,8; moyenne la plus faible : 0, les 17 et 22; maximum 10, le 24.

Pluie totale du mois : 19 millimètres en 11 jours.

Fréquence du vent : 5 jours du N; 1 jour du N-N-E; 7 jours du N-E, 3 jours de l'E-N-E, 1 jour du S-S-E, 1 jour du S-W; 2 jours de l'W-S-W; 3 jours de l'W; 1 jour de l'W-N-W; 4 jours du N-W; 2 jours du N-N-W; 1 jour calme.

Vitesse du vent en mètres par secondes : moyenne du mois : 3 mètres; moyenne la plus faible : 0^{m}75, le 22 et le 23; moyenne la plus forte : 14 mètres, le 7; la plus grande vitesse : 16 mètres à 12 heures.

Rosée : 7, les 3, 4, 12, 23, 24, 28, 29; brouillard : 1, le 12; gelée : 3, les 17, 23, 29; gelée blanche : 2, le 14 et le 17; grêle : 1, le 29; neige : 2, le 29 et le 30.

Le Directeur de la Station,

J. VERCHALY.

Digitized by Google

Chronique

Le drapeau du 135e régiment d'infanterie, qui n'est plus qu'un morceau d'étoffe affreusement troué et déchiqueté, la frange d'or détachée en partie tombant lamentablement le long de la hampe, a été ramené à Angers le 13 septembre, en même temps que les éléments administratifs du régiment.

Le public angevin a respectueusement salué le glorieux étendard qui a défilé par les rues de la ville, se rendant directement de la gare à la caserne.

***

Le général Ferradini, commandant de la 18e D. I., le nouveau commandant de la place d'Angers, est arrivé à Angers le 16 septembre venant de la tête de pont de Coblence.

Né à Perpignan, le 30 avril 1868, sorti de Saint-Cyr en 1889, il servit pendant dix-huit ans dans l'infanterie coloniale et prit part aux campagnes du Dahomey, du Tonkin, du Sénégal et de la Mauritanie.

Promu chef de bataillon en 1908, il fut affecté à la 34e division à Montauban, en qualité de chef d'état-major.

Lieutenant-colonel en 1914, au moment de la déclaration de guerre il était chef d'état-major du 17e corps.

Promu colonel, alors qu'il était chef d'état-major du 6e corps d'armée, il prit, en 1915, le commandement de la 252e brigade.

En 1916, il est nommé général de brigade et commandant de la 72e division.

Au cours de la campagne il prit part aux combats de Belgique, de la Marne, de Champagne, des Éparges, d'Argonne, de la Somme, de Verdun, de l'Oise et de l'Aisne.

Digitized by Google

Le 18 juillet 1918, étant au sud de Soissons, à Valsery, sous les ordres du général Mangin, il participa avec ses troupes à l'attaque de Soissons et réalisa cette avance de 7 kilomètres qui dégagea la ville.

En octobre, un éclat d'obus lui fracassa le bras droit, alors qu'il poursuivait l'ennemi sur Laon.

Ce n'était pas sa première blessure, car, déjà, alors qu'il guerroyait au Dahomey, contre Béhanzin, une balle lui avait traversé la mâchoire

Au mois de mars 1919, le général Ferradini a été appelé au commandement de la 18e division avec laquelle, comme nous le disons plus haut, il occupa la tête de pont de Coblence.

Le général Ferradini est officier de la Légion d'honneur depuis 1914.

***

Le commandement de la 36e brigade dont le siège est à Angers est revenu par contre à un angevin.

Le général Georges-Marie-Augustin-Charles Rondeau est, en effet, né à Angers, le 4 février 1869. Il vient donc d'avoir cinquante ans et est l'un des plus jeunes officiers généraux de notre armée.

Son père, négociant en fers, était membre de la Chambre de Commerce d'Angers.

Entré à Saint-Cyr le 17 octobre 1888, sous-lieutenant en 1890, le jeune officier passa vingt ans de sa carrière au 6e corps.

Nommé chef de bataillon, il fut affecté à l'état-major du 9e corps, à Tours. C'est là qu'il se trouvait quand la guerre survint.

Attaché à l'état-major du général de Castelnau, à la 2e armée, le commandant Rondeau fut nommé lieutenant-colonel et prit le commandement du 32e régiment d'infanterie, le 22 novembre 1914.

Il prit part à la fin de la bataille de l'Yser et eut le périlleux honneur de subir la première attaque allemande par les gaz asphyxiants, à Pilken.

Nous le retrouvons à l'attaque de Neuville-Saint-Wast en mai et juin 1915.

C'est alors qu'il est placé à la tête de la 86e brigade, au 21e corps, le 17 juillet 1915.

Nommé colonel à titre temporaire, il participa aux attaques de décembre 1915, en Artois, puis sous Verdun, en mars-avril 1916.

Le 26 décembre de la même année, il est nommé général de brigade et prend le commandement de la 170e division d'infanterie, avec laquelle il participe aux combats de l'Aisne, en 1917 et 1918.

Après l'armistice, le général Rondeau fut affecté à la 36e brigade d'infanterie et avec ses troupes occupa la rive gauche du Rhin.

Il avait été promu officier de la Légion d'honneur le 1er avril 1917.

Digitized by Google

Malgré l'éloignement auquel le condamnaient les exigences du métier militaire, le général Rondeau est toujours resté attaché à sa ville natale.

Le 24 avril 1900, il s'alliait à l'une des plus vieilles familles angevines, en épousant Mlle Marie-Louise Jamin. Il était alors capitaine de chasseurs à pied et officier d'ordonnance du général Durand, commandant la 23e brigade d'infanterie. La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux par Mgr Rumeau.

***

Ainsi que cela s'est fait dans toutes les villes de France possédant des garnisons, le retour des régiments qui y étaient stationnés avant la guerre a fait l'objet de grandioses manifestations.

Par un soleil splendide, la rentrée solennelle du 77e a eu lieu à Cholet le 14 septembre.

Les rues avaient été magnifiquement décorées.

De la place de la Gare, on apercevait la rue du Paradis comme une longue charmille, du vert pâle des lauriers, coupé çà et là des tonalités violentes d'un drapeau, d'un écusson, d'une banderole triomphale. Si l'on pénétrait sous cette voûte on s'apercevait qu'elle se composait d'une suite d'arcs de triomphe célébrant chacun le nom d'une des victoires remportées par le 77e : Mondement, Craonne, Verdun, Bois du Senécat, etc...

Il était facile de suivre à la trace, si l'on peut dire, le trajet de la voie triomphale qui ramenait définitivement le 77e au pays natal.

Après la rue du Paradis dont les trottoirs étaient bordés d'arbustes d'un bel effet, on oblique légèrement à droite, pour déboucher dans la spacieuse avenue Gambetta. Parmi d'autres décorations on remarquait le dais original formé par des guirlandes de lauriers entrelacées suspendu au-dessus de la rue et s'appuyant d'un côté sur la façade de la Banque de France.

Mais la rue la mieux décorée était certainement la rue Georges-Clémenceau. Une suite presque ininterrompue d'arcs de triomphe point trop chargés et de banderoles de feuillage fait que, lorsqu'on la regarde d'en bas, de la place Travot, elle apparaît comme une sombre coulée de verdure.

Toute cette décoration dont l'ensemble était harmonieux et d'une noble simplicité a été l'œuvre du toujours utile Comité

Digitized by Google

des fêtes qui a su grouper autour de lui les Comités de quartier comme les initiatives privées. On peut dire sans exagération que chaque commerçant a tenu à embellir le petit morceau de rue qui lui était dévolu en contribuant à un arc ou en fabriquant de ses mains quelques passerelles fleuries ou quelques guirlandes patriotiques selon son caractère.

Les poilus du 77e, au nombre de seulement cinq cents hommes, défilèrent entre deux haies compactes de spectateurs et arrivèrent place Travot où le général Rondeau, commandant la 36e brigade, les passa en revue.

En cours de route le défilé avait fait un arrêt au célèbre groupe *Gloria victis* de Mercié où furent déposées plusieurs splendides couronnes.

On unit ainsi, dans une sublime pensée, les *moblots* morts en 1870-1871, en sauvant l'honneur de la patrie, aux vainqueurs de 1918.

Le lendemain 15, une très importante cérémonie religieuse présidée par Mgr Grellier, évêque de Laval, ancien curé de Cholet, réunissait une foule considérable place Travot pour un service solennel aux morts des 77e, 277e et 72e régiment territorial.

***

Non moins grandiose aurait été la réception faite aux quatre régiments de la garnison d'Angers (135e régiment d'infanterie, 6e régiment du génie, 33e régiment d'artillerie, 7e régiment de hussards) si le soleil avait bien voulu se mettre de la partie.

Un comité présidé par M. le Maire d'Angers et réunissant les éléments les plus divers comme opinion avait, dans une union parfaite, avec le concours d'artistes, de sculpteurs et d'architectes distingués, de nombreux et bénévoles ouvriers, travaillé avec ardeur pour réaliser une décoration établie sur un plan d'ensemble.

A l'entrée de la rue Paul-Bert, la place André-Leroy étant le point d'où devaient partir les régiments concentrés rue Rabelais, rue Volney, et rue Desjardins, deux pylones surmontés du coq gaulois, chantant, ailes déployées, sa victoire, avaient été élevés.

Des faisceaux de drapeaux, des pylones artistiques jalonnaient la rue Paul-Bert, les boulevards et conduisaient au champ de Mars où, par les soins généreux de M. Bessonneau, un arc de

Digitized by Google

triomphe, dû aux dessins de l'architecte angevin, Dupas, avait été édifié.

Les régiments devaient passer entre deux importants dispositifs décoratifs formant une véritable voie triomphale.

Puis par le boulevard Carnot, coupé en son milieu d'un nouvel arc de triomphe d'une conception ingénieuse et fort goûtée, le défilé s'en allait par le pont de Verdun, décoré lui aussi conformément au plan d'ensemble, à la place Larochefaucault où devait avoir lieu la dislocation.

Le temps, menaçant les jours qui précédèrent, permit cependant aux travaux de se faire sans trop de peine; mais, à peine étaient-ils terminés que, vers 17 heures, le samedi 27, la pluie commence à tomber en abondance. Elle ne devait plus cesser pendant 24 heures !

Néanmoins tout le programme put être exécuté, sauf cependant une très importante fête sportive qui devait occuper toute l'après-midi du dimanche, ainsi que les fêtes des quartiers.

Malgré la pluie, le samedi soir, une foule considérable se pressait place du Ralliement et dans les principales rues de la ville, admirant les merveilleuses illuminations des grands magasins et des édifices publics.

A 8 h. ½, les éléments prenant part à la retraite aux flambeaux se rassemblaient sur la promenade du Bout-du-Monde et, aussitôt, prenaient le départ.

Précédé d'un peloton de cavaliers du 7e hussards, le cortège, composé de la *clique* du 135e d'infanterie, d'une musique militaire, de la fanfare du 7e hussards, a parcouru, aux accents d'entraînants pas redoublés, l'itinéraire fixé, suivi d'une foule compacte qui chantait à tue-tête la *Madelon de la Victoire* et la *Madelon* tout court.

La pluie devenait plus dense et lorsque, à 9 h. ½, dans la cour de l'Hôtel de Ville, après la sonnerie de la *retraite*, le cortège se disloqua, elle tombait à verse.

Aussi, la foule ne s'attarda pas dans les rues et bientôt la ville reprenait son aspect tranquille de tous les jours.

Entre temps, un excellent concert donné par la musique du IVe arrondissement, sous la direction de son distingué chef, M. Gauthier, avait attiré dans le jardin du Mail un nombreux public.

Conformément au programme publié, la cérémonie débuta le dimanche par la réception des troupes, place André-Leroy.

Digitized by Google

Dès 9 heures les troupes arrivent sur cette place par les rues Volney et Rabelais. Elles restent massées dans ces rues pendant que les drapeaux, étendards et fanions de chaque régiment viennent se poser près de leurs officiers supérieurs sur une ligne, au milieu de la place.

A la tête du 135e d'infanterie est le lieutenant-colonel Boisselet.

Le 6e génie est sous les ordres du colonel Leroux.

Le colonel Gérard commande le 33e d'artillerie.

Le colonel Clolus commande le 7e hussards.

Ce régiment fait également l'escorte d'honneur des étendards du 25e dragons et du 8e cuirassiers.

Le chef d'escadron Gayraud représente le 25e dragons et le commandant Leobardi le 8e cuirassiers.

Le général Rondeau, commande la 36e brigade.

Puis le général Ferradini, commandant la 18e division d'infanterie, arrive sur la place par la rue Bonne-Nouvelle, escorté de son chef d'état-major, le colonel de Boisanger, du commandant Lallemant et du capitaine Pinguet, en même temps que le général Garnier-Duplessix, commandant le 9e corps d'armée, venu exprès de Tours, le général de Bazelaire, ancien colonel du 135e, et le général Éon, ancien commandant de la 36e brigade.

Lorsque toutes les autorités préfectorales, municipales, ainsi que les représentants élus sont arrivés, le Dr Barot, maire d'Angers, s'adressant à M. le général Ferradini prononce une patriotique allocution.

Après avoir salué le nouveau commandant de la 18e division d'infanterie, le général Ferradini, « valeureux soldat dont la carrière fut consacrée à l'expansion française dans le monde et couronnée par une active et heureuse participation à la grande et longue guerre du droit ». et le général Rondeau « un fils de l'Anjou devenu général au cours de la campagne et dont les palmes multiples disent à la foisle mérite et les hauts faits », il souhaite la bienvenue à Angers au 7e régiment de hussards, récemment arrivé de Niort et dont il retrace l'historique.

Puis il passe successivement en revue les hauts faits du 33e d'artillerie et de « notre vieux 6e régiment du génie, si populaire à Angers », qui, dissocié par la mobilisation, a fourni les compagnies du génie des 9e, 10e, 11e et 12e corps d'armée :

Digitized by Google

Les compagnies du 6e génie, dit-il, ont collectivement obtenu :

51 citations à l'ordre de l'armée.
14 citations au corps d'armée.
9 citations à l'ordre de la division.
1 citation à l'ordre de la brigade.

« Quinze d'entre elles ont le droit de porter avec fierté la fourragère verte et rouge. Les sapeurs du 6e génie ont réussi à surpasser les pontonniers légendaires du général Éblé. »

En mars dernier, nous avons eu le grand honneur de recevoir solennellement les drapeaux du 71e régiment d'infanterie et du 335e régiment d'infanterie. Nous avons alors évoqué la belle attitude et les pages de gloire des régiments qui sont vraiment les enfants chéris de l'Anjou. Il en manquait un... le voici-...

Vous comprendrez, Messieurs, que nos regards et nos bras se tournent pieusement vers l'emblème de celui qui revient en ce jour, notre héroïque 135e d'infanterie.

Devant ce drapeau glorieusement déchiqueté, qui frissonne encore des sublimes et meurtrières charges à la baïonnette de la Marne, des bombardements farouches et déprimants de Verdun, de la Somme, de la Champagne, des progressions vengeresses de la Sambre et de Saint-Quentin, nous devons nous incliner bien bas. Car, autour de ces plis meurtris, flottent impalpables et rayonnantes les énergies magnifiquement sacrifiées de dix chefs de corps, de plusieurs centaines d'officiers, de plus de 20.000 soldats, presque tous fils de l'Anjou, qui ont combattu, ont souffert et sont tombés près de lui.

Ce drapeau évoque tous les champs de bataille où s'est joué le sort de la France... Le voici, le 23 août 1914, à Bièvres, où il accroche pour la première fois l'ennemi, attaque à découvert une division allemande retranchée à l'orée d'un bois et, pendant sept heures de lutte, refoule héroïquement la ruée, perdant 17 officiers et 1.500 hommes.

Le 30 août, à Faux, une magnifique charge, qui lui coûte 11 officiers et 1.100 hommes, arrête et ralentit la marche de tout un corps saxon.

Le 6 septembre, sur la ligne Foulon-la-Montagne, il tient tête aux énormes contingents allemands qui affluent de toutes parts en camions automobiles. Le 9 septembre, il reçoit l'ordre de s'associer à la manœuvre décisive par laquelle le général Foch enfoncera les lignes adverses. Le 135e attaque à la Fère-Champenoise la formidable masse allemande de manœuvre, perd son colonel, ses trois chefs de bataillon, un nombre élevé d'hommes et néanmoins passe à la poursuite. Le 14 septembre, déployé en une seule ligne d'attaque derrière son colonel, il exécute contre le 12e corps ennemi un assaut, qualifié d'héroïque par un grand chef, qui lui permet d'occuper et de conserver Prosnes : 22 officiers et 1.500 hommes restent sur le champ d'honneur ! A peine reconstitué, le 135e est enlevé en autos et jeté dans la bataille de l'Yser, cette vertigineuse course à la mer.

Digitized by Google

Le 25 octobre, en jonction avec le 114e régiment d'infanterie, il attaque et prend Zonnebeke, qui sera le pivot de la bataille d'Ypres Ce combat dura trois semaines, où le 135e ne quitta pas les tranchées et fut à peine ravitaillé, trois semaines où le régiment subit des pertes sévères, où les hommes plusieurs jours de suite n'eurent à manger que du pain trempé dans de l'eau-de-vie, où les malades n'étaient pas évacués, où les morts n'étaient pas remplacés, où la fatigue et l'épuisement atteignirent la limite des forces humaines !

Il ne faut pas avoir connu la tranchée pour ne pas comprendre ce qu'un pareil effort avait de gigantesque et de presque irréalisable. Il ne faut pas avoir conscience des possibilités pour ne pas se rendre compte qu'une troupe arrivée à ce degré de lassitude est à la merci d'une surprise bien concertée et tentée avec des effectifs sans cesse rafraîchis et renforcés !

L'histoire militaire fourmille d'erreurs de ce genre et, avant de faire retomber l'opprobre sur des soldats harassés, avant d'accuser de faillite (le mot fut prononcé) les poilus magnifiques de la veille qui se rencontrèrent poilus splendides le lendemain, il serait bon de rechercher les causes premières, multiples et obscures sans doute, de cette surprise !

Vous ne serez pas étonnés, Messieurs, que je n'aie pas cherché à éluder cette page d'histoire de guerre du 135e ; ceux seuls qui craignent la clarté ont l'habileté de se taire ; mais nous, qui avons été les témoins des exagérations, des déformations auxquelles cette affaire a donné naissance ; nous qui savons combien elle a douloureusement retenti au cœur de l'Anjou... ; nous qui sommes sûrs de la valeur militaire et de la foi patriotique des hommes de l'Ouest, nous n'admettons pas qu'il puisse demeurer en quelques esprits ou en quelques rapports un soupçon de doute... Nous sommes si jaloux de la gloire guerrière de nos enfants ou de nos frères que nous la voulons sans l'ombre même d'un nuage.

C'est pourquoi, nous élevant avec force aujourd'hui contre les rumeurs passées, nous sommes prêts à nous associer demain à la voix de tous les élus de l'Anjou pour réclamer toute la lumière et toute la justice !

Comment ne le voudrions-nous pas? Après comme avant l'affaire de Zonnebeke, le 135e se couvre de gloire

Le 5 avril 1916, sous la grave menace allemande due à la première émission des gaz, le front fléchit : dix jours de suite, le 135e attaque ; il enlève la tête de pont de Straenstrate et contient l'ennemi.

Ensuite, c'est l'Artois : deux mois d'attaques incessantes devant Neuville-Saint-Waast !

C'est la Champagne ! Désigné pour faire une diversion à l'attaque principale, le 135e attaque, le 25 septembre, Agny..., trois vagues de

Digitized by Google

800 mètres marchent vers les lignes ennemies, au pas, comme dans une parade... « C'est si beau, s'écrie un officier d'artillerie témoin... si beau, qu'il faudrait regarder ces hommes à genoux ! » Une fois de plus 40 officiers et 1.200 hommes tombent : le but est atteint.

En 1916, c'est Verdun ! Sous un bombardement effroyable, le 135e régiment occupe 18 jours de suite la cote 304 et prend le bois Canard.

La Somme le voit en ligne à Bouchavesne. En 1917, lors de la grande offensive de Champagne, il attaque devant Brimont et franchit le canal de l'Aisne à la Marne.

En 1918, rattaché à l'armée Debeney, le 135e prend part à la contre-offensive qui nous assure la victoire.

Le 23 juillet il a la satisfaction suprême et tardive de sentir se soulever l'interdit qui semble peser depuis quatre ans sur lui et de voir son héroïsme officiellement reconnu par une première citation à l'ordre de l'armée !

Les 8 et 9 août, il conquiert sa 2e citation, qui lui donne droit au port de la fourragère.

Le 4 novembre, il cueille sur la Sambre sa 3e citation; le 17 août et le 27 novembre, la 7e compagnie et le 2e bataillon du 135e sont l'objet de citations magnifiques à l'ordre de l'armée !

Voilà pourquoi, drapeau du 135e, près de qui se sont endormis de leur dernier sommeil tant de fils de l'Anjou, nous sommes fiers de vous !...

Votre fourragère est rouge et verte ! Qu'importe !... à nos yeux elle est rouge, toute rouge, superbement rouge... rouge de votre patriotisme, rouge du sang de nos morts, rouge de vos exploits méconnus...

Bièvres, la Fère-Champenoise, Prosnes, Straenstrate, Agny... sont pour nous des citations qui dorment...,nos cœurs vous les décernent... L'avenir, n'en doutons pas, les ratifiera !

Pour tant d'abnégation, de vertus, de sacrifices, la ville d'Angers, vous ouvre ses bras maternels et, séchant ses pleurs, en ce jour de triomphe, elle vous remercie d'avoir auréolé son front de la gloire immaculée de votre héroïsme !

M. le Dr Barot, ajoute quelques mots de remerciements à l'adresse de M. le général Garnier-Duplessix, commandant le 9e corps, qui a bien voulu venir de Tours pour cette fête.

« C'est mon devoir, répond le général, et un grand plaisir pour moi.

M. le général Ferradini répond ensuite à l'allocution de M. le Maire.

Digitized by Google

Ces soldats, dit-il, ont sauvé la France. Ils ont fait plus encore. Ils ont sauvé les libertés du monde menacées de la plus effroyable rétrogradation.

Pendant cinq ans ils ont souffert comme l'on n'avait jamais souffert

Ils ont reculé la limite de la souffrance humaine.

Ils ont surpassé tout ce que l'on avait fait de plus grand dans l'histoire avant eux.

Rien n'est comparable à cette épopée de misère, de sang et de gloire.

Jamais on n'avait vu tant de courage allié à tant de persévérance, de foi obstinée dans les destinées de la Patrie.

Vos Angevins en particulier appartenaient à un corps d'armée d'élite et je salue ici bien respectueusement le général Garnier-Duplessix, qui si souvent les a conduits à la victoire.

Il marchait de pair avec les corps les plus réputés de l'Est et, partout où le 9e corps paraissait, l'ennemi disait : « l'attaque est proche. »

Partout où il y avait des coups à donner ou à recevoir les Angevins répondaient : « Présent ».

Ils étaient à la Marne, en Lorraine, sur l'Yser, en Artois, en Champagne, à Verdun, sur l'Oise, sur l'Aisne, sur la Somme; tout le front a connu leur vaillance.

Quelque lourde que fût la rançon de tant de gloire, elle était nécessaire. Le salut de la Patrie était à ce prix.

Aussi c'est pieusement, bien bas, que je salue tous ceux dont la famille a été anoblie par le suprême sacrifice.

M. le Préfet et M. Bodinier, sénateur, serrent les mains des généraux et les félicitent.

Ainsi finit cette première réception, au cours de laquelle un grand nombre de dames de la Croix-Rouge, de jeunes gens et de jeunes filles se sont employés à garnir de fleurs tous nos officiers, nos petits poilus, les chevaux, les mitrailleuses et les canons.

Pendant que les autorités civiles, qu'accompagnent les généraux Garnier-Duplessix, Éon et de Bazelaire, quittent la place André-Leroy pour se rendre au Champ-de-Mars, M. le général Ferradini procède à la remise des décorations suivantes :

Est fait officier de la légion d'honneur : capitaine Hamon (4 citations);

Chevaliers de la légion d'honneur : capitaine Marc Leclerc, du 71e territorial, lieutenant Guyet, lieutenant Fouquet;

Reçoivent la Médaille militaire : Mme veuve Grenier (décoration posthume), Rio, médaille militaire et croix de guerre; sapeur Moreau, médaille militaire et croix de guerre; brigadier Le

Digitized by Google

Bault de la Morinière, médaille militaire et croix de guerre (trois citations); adjudant Finet; adjudant Émery, adjudant-chef, Barrault, adjudant Vallade, adjudant Joulin, adjudant Bourdic, gendarme Lardier.

Reçoivent la Croix de guerre : lieutenant Couture (4 citations) ordre de l'armée; sergent Abel Chenais, ordre de l'armée; sergent François Nourry, ordre du régiment; Jarry René, ordre du régiment; De Tugny Louis, ordre de la brigade; famille de Gerongmus, dit Chevalier (décoration posthume); Mme de Vaugirard, femme du colonel commandant le dépôt de remonte d'Angers, ordre du régiment.

La remise faite, le général Ferradini se place à la tête de ses troupes; mais à l'entrée de la rue Paul-Bert, il descend de son cheval, écarte la bande tricolore qui fermait la route, puis il fait son entrée triomphale dans la Ville d'Angers.

La rue Paul-Bert, les boulevards jusqu'à la place du Champ-de-Mars sont garnis de guirlandes de verdure et d'innombrables trophées tricolores. Sur tout ce parcours la foule est compacte et crie : « Vivent les Poilus ! Vivent nos Régiments ! Vive l'Armée ! »

Des fleurs sont jetées sur les troupes. Chacun salue respectueusement au passage des drapeaux et étendards.

Avant de passer sous l'arc de triomphe, les troupes passent entre une haie de jeunes gymnastes des Sociétés d'Angers et du département qui sont placées de chaque côté du boulevard Bessonneau, puis devant les Sociétés des Médaillés militaires et d'Anciens militaires qui sont de chaque côté de l'Arc de triomphe.

En tête, ouvrant la marche, sont les membres des Sociétés l'Union des Combattants, la Fédération des Mutilés, puis l'Union Fraternelle de la grande guerre.

On a voulu, par un juste sentiment patriotique et de reconnaissance, que ceux qui coopérèrent à la victoire de la France soient les premiers à l'honneur.

Or, derrière ces braves suivaient un peloton de gendarmes à cheval sous les ordres de l'adjudant Lahitte, les généraux Ferradini et Rondeau et leur état-major, puis les régiments du génie, du 135e d'infanterie, du 33e d'artillerie et du 7e hussards.

Le 135e avait six mitrailleuses ; le 33e un groupe de canons de 75 et un autre groupe de 150 court.

Les troupes passèrent sous l'arc de triomphe, les régiments.

Digitized by Google

d'infanterie aux sons d'une marche entraînante exécutée par la musique du 135e et les autres régiments à la sonnerie de trompettes des fanfares du 33e d'artillerie et du 7e hussards.

En passant devant les autorités civiles, les généraux saluèrent : Des cris de : « Vive la France ! vive l'Armée ! vivent nos Régiments ! » répondirent à leur salut.

Les mêmes cris furent poussés au passage des glorieux étendards.

Après le défilé place du Champ-de-Mars, les troupe ont gagné la place la Rochefoucault, en suivant l'itinéraire suivant : rue de Paris, rue Joûbert, place du Pélican, boulevard Carnot, rue Boisnet, place Molière, quai National, pont de Verdun, rue Beaurepaire et boulevard du Ronceray.

Place La Rochefoucault-Liancourt, avant la dislocation et après le *Salut au Drapeau* les troupes ont défilé devant les généraux Ferradini et Rondeau.

En quittant le Champ-de-Mars, les autorités civiles et militaires se sont rendus place du Ralliement devant le monument de la « Glorification du poilu ».

Au pied de la maquette artistement exécutée par notre compatriote angevin Hoëllard sont déposées des couronnes et des gerbes de fleurs naturelles ; plusieurs portent des inscriptions notamment : « Honneur aux Héros, quartier Saint-Laud »; « La Ville d'Angers »; « Offert par le Comité du Centre »; « Section Doutre »; « Comité rue Boisnet, quai National, place de la République, boulevard Carnot, Saint-Serge, place, des Halles ».

Les autorités sont reçues au pied du monument par M. Bardet, président, et par tous les membres du Comité de la fête du Centre auxquels s'est joint le sculpteur Hoëllard.

Un groupe de fillettes et bambins apparaît alors et remet à chaque personnage une gerbe de fleurs.

Après une petit discours de M. Bardet, président du Comité du Centre, M. Bernier, faisant fonctions de maire, répond au nom de la Ville d'Angers.

Ces échanges d'allocutions terminés, la chorale Sainte-Cécile et l'orchestre symphonique ont exécuté : le *Chant du Départ*, la *Marseillaise*, la *Madelon de la Victoire*, *Gloire à notre France immortelle.*

Les autorités déposent leurs gerbes de fleurs au pied de la

Digitized by Google

maquette, puis se rendent à la cathédrale où avait lieu un office solennel, en l'honneur de la Victoire.

L'immense église était trop petite pour contenir les nombreux fidèles qui avaient tenu à venir se joindre aux prières de reconnaissance.

Dans la nef prennent place les personnages officiels.

L'office religieux fut célébré par M. le chanoine Ballu, aumônier de la 18e division, chevalier de la légion d'honneur.

Pendant la cérémonie, la chorale et la maîtrise, sous l'habile direction de M. Hermann, exécuta des morceaux religieux.

Après l'évangile, M. le chanoine Thibault monta en chaire pour présenter les excuses de Mgr l'évêque d'Angers indisposé et lut une lettre où Mgr Rumeau rendait hommage aux vainqueurs, adressait un souvenir ému à tous les glorieux disparus et remerciait les organisateurs des fêtes d'hier de leur délicate intention de faire chanter un *Te Deum* en l'honneur de la victoire.

Une quête très fructueuse fut faite par des dames de la Croix-Rouge, accompagnées par des mutilés.

A l'issue de la messe, la Chorale mixte chanta un *De Profundis*, puis la nombreuse assistance s'écoula religieusement.

C'est sous une pluie battante que s'est déroulée dans l'après-midi, place du Ralliement, la cérémonie de la présentation des drapeaux, cérémonie qui, malgré le mauvais temps, n'a rien perdu de sa grandeur. A 2 heures précises, au bruit d'une salve d'artillerie tirée par le 33e, devant le joli monument élevé à la « Glorification du poilu », tous les drapeaux, avec leur garde, étaient là. C'était, au fond, devant le monument, le drapeau du 33e et les fanions du 33e d'artillerie ; devant, les drapeaux des 135e et 335e d'infanterie et du 71e territorial, lambeaux sublimes, loques grandies au-delà de toute expression, dont la vue étreignait les cœurs. Puis, sur les côtés, ceux du 6e génie, du 7e hussards, du 25e dragons et du 8e cuirassiers.

M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; M. Bernier, maire d'Angers; M, le général Ferradini; M. Bodinier, sénateur, président du Conseil général; M. le commandant de Grandmaison, député; M. le lieutenant-colonel de Boisanger, chef d'état-major du 18e corps ; les colonels de nos régiments rehaussaient par leur présence l'éclat de cette émouvante cérémonie.

Le premier, M. Bodinier prit la parole et s'exprima en ces termes :

Digitized by Google

Angevins,

La Ville d'Angers a reçu ce matin les glorieux drapeaux de nos régiments rentrant dans leur garnison après 52 mois de luttes héroïques.

Je voudrais, après les éloquentes paroles de M. le Maire d'Angers, associer, au nom de ses représentants, le département de Maine et-Loire tout entier à l'hommage patriotique que nous devons à nos libérateurs.

Oui, après la Cité angevine qui fête si magnifiquement le retour de nos poilus, il n'y a pas de commune dans notre Anjou qui ne veuille s'unir du fond du cœur aux témoignages d'admiration et de reconnaissance que méritent nos soldats vainqueurs.

O drapeaux ! emblèmes sacrés de la Patrie ! quelle émotion est la nôtre en vous saluant, en s'inclinant bien bas devant vous, vous qui portez dans vos plis les traces glorieuses et les mutilations des combats acharnés que vous avez livrés.

Pendant ces longues et cruelles années nous vous accompagnions, par nos pensées et nos vœux sur tous les champs de bataille où vous avez, avec héroïsme et opiniâtreté, défendu la Patrie contre le barbare envahisseur.

Vous avez combattu successivement sur tous les fronts : de la Marne dans les Flandres, en Artois, en Champagne, à Verdun !...

Partout où se préparait une offensive, la 18e division du IXe corps d'armée était là et, toujours et partout, elle a bien mérité de la Patrie et gagné, par sa bravoure et son endurance, la haute estime de ses chefs.

Les communiqués, que nous attendions, dans l'anxiété deux fois par jour, ne nous disaient pas, dans leur sécheresse de rédaction, où vous étiez; mais, peu après, nous savions que vous aviez acquis une gloire nouvelle dans l'affaire du jour.

O soldats de l'Anjou ! vous ne saurez jamais complètement avec quels sentiments, tout à la fois d'angoisses, d'affection et de fierté, nous vous avons suivis au cours des événements tragiques qui ont été déchaînés sur le monde par le Boche maudit.

Vous rentrez dans vos foyers aujourd'hui, la tête haute, couverte de lauriers... pas tous, hélas ! car combien ont sacrifié leur vie pour l'accomplissement des hauts faits dont on vous glorifie !

Tout à l'heure nous avons prié pour ceux qui sont tombés en héros le long de la route qui conduisait à la Victoire.

Des blessés, des mutilés de la guerre, vivants témoins de ces batailles sanglantes, sont venus se joindre à vous et s'associer aux fêtes du triomphe de la France sur l'Allemagne, de la civilisation et de la justice sur la barbarie et le crime.

O héros sublimes de la Grande Guerre ! vous qui nous avez rendu l'Alsace et la Lorraine, qui nous avez vengés des défaites et des

Digitized by Google

désastres de 1870, laissez un vieux vaincu de l'année terrible vous crier sa joie, sa reconnaissance et son amour !

Au nom du Département tout entier, honneur et gloire aux soldats et aux chefs de la 18e division militaire !

Puis M. le Préfet, tête nue, sous la pluie battante, prononça un magnifique discours, dernier hommage de cette journée qui eût dû être triomphale, que les intempéries vinrent gâter, mais qui reste néanmoins une page d'histoire de l'Anjou.

***

Le 58e concours départemental d'animaux reproducteurs s'est tenu à Angers sur la place La Rochefoucault-Liancourt, le samedi, 27 septembre.

C'est, après nos terribles années de guerre, un puissant réconfort d'avoir pu admirer l'effort admirable de nos paysans.

En dehors de quelques bons animaux de la race pure Durham, provenant des étables de MM. Decharme et Lemée, les animaux exposés appartenaient à la race Maine-Anjou ; on a admiré surtout de magnifiques lots de taureaux et l'Office départemental a pu distribuer de nombreuses primes de conservation.

Remarqué également un superbe bélier et un lot de brebis.

Un déjeuner de quatre-vingts couverts, servi par les soins du maître traiteur Maresquier, réunit dans une des salles de l'hôtel des Trois-Marchands les membres du bureau de la Société industrielle et agricole d'Angers, de l'Office départemental de production agricole et les membres du Jury.

M. Bordeaux-Montrieux, président de la Société industrielle et agricole, présidait.

Au dessert, M. Bordeaux-Montrieux, dans une patriotique allocution, fait l'éloge de l'agriculteur français et salue la nouvelle institution de l'Office agricole départemental dont la mission est de soutenir et d'encourager les bonnes volontés de l'élite des agriculteurs.

Puis, M. O. de Rougé, président de l'Office départemental de production agricole, nous montre comment, plus heureux que le cultivateur qui parfois après l'orage cherche ses gerbes et en trouve qui sont abattues par le vent, l'Anjou retrouve debout toutes les Sociétés : Société industrielle et agricole, Sociétés d'aviculture, d'horticulture, Maine-Anjou ; et il y a de plus l'Office départemental de production agricole qui est, lui, bien né de la guerre.

Digitized by Google

M. de Rougé donne rendez-vous aux cultivateurs au Grand Concours régional de mai 1921, qui, grâce à un grand concours d'énergie et de volonté, devrait être un exemple donné à la France entière, la France qui peut supporter des orages, mais qui relévera la tête, car elle ne peut périr.

« Ayons confiance, termine-t-il, en la France éternelle. »

M. Morain, directeur de l'Office départemental, présente les excuses de M. le Préfet et boit aux cultivateurs et à leurs vaillantes compagnes.

En quelques mots, au nom de la Ville d'Angers, M. Planchenault adresse ses félicitations aux organisateurs et souhaite longue vie à leurs sociétés.

***

L'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel d'Angers a eu lieu le 2 octobre à 13 heures, sous la présidence de M. Hû, premier président.

Les Conseillers à la Cour étaient présents, ainsi que les Membres du Parquet général, le Bâtonnier et les avocats, les avoués et huissiers du Palais.

Ce fut M. le Procureur général Deshayes qui prononça le discours d'usage.

Après avoir fait allusion à la Victoire, M. Deshayes a prononcé l'éloge de M. le président Cournot qui, atteint par la limite d'âge, après 42 ans de services, a pris sa retraite.

M. Cournot fut d'abord magistrat du parquet à Saint-Gaudens, à Tulle, à Segré, à Clermont-Ferrand, à la Cour d'Angers, où il fut substitut d'avril 1882 à février 1887 et avocat général du 11 février 1893 au 23 mai 1900; il a été président à Angers pendant 19 ans.

Chevalier de la légion d'honneur depuis 1907, il était titulaire de la médaille des combattants de 1870.

***

La Chambre de Métiers de l'Anjou a procédé le 5 octobre, en présence de nombreuses personnalités de la ville et sous la présidence de M. Planchenault, adjoint aux Beaux-Arts, à son annuelle distribution des prix du concours d'apprentissage.

Du rapport présenté par M. Blachère administrateur-délégué, nous extrayons les intéressants renseignements suivants :

Digitized by Google

En 1915, le nombre des candidats qui affrontèrent le concours était de trente-sept.

Successivement ce nombre atteignait :

47 en 1916 ; 79 en 1917 ; 98 en 1918.

Il s'est relevé à 125 en 1919.

Sur ces 125 candidats, 27 ont passé le certificat officiel de fin d'apprentissage. Ils ont été reçus avec la mention « bien. »

La moyenne générale des points obtenus au concours, qui était tombée, en 1917, à 59,31 %, s'est relevée, en 1919, à 64,82 %.

Ces chiffres témoignent du dévouement inlassable des professeurs chargés de l'enseignement, des patrons et jurés ouvriers qui veulent bien organiser nos concours de fin d'année.

Ils découlent également du sacrifice réel et tout à son honneur, que s'est imposé le patronat en autorisant les apprentis à quitter les ateliers à 5 h. 15 pour se rendre aux cours et en leur rétribuant même le temps compris entre 5 h. 15 et la sortie effective de l'atelier.

Enfin, les apprentis ont apporté plus d'attention et d'intérêt à suivre leurs cours.

***

Les courses d'Angers, qui avaient été suspendues pendant toute la durée de la guerre, ont eu lieu le 21 octobre, sur l'hippodrome d'Éventard; elles ont eu le plus franc succès, par un temps splendide et grâce à une organisation parfaite, dont tout le mérite revient à M. de la Brunière, président, et à ses dévoués collaborateurs.

Foule élégante au pesage et sur la pelouse.

***

C'est définitivement le grand sculpteur angevin Jules Desbois, membre de l'Institut, qui a été chargé du projet d'un monument aux Enfants de l'Anjou combattants de la grande guerre.

Le projet d'érection d'un monument aux Enfants de l'Anjou combattants de la grande guerre est dès maintenant au point et la maquette en a été présentée le 24 septembre aux membres du Comité du monument, réunis à la Mairie sous la présidence de M. Planchenault, adjoint aux Beaux-Arts. M. V. Bernier, maire, était également présent.

C'est le sculpteur Grégoire, également notre concitoyen, qui, au nom de M. Jules Desbois, a présenté la maquette du monument aux suffrages du Comité.

A l'unanimité les membres présents ont manifesté leurs sentiments favorables et leur admiration pour la haute valeur artis-

Digitized by Google

tique et la superbe conception du monument dont le projet leur était soumis.

Il est à la fois digne du maître qui l'a conçu et du renom artistique de notre cité.

Restait la question de l'emplacement du monument. Une discussion assez confuse eut lieu et, comme toujours, chacun tenant à son choix, l'entente ne put se faire. On a envisagé l'entrée du Jardin du Mail, ou encore, le fond du jardin. D'autres emplacements ont encore été mis en avant.

Il semble cependant que ce soit le fond du Jardin du Mail qui doive réunir les préférences des artistes et de la majorité des membres du Comité.

Cependant la question a été remise à une réunion ultérieure.

***

La Société *Les Amis des Arts* a réouvert ses portes pour la vingt-cinquième fois.

Le 25 octobre a eu le lieu le vernissage, c'est-à-dire le baptême de notre petit salon. Hâtons-nous de dire qu'il fut charmant de simplicité.

M. Recouvreur, le dévoué et sympathique président, qui a dépensé un effort considérable pour la mise au point de cette exposition de réveil, recevait les invités, qui étaient nombreux, avec la grâce affable qu'on lui connaît.

Vers 14 h. ½, M. Recouvreur, en un substantiel discours, salua les autorités présentes et expliqua le but de cette exposition régionale organisée au profit de l'œuvre départementale des orphelins de la guerre.

Fort gracieusement, M. le Préfet, en une improvisation heureuse, à son tour salua le retour de la ville d'Angers à la vie artistique et M. Planchenault, se tenant sur le terrain pratique, formula une série de demandes ou de vœux qui, espérons-le, seront entendus.

Puis le public se répandit dans le salon et les galeries, où il put admirer un ensemble délicieux, classique en général, d'œuvres qui nous montrent le chemin qui a été parcouru depuis trente ans. Constatons le succès de cette inauguration, de ce salon de revision, où l'œil du public ne sera déçu nulle part, où il reverra des choses connues, mais combien pures et belles !

***

Digitized by Google

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, notre savant collaborateur et ami M. le chanoine Urseau, vient d'être chargé d'établir le répertoire énumératif, descriptif et graphique des vitraux anciens dans le département de Maine-et-Loire.

***

Notre École régionale des Beaux-Arts, côté professorat, vient de s'enrichir d'une recrue de premier plan en la personne de Mme Roger, diplômée de l'État, élève de Jean-Paul Laurens.

***

Récemment un concours d'affiches illustrées a été organisé par les *Annales Politiques et Littéraires.*

A la suite d'un *referendum*, le concours du jeune Orain, élève du peintre Lutscher, a été classé premier sur dix concurrents.

Le jeune Orain, qui déjà avait été lauréat au concours de la *Ligue maritime*, en 1918, nous laisse espérer les meilleurs succès dans l'avenir.

***

Le 26 octobre dernier le Syndicat d'initiative de l'Anjou, désireux d'être agréable à ses membres adhérents, dont le nombre s'est depuis quelques mois sensiblement accru, les conviait à visiter, sous la direction autorisée de notre éminent collaborateur M. le chanoine Urseau, des monuments qui devaient intéresser tout particulièrement les Angevins : l'église Saint-Serge avec l'ancien Seminaire, le Musée et les greniers Saint-Jean.

Après un court, mais substantiel historique de la très ancienne abbaye Saint-Serge qui, fondée dès 650, comprenait également les bâtiments de l'ancien Séminaire, M. le chanoine Urseau conduisit tout d'abord les visiteurs dans le chœur de l'église, une des plus belles constructions de l'art angevin du XIIIe siècle (il remonte à environ 1210) et où cet art a certainement atteint son suprême épanouissement. Dans ce décor superbe les auditeurs attentifs eurent le plaisir d'entendre un véritable cours d'histoire de l'art. M. le chanoine Urseau, parlant non seulement en archéologue averti, mais aussi en artiste ému et amoureux du beau, leur exposa en effet dans ses grandes lignes la naissance et

Digitized by Google

l'évolution de cette admirable architecture angevine qui constitue un des chapitres les plus intéressants de l'histoire le l'art français au moyen âge et dont l'un des chefs-d'œuvre est précisément le chœur de Saint-Serge. Puis, dans un commentaire à la fois savant et pénétrant, il leur fit admirer ces hautes colonnes sveltes et gracieuses surmontées d'élégants chapiteaux et ces fameuses *voûtes angevines* surélevées, qui, avec leur parures d'ogives et de liernes, donnent à l'édifice un caractère si particulier de grâce et de légèreté.

Les visiteurs s'arrêtèrent ensuite quelques instants dans le transept, la partie la plus ancienne de l'église, où l'on put remarquer des chaînes de briques rappelant les traditions des constructeurs romains, et dans la nef, plus moderne (xve siècle), où de très beaux vitraux, représentant les prophètes et les apôtres, furent l'occasion pour le connaisseur en la matière qu'est M. le chanoine Urseau de donner sur le chapitre trop ignoré de la symbolique chrétienne des explications que les auditeurs écoutèrent avec la plus grande attention et le plus vif intérêt.

On parcourut ensuite les cloîtres de l'ancienne abbaye et on visita plusieurs salles, parmi lesquelles on remarqua tout particulièrement la salle capitulaire avec ses voûtes en berceau et ses boiseries du xviie siècle qui, quoique très sobres d'ornements, n'en offrent pas moins un grand cachet de distinction.

De là on se rendit au Musée Saint-Jean. On sait que cet ancien hôpital, fondé sous Henri II Plantagenet par son sénéchal Étienne de Marçay, est antérieur à l'église Saint-Serge puisqu'il remonte à la fin du xiie siècle (1188).

Les visiteurs pénétrèrent ensuite dans la grande salle de l'hôpital. Bien que très connue des Angevins, elle n'en produit pas moins à chaque fois la même impression sur le spectateur. Cette immense salle aux vastes proportions (elle est longue de 60 m. et a 22 m. 50 de largeur) et qui offre, comme on le sait, l'aspect d'une véritable cathédrale, a un caractère de grandeur et de noblesse extraordinaire. Aussi ne se lassa-t-on pas d'admirer ces trois nefs d'égale hauteur séparées par de superbes colonnes qui, sur leurs chapiteaux romans, reçoivent des voûtes angevines extrêmement surélevées appartenant à la plus belle époque de notre acrhitecture.

De la grande salle on passa ensuite dans la chapelle, édifice moins connu, quoique remarquable à bien des égards, où deux

Digitized by Google

vitraux nous offrent le portrait le plus exact et le plus authentique du roi René et de sa femme Jeanne de Laval, puis dans le cloître roman à la curieuse charpente qui fait l'admiration de tous les connaisseurs.

La visite se termina par les Greniers Saint-Jean, où les angevins ont rarement l'occasion de pénétrer. Ces vastes bâtiments, qui, eux aussi, appartenaient à l'hôpital, excitèrent également l'admiration des visiteurs qui purent se rendre compte que les constructions civiles élevées au moyen âge ne le cédaient en rien à l'architecture religieuse.

***

Les lecteurs de la *Revue de l'Anjou* n'ont pas oublié l'étude copieuse sur la vie et l'œuvre de Dovalle publiée ici-même, il y a quelques années, par M. R.-N. Raimbault d'Hauterive.

Notre distingué compatriote, abandonnant momentanément la plume pour le burin, produit en ce moment d'intéressantes gravures. En collaboration avec M. Gaspard-Maillol, il prépare un album de gravures qui, sous le titre *Le vieux Mans*, paraîtra au cours de l'année 1920 au bureau de l'*Automobile-Club de l'Ouest*, 34, place de la République, Le Mans.

Cet album, du format demi-jésus, comprendra douze planches de gravure sur bois, un frontispice et un cul-de-lampe, divers motifs de cadre et des lettrines. Il sera tiré à deux cents exemplaires seulement en quatre tirages : le premier comportant cinq exemplaires; les deuxième et troisième, dix chacun; le dernier, cent soixante-quinze, tous numérotés.

L'*Automobile-Club de l'Ouest* reçoit dès aujourd'hui les souscriptions.

L'ouvrage est précédé d'une préface de M. G. Durand, qui y présente comme il convient les auteurs, et notamment M. Raimbault d'Hauterive, « nourri de brumes — gris Anjou, Maine gris, grise Bretagne — ami des demi-teintes, de la lumière diffusée, des ombres enveloppées, des harmonies sourdes, de toute la poésie intense et discrète de notre France occidentale — *ut poésis pictura* — pèlerin passionné de nos anciennes rues dont les pierres lui ont conté leur histoire et de notre cathédrale dont il voudrait être gargouille s'il n'était homme ».

***

Digitized by Google

Dans un grand nombre de communes du département ont été célébrées en septembre et en octobre des fêtes commémoratives, dans lesquelles on unissait dans une communauté de sentiments le retour des combattants et la glorification des morts.

Dans toutes ces fêtes un peu le même cérémonial se déroula, cortège, messe à l'église paroissiale par un aumônier militaire, allocution par un prêtre généralement ancien combattant et ensuite cérémonie au cimetière et discours.

Nous enregistrons simplement, à titre documentaire, par ordre chronologique, les dates de ces cérémonies :

27 septembre — A Angers, à la Cathédrale, messe de *Requiem* pour les soldats angevins morts pour la Patrie.

30 septembre.—A Varrains, organisée par la fanfare de Varrains, qui compte neuf sociétaires morts au Champ d'honneur.

5 octobre. — A Fontevrault. Après la messe, cérémonie au cimetière où M. le capitaine Deguen procède à l'appel des morts; vin d'honneur. De nombreux délégués des communes voisines (Souzay, Brézé, Saumur, Parnay, Roiffé, Allonnes, Savigny-en-Véron, Montsoreau, etc.) étaient présents.

12 octobre. — A Durtal, messe par Mgr Versepuy, aumônier militaire; sermon de M. l'abbé Panaget, ancien capitaine, chevalier de la Légion d'honneur; discours au cimetière de M. M. Guyon, adjoint au maire, remplaçant M. d'Andigné, absent; du Dr Poirier, président du Comité, et de MM. Alleaume et Pinault, représentant la Société de Secours mutuels et les Vétérans. Un banquet de 450 couverts, servi dans les salles, une kermesse et une retraite aux flambeaux ont clôturé la journée.

12 octobre. — A Feneu, sous les auspices de la municipalité, messe dite par M. l'abbé Perrois, vicaire; au cimetière pose de la première pierre du monument commémoratif par M. R. Richou, maire; discours de MM. Richou, Battereau, conseiller d'arrondissement; vin d'honneur dans la cour de la Mairie; cavalcade, banquet suivi d'une retraite aux flambeaux.

19 octobre. — A Grez-Neuville, à l'occasion de la remise du drapeau offert par la commune à l'Union nationale des Combattants; messe avec sermon de M. le Curé; banquet de 118 couverts.

Digitized by Google

19 octobre.—A Angers, par la Société Notre-Dame des Champs, en l'honneur de ses morts, à sa chapelle de l'avenue de la Baumette.

19 octobre.—A Saint-Pierre-Montlimart, à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts de la commune. Mgr Rumeau présida la cérémonie religieuse, prononçant une allocution à la fin de la messe et donnant l'absoute autour du monument ; discours de M. le Maire.

19 octobre.— Au Louroux-Béconnais, à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts, par Mgr Rumeau à son retour de Saint-Pierre-Montlimart. Au cours des vêpres, allocution par M. le curé-doyen, réponse de Mgr Rumeau ; bénédiction du monument et salut solennel; vin d'honneur à la cure.

23 octobre. — A Rochefort-sur-Loire, sur l'initiative du curé de la paroisse, messe par M. Outy, ancien aumônier de 1870; allocution par M. le chanoiné Ballu, ancien aumônier de la 18e D. I. ; vin d'honneur à l'École communale où M. Fourmond, maire, ancien combattant de 1870, a prononcé une courte improvisation.

26 octobre. — A Angers, à la Cathédrale, à la mémoire des anciens élèves de l'école Saint-Maurice.

27 octobre. — A Saint-Jean-de-Linières, messe et office des morts; allocution de M. l'abbé Gigot, ancien curé; au cimetière inauguration du monument aux morts, allocutions de M. l'abbé Cottenceau, curé, et de M. de Kergos, maire.

26 octobre. — Au Lion-d'Angers, par l'U. N. des Combattants du canton et réunissant les personnalités suivantes : M. de la Grandière, président de la Section; M. le docteur Flû, président de la Section du Lion-d'Angers; M. Charles Boutton trésorier; M. le capitaine de Montergon, officier de la Légion d'honneur, de Brain-sur-Longuenée; M. Georges Saulou, vice-président de la Section du Lion-d'Angers; M. H. de Trédern; M. de Ternay, président de la Section de Vern; M. du Joncheray, président de la Section de Pruillé; M. de Lozé, président de la Section de Gené; M. de Missé, M. Jarry, président de la Section de la Jaille-Yvon; M. Hossend, président de la Section de Montreuil-sur-Maine; M. Michel Henri, président de la Section de Chambellay; M. Poitevin, président de la section d'Andigné. A

Digitized by Google

la grand'messe, allocution par M. le chanoine Ballu, ancien aumônier de la 18e D. I. Après le banquet, sous la présidence de M. de la Grandière, qui a prononcé un discours, fête sportive sur la place de la Mairie, vin d'honneur et retraite aux flambeaux.

***

Le Congrès de l'U. V. F., notre fédération nationale du cyclisme, a eu lieu à Strasbourg, le 12 octobre.

L'Anjou y était représenté par notre collaborateur Dauphin.

Il a été particulièrement important parce qu'il y a été décidé que la décentralisation la plus complète serait envisagée et que dans chaque département serait constitué un comité directeur du Sport cycliste, jouissant de la plus complète autonomie et dans lequel siégeraient les représentants des Sociétés cyclistes appelées à participer à ses travaux aux côtés des fonctionnaires nommés par la Commission centrale de l'Union.

Le 24 octobre au retour du Congrès, le bureau du Comité départemental de Maine-et-Loire se constituait comme suit :

Président : M. Dauphin, chef délégué sportif de Maine-et-Loire;
Vice-Président : M. Gautier, chef-consul;
M. de Farcy, membre individuel;
Trésorier : M. Genty, sous-délégué sportif;
Secrétaires : MM. Thébert, fils, vice-consul; Coiffard et Derouin, sous-délégués.

Peu de choses à noter en cette fin de saison.

Le 14 septembre notre confrère le *Petit Courrier* a fait disputer pour la quatrième fois le circuit de Maine-et-Loire sur le parcours Angers—Saint-Clément-de-la-Place—Chalonnes—Cholet et Angers, soit 130 kilomètres.

Malgré les très nombreux et beaux prix offerts par notre confrère, les concurrents furent seulement une vingtaine. Outre le petit nombre de cyclistes à ce moment démobilisés, il faut joindre ce fait que le même jour de nombreuses organisations analogues avaient lieu dans les départements limitrophes.

Voici le classement :

1. Brun, père, 2. Fritscher, à une demi-roue; 3. Brun, fils, a une longueur, ayant couvert les 130 km. 500 du parcours en

Digitized by Google

5 h. 24 minutes, soit un peu plus de 24 kilomètres à l'heure de moyenne; 4. Liauzu, en 5 h. 28 minutes; 5. Meslard, en 5 h. 34'; performance remarquable car ce concurrent a subi un handicap de 30 minutes par suite de la rupture de sa chaîne presque au départ; 6. Meignen, 7. Gourdon, de Cholet; 8. Papin de Cholet; 9. Dery, 10. Legal, 11. Gillot, 12. Auffray, 13. Malinge.

***

En octobre, a eu lieu l'ouverture de la saison de sports d'hiver, et particulièrement de foot-ball association.

Il n'y a rien d'important à signaler.

***

Ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur les officiers morts pour la patrie, dont les noms suivent :

MM. Carpentier de Changy, Marie-François-Henry, capitaine au 72e d'infanterie; Delage Maurice, sous-lieutenant au 167e d'infanterie; Méry Lemoine, sous-lieutenant au 1er d'artillerie de montagne.

Ont été nommés chevalier de la Légion d'honneur :

Au titre civil :

M. Pichard, juge honoraire au tribunal de première instance d'Angers.

M. Cesbron Jean, négociant à Angers.

Des médailles de la Reconnaissance ont été conférées à : Mme Levesque Louise-Charlotte, née Rémond ; Mme de la Forest d'Armaillé Stéphanie-Laurence-Jeanne-Odette, née d'Orlia de Saint-Innocent; Mme de Castries, née de la Moricière Isabelle; Mme Cointreau, née Motais Louise-Aimée; Mme Hodé Gabrielle-Désirée-Aline-Marie, née Demalvilain; Mme d'Espiés Marie-Thérèse-Anne-Caroline, née de La Grandière; Mme François, née Serres Louise-Eugénie ; Mlle Cochet d'Hattecourt Marie-Josianne-Adèle-Louise-Charlotte; M. Jac Ernest-Léon-Marie; Mme de Jousselin Marie-Constance-Marguerite, née de Brivazac ; Mme Lamy, née Outhier Joséphine Jeanne ; Mme Lemaître Éliane-Claire; Mme Mercier Geneviève-Catherine, née Cointreau; Mme Retailliau Charlotte-Valérie, née Joûbert-

Digitized by Google

Bonnaire; Mme Sainz, née Turquet de Beauregard Marie-Thérèse-Anne-Alexandrine; Mme Thillier, née Potard Berthe-Louise-Joséphine; Mme Thiéroi, née Périnet Marie; Mlle Tillette de Clermont-Tonnerre Bernadette-Marie-Josèphe-Geneviève-Adrienne; M. Denais Henri-Auguste; Mme Charbonnier Marie, en religion sœur Rosalie; Mme Allaire Jeanne-Augustine, en religion sœur Philomène; M. Coignard Charles-Augustin-Désiré, docteur en médecine; M. Baillergeau Albert-Charles.

X***.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin, Richou Frères successeurs. — 3-20

Digitized by Google

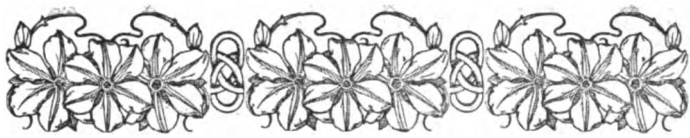

Notes sur les Réfugiés polonais

dans la Sarthe et le Maine-et-Loire

(1833-1873)

A la suite de l'écrasement de l'insurrection de 1830, les patriotes polonais abandonnèrent en masse leur pays. Le 20 octobre 1831, commencèrent à arriver à Paris les premiers exilés; depuis cette date, des émigrés polonais entrèrent en France quotidiennement [1] .Si l'on en croit M. Michel Sokolnicki, au printemps de 1833, plus de dix mille d'entre eux étaient déjà passés sur le territoire français. A leur arrivée, ces réfugiés éprouvèrent de vives désillusions; ils pensaient être accueillis à bras ouverts, mais le gouvernement ne leur donna qu'une solde insuffisante et les dirigea sur des camps éloignés les uns des autres : Bourges, Besançon, Avignon. La bourgeoisie française s'inquiéta peu de leur sort ou tout au moins se montra fort réservée à leur égard. C'est ainsi, du moins, que certains historiens apprécient la manière dont furent reçus les Polonais.

Leur émigration était politique et comportait des agitateurs; Louis-Philippe, qui devait son trône à une révolu-

[1] *Les Origines de l'Émigration polonaise en France* (1831-1832). Paris, 1910.

Digitized by Google

tion et savait par conséquent à quoi s'en tenir sur les fauteurs de troubles, ne tenait sans doute pas à introduire dans le royaume des hommes qu'il considérait comme des conspirateurs ou tout au moins comme des républicains. Son gouvernement voyait d'un mauvais œil se fonder des Comités qu'il estimait dangereux et dont le recrutement était favorisé par la réunion de plusieurs centaines d'individus dans un même département; il résolut donc d'éparpiller les réfugiés dans des dépôts de faible importance qu'il serait aisé de surveiller. Il obtenait des Chambres une loi relative à la création des dépôts de réfugiés politiques.

Par la loi du 21 avril 1832, le gouvernement était autorisé à réunir « dans une ou plusieurs villes qu'il désignera les étrangers réfugiés qui résident en France ». Ce texte législatif fut prorogé à diverses reprises : le 1er mai 1834, le 24 juillet 1839 et le 27 juin 1843.

Une série d'arrêtés, d'instructions et de circulaires ministérielles réglaient en même temps la manière dont les soldes, prestations et secours devaient être payés aux réfugiés polonais et espagnols résidant en France. Le 25 août 1832, le ministre de la guerre arrêtait le tarif des soldes et prestations que le gouvernement français s'était engagé à verser aux réfugiés et, le 19 mars 1833, le comte d'Argout, ministre de l'intérieur résumait dans une instruction aux préfets les dispositions relatives à la discipline des dépôts et au paiement des allocations. Comme les traitements et soldes variaient d'importance suivant le grade et la situation des réfugiés, le ministre ordonnait d'effectuer une revision générale de leurs titres et droits dans chaque dépôt militaire ou civil et dans toutes les localités où il existait des réfugiés participant aux secours. En effet, des renseignements parvenus au gouvernement lui laissaient présumer que des réfugiés s'étaient attribué des grades ou des qualités qu'ils ne possédaient pas, d'où il résultait que le trésor supportait des dépenses plus

Digitized by Google

considérables que celles déterminées par les tarifs en vigueur.

Fort de la loi du mois d'avril 1832 et déterminé à fractionner les dépôts trop importants qui avaient été primitivement constitués, le ministre de l'intérieur résolut d'essaimer dans quelques villes éloignées des frontières les réfugiés polonais. Par un arrêté du 29 juin 1833, le ministre décidait que 350 d'entre eux résidant au Puy seraient répartis entre plusieurs départements. Le Lot, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Sarthe étaient désignés pour recevoir ces étrangers. Quelques jours après, le préfet de la Sarthe était avisé qu'il aurait à pourvoir à l'installation de 90 Polonais qui arriveraient par groupes de trente hommes, munis d'un secours de route jusqu'au Mans.

Le préfet s'enquit aussitôt des localités dans lesquelles pourraient être logés les Polonais. Il était nécessaire de les répartir dans les endroits où les forces de gendarmerie étaient suffisantes pour assurer la surveillance des nouveaux arrivants. Les maires du département furent consultés; certains, peu soucieux de voir des étrangers se mêler à la population de leur commune, firent savoir qu'ils n'avaient pas la possibilité de loger des Polonais; celui de Loué écrivait que « tout était cher dans la ville » et qu'il ne fallait point songer à y établir de Polonais. « Il n'y a pas de doute que les braves et malheureux Polonais, qui ont toujours défendu la France, trouveront de la sympathie auprès des habitants; on les plaindra beaucoup, on gémira certainement sur leur sort, mais tout se bornera là et cela ne mène pas loin. » D'autres maires, au contraire, admirent volontiers les réfugiés sur leur territoire.

Au mois d'août 1833, des dépôts avaient été établis au Mans, à Saint-Calais, à La Flèche. Beaumont, Le Lude, La Chartre, Château-du-Loir avaient également accueilli des Polonais. Généralement ils avaient été bien reçus. Le 8 août, le maire de Château-du-Loir mandait au préfet : « Les

Digitized by Google

habitants viennent de recevoir le détachement ; ils ont plaisir à le loger. A chaque détachement qui est passé ici nos gardes nationaux sont venus en foule demander l'autorisation d'aller en corps au-devant de lui. J'avais refusé par le motif que je ne pouvais admettre qu'on dérangeât chaque jour des habitants occupés et qui souvent n'ont pas la force de résister aux instances de leurs camarades, mais hier il n'y a pas eu moyen de tenir aux demandes réitérées. »

L'enthousiasme des populations décrut rapidement. Les habitants de la Sarthe reprochèrent aux Polonais les habitudes fâcheuses qu'ils avaient. Trop d'entre eux se livraient à la boisson, partaient sans payer leurs dettes ; d'autres se battaient, commettaient des délits, voire même des crimes. « Au dépôt de Beaumont, les Polonais, écrit le maire, dépensent leurs économies et font entendre de continuelles réclamations. » A Pontvallain, trois Polonais se battent entre eux ; le maire et la gendarmerie interviennent et dressent des procès-verbaux. Palinski est condamné pour attentats aux mœurs et expulsé. La cour d'assises envoie Gursinski en prison pour cinq ans.

Les Polonais menaient dans la Sarthe une existence analogue à celle qu'ils menaient dans la Mayenne ; ils étaient insouciants et, en quelques jours, dilapidaient les allocations qu'on leur servait. A l'exception de quelques réfugiés sérieux qui essayaient de se procurer des ressources par le travail, la majorité d'entre eux comptaient pour subsister sur l'assistance du gouvernement ; ils estimaient avoir des droits acquis à l'allocation. Les ministres des finances et de l'intérieur, qui trouvaient lourdes les charges que la France avait assumées pour entretenir les réfugiés étrangers, cherchaient à les réduire. Par une circulaire du 5 septembre 1834, M. Thiers invitait les préfets à réaliser des économies en se livrant à un examen impartial de la position des réfugiés. « Il ne faut pas perdre de vue que les secours accordés par la générosité française au milieu de circons-

Digitized by Google

tances impérieuses sont nécessairement temporaires ; qu'il s'agit ici d'une concession et non d'un droit acquis », écrivait-il, et il ajoutait : « Avant 1830, l'émigration italienne, qui date, pour le plus grand nombre, de 1821, n'était point subventionnée; cependant les réfugiés, sans appui, ni relations dans le pays, avaient appris à se suffire à eux-mêmes... Les Polonais, quoique plus récemment expatriés, n'ont pas eu moins de chances d'établir d'utiles rapports. Favorisés par la sympathie nationale, ils ont été accueillis avec bienveillance. Ils se sont familiarisés avec notre langue; plusieurs tirent des avantages de l'exercice de leur profession... Jusqu'à quel point, ont-ils besoin d'être secourus encore par le gouvernement? Français, ils seraient moins heureux et moins favorisés, puisque l'indigence seule donne des titres réels à la bienfaisance d'une administration vigilante. Aux émigrés politiques qui ont par eux-mêmes ou qui peuvent se procurer des ressources suffisantes c'est exclusivement l'hospitalité que la France accorde. »

Le personnel des subventionnés s'accroissait chaque année; depuis le 1er janvier 1834, six cents Polonais, les uns rentrés de Suisse ou d'Égypte, d'autres congédiés de la Légion étrangère, d'autres encore renvoyés de divers états de l'Allemagne, avaient succédé sur les contrôles à quatre cent soixante-seize Espagnols amnistiés. Des nouveaux proscrits d'Italie venaient également d'être admis aux secours, ainsi que des réfugiés carlistes qui affluaient de la Péninsule. En 1833, le gouvernement avait disposé de quatre millions pour subventionner près de six mille réfugiés; en 1834, il lui fallait, avec un crédit diminué de 320.000 francs, subvenir aux besoins d'une masse plus considérable d'individus.

Comme ses collègues, le préfet de la Sarthe procéda à un recensement général des Polonais réfugiés dans son département; depuis la constitution des dépôts leur nombre s'était accru; au mois de novembre 1834, on en comptait

Digitized by Google

cent seize répartis dans les divers arrondissements. En adressant au ministre le relevé nominatif des étrangers, le préfet lui écrivait : « Les réfugiés polonais ont en général peu de propension au travail et j'ai eu l'occasion de remarquer que l'impulsion à sortir de l'oisiveté est donnée par les hommes appartenant aux moindres classes de l'émigration. » De son côté le sous-préfet de Saint-Calais écrivait à son supérieur hiérarchique que, malgré ses invitations au travail, les Polonais s'y adonnaient peu. Ils déclaraient parler mal la langue et « être rebutés par des maîtres qui les faisaient travailler sans les payer ».

Au labeur quotidien les Polonais préféraient la politique. Le général Bem, par sa constante agitation et ses continuelles intrigues à Paris, s'était rendu insupportable au gouvernement français. On eût été satisfait de le voir partir et emmener avec lui quelques-uns de ses plus bruyants compatriotes. Aussi bien, quand il annonça qu'il allait former un corps de volontaires polonais pour se rendre en Portugal, le ministre de l'intérieur informa les préfets de cette nouvelle par une lettre du 25 juillet 1833 : « Vous n'ignorez pas, écrivait-il, que des tentatives d'enrôlement sont faites de la part d'officiers polonais dans le but de déterminer leurs compatriotes à s'associer à une expédition lointaine projetée par le général Bem... Le gouvernement ne s'y oppose pas... on leur donnera, suivant leur grade, un secours de route. » Pour subvenir à ces avances, on ouvrait un crédit de 5.000 francs au préfet de la Sarthe. Quelques jours après, le ministère, avisé qu'il s'agissait de prendre part aux luttes qui mettraient aux prises les divers partis du Portugal, mandait aux préfets de tenir pour non avenues ses instructions antérieures et il interdisait même aux Polonais de se rendre à Nantes, La Rochelle ou Belle-Isle.

Les Polonais avaient constitué à Paris la *Société démocratique polonaise*, qui possédait des ramifications dans les

Digitized by Google

diverses villes abritant des réfugiés. Craignant la diffusion d'idées malsaines, le gouvernement résolut de dissoudre ce groupement politique. Les préfets reçurent tous la liste des membres connus de la Société. Parmi les réfugiés de la Sarthe y étaient affiliés Joseph Ambrozewski, Félix Bonaszewski, Félix Frankowski, Michel Tokarski et cinq autres Polonais. Pour obtenir leur démission, le préfet s'adressa à Jean Jorszewiecz, aumônier, « homme de mœurs douces et tranquilles ». Des neuf membres de la société, quatre donnèrent leur parole d'honneur de s'en séparer, cinq déclarèrent que le gouvernement n'avait pas à rechercher leurs opinions.

Malgré leur goût pour l'agitation et les discussions politiques, force fut aux Polonais de songer à trouver un gagne-pain; certains demandèrent des passeports pour Caen, Angers ou Bordeaux. Jérôme Gurzinski se rendit à Tours où il avait trouvé une situation dans un bureau; Ignace Grzybowski passa à Belême dans l'Orne; Antoine Garczinski créa une brasserie à La Flèche. Quelques Polonais, trop fiers pour chercher un emploi, devinrent misérables; car la réduction des allocations ne leur permit plus de subsister avec le confort auquel ils s'étaient habitués. Charles Gieraltowski tenta de se suicider; il se manqua, fut soigné à l'hôpital, mais on se le montrait du doigt. « Partout où je passe, écrivait-il, je suis l'objet de propos et de questions désagréables et partout, j'entends le mot de suicidé joint à mon nom. »

La délivrance de passeports, la recherche de situations, la correspondance avec le ministère ou les particuliers, l'établissement des états d'allocations constituaient pour les bureaux de la préfecture des occupations supplémentaires dont ils se seraient volontiers dispensés. Comme il advient toujours en semblables conjonctures, les préfets étaient satisfaits de voir le nombre des réfugiés diminuer dans leur département. Dans la Sarthe cependant, le chiffre des

Digitized by Google

Polonais se maintint assez élevé pendant plusieurs années. Ils étaient 116 en 1835, 110 en 1836. A la suite de l'amnistie publiée par le gouvernement russe à la fin de 1837 quelques Polonais rentrèrent sans doute dans leur pays; en tous cas, ils furent peu nombreux, car on en comptait encore 91 en 1839 et 79 le 1er octobre 1841. Il est vrai que, postérieurement au 15 mai 1838, l'ambassade russe à Paris avait fait connaître que les Polonais n'ayant pas profité de l'amnistie à cette date n'étaient plus autorisés à regagner la Pologne.

Peu à peu, dans la Sarthe, comme dans la Mayenne ou dans le Maine-et-Loire, les difficultés s'aplanissaient; les individualités turbulentes qui comptaient subsister aux frais du gouvernement avaient été éliminées ou avaient disparu; il n'était plus demeuré que des Polonais âgés ou soucieux de se créer une situation.

Déjà, plusieurs, en épousant des Françaises, s'étaient attachés au pays qui leur donnait asile; il était nécessaire de subvenir aux besoins de la famille sans trop compter sur les allocations. En effet, en 1836, les Chambres avaient décidé de réduire, chaque année, d'un dixième le taux des subsides; en 1837, ils avaient déjà été diminués et une nouvelle réduction était annoncée pour l'année suivante. En notifiant cette division aux préfets, M. de Montalivet leur écrivait : « S'il se trouvait encore des réfugiés qui, retenus par un amour-propre mal entendu, persévérassent dans l'oisiveté, vous auriez à réitérer à ces étrangers vos précédentes observations et à les rappeler au sentiment de leur véritable position. »

Les secours primitifs n'étaient maintenus qu'aux vieillards, infirmes et étudiants. Conformément à une disposition ministérielle de 1835, ces derniers étaient dispensés des frais d'inscriptions et d'examens; des livres et des instruments étaient gratuitement accordés à ceux qui satisfaisaient à leurs examens. Les études médicales tentèrent

Digitized by Google

fréquemment les Polonais ; il n'est guère de département dans lequel, aux environs de 1850, on n'ait connu quelques docteurs polonais. Dans la Sarthe exercèrent le docteur Lisicki et à Connerré le docteur Joseph Zakrzewski.

Ainsi placés dans l'obligation de se livrer au travail, les Polonais cherchèrent des emplois ; ceux qui n'en trouvèrent point se retirèrent à l'étranger ou s'engagèrent dans la légion étrangère. Dans presque tous les départements, le nombre des réfugiés politiques subventionnés décrut rapidement. Au 1er octobre 1842, la Sarthe n'en comptait plus que cinquante-deux : dix partirent en 1843 et, au 1er octobre 1847, sur les quatre-vingt-seize Polonais qui demeuraient au Mans, à Mamers ou à Bonnétable, trente-et-un seulement touchaient encore des subsides fort réduits. Cinq étaient établis : parmi eux Louis Golawski gagnait comme serrurier l'existence de sa femme et de ses deux enfants, Valentin Iarubik était cordonnier, Alexandre Ludowidzki, père de famille, était employé aux contributions directes. Chaque année le nombre des subventionnés diminuait. Au 1er octobre 1848, sur trente-cinq Polonais nantis d'une allocation variant de 15 à 25 francs par mois, vingt-six étaient occupés, mais les secours qu'on leur octroyait leur étaient encore nécessaires. La plupart, mariés à des Françaises, avaient des charges de famille ; d'autres étaient âgés ou infirmes. Alexandre Alexandrowiecz avait perdu une jambe en combattant pour la France de 1806 à 1815 ; Borucki, relieur à la Ferté-Bernard, était chargé de famille, ainsi que Jackubiecz, menuisier au Mans. Douze Polonais mariés recevaient encore des subsides en 1851 ; seuls avaient été rayés des contrôles les réfugiés que l'on considérait comme aisés : Népomucène Iarozinski et Alexandre Ladowski employés au cadastre à raison de 600 francs par an, Joseph Nartowski, qui gagnait 40 francs par mois et dont la femme était corsetière, Martin Stepkowski qui s'était marié richement.

Digitized by Google

Angers, comme Le Mans, avait reçu en 1833 un contingent de réfugiés polonais. Dans le Maine-et-Loire, ainsi que dans la Sarthe et la Mayenne, on assiste au même travail de sélection. Les Polonais étaient quatre-vingts en 1845 et en 1853, trente-neuf hommes, trois femmes et enfants touchent des subsides; mais, d'après un rapport du préfet en date du 22 juillet de l'année suivante, il ne demeure plus dans le département que vingt-quatre Polonais non subventionnés : ils sont photographes, épiciers, tailleurs, ou garde-mines. Quinze sont mariés et ont, à eux tous, dix-huit enfants. Il est probable que la majeure partie de ces réfugiés et de leurs enfants mâles essaimèrent, car les Polonais n'étaient plus que huit en 1873. A dire vrai, ce chiffre doit être tenu pour inexact, car, à partir de la fin du second empire, on ne s'occupa plus des enfants des réfugiés polonais. Ils étaient, comme tant d'autres fils d'étrangers, entrés dans la famille française et, s'il en avait été besoin, nombre d'entre eux, déjà en âge de porter les armes, avaient obtenu leurs lettres de grande naturalisation en combattant dans nos rangs contre l'Allemand qu'ils détestaient.

J. MATHOREZ.

Digitized by Google

Les Concerts Populaires

Deuxième concert extraordinaire (14 et 15 *mars* 1920). — *La Passion selon saint Jean* (J.-S. Bach), avec le concour de Mme Mellot-Joûbert, Mme Legrand-Philip, M. Plamondon, M. Georges Mary, M. Gohard, Mlle Maillard, M. Dalifard. A l'orgue M. Louis Le Strat. Chœurs des dames de la ville. Société Sainte-Cécile et orchestre.

A l'heure où paraîtra cette chronique nos concerts seront 'oin déjà et nous penserons tous à la saison prochaine plus volontiers qu'au temps passé. Il faut pourtant rendre compte ici de notre dernier concert et conclure.

M. Gay nous avait déjà fait entendre la *Passion selon saint Jean*, les 15 et 16 mars 1914, avec Mme Legrand-Philip et M. G. Mary. Le succès avait été très grand, d'autant plus grand que l'austérité de l'œuvre effrayait un peu tout le monde et que l'épreuve paraissait plus redoutable. Cette année, nous abordions le fameux récit évangélique avec moins d'appréhension et il semble que nous soyions moins ravis de la victoire. C'est une tournure naturelle à l'esprit humain.

Nos chœurs sont supérieurs pourtant à ceux de 1914; ils ont pris une vigueur, un mordant, une spontanéité que nous n'attendions plus d'eux depuis si longtemps qu'ils se contentaient d'une exécution droite, honnête et un peu

Digitized by Google

désintéressée. Ils ont pris de leur rôle une conscience plus précise; ils sont entrés dans l'action. Ce progrès déjà sensible à la *Damnation de Faust* est devenu évident. Nous avons une vraie joie à le constater ici. Toute la partie chorale a été merveilleusement dite, parce qu'elle a été bien comprise. Nous allions avec la masse sonore, mêlés au peuple de Jérusalem, parmi l'émotion, de la foule; les chœurs ont pris part au drame, en vérité, un peu plus que les acteurs eux-mêmes et je le dirai tout à l'heure, et dans un moment jusqu'au frisson quand « ils se mirent à crier tous ensemble » :

« Pas cet homme, non pas lui, mais Barrabas. »

C'est la vie de la place publique, c'est ce que Bach a voulu dire et c'est ce qu'on oublie trop dans la paix de l'oratorio.

Partout où le chœur intervient au nom du peuple il y a mis une conviction et une autorité singulières; il parle, il crie, il agit, et il se démène. Ce ne sont plus mêmes gens ni mêmes voix qui chantent les invocations au Seigneur dont le récit évangélique est coupé. Ces deux inspirations différentes ont été notées, comprises et exécutées; progrès considérable. Si nous entrons vraiment dans l'intelligence des textes, c'est une vie nouvelle qui s'ouvre devant nous et nous voilà rendus au point que visait le comte de Romain quand il bâtissait dans l'avenir le choral de ses rêves. Et voilà pourquoi l'exécution de la *Passion selon saint Jean* nous a donné aujourd'hui une joie complète.

Les acteurs — pourquoi ne le dirais-je pas? — les acteurs ne m'ont pas paru animés de la même conviction. Ils ont dit ce qu'ils avaient à dire à coup sûr, et sans faute; mais d'un bout à l'autre ils ont mis à leur débit une onction sommeillante qu'ils ont prise pour l'accent nécessaire au sujet et qu'il convient de laisser aux « enfants de Marie » de nos paroisses. M. Plamondon, en cherchant à « nuancer » son récit, en défigure le sens. Il se résigne mal à ne pas chanter.

Digitized by Google

Cette longue histoire ne lui est d'aucun intérêt; il se retrouve seulement dans les « airs », où il peut déployer le charme de sa voix et l'habileté de sa diction. Le déséquilibre est sensible et déplaisant.

M. Mary nous a donné un Christ sans autorité; la parole divine s'accommoderait sans doute d'un peu plus de mouvement et de vie. Comme dans le rôle des chœurs, il y a dans son rôle des tranches de vie et des cantiques; il ne paraît pas en avoir fait le départ et il a gardé d'un bout à l'autre le mouvement de cantique.

Les femmes ne sont pas mêlées à l'action directement, il leur est loisible de rester la voix dans les nuages; mais cette uniformité d'accent est en vérité trop « concert spirituel » et il ne faudrait pas oublier que Bach a pris pour la peindre la scène la plus dramatique et la plus poignante.

Ainsi, le verset 28, ce dialogue angoissant entre le Christ et Pilate, ces ceptique de bonne volonté, a été dit du même ton languissant, que la musique ne commande nullement. Nous sommes là en pleine réalité, en présence de répliques du tac au tac, de mots pressés, de mots éternels que nous retrouvons dans nos conversations de tous les jours. Pourquoi les dire *ex cathedra*, sans couleur et sans signification.

De même, au verset 18, le reniement de Pierre est devenu quelque chose de mystérieux et de séraphique. Et c'est pourtant un geste bien humain sans plus et un peu bas. Il y a au musée du Vatican un petit tableau de Caravage dont je me permets de recommander l'étude à M. Plomondon. C'est la traduction littérale de son verset 18; la servante gesticule et crie et l'apôtre, un pauvre homme, n'en mène pas large, si j'ose dire. Ceci se passe sur la place publique et non pas dans le ciel. Il y a même de la politique dans les versets 42 et 43.

J'en ai assez dit, j'en ai trop dit peut-être pour faire comprendre ce qui est à mon sens une erreur d'interpré-

Digitized by Google

tation de nature à répandre sur tout l'ouvrage une grisaille uniforme. Nos chœurs ont évité l'écueil mieux que les grands artistes.

Cette observation, que je fais ici en toute sincérité et en toute naïveté, n'est point de nature à me voiler tout le mérite du concert de dimanche. Les chœurs, je le répète, ont été superbes et les chanteurs sont redevenus eux-mêmes là où il suffit de chanter.

Le dialogue de l'alto et de la chanteuse, au verset 11, est un moment délicieux et M. Mary est un peu descendu vers la terre pour nous dire son appel aux âmes souffrantes, verset 44, coupé par l'angoisse du chœur.

Toute la fin, à partir du jeu de la robe, verset 50, que le chœur a finement détaillé, toute la fin se développe en plein mysticisme et l'accent, débarrassé des scènes terrestres, s'élève en une prière alternée jusqu'au choral final. Il est très difficile, je le reconnais, d'induire en mysticisme une réunion de 220 exécutants comme celle de dimanche et l'on croit avoir assez fait en restant « chant d'église ». Il est bien tard pour m'égarer dans ce sujet.

Pour la première fois nous avons vu M. Le Strat à nos concerts; il y a rempli un rôle assez lourd et tout de dévouement. C'est une personnalité intéressante et nous aurons l'occasion de faire avec lui plus ample connaissance.

Je viens d'analyser, sans y apporter de lumière, sans doute, le grand effort par quoi M. Gay a couronné la saison, et c'est en cherchant ainsi les raisons de nos impressions que nous nous rendrons un compte suffisant du travail de l'orchestre et de la peine de son chef. Il est plus facile de décerner des louanges que d'en dire les raisons. Il faut avoir vu Jean Gay aux derniers jours de la *Passion* pour savoir ce qu'il a mis de lui-même dans la réalisation de l'œuvre. C'est la joie et aussi le supplice des artistes de se battre ainsi avec l'ange et de recommencer le combat jusqu'à l'impossible et définitive victoire. Et nous recommencerons l'an prochain,

Digitized by Google

n'est-ce pas M. Gay, tantôt meilleurs, tantôt pires, mais vous nous garderez le désir du bien, la flamme qui nous a si vite remis sur pied cette année et nous conserverons, pour vous et pour votre effort la reconnaissance humaine — celle qui attend de nouveaux bienfaits.

Avant de clore cette dernière chronique, il ne nous paraît pas inutile de mettre sous les yeux de nos lecteurs une table analytique de nos programmes.

Ce travail appelle deux observations que je demande la permission de consigner ici.

C'est d'abord le grand nombre des œuvres exécutées au cours d'une année. Une foule, une poussière d'œuvres que nous devons pour la plupart à la présence d'une vedette à chaque concert. Que nous en reste-t-il?

Peu de chose, et à tout prendre, un petit profit, hors de proportion avec l'effort accompli et les frais exposés.

Et puis c'est la petite place que tiennent les classiques dans cette table de soixante noms! Une place ridiculement petite! Le sens de nos concerts en est comme faussé et nous sacrifions un peu trop aux hommes qui passent les œuvres qui restent.

Je ne suis donc pas aussi satisfait des programmes que le supposait *Angers-Musical* dans une note aimable pour la *Revue de l'Anjou*, dont j'ai grand plaisir à le remercier ici. Je n'y insisterai pas; la saison est finie et ce n'est pas l'heure de chicaner sur nos plaisirs. Le meilleur juge, c'est le public; mais encore faut-il entendre son jugement et se pencher sur ses raisons. Le public, il est un peu de la famille du bon Sancho, l'homme aux proverbes, et, s'il osait, il en aurait deux à placer ici : « Vous êtes orfèvre Monsieur Joffre », dirait-il en souriant à *Angers-Musical ;* et il ajouterait tout bas : « Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre ! »

Digitized by Google

Et maintenant, attendons la nouvelle Société des Concerts. Elle a d'avance toute notre sympathie; il lui suffira pour cela d'exister. Il serait incompréhensible qu'une question de forme fût de nature à arrêter quelque bonne volonté. Peut-être y a-t-il quelque chose de plus important que la forme en l'affaire, c'est la nécessité d'une direction artistique effective et responsable qui soit pour M. Jean Gay un appui et un encouragement. Les bonnes intentions, c'est bien; mais l'autorité, c'est mieux, surtout dans les sociétés d'art.

G. DUFOUR.

***

TABLE ANALYTIQUE DES PROGRAMMES (1919-1920)

ALBENIZ

Eritana (piano) ..... 18 janvier 1920.

ALVARS (Parilis)

La danse des fées (piano)..... 29 février 1920.

BACH J.-S.

Suite en ré..... 9 novembre 1919.
Auprès de toi..... 1er février 1920.
Chacone en ré..... 15 février 1920.
La Passion selon saint Jean..... 14 et 15 mars 1920.

BALAKIREFF

Chant géorgien ..... 7 décembre 1919.

BEETHOVEN

Symphonie héroïque (n° 3)..... 26 octobre 1919.
Ouverture de Léonore (n° 3)..... 7 décembre 1919.
Coriolan (ouverture) ..... 18 janvier 1920.

Digitized by Google

Symphonie en ut mineur..... 25 janvier 1920.
Concerto pour violon..... 15 février 1920.

BERLIOZ

Benvenuto Cellini (ouverture)..... 23 novembre 1919.
La Damnation de Faust ... . 21 et 22 décembre 1919.
Le Carnaval romain..... 25 janvier 1920.
Marche hongroise..... 29 février 1920.

BOCCHERINI

6e *Sonate pour violoncelle*..... 26 octobre 1919.

BORODINE

La Mer (chant)..... 7 décembre 1919.
Dans les Steppes..... 29 février 1920.

BRUNEAU

Messidor (entr'acte du 4e acte) .. 26 octobre 1919.

CHABRIER

Gwendoline (ouverture)..... 26 octobre 1919.
Espana ..... 7 décembre 1919.

CHAUSSON

Symphonie en si bémol..... 9 novembre 1919.
Id..... 1er février 1920.
Le colibri (chant)..... 1er février 1920.

CHOPIN

Barcarolle ..... 23 novembre 1919.

COUPERIN

Le tic-tac ou les maillotins (piano). 23 novembre 1919.

DEBUSSY

Prélude à l'après-midi d'un faune. 26 octobre 1919.
La Mer ..... 29 février 1920.

Digitized by Google

DUPARC Henri

Chanson triste ..... } 9 novembre 1919.
Phydilé ..... }

DURAND harpiste

La danse des fées (Alvars Parilis) . } 29 février 1920.
Patrouille (Hasselmans)..... }

DUKAS Paul

L'apprenti sorcier ..... 25 janvier 1920.

EYRAUD Paul, chanteur

La Damnation de Faust ..... 21 et 22 décembre 1919

FAURÉ

Fileuse de Pelléas et Mélisande... 23 novembre 1919.
Sérénade ..... 1er février 1920.

FRANCK César

Rédemption (morceau symphonique)9 novembre 1919.
Symphonie en ré mineur ..... 4 janvier 1920.

GLAZONOW

Mélodie ..... } 25 janvier 1920.
Sérénade Espagnole..... }

GLUCK

Air de Paris et Hélène..... 9 novembre 1919.

GRETCHANINOF

Berceuse (chant) ..... 7 décembre 1919.

GRÉTRY

Air de l'aurore de Céphale et Procris ..... 9 novembre 1919.

Digitized by Google

GRIEG

Peer Gynt ..... 4 janvier 1920.

HAHN

Lydé (chant) ..... 1er février 1920.

HASSELMANS

Patrouille ..... 29 février 1920.

HEKKING André

Concerto pour violoncelle (Lalo).. 26 octobre 1919.
6e *Sonate* de Boccherini..... 26 octobre 1919.

HAENDEL

Le Messie, « Debout Judas »..... 4 janvier 1920.

D'INDY

Wallenstein (3 parties)..... 7 décembre 1919.
Symphonie cévénole ..... 18 janvier 1920.

KOUBITZKY, chanteur

Chant indou de Sadko (Rimski-Korsokoff .....
Berceuse (Gretchanineff).....
Le Sapin et le Palmier (Rimsky-Korsakoff) .....
La Mer (Borodine) .....
Chant géorgien (Balakireff) .....
Hopak (Moussorgsky) .....
} 7 décembre 1919.

LALO

Concerto pour violoncelle..... 26 octobre 1919.
Le roi d'Ys (ouverture)..... 23 novembre 1919.
Rapsodie norvégienne..... 1er février 1920.

Digitized by Google

LAZZARI Sylvio

Effet de nuit..... 15 février 1920.

LEGRAND-PHILIP (Mme Marthe), chanteuse

La Passion selon saint Jean (Bach) 14 et 15 mars 1920.

LEKEU

Adagio pour instruments à cordes.
Fantaisie sur deux airs angevins. } 29 février 1920.

LISZT

2e *Rapsodie*..... 9 novembre 1919.

MARÉCHAL Maurice, violoncelliste

Concerto (Saint-Saëns).....
Mélodie (Glazonnow).....
Sérénade espagnole (Glazonnow).. } 25 janvier 1920.

MARY Georges, chanteur

La Damnation de Faust (Berlioz). 21 et 22 décembre 1919
La Passion selon saint Jean (Bach) 14 et 15 mars 1920.

MASSON Louis

Le tisserand (chant)..... 1er février 1920.

MAZZOLI (Mme Louise), chanteuse

La Damnation de Faust (Berlioz). 21 et 22 décembre 1919
Schéhérazade (Maurice Ravel)..
Lamento (Monteverdi).....
Spesso vibra (Scarlatti).....
Le Messie « Debout Judas » (Haendel) ..... } 4 janvier 1920.

MELLOT-JOUBERT (Mme)

La Passion selon saint Jean (Bach) 14 et 15 mars 1920.

Digitized by Google

MONTEVERDI

Lamento (chant) ..... 4 janvier 1920

MONTJOVET (Mme Jeanne), chanteuse

Auprès de toi (Bach).....
Don Juan, air de donna Anna (Mozart) .....
Lydé (R. Hahn) .....
Le colibri (E. Chausson).....
Le tisserand (Louis Masson)....
Sérénade (Fauré) .....
} 1er février 1920.

MOUSSORGSKY

Hopak (chant)..... 7 décembre 1919.

MOZART

Don Juan, air de donna Anna.... 1er février 1920.
Noces de Figaro (ouverture).... 29 février 1920.

NOVAK

Trojak ..... 18 janvier 1920.

D'OLLONE Max

Étude de Concert ..... 18 janvier 1920.

PHILIP Ach.

Dans un parc enchanté..... 25 janvier 1920.

PLAMONDON, chanteur

La Damnation de Faust (Berlioz). 21 et 22 décembre 1919
La Pasion selon saint Jean (Bach). 14 et 15 mars 1920.

POULET Gaston, violoniste

Concerto (Beethoven).....
Chacone en ré mineur (Bach)....
} 15 février 1920.

Digitized by Google

RABAUD Henri

La procession nocturne..... 7 décembre 1919.

RAVEL Maurice

Schéhérazade ..... 4 janvier 1920.
Ma Mère l'Oye..... 1er février 1920.

RIMSKY-KORSAKOFF

Le sapin et le palmier (chant).... } 7 décembre 1919.
Chant indou de Sadko..... }
Schéhérazade ..... 18 janvier 1920.
Capriccio espagnol..... 15 février 1920.

SAINT-SAENS

Suite algérienne..... 9 novembre 1919.
Phaéton ..... 7 décembre 1919.
La jeunesse d'Hercule..... 18 janvier 1920.
Concerto pour violoncelle..... 25 janvier 1920.
La danse macabre..... 15 février 1920.

SCARLATTI

Spesso vibra..... 4 janvier 1920.

SCHIDENHELM Henri, pianiste

Concerto (Schumann)..... }
Le tic-toc ou les Maillotins (Couperin) ..... }
Fileuse de Pelléas et Melisande (Fauré) ..... } 23 novembre 1919.
Barcarolle (Chopin)..... }

SCHUMANN

Concerto pour piano..... 23 novembre 1919.
Manfred (4 parties)..... 1er février 1920.
Symphonie en si bémol n° 1..... 29 février 1920.

Digitized by Google

SELVA Blanche, pianiste

Symphonie cévénole (d'Indy).....	18 janvier 1920.
Eritana (Albéniz).....	
Étude de Concert (Max d'Ollone)..	
Jaro (*Le Printemps*) (Suck).....	
Trojack (V. Novak).....	

SUCK

Jaro (*Le Printemps*).....	18 janvier 1920.

VUILLEMIN (Mme Lucy), chanteuse

Air de Paris et Hélène (Gluke)...	9 novembre 1919.
Air de l'aurore de Céphise et Procras (Grétry)	
Chanson triste (Henri Duparc)...	
Phydilé (Henri Duparc).....	

WEBER

Freyshütz (ouverture).....	4 janvier 1920.
Euryanthe (ouverture).....	13 février 1920.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Peinture décorative en Anjou

du XIIe au XVIIIe siècle

(Suite)

GENNES

Église paroissiale de Milly

L'église de Milly, commune de Gennes, conservait encore, il y a trente ou quarante ans, les restes d'une fresque du seizième siècle, représentant saint Christophe [1]. Déjà gâtée au dix-huitième siècle, par un premier badigeon, cette peinture a disparu définitivement sous une couche de blanc de chaux.

LUIGNÉ

Chapelle de la Commanderie

La chapelle de l'ancienne Commanderie, construite par les Templiers au début du treizième siècle, se compose d'une nef, de deux travées et d'un chœur à chevet droit.

Les nervures de la voûte de cette chapelle étaient rehaussées de couleurs, ainsi que les clefs, finement sculptées, qui, dans le chœur, représentent les quatre animaux symboliques. On a fait disparaître les peintures, quand, vers 1895, on a réparé l'édifice pour le rendre au culte.

[1] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. II, p. 678.

Digitized by Google

MARCÉ

ÉGLISE PAROISSIALE

En 1859, le curé de Marcé, qui avait entrepris de faire réparer son église, découvrait « sous cinq couches de badigeon », une fresque fort curieuse, dont il envoyait la description à l'abbé Barbier de Montault.

« Le sujet, écrivait-il, paraît être l'enfer. Tous les personnages sont fantastiques, figures horribles, cornes menaçantes, griffes, etc. C'est toute l'imagination du moyen âge.

« Malheureusement, les maçons ont bien endommagé cette curieuse peinture; mais il en reste encore un fragment assez considérable, au moins 4 mètres de long sur 2 mètres de hauteur. »

Un peu plus tard, le curé complétait cette première description et écrivait à l'abbé Barbier de Montault :

« L'enduit est à la chaux vive, mêlée avec un peu de silex feu ou de grès broyé; mais la peinture n'est peut-être bien qu'à la détrempe. Je n'ai pas osé la laver, de peur de tout gâter.

« Vous voyez le sujet. C'est le palais de Pluton et de Proserpine. Le roi des enfers est environné de monstres, de chimères. Son palais est là, c'est la demeure des condamnés. Une potence montre plusieurs suppliciés. Sur le flanc de la muraille, une ouverture d'où sortent le feu et la fumée, etc. Mélange de christianisme et de paganisme. Cette peinture occupe 12 à 15 pieds. Près de la main de Satan, il y avait un mot gothique, que je n'ai pu déchiffrer : le milieu est tombé. Ce qu'il y a de plus singulier, ce sont ces bouches et ces faces au milieu du ventre. »

A sa lettre le curé joignait un dessin sommaire, au crayon, d'après lequel il est possible d'attribuer cette peinture au quinzième siècle [1].

[1] Le curé la faisait remonter jusqu'au treizième siècle.

Digitized by Google

La fresque avait été remise au jour depuis quelques semaines, quand l'évêque, Mgr Angebault, exprima au curé le désir de le voir et de « l'entretenir des peintures murales de l'église ». Le curé vint à Angers, mais, n'ayant pas rencontré l'évêque et « croyant deviner » dans la lettre du prélat son « opinion particulière », il s'aperçut tout à coup qu'il n'y avait « pas possibilité de laisser les peintures à découvert », que « les individus attachés au gibet » étaient « des femmes, dont le corps est tracé avec les plus petits détails ». Sa résolution fut bientôt arrêtée. Le lendemain, il fit gratter l'enduit et « effacer par un lavage » tout ce qui en restait[1].

MONTREUIL-BELLAY

Ancienne église paroissiale de Saint-Pierre.

Le croisillon méridional de l'église Saint-Pierre — laquelle n'est plus qu'une ruine pittoresque — conserve à peine quelques traces des peintures qui l'ornaient. Au milieu du siècle dernier, on y voyait encore, sur le mur, les restes d'un *Jugement dernier*, dont les rares vestiges ont disparu. Une tête nimbée, au-dessous de l'inscription S. IHONS EVANGELISTA, qui semble dater du treizième siècle, rappelle seule la décoration de l'absidiole.

[1] La lettre du curé serait à reproduire tout entière. J'en détache seulement quelques lignes : « J'ai cru deviner dans votre lettre votre opinion particulière. Du bas de l'église mes yeux ne me permettaient pas de saisir les choses de détail à une élévation du 5 mètres. Maintenant que la tribune que doivent occuper les enfants est faite et que l'on peut aborder ce qu'on ne voyait que de loin, il n'y a pas possibilité de laisser ces peintures à découvert. Cette potence où l'on voit de malheureux suppliciés ne se trouve plus qu'à 1 mètre du carrelage. Or, les individus attachés à ce gibet sont des femmes, dont le corps est tracé avec les plus petits détails. Aujourd'hui même, je vais faire gratter l'enduit et effacer par un lavage ce qui resterait, de sorte qu'à la réception de cette lettre il n'y aura plus de danger de remettre à M. Barbier [de Montault] ma lettre et le croquis que j'avais tracé du sol de l'église... » Cette lettre est entre mes mains, ainsi que le dessin de la peinture.

Digitized by Google

MONTSOREAU

Chateau

« Dans la tour ouest, la salle du rez-de-chaussée conserve une cheminée du quinzième siècle avec hotte décorée de peintures aujourd'hui devenues méconnaissables. M. O. de Chavigny, rendant compte de la visite qu'il faisait au château [1], y distinguait encore, il y a près de quarante ans, dans un médaillon entouré de feuillages et de fruits, un guerrier étendu sur le dos et un autre personnage en costume de berger s'apprêtant à le frapper. Il ne reste plus d'apparent aujourd'hui que le blason des de Chambes, peint au-dessus de cette scène, avec le collier de l'ordre de Saint-Michel.

« Au deuxième étage de la tour-est, hotte de cheminée portant trace de fresque [2]. »

MORANNES

Église paroissiale

Le lambris de l'ancienne nef était autrefois peint, de même que les murs latéraux, où apparaissait encore, avant la construction de la nef actuelle, la représentation d'Adam et d'Eve [3].

PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)

Église paroissiale

En 1861, Godard-Faultrier écrivait que, dans l'abside du chœur, « un badigeon épais recouvre des peintures

[1] *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. VII, 1886-1888, p. 617 et suiv.

[2] Saché, *Notice sur le château de Montsoreau*, dans *Conseil général de Maine-et-Loire*, deuxième session de 1919, rapports supplémentaires, p. 24-25.

[3] C. Port, *Dict. de Maine et-Loire*, t. II, p. 738.

Digitized by Google

murales [1] ». Peu de temps après, le badigeon tombait et les peintures furent grattées.

PONTS-DE-CÉ (LES)

MANOIR DE RIVETTES

Dans le joli manoir de Rivettes, on remarquait encore, au milieu du dix-neuvième siècle, deux chambres ornées de peintures décoratives et appelées, l'une *chambre des fruits* et l'autre *chambre des fleurs* [2]. Bien que le domaine de Rivettes ait appartenu à René d'Anjou, qui aimait à couvrir les murs de ses appartements de peintures emblématiques [3], il serait téméraire d'attribuer au roi René ou à l'un des peintres de sa cour ce travail, qui ne paraissait pas antérieur au seizième siècle.

PUY-NOTRE-DAME (LE)

ANCIENNE COLLÉGIALE AUJOURD'HUI ÉGLISE PAROISSIALE

Le 4 septembre 1781, le chapitre passait un marché avec Bernard Boret, « pour faire blanchir, comme il convient, tout le dedans de l'église, les deux sacristies et la chapelle, gratter les piliers de ladite église, qui en ont besoin, garnir de mastic-plâtre et ciment les trous, cavités desdits piliers et murs et voûtes, et conserver aux deux côtés du grand autel quatre écussons et deux autres en face des deux ailes et leur donner la couleur bleue; et ce moyennant 700 livres pour le blanchissage, et faire donner à tous les cordons de la voûte une couleur de paille. » Ce badigeon a été enlevé, au milieu du dix-neuvième siècle; mais l'on n'a pas réussi à faire revivre les peintures qui ornaient l'église. Et, s'il faut en

[1] *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1861, p. 326.
[2] Renseignements fournis par M. A. Michel.
[3] Cf. A. Lecoy de la Marche, *Extraits des comptes et mémoriaux, du roi René*, p. 275.

Digitized by Google

croire Aimé de Soland, l'église était « autrefois entièrement peinte [1] ».

Dans l'ancienne salle capitulaire, qui sert de sacristie, on distingue encore des traces de la décoration ancienne, et, en particulier, une imitation de tenture à fond noir, rehaussée d'arabesques et de fleurs de chardon dorées.

SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Chapelle des Noulis

Dans l'ancienne chapelle de la seigneurie des Noulis, détruite vers le milieu du dix-neuvième siècle, il y avait sous le badigeon, une peinture au trait, dessinée en rouge, représentant un *saint Sébastien*, attaché à un arbre, et trois bourreaux qui tiraient des flèches sur lui. Les personnages étaient de grandeur naturelle. Ce dessin, sans couleurs, ne manquait pas d'un certain mérite [2].

SAINT-MELAINE

Église paroissiale

Célestin Port avait remarqué, dans l'église de Saint-Melaine, des peintures murales du seizième siècle, « notamment une *Vierge* ». Mais, dès avant 1875, « le badigeon y avait passé [3] ».

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

Logis de la Prévôté

La paroisse de Saint-Laurent-du-Mottay, qui dépendait, avant la Révolution, du territoire exempt de Saint-Florent-le-Vieil, était le siège de la prévôté de l'abbaye.

[1] De Wismes, *L'Anjou*, notice sur *Le Puy-Notre-Dame*.
[2] Renseignements fournis par M. A. Michel.
[3] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. III, p. 432. — *Les artistes angevins*, p. 4, n. 1.

Digitized by Google

Le logis du prévôt existe toujours. Il comprend deux corps de bâtiments, de la fin du quinzième siècle, réunis par une tourelle octogonale, qui abrite l'escalier.

La façade principale a été remaniée au dix-septième siècle.

La salle du rez-de-chaussée, qui sert de classe à l'école des garçons, renferme une cheminée monumentale, dont le manteau était orné de sculptures et de peintures. On y voit, représentée en haut relief, mais recouverte de badigeon, l'*Annonciation de la Vierge.* Marie, vêtue du costume que portaient les femmes, à la fin du quinzième siècle, se tient debout devant l'ange, qui lui offre une fleur brisée. Le vase d'élection est placé entre les deux personnages. Cette scène est encadrée de dix médaillons sculptés, jadis peints.

Les parois latérales de la cheminée et les murs de la salle étaient décorés de peintures. Mais des maçons sont venus qui ont caché tout ce décor sous une triple couche de chaux, ne laissant visible, sur le côté droit du manteau de la cheminée, qu'un personnage en pied, coiffé d'une toque, portant une aumônière à la ceinture et tenant à la main un philactère sur lequel on lisait :... *virgo concipiet*... C'était le complément de la scène principale. D'après J. Spal, qui a rédigé ses notes peu avant 1870, les couleurs étaient vives; l'exécution, quoique un peu lourde, se faisait remarquer par le fini du dessin. « On songeait involontairement à l'école de Tours, dont Saint-Florent était si près [1]. » Ce jugement était-il fondé? Il est impossible de le dire, car le dernier reste de la décoration a disparu lui-même sous une couche de lait de chaux.

[1] Arch. de Maine-et-Loire; notes ms. de J. Spal, v° *Saint-Laurent-du-Mottay.*

Digitized by Google

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

CHAPELLE DE L'ANCIEN PRIEURÉ

On lit dans le *Bulletin archéologique*, publié par le Comité historique des Arts et Monuments, t. II, 1842-43, p. 682-683 :

« Au nom de M. Joly-Leterme, architecte, inspecteur des Monuments historiques dans le département de Maine-et-Loire, M. Mérimée offre le dessin d'une peinture à fresque, qui décore la chapelle [du prieuré] de Saint-Rémy-la-Varenne (Maine-et-Loire). Cette peinture, qui est antérieure au douzième siècle, peut-être au onzième, représente Jésus attaché à la croix ; la croix est de couleur verte à bordure jaune piquée de points blancs et en forme de perles. Longin perce le côté droit du Christ, tandis que Stephaton, qui est à gauche, lui présente au bout d'un bâton l'éponge pleine de vinaigre. La Vierge, à droite, et saint Jean l'Évangéliste, à gauche, pleurent la mort de Jésus. En haut, dans le ciel, le soleil, à droite, et la lune, à gauche, assistent à la mort du Créateur. Les deux astres sont inscrits chacun dans un médaillon circulaire. Près de la Vierge, la Religion chrétienne, l'Église couronnée, sceptre d'or à la main droite, tend de la main gauche vers Jésus un vase blanc qui a la forme d'un ciboire [1]. Du côté opposé, la Synagogue, la Religion juive, détrônée par la mort du Christ, va se laisser tomber à terre. Cette peinture est du plus haut intérêt : elle a 5 m. 55 de long sur 2 mètres de haut. »

Didron, dans son *Guide de la peinture* [2], fait remonter

[1] Un peu plus tard, Joly-Leterme envoya au Comité « des éclaircissements qui lui avaient été demandés sur la fresque... Il résulte de ces renseignements que l'Église, qui est près de la croix, tient un calice et non un ciboire ». (*Bulletin archéologique*, t. III, 1844-45, p. 86).

[2] 2e partie, p. 196-197.

Digitized by Google

la fresque de la chapelle du prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, au « dixième siècle, peut-être ». En réalité, si l'on en juge par le dessin que Joly-Leterme avait joint à son mémoire [1] et par les renseignements que fournissent ceux qui ont vu la peinture [2], elle n'était pas antérieure au treizième siècle.

De son côté, Célestin Port signalait, dans la même chapelle, une Assomption du seizième siècle, « peinte sur le mur de droite [3] ».

Au-dessous de ces peintures, on installa un four. En 1876, elles étaient déjà effacées par la fumée [4].

SAVENNIERES

Église paroissiale

Lorsque, en 1878, Célestin Port terminait son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, il pouvait encore signaler, sur un des piliers qui séparent la nef du collatéral, « les traces d'une fresque représentant le *Baptême du Christ par saint Jean* [5] ». Depuis lors, une couche de badigeon jaune paille a recouvert tout l'intérieur de la vieille église, sans excepter les derniers restes de cette peinture murale.

TOUREIL (LE)

Ancienne église Saint-Martin

Dans la petite église de Saint-Martin, qui s'élève à l'une des extrémités des anciens bâtiments de l'abbaye Saint-

[1] *Bulletin archéologique*, 1844-45, p. 86; et *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1864-66, p. 65.

[2] *Congrès archéologique de France*, 1871, p. 171.

[3] *Dict. de Maine-et-Loire*, t. III, p. 451.

[4] D'Espinay, *Notices archéologiques*, *Saumur*, p. 130.

[5] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. III, p. 501.

Digitized by Google

Maur, la nef méridionale renferme un autel, dont le retable « montre des traces de peintures à peu près disparues [1] ». Une étude attentive permet pourtant d'y reconnaître une Vierge couronnée, accompagnée, à gauche, d'un personnage agenouillé et, à droite, d'un moine nimbé, qui appuie sa main sur un bâton. Un encadrement, peint en rouge, en jaune et en gris, entourait la scène.

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Ancienne église paroissiale de la Blouère

L'ancienne église de la Blouère fut démolie en 1872, pour faire place à une construction nouvelle. Sur les murs de l'édifice, qui avait tous les caractères de l'architecture du douzième siècle, se déroulait « une immense fresque », que Célestin Port décrit [2], d'après une note qu'il tenait de J. Spal, ancien inspecteur primaire de l'arrondissement de Cholet. Cette note de Spal, bien que manquant ici ou là de précision, mérite néanmoins d'être reproduite en entier.

« Une des curiosités de cette église de la Blouère consistait dans les peintures murales dont elle était ornée. Ses murs n'étaient en réalité qu'une immense fresque de différents âges, comme l'édifice lui-même.

« Au fond du chœur se voyait une *Adoration des Mages*.

« Le mur du sud porte encore des traces de peinture cachée sous le badigeon. On croirait y distinguer une sorte de vase assez ressemblant à une amphore, si l'ignorance où l'on reste de ce qui n'existe plus n'autorisait le doute.

« Le mur du nord, dans la partie voisine du clocher, était aussi couvert de peintures, de mosaïques, formées de lignes

[2] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. III, p. 430.

[3] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. I, p. 370.

Digitized by Google

croisées en tous sens. Mais c'est dans la partie supérieure et dans la portion qui appartient à l'époque la plus ancienne de l'église que se trouvent les plus remarquables. Un épais badigeon, enlevé à grand'peine, a mutilé ou détruit les figures, sauf pourtant un groupe de cinq personnages qui semblent appartenir à une procession se dirigeant vers le chœur. Après les restes d'une première figure, suit un personnage nimbé, de plus grande dimension que les autres; puis, une sorte de meuble reposant sur trois supports apparents et qui semble recouvert d'une tapisserie. Quatre personnages, dont les têtes n'existent plus, viennent ensuite. Le premier, aux vêtements amples, mais dont les plis sont sans souplesse. Le second, aux habits moins amples mais retombant aussi sous le poids de l'étoffe, a le bras tendu en avant à la hauteur de la figure. Le troisième marche à pas précipités : ses vêtements, agités par le vent ou par l'action, forment des plis ondulés, surtout à la partie supérieure retombant sur les jambes, que les premiers ont entièrement recouvertes. Comme le précédent, ce troisième personnage a le bras droit tendu en avant à la hauteur de la face. Il semble avoir suspendu aux épaules une sorte d'appendice, comme une aile repliée, si ce n'est l'ombre fortement accentuée d'un pli du vêtement. Le dernier personnage n'est vu que de dos; il porte aussi des vêtements assez longs. La suite se prolongeait vers le chœur; les traces en sont apparentes jusqu'au-dessus de l'ancienne chapelle Saint-Michel, transformée en sacristie.

« Au-dessous de ces peintures, vers la gauche, on en aperçoit d'autres, mais on ne distingue bien qu'un personnage nimbé, en mouvement, vêtements flottants s'arrêtant au-dessus du genou.

« La scène qui est exposée ci-dessus est pleine de mouvement et de vie; l'exécution annonce une main exercée Cela n'a pas la supériorité de faire des peintures de Saint-

Digitized by Google

Laurent-du-Mettay, mais cela l'emporte sur celles de la chapelle de la Jousselinière et de Notre-Dame de Chemillé. Je date l'œuvre du quatorzième siècle [1]. »

VILLEVEQUE

Église paroissiale

La vieille église de Villevêque avait été décorée, au douzième siècle, de peintures murales, que les remaniements de l'édifice ont fait disparaître. En 1903, pendant qu'on travaillait à la restauration du chœur, les ouvriers remirent au jour, sur les pieds-droits qui terminent la nef, quelques fragments de cette ancienne décoration, que l'on avait autrefois piquée au marteau et recouverte d'un enduit.

Au sommet des pieds-droits, deux mauvais médaillons de la fin du dix-huitième siècle représentaient, l'un saint Pierre, l'autre saint Paul. Un peu au-dessous, du côté de l'Épitre, on distinguait vaguement quelques traits d'une *Résurrection des morts*. A la même hauteur, de l'autre côté, on reconnaissait sans peine une scène du *Jugement*. Le Christ, la tête nue et nimbée, paraissait assis sur un trône. Son vêtement se composait d'une longue robe et d'un manteau, dont il aurait été difficile de préciser les couleurs. Il bénissait de la main droite, et, dans la main gauche, il portait un livre ouvert. Deux anges voltigeaient autour de sa tête. L'un de ces anges, celui de gauche, tenait entre deux doigts de sa main droite le charbon ardent, qui, un jour, avait servi à purifier les livres du prophète Isaïe [2]. Des hommes et des femmes, debout ou agenouillés de chaque côté du souverain juge, tendaient vers lui leurs mains suppliantes. — Plus bas, au-dessous de ce qui avait été une

[1] Arch. de Maine-et-Loire, notes ms. de J. Spal, v° *Villedieu-la-Blouère*.

[2] Isaïe, c. VI, v. 6.

Digitized by Google

Planche XXXIX

Cliché Ch. Urseau

Église de Villevêque

LE JUGEMENT

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Planche XI.

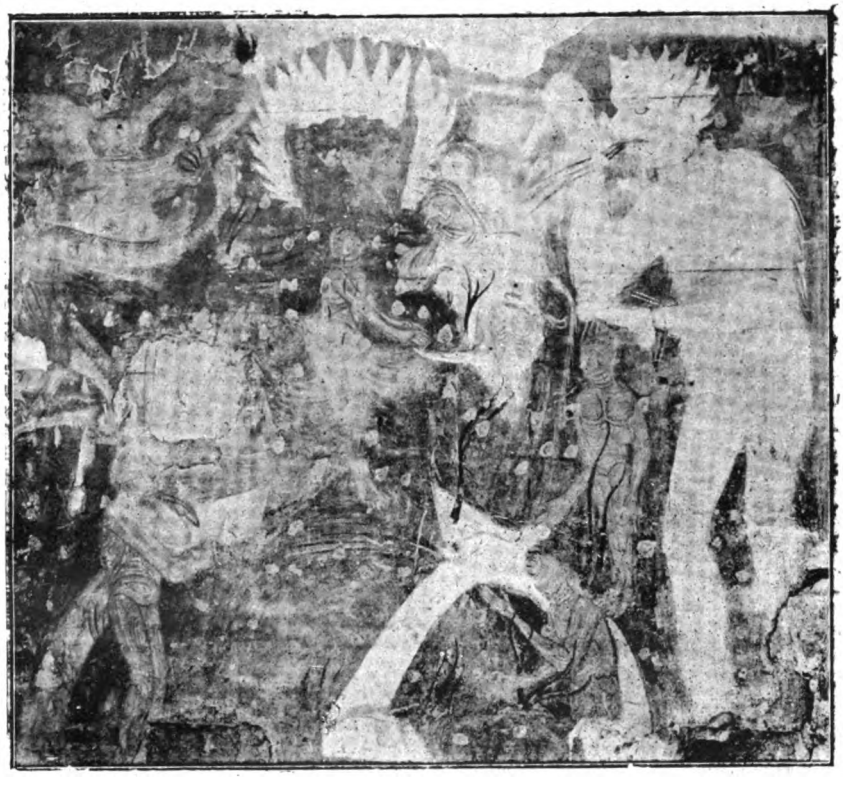

Cliché Ch. Urseau.

Église de Villevêque

L'ENFER

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Résurrection des morts, apparaissait l'enfer, figuré par une mer de feu, au sein de laquelle s'agitaient les répouvés. Des monstres, aux formes effrayantes, se faisaient un jeu de les torturer. Ici, un géant à face humaine, dont la bouche vomissait des flammes, tenait un damné par les cheveux. Là, un serpent, à la gueule béante, dévorait un autre malheureux. Plus loin, un animal, pourvu de trompes semblables à celles de l'éléphant, lançait des flammes dans toutes les directions. Au centre, un léopard, couronné d'un diadème de feu, s'apprêtait à déchiqueter sa victime. — Du côté de l'Évangile, le *Paradis* permettait, sans doute, aux fidèles de reposer leurs regards sur un spectacle moins terrifiant; mais il n'en restait plus rien et un saint abbé, de facture grossière, en avait pris la place.

Les travaux que l'on entreprenait au chœur de l'église n'ont pas permis de consacrer ces peintures.

Digitized by Google

Lambris Peints

DURTAL

Ancienne église paroissiale de Saint-Pierre

Un lambris, en berceau brisé, de la fin du quinzième siècle ou du commencement du seizième siècle, recouvrait la nef de l'ancienne église Saint-Pierre, à Durtal. Sur ce lambris, des nervures saillantes, en bois, formaient, de chaque côté, douze compartiments, décorés de peintures. Les sujets qui y figuraient étaient alignés, au premier tiers de la hauteur du lambris. Ils représentaient, alternant avec un écusson aux armes de France, six anges ailés, vêtus de tuniques et portant les instruments de la Passion.

Les anges étaient placés dans cet ordre, à partir du chœur :

Du côté de l'Évangile, l'ange au suaire, l'ange à la robe, l'ange à la lance, l'ange à l'éponge, l'ange aux tenailles et au marteau, l'ange aux clous; du côté de l'Épitre, l'ange à la bourse, l'ange à la colonne, l'ange au fouet, l'ange à la couronne d'épines, l'ange à la « Véronique », l'ange à la croix.

Bien que l'édifice ne servît plus au culte, depuis 1791, ces peintures étaient encore bien conservées, au milieu du siècle dernier. En 1854, l'abbé P. Chevallier constatait qu'elles ne paraissaient pas avoir été détériorées par les

Digitized by Google

eaux pluviales [1]. Deux ans plus tard, en 1856, l'église s'écroulait par la faute d'un terrassier maladroit.

Église paroissiale de Notre-Dame

L'église paroissiale de Notre-Dame a été reconstruite presque en entier, vers 1866. L'édifice qu'elle a remplacé, « sans abside, ni bas côtés, ni chapelles », ressemblait assez « aux vastes granges de nos grandes fermes ». Seul, le lambris de la nef présentait de l'intérêt, à cause des peintures dont il était orné.

La décoration du lambris de Notre-Dame se rapprochait beaucoup de celle du lambris de Saint-Pierre et remontait à la même époque. Elle comprenait huit panneaux .

Du côté de l'Évangile, à partir du chevet, les sujets se suivaient dans cet ordre : un homme ailé, tenant une banderole blanche sur laquelle était tracé, en lettres gothiques, le nom de saint Matthieu : *Sanctus Matheus;* puis, six anges ailés, en tuniques, avec la sainte face, le suaire, la lance, l'éponge, le marteau, les clous; enfin, un lion ailé, entouré d'une banderole, dont l'inscription : [*Sanctus Marcus*] était effacée. Du côté de l'Épitre, il y avait sept anges, avec l'échelle, la robe et les dés, la colonne, la bourse, les verges, la couronne d'épines, la croix, et seulement un symbole évangélique, le taureau ailé, de saint Luc, entouré d'une banderole, sans inscription apparente [2].

FOUGERÉ

Église paroissiale

Entre 1871 et 1875, l'abbé Brisacier, architecte à Tours, restaura l'église de Fougeré. Le chœur, recouvert d'une

[1] *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 2e série, t. VII, 1856, p. 118-120.

[2] Cf. : *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 2e série, t. VII, 1856, p. 120-122.

Digitized by Google

voûte à ramifications, identique à celle de la nef de Toussaint à Angers, ne subit aucun remaniement. La nef fut allongée d'une travée et le lambris peint, qui l'abritait, fut remplacé par un autre, dont la décoration ne rappelle que de loin celle qui existait encore en 1854, à l'époque où l'abbé P. Chevallier l'a étudiée.

L'ancien lambris remontait à la fin du quinzième siècle ou au commencement du seizième siècle. Il était orné de personnages en pied et d'animaux symboliques, qui s'appuyaient sur les sablières, et d'une double guirlande de fleurs à cinq pétales, qui encadrait les couvre-joints des bardeaux.

Les sujets historiés étaient au nombre de dix-sept de chaque côté. D'après l'abbé P. Chevallier, voici ce qu'ils représentaient :

Côté septentrional, à partir du chœur :

1° Sujet complètement effacé;

2° Ange ailé, en tunique, portant le fouet;

3° Ange ailé, tenant de la main gauche un roseau, à l'extrémité duquel est attachée une éponge;

4° Ange ailé, en tunique, tenant la lance;

5° Ange ailé, en tunique, tenant le voile sur lequel la face du Sauveur est imprimée;

6° Ange ailé, en tunique, tenant le marteau;

7° Ange ailé, en tunique, tenant de la main droite les clous et de la main gauche les tenailles;

8° Lion jaune, tenant dans sa gueule une banderole assez longue, sur laquelle était écrit le nom de saint Marc, dont il est le symbole;

[1] *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers* 2e série, t. VII, 1856, p. 122-124.

Digitized by Google

9° Saint Pierre, nimbé, tenant de la main gauche une clef, dont l'extrémité s'appuie sur son épaule, et bénissant de la main droite un jeune clerc, qui est agenouillé à ses pieds et joint les mains;

10° Saint Paul, nimbé, tenant de la main droite une épée et de la main gauche un livre fermé;

11° Saint Hubert, nimbé, à genoux, accompagné de son cheval. Devant lui, apparaît un cerf, avec un crucifix, qui brille entre ses cornes. Derrière lui, un ange tient une étole dans ses deux mains;

12° Saint Laurent, nimbé, vêtu d'une dalmatique à manches fermées, appuyant sa main gauche sur un gril posé à terre et tenant une palme dans la main droite;

13° Saint Nicolas, nimbé, vêtu d'une chape jaune et coiffé d'une mitre blanche. Il bénit, à la manière latine, trois enfants, qui, à ses pieds, sortent d'un tonneau;

14° Saint Martin, nimbé, à cheval. Il partage son vêtement avec un pauvre, placé debout, derrière lui;

15° Sainte Marguerite, nimbée, vêtue d'une robe blanche et sortant des flancs d'un dragon aux grandes ailes éployées;

16° Sujet presque effacé, où l'on distinguait pourtant une sainte femme, vêtue d'habits rouges;

17° Sujet effacé.

Côté méridional, à partir du chœur :

1° Sujet entièrement effacé;

2° Ange ailé, à moitié effacé, qui semblait tenir sur sa poitrine le titre de la Croix;

3° Ange ailé, aux trois quarts effacé, ainsi que l'instrument de la Passion qu'il tenait à la main;

4° Ange ailé, tenant un instrument trop peu visible pour qu'il fût possible de le reconnaître;

Digitized by Google

5° Ange ailé, en dalmatique, tenant de ses deux mains la couronne d'épines;

6° Ange ailé, en dalmatique, tenant la bourse dans la main droite;

7° Ange ailé, en tunique, tenant dans ses deux bras la tunique du Christ, à barres noires et blanches;

8° Cheval ailé [1], blanc, tenant dans sa gueule une banderole blanche, dont l'inscription était illisible;

9° Saint André, nimbé, tenant un livre dans la main gauche et appuyant le bras droit sur une croix en sautoir, posée à terre;

10° Saint Thomas, nimbé, portant une équerre sur l'épaule gauche et étendant la main droite sur un bloc de pierre;

11° Saint Étienne, nimbé, en dalmatique fermée, tenant une palme dans la main droite et serrant contre sa poitrine des pierres placées dans la main gauche;

12° Saint Denis, nimbé, en chasuble rouge, tenant une crosse dans la main droite et portant dans la main gauche sa tête coupée, recouverte de la mitre. Derrière lui figure un jeune clerc, à genoux, les mains jointes, avec une banderole qui se déroule au-dessus de sa tête.

13° Saint Maurille, avec la mitre et la chape, bénissant un enfant, probablement saint René, debout à ses pieds;

14° Saint François d'Assise, vêtu de l'habit brun de son ordre, à moitié élevé de terre, les genoux ployés, les bras étendus vers un crucifix, qui plane dans les nuages;

15° Sainte femme, à demi effacée, dont les attributs n'étaient plus visibles;

16° Une autre sainte, à demi effacée.

[1] Ne serait-ce pas plutôt le bœuf, attribut de saint Luc, placé en face du lion de saint Marc?

Digitized by Google

17° Sujet complètement effacé.

Les anges et les saints étaient représentés aux deux tiers de leur grandeur. Les figures des anges paraissaient avoir été faites toutes sur le même modèle.

L'abbé P. Chevallier attribuait ce travail à l'atelier, sinon à l'artiste, qui, vers la même époque avait décoré le lambris de l'église Saint-Pierre et celui de l'église Notre-Dame, à Durtal.

CH. URSEAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

Poésies

J'ai cheminé bien loin...

J'ai cheminé bien loin en d'étranges pays,
Par de pâles matins et de rouges soirées,
Et tout ce que j'ai vu ne m'a guère surpris :
Je connaissais déjà ces nouvelles contrées.

Ai-je gravi jadis ces monts ouatés de brume,
Navigué sur ces lochs et pêché dans ces fiords
Où surgissent des rocs au front noir sous l'écume,
Et cueilli dans les moors la bruyère du Nord?

Tout serait-il un souvenir de mon esprit,
Ai-je vu seulement, dans son prisme, ces choses?
Que m'importe ! Là-bas, mes rêves ont fleuri,
Et l'âme du Pays ne m'a pas été close;

Tandis que près de toi je n'ai pu rien comprendre
A ton âme équivoque, amie, ô faible enfant,
Ton âme, tour à tour, et cruelle et très tendre,
Dont l'aspect si divers est toujours décevant.

Je connais mieux Thulé que garde l'Océan.

Digitized by Google

Les Colchiques

Elles ont disparu les fleurs si parfumées,
Frais encens du printemps. Elles ont disparu
Les brillantes couleurs des corolles fanées
Avec l'été. Voici le froid, le vent bourru.

Dans les prés, cependant, le colchique d'automne
Élève son calice au léger violet
Comme un fragile espoir qui se hâte et frissonne
Et que le souvenir teint de pâles reflets.

Veillote du berger, tremblotante veilleuse,
Fleur de veuve encor jeune, en ce blafard brouillard,
Tu fais mon front pensif et mon âme frileuse,
Et vers toi je m'en vais avant qu'il soit trop tard.

Où sont les roses et les lys que je cueillis?
Voici venir l'hiver et tout nous abandonne.
Les roses renaîtront; sans retour, je vieillis.
Prends ces dernières fleurs, les colchiques d'automne.

La Rose remontante

Voici la Saint-Martin, les beaux jours vont finir.
Les feuilles, se frôlant et valsant dans les sentes,
En costume de bal acceptent de mourir;
D'autres, plus à regret, tombent, seules et lentes.

Digitized by Google

En avril, le rosier tendait sa floraison
Vers le soleil nouveau comme une bouche ardente
Exhalant son amour en fervente oraison;
Les fleurs étaient alors de fougueuses amantes.

Au socle de l'Amour et tout près de sa main,
S'offre, dans sa pâleur, la rose remontante
Au désir si craintif et soumise au destin.
O sage conseillère ! O douce confidente.

La feuille d'orme

En fouillant le coffret où le passé sommeille,
Dans un billet, j'ai retrouvé la feuille d'or
Au contour rouge et brun, à la pointe vermeille,
Enluminure aux mots écrits en fructidor.

Une fleur n'aurait plus son parfum ni sa forme,
Le calice écrasé, les pétales ternis
M'attristeraient encore plus. La feuille d'orme
Est le même bijou, lamelle d'or bruni.

La lettre fut l'écrin où la brise mystique
Apporta ce signet de l'arbre jaunissant;
Et souvent je relis la phrase qu'il indique :
«... Notre amour, je le crains, n'est qu'une feuille au vent».

Henri TILLEUL.

Digitized by Google

Digitized by Google

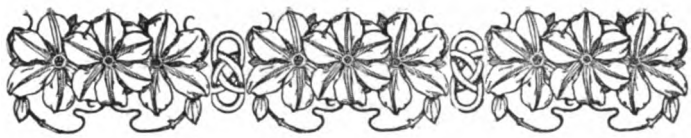

Archives Ponts-de-Céiaises

Première Série

(Suite)

DEUXIÈME PARTIE

Les Municipalités paroissiales

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVOLUTION

Le 6 octobre 1787, se réunissait à l'Hôtel de Ville d'Angers la première session préparatoire de l'assemblée provinciale, composée de vingt-deux membres, les uns nommés par le roi, les autres par une assemblée des trois provinces d'Anjou, Maine, Touraine, tenue à Tours au mois d'août précédent.

Elle était présidée par le duc de Praslin, assisté de deux procureurs syndics élus; du 20 au 27 octobre, cette assemblée tint une session et son effet le plus important fut la division de la province en seize districts, tout en conservant les six élections. Les Ponts-de-Cé furent compris dans le district d'Angers.

Digitized by Google

Une commission intermédiaire[1], comprenant les abbés Dalichoux et Burgevin, le comte d'Autichamp, Boylesve de la Mauroussière, Boulay du Martray, Davy des Piltières, Paulmier et Bodi, resta chargée d'assurer le fonctionnement de l'administration nouvelle et siégea de fait jusqu'en juillet 1790.

« Ce sont ces nouvelles assemblées qui répartissent la taille et en surveillent la perception, qui décident et dirigent tous les travaux publics, qui jugent en dernier ressort la plupart des affaires contentieuses[2]. »

Par ses soins, il fut procédé dans l'année à la première installation dans chaque paroisse d'une municipalité élue; c'était d'ailleurs son but principal, « veiller à la constitution des assemblées municipales et s'assurer si elle avait lieu conformément au règlement de formation », et à une enquête sur la situation déplorable des campagnes. C'est donc dans le début de 1788 que furent organisées les municipalités paroissiales des Ponts-de-Cé.

La paroisse de Saint-Aubin élut comme syndic Toussaint Poitevin, receveur des droits de la ville d'Angers, et comme municipaux : Jean-Jacques Négrier, Jean Granry, Jean Robichon, Julien Planchenault, Louis Lebleu, Alexis Lemonnier, Pierre Alexandre, Pierre Chatelais, Michel Gandon.

La paroisse de Saint-Maurille élut Torchon de l'Isle comme syndic et comme municipaux : Charles-Félix Toché, chirurgien, Thomas Héry, Jean Proutière, René Touchais, Jean Quelin, André Gillet, André Rideau, Pierre Lecuit, Jean Landais.

La paroisse de Sorges, élut René Ciret, syndic, Pierre Renou, Joseph Rideau, Jacques Daburon comme municipaux.

[1] Archives de Maine-et-Loire, série C, nº 164 à 214.

[2] H. Taine. *La Révolution*, tome I.

Digitized by Google

Que furent ces municipalités? Il ne semble pas que leur rôle ait été au début au delà d'une simple représentation sans pouvoir bien défini.

En ce qui concerne Saint-Aubin et Saint-Maurille, que la municipalité d'Angers avait toujours considérées comme faisant partie de son territoire et qui se considéraient comme telles [1], cette dernière ne cessa pas, malgré l'organisation nouvelle, d'y continuer l'exercice de ses droits séculaires : le 10 janvier 1789 [2], nous voyons le Conseil de ville « attribuer deux cents livres aux pauvres de Saint-Aubin » et le droit de Cloison ou d'octroi fut encore perçu aux Ponts-de-Cé au profit de la ville d'Angers jusqu'en 1790.

En tout cas, cependant, ces municipalités établissent désormais le rôle de la taille et des autres impôts. Ce fait a une importance considérable, car jusque-là cette fixation était laissée à l'arbitraire des commis du roi.

Le seigneur de la paroisse conserve encore le droit de présider. C'est seulement s'il est ecclésiastique qu'il pourra y déléguer un représentant, mais alors le syndic présidera. (Règlement du 18 juillet 1787.)

En même temps, la Commission procéda, par l'office de son procureur-syndic, à une enquête sur l'état de la province. Dans ce but elle adressa, au cours de 1788, une série de questions aux municipalités. Si quelques réponses ne présentent aucun intérêt, par contre, d'autres jettent un jour curieux sur l'état des paroisses.

« On veut savoir, dit Taine, le détail des griefs des paysans, quelle part de revenu prélève chaque impôt, ce que paye et ce que souffre le cultivateur, combien il y a de privilégiés dans la paroisse, quelle est leur fortune, s'ils résident, à

[1] La Paroisse Saint-Aubin n'écrira-t-elle pas en tête de son cahier « Cahier des doléances de la paroisse Saint-Aubin *dépendant de la Municipalité d'Angers* ».

[2] Registre des Délibérations du Conseil de ville à cette date. BB,

Digitized by Google

combien se montent les exemptions et, dans sesré ponses, le procureur, qui tient la plume, nomme et désigne du doigt chaque privilégié, critique son genre de vie, évalue sa fortune, calcule le tort que ses immunités font au village, invective contre les impôts et les commis. »

La première question posée était : De quelle manière se fait la répartition des impôts ? Quels frais occasionne aux collecteurs la confection des rolles? A quelle somme se montent annuellement les frais des contraintes?

Si Sorges répond strictement à la question sans commentaire (le coût du rolle est de 24 livres et les contraintes se sont élevées à 4 francs en 1787), par contre les réponses de Saint-Aubin et surtout de Saint-Maurille ont l'aspect d'une véritable doléance et nous préparent à celles qui seront présentées aux États Généraux.

Dans la réponse de Saint-Aubin (coût du rolle 70 livres), on fait observer « qu'il serait nécessaire que les rolles fussent faits en présence des membres (de la municipalité) ou au moins visés par eux pour éviter la vengeance des collecteurs ».

Saint-Maurille est autrement énergique. Il convient de remarquer que toutes les réponses de cette paroisse, bien que délibérées par les membres de la municipalité, sont dues à Fruslon[1], notaire royal, qui remplissait les fonctions de greffier et qui, plus tard, sera le véritable premier maire des Ponts-de-Cé.

Écoutons la doléance : « La répartition se fait suivant le caprice, la haisne ou l'amitié des collecteurs; il n'est que trop prouvé que la raison, l'équité et l'impartialité ne règlent pas leurs plumes. Les plaintes journalières des cotizés et la multiplicité des procès qui en sont la suite en sont une preuve convaincante. » Plus loin on ajoute : « Les

[1] Nom dont l'orthographe exacte est difficile à fixer ici; nous avons trouvé presqu'autant de fois *Fruslon* que *Freslon*

Digitized by Google

soussignés se réservent à prouver ce qu'ils avancent dans un mémoire qu'ils auront l'honneur d'adresser à l'assemblée et dans lequel ils relateront des détails intéressants. »

Ajoutez à cela l'écrasant impôt de la gabelle, perçu avec non moins d'injustice et de partialité. On avouera que ce tableau n'est guère brillant et on conçoit aisément que la première occasion de voir disparaître un tel état de choses sera saisie avec enthousiasme. Si la Révolution n'a pas supprimé les impôts, du moins elle a amené un régime de perception acceptable où ecclésiastiques, nobles ou paysans sont traités sur le même pied, alors qu'avant la chute de l'Ancien Régime, le paysan en supportait la plus grande partie.

La Commission s'enquiert-elle du nombre des pauvres et du moyen de les soulager? Saint-Aubin répond : « Il y a plus de deux cents pauvres hors d'état de gasnier leur vie et pour le moins autant qui ne vivent que de la pêche lorsqu'elle donne et nous ne connaissons aucun moyen de les soulager. »

A Saint-Maurille, on dit : « Il serait à souhaiter que l'on pût établir des ateliers de charité, car les inondations réduisent pendant les hyvers la majeure partie des habitants en des greniers en empeschant les hommes de s'occuper aux travaux de la campagne et de la pesche, mettent les uns et les autres dans l'impuissance de pourvoir aux besoins les plus pressants de la vie. »

A Sorges « il y a beaucoup de pauvres et aucuns moyens de les soulager si ce n'est M. le Curé qui en prend un très grand soin ».

L'année 1788 fut une année de disette. Le blé fut rare et, par contre-coup, le pain très cher. Aussi, sur ce sombre tableau, l'annonce des États Généraux vint-elle comme une lueur d'espérance et chacun se reprit à croire à des temps meilleurs.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LES CAHIERS DE DOLÉANCES [1]

Le 24 janvier 1789, parut la lettre royale convoquant les États Généraux. Un règlement administratif y était annexé qui fixait tous les détails des élections des trois ordres.

Au grand sénéchal d'épée incombait le soin de faire publier en Anjou la lettre royale et le règlement. Mais celui-ci, le comte de la Galissonnière, n'avait pas un titre régulier, ayant négligé de le faire enregistrer, ce qui coûtait alors fort cher.

Le lieutenant général de la Sénéchaussée principale de la province devait remplacer le grand sénéchal; mais, depuis 1780, la charge était vacante et ce fut le lieutenant particulier, Milscent, qui en remplissait les fonctions, à qui en fin de compte revint le soin de satisfaire aux ordres du roi.

A cet effet, le 14 février, il enjoignit au procureur du roi de faire publier dans tous les bourgs, villes et villages et commuanutés du ressort le règlement et la lettre du roi et ensuite transmettre les trois pièces (ordonnance de publication, lettre et règlement) aux lieutenants des autres sénéchaussées (La Flèche, Château-Gontier, Baugé et Saumur) aux fins de publication.

Laissant de côté les dispositions concernant la noblesse et le clergé (bien que plus tard nous étudiions dans une courte note le rôle des eccélsiastiques ponts-de-Céiais à l'assemblée du clergé) voici ce qui était décidé pour le tiers-état :

[1] Sur les cahiers de doléances de la Sénéchaussée d'Angers, cf. A. Le Moy, *Les cahiers de Doléances des Corporations d'arts et métiers et des paroisses de la Sénéchaussée particulière d'Angers pour les États Généraux de* 1789, Angers, Burdin, 1915.

Digitized by Google

Les maires, capitouls, échevins, syndics, consuls et autres officiers municipaux des villes et bourgs, villages et communautés devaient être sommés par un huissier royal de faire lire et publier au prône de la messe paroissiale, et aussi à la porte de l'église après la messe, au premier jour de dimanche qui suivrait cette notification, la lettre du roi, le règlement y annexé et l'ordonnance. Au plus tard, huit jours après ces publications, tous les habitants nés français ou naturalisés français, âgés de 25 ans, domiciliés et compris au rôle des impositions, étaient tenus de s'assembler au lieu accoutumé ou à un autre indiqué par les officiers municipaux.

On devait d'abord procéder à la rédaction du cahier de doléances et remontrances qu'ils entendaient faire au roi et présenter les moyens de subvenir aux besoins de l'État ainsi qu'à la prospérité du royaume. Cette opération faite, les membres du tiers-état devraient élire à haute voix, parmi les plus notables du bourg ou de la commune, un nombre de députés déterminé par l'article 31 du règlement, qui attribuait un minimum de deux députés, trois au-dessus de 200 feux, quatre au-dessus de 300 feux et ainsi de suite. Cette élection par acclamation s'explique aisément par le fait que beaucoup étaient illettrés et qu'ils n'auraient pu vérifier le vote porté sur leur bulletin par un plus savant. Les députés étaient chargés de porter le cahier de plaintes et de doléances à une assemblée préliminaire tenue au chef-lieu de chacune des sénéchaussées. A cette assemblée, tenue sous la présidence de l'officier principal de la Sénéchaussée, les députés devaient fondre tous les cahiers en un seul, puis députer le quart d'entre eux à l'assemblée générale des trois ordres.

Ces nouveaux élus étaient chargés de porter le cahier de la Sénéchaussée en même temps que le procès-verbal constatant leur nomination à l'assemblée générale des trois états, qui était fixée à Angers pour le 16 mars. C'est

Digitized by Google

alors seulement que, réuni en séance particulière, l'Ordre du Tiers procéderait à la rédaction du cahier définitif des sénéchaussées et élirait ses députés aux États Généraux.

On voit donc la suite des opérations : cahier de la paroisse, élément du cahier de la Sénéchaussée, puis ce deuxième document fondu avec celui des quatre autres Sénéchaussées d'Anjou. Ce n'était donc qu'un cahier de troisième rédaction qui devait parvenir aux États Généraux.

Les huissiers royaux signifièrent en conséquence leurs exploits dans les derniers jours de février et les premiers jours de mars. Les paroisses de la Sénéchaussée d'Angers se réunirent le 1er mars ou le dimanche suivant et, le 9 mars, les députés, munis de procès-verbaux de leur élection et constatant leurs pouvoirs, se présentèrent à l'assemblée tenue en l'église abbatiale de Saint-Aubin à Angers et que présida Marie-Joseph Milscent, conseiller du roi, lieutenant particulier civil de la Sénéchaussée d'Anjou et siège présidial, conservateur des privilèges royaux de l'Université et de ceux de Saint-Jean l'Évangéliste d'Angers, en présence du procureur du roi et assisté du greffier Baret.

Étudions donc maintenant ce que furent ces cahiers de doléances ponts-de-Céiais, les seuls qui nous intéressent.

***

A Saint-Aubin, la lettre de convocation et le règlement y annexé furent publiés par le curé conformément aux ordres reçus le 22 février au prône de la messe paroissiale. Les paroissiens s'assemblèrent *dans l'église* le 1er mars pour délibérer sur le cahier et nommèrent pour députés Mathurin Godillion, charpentier en bateaux, Louis Godard, bourgeois, Michel Gandon, épicier, et Jean Lemée. D'après le procès-verbal [1], il est dit que la paroisse est composée

[1] D'après le procès-verbal sont présents : Jean Granry, fesant fonctions de syndic, Quenion, Jacques Vallée, Mathurin Godillion,

Digitized by Google

de 396 feux, alors que le cahier en donnera 398. Les statistiques de cette époque étaient, on le voit, peu stables. Alors que le procès-verbal de nomination des députés et de remise des cahiers porte la date du 1er mars, les cahiers sont datés du 8 mars. D'où vient cette anomalie? Il est probable que le cahier, malgré le procès-verbal, ne fut qu'ébauché à cette réunion et terminé le 8 mai, mais que l'on s'en tint en définitive au premier procès-verbal, dont la teneur était conforme au règlement : confection des cahiers, puis nomination des députés.

D'après ce cahier, la paroisse se compose de 256 feux agglomérés et de 142 feux dans de petites fermes allant de 50 à 150 livres. Plus de la moitié des habitants sont pêcheurs, journaliers ou mariniers; le reste est ouvrier ou marchand,

Jean-Jacques Négrier, Claude Orfray, Pierre Peton, Louis Lebleux, René Granry, Julien Chollet, Pierre Chatelais, Pierre Alexandre, René Talliard, Mathurin Guiette, Joseph Bouvet, Mathurin Godillion fils, René Gorion, Jean Boutin, Jean Guillet, François Foucher, Mathurin Gigot, Martin Leconte, Louis Godard, Urbain Planchenault, Jean Talliard, Michel Pichery, Gabriel Humeau, Michel Gandon, Alexis Le Monier, Jean Davy, René Humots, Clément Connin, Pierre Rontard, Jean Lemée, François Davy, Pierre Durieau, François Orfray, Jean Rontard, Mathurin Delaville, Joseph Toussé, Pierre Quelin, Jacqeus Bessiot, Pierre Jourdan, René Poirier, René Tessier, Pierre Chenau, Mathurin Robin, Jacques Davy, François Maugin, Pierre Lecomte, Pierre Chalon, Pierre Breyer, Louis Rousseau, Mathieu Bourette, Claude Richomme, Clément Héry, Pierre Gaignard, Augustin Bessiot. La présence du curé est indiquée et biffée à plume; il ne pouvait avoir droit à la confection du cahier, puisqu'il n'appartenait pas à l'ordre du tiers-état.

Le procès-verbal est signé : Frontault, curé (cette signature est recouverte de traits de plume dans le but de la supprimer), J. Granry (c'est le président de l'assemblée), Mathurin Godillon, Lemée, Louis Godard et Michel Gandon (ce sont les députés), Le Bleu, Gabriel Humeau, Foucher, notaire royal (*sic*), Claude Richomme, Alexis Lemonnier, Victor Bourelly, M. Pichery, René Tessier, Pierre Chenay, Pierre Peton, Mathurin Godillon fils, Mathurin Guillet, François Maugin, François Héry, Jean Maurier, Germain Bauchaine, Pierre Chatelais, Pierre Alexandre, Humeau l'aîné, greffier.

Digitized by Google

sans cependant que l'avoir, tant en meubles qu'en marchandises, puisse dépasser 1.500 à 2.000 livres. Quelques-uns sont voituriers ou ouvriers de carrière. Aucuns ne sont possesseurs de terrain et tous ne vivent que du travail de leurs mains, encore que les eaux et les glaces ne viennent ajouter à leur misère par leurs ravages.

Les terres de la paroisse appartiennent pour plus de la moitié à l'évêque d'Angers, comme abbé de Saint-Aubin, et aux moines de cette abbaye; l'île de Belle-Poule est engagée à M. de Contades. Il n'y a pas dans toute l'étendue sept cents boisselées (quarante-six hectares) de biens affermés ou exploités par des propriétaires ou fermiers qui ne soient pas domiciliés dans la paroisse, de sorte que les habitants sont obligés de se louer à la journée.

Ce tableau, assombri, comme il convient à une doléance, doit cependant approcher de la vérité.

Cependant on a observé « que, si le quart de la paroisse était de 700 boisselées, le tout en égalait 2.800 ou 186 hectares. Ce compte ne me paraît pas juste. Le territoire de Saint-Aubin avait une plus grande étendue et le quart disponible pour les propriétés particulières est ici réduit pour le plus grand effet de la doléance[1]. » Nous avons cherché de notre côté à vérifier cette assertion, qui nous paraît exacte; en admettant même que les habitants veuillent seulement considérer les terres franchement cultivables et, même en défalquant les communes (Paturaux), les marais de la Guilbotte et des Champs-Fleuris, on arrive, en effet, à un chiffre bien plus considérable. Il est possible aussi — bien que peu vraisemblable — que l'on ait affaire à des boisselées beaucoup plus grandes que celles que nous connaissons, et qui sont de 15 pour un hectare.

La paroisse se plaint aussi de ses impôts. Elle paye 11.069 livres 18 sols 10 deniers, que l'on peut ainsi répartir :

[1] Abbé Bretaudeau, ouv. cité, page 108.

Digitized by Google

Taille et accessoires.....	4.978	19 s.	4 d.
Dixième	2.012	9 s.	9 d.
Chemins royaux et corvées...	546	11 s.	03 d.
Sel	3.531	18 s.	10 d.
	11.069	18 s.	10 d.

Le cahier[1] demande ensuite des améliorations administratives d'ordre général. Il demande en première ligne que le clergé et la noblesse supportent leur part d'impôt comme le tiers-état, que ce vote ait lieu par tête et non par ordre, la suppression de la gabelle, des aides et des employés et que les frais de la régie absorbent une grande partie du produit. Puis ce sont de longs exposés contre l'administration des intendants, dont ils demandent la suppression, ou pour la suppression des corvées, des servitudes, du droit de noblesse attaché à différentes charges, ou pour faire défendre la chasse durant les semailles; ou pour l'abolition des maîtrises, de la voirie en titre d'office, des justices seigneurialles, etc.

***

Toutes les opérations eurent lieu à Saint-Maurille aux mêmes dates qu'à Saint-Aubin et l'assemblée se tint

[1] Le cahier est signé : J. Granry, Tessier, Humeau le jeune, Alexis Charron, P. Peton, André Touré, M. Pichery, Claude Auffray, Mathurin Godillon fils, Claude Richomme, Pierre Deniau, Louis Godard, Pierre Chatelais, Jean Boulestreau, Jean Boutin, Foucher, Jacques Beziau, Clément Conen, Pierre Alexandre, René Robichon, Mathurin Gillet, Pierre Granry, Pierre Breyer, Jean Lemonnier, Rontard, O. Rohard, Mathurin Brouillet, Jacques Davy, Jean Huet, Jean Rontard, Pierre Maurier, Pierre Baron, Pierre Taillard, Pierre Chenay, Le Bleu, René Bariller, Jean Rontard, — Humeau l'aîné, greffier.

La rédaction est mauvaise et d'une orthographe bizarre la plupart du temps.

Digitized by Google

devant la porte principale de l'église[1], sous la présidence de Torchon de l'Isle, syndic, assisté des membres de la municipalité. Elle élut pour ses députés Charles-Félix Toché, chirurgien, Pierre-Aubain Compain, chirurgien, Thomas Héry et Pierre Aubry.

D'après ce cahier la paroisse est composée de 348 feux. Un cent seulement sont taxés de 5 livres à 20 livres. La paroisse ne contient que 900 boisselées de terre que l'abbé de Saint-Serge, seigneur, l'abbé du Mélinais et d'autres étrangers possèdent en partie. Les habitants sont journaliers, pêcheurs ou bateliers. Comme à Saint-Aubin, on se plaint de l'inondation et de la lourdeur de l'impôt réparti « par amis ou animosité ».

En matière générale, Saint-Maurille fait les mêmes observations que Saint-Aubin [2].

A Sorges, les publications eurent lieu au prône de la

[1] L'église Saint-Maurille, à l'encontre de celle de Saint-Aubin, était très petite et très sombre.

[2] D'après le procès-verbal signé sont présents, outre le syndic : Jean Quelin, Pierre Le Cuit, Jean Proutière, Jean Landais, André Rideau, André Gillet, Charles-Félix Toché, Pierre Touchais, Thomas Héry, membres de la municipalité, Claude Reyer, Gervais Lejau, René Rideau, Louis Freslon, Mathieu Courtois, Joseph Rideau, Claude Galays, Jean Moron, Vincent Gilbert, Pierre Richard, René Conin, François Courtois, Pierre Guimats, Pierre Choinet, Jean Durand, Jean Tessier, — François Jourdran, François Cointry, Michel Gaignard, Abraham Guiné et autres.

Sauf les quatre derniers, les autres signèrent le procès-verbal.

Le cahier porte les signatures de : Florent Ollivier, Jacques Audusson, Toussaint Bossé, André Gillet, Jean Durand, Claude Royer, Julien Cailleau, Jean Tessié, Pierre Choisnet, J. Rideau, Jean Quelin, Jean Moron fils, François Courtois, Mathieu Cointry, René Conin, Louis Freslon, Claude Gaté, Gervais Lejau, Jean Proutière, Alexis Gravineau, Pierre Richard, André Quelin, Langlais, François Quelin, René Bourget, René Marais, François Baupied, Mathurin Planchenault, R. Rideau, Pierre Landais, Gautreau, François Ollivier, Gaché, Touchais, Jacques Gigault.

En marge, les signatures de : Héry, Aubry, Toché, Compain, députés de la paroisse; il manque la signature du syndic.

Digitized by Google

messe le 4 mars. Leur assemblée eut lieu le 8 mars » *en l'auditoire*[1] » sous la présidence de René Ciret, syndic. D'après le procès-verbal[2] la paroisse est composée de 92 feux. Alors que dans les précédents; on trouve quelques détails sur la vie et les habitants, le cahier[3] de Sorges, composé de 45 articles très précis, et qui paraît être de la main de René Ciret, ne contient que des propositions d'intérêt général. Aucune doléance en ce qui concerne la paroisse, sauf la demande de curement de l'Authion dont les débordements causent des dégâts aux prairies[4].

La valeur des cahiers de doléances a été très discutée. De ce qu'ils ont pu être classés en un certain nombre de catégories, répondant à un certain nombre de modèles que l'on fit circuler, de ce qu'un certain nombre de paroisses

[1] Que veut dire ce terme? J'ai interrogé il y a bien longtemps déjà les vieux de Sorges? Ils m'ont dit croire que cela voulait désigner la galerie qui précédait autrefois l'église du bourg.

[2] D:après le procès-verbal, sont présents : Jean Le Manceau, Joseph Rideau, François Planchenault, Étienne Planchenault, Gervais Desportes, Simon Challon, René Britault, René Plansonnault, Mathieu Plansonnault, René Frémy, Noël Marcille, François Courtois, Jacques Houtin, Georges Bellanger, Thomas Vallée, Nicolas de La Lande, François Vallée, Jacques Hamon, Nicolas Hamon, Étienne Hamon, René Bottreau, Maurice Severi, Mathurin Cachet, Pierre Dutertre, père et fils, Sébastien Rouillard, Germain Bordière, Étienne Cotel, Jean Daburon, Louis Daburon, René Le Breton, René Chaussy, André Chatelais, Jean Planchenault, René Daburon, Mathieu Ritouet, René Guittard, Laurent David, Nicolas Grandin, Louis Guittard, René Quiquière, Jean Houssin, Pierre Desmazières, Jean Baudin.

[3] Il porte les signatures de : Pierre Desmazières, Jacques Houtin, Georges Bellanger, Jean Lemanceau, Simon, François Blanchenault, Challon, René Plansonneau, Antoine Desportes, Gervais Desportes, El. Lambert, René Ciret, syndic municipal.

[4] Le cahier porte les signatures de : Pierre Desmazières, Jacques Houtin, Georges Bellanger, Joseph Rideau, Jean Lemanceau, René Bottreau, René Frémy, Jean Lemanceau, (signat. différente du précédent), François Planchenault, René Plansonneau, Antoine Desportes, Simon Challon, Gervais Desportes, Étienne Lambert, René Ciret, syndic.

Digitized by Google

s'en tinrent presque exclusivement à tel ou tel modèle, certains historiens ont conclu qu'ils avaient été rédigés suivant un mot d'ordre venu soit du pouvoir central, soit d'une société secrète. Ces critiques ne répondent pas à la réalité. Certes, certains articles sont rédigés exactement d'après des modèles, mais, lorsque les paysans expriment des doléances ayant trait à l'amélioration de leur condition, à leur paroisse en particulier, le modèle passe au second plan et les doléances sont sincères. Peut-être les exagèrent-ils quelquefois pour les faire mieux porter. Mais, si l'on songe que le paysan était pressuré à merci, à tous les abus dont il était victime, on conçoit qu'il entrevit les États Généraux comme une délivrance. Telle est l'impression que j'ai retenue de la lecture de ces feuillets jaunis qui contiennent les doléances et les espoirs de nos pères, quoique je me sois limité plus spécialement aux cahiers de cette commune.

***

Munis de ces cahiers, les députés paroissiaux se rendirent à l'assemblée qui eut lieu le 9 mars. Au lieu de procéder de suite à la confection du cahier de la Sénéchaussée et ensuite à la réduction du nombre des députés au quart, comme il était prescrit, Milscent fit tout de suite procéder à l'élection du quart et fit dans ce but diviser l'assemblée en vingt-six bureaux ; chaque bureau élut huit membres.

Des députés des Ponts-de-Cé, trois, Mathurin Godillon, de Saint-Aubin, et Toché et Compain, de Saint-Maurille furent choisis dans cette sélection. Il fut procédé ensuite à une nomination d'une commission de vingt-six membres qui rédigea le cahier de la Sénéchaussée, qui fut approuvé le 15 mars dans une dernière réunion.

L'assemblée des trois ordres des cinq Sénéchaussées eut lieu le 16 mars, à 8 heures du matin, en l'église cathédrale d'Angers, sous la présidence du grand Sénéchal d'Epée héréditaire de la province d'Anjou, Auguste-Félix-Élisabeth

Digitized by Google

Barrin, chevalier, comte de la Galissonnière, chef du nom et armes, seigneur de la sirerie et principauté de Pécheseul, du marquisat de la Guerche et autres lieux et maréchal des camps et armées du roi. Le clergé était placé à la droite du président, la noblesse à gauche et le tiers en face.

Le tiers se réunit du 18 au 21 mars. Le 18 et le 19, on procéda à la confection du cahier de l'ordre pour la province tout entière et, le 20 et le 21, à l'élection des huit députés, de leurs quatre suppléants, ainsi que des correspondants de chaque Sénéchaussée.

***

L'assemblée de l'ordre du clergé, réunie dans l'église des Cordeliers, était composée de l'évêque, des abbés, des chapitres, corps et communautés, ecclésiastiques rentés des deux sexes, prieurs, curés, les commandeurs et en général tous les bénéficiaires, qui avaient été assignés à comparaître en personne ou par procuration, par le ministère d'un huissier royal.

Au nombre des présents, on trouve pour les Ponts-de-Cé :

François-Jean-Pierre Fronteau, curé de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé et procureur de Pierre Bezieau, curé de Sainte-Gemmes-sur-Loire;

Michel-Pierre-Maurille Nicolle, vicaire et député des ecclésiastiques de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé;

Gabriel Levau, procureur des « Cordelières des Ponts-de-Cé »;

François Gazeau, curé de Saint-Maurille des Ponts-de-Cé;

Louis-François Couraudin, titulaire de la chapelle Sainte-Barbe à Saint-Maurille des Ponts-de-Cé.

Jacques-René Marchand, prêtre habitué à Saint-Maurille des Ponts-de-Cé et procureur de François Crochard, titulaire des chapelles de Saint-Louis et Saint-René, à Chevire-le-Rouge.

Digitized by Google

La confection du cahier du clergé prit dix-neuf séances, au cours desquelles furent élus les quatre députés du clergé à l'assemblée nationale.

La noblesse s'était réunie pendant ce temps, sous la présidence du comte de la Galissonnière. Aucun habitant des Ponts-de-Cé ne fit partie de cette assemblée.

Enfin les députés se rendirent à Versailles pour l'ouverture des États Généraux. « Tous les cœurs accompagnent dès lors au grand rendez-vous d'honneur cette élite d'origine et de fortune si diverses à qui est confié l'avenir de la France nouvelle. »

CHAPITRE III

APRÈS LA PRISE DE LA BASTILLE

La prise de la Bastille, le 14 juillet, vint jeter le trouble dans les esprits.

A cette nouvelle, une milice s'organisa à Angers et nomma pour son administration un Comité [1] qui s'installa au château et, sous le nom du Comité permanent, ne tarda pas à englober toute l'administration (14-17 juillet).

Les Ponts-de-Cé étaient trop près d'Angers pour ne pas suivre l'impulsion donnée par la grande ville.

Le 18 juillet [2] au cours de la délibération tenue par les

[1] Ce Comité, sans mission légale, s'attribua les fonctions de la Municipalité d'Angers et de fait l'annihila complètement. On le voit solutionner toutes sortes de questions et recevoir toutes sortes de demandes qui n'ont aucun rapport avec la garde nationale. Cf. A. Mes. Angers EE, 6, où est conservé le registre de ses délibérations.

[2] M. Delisle, Cailleau, Humeau et Lemée, habitants de la paroisse Saint-Aubin et Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, sont entrés et ont dit

Digitized by Google

officiers municipaux d'Angers pour l'ordre et la police, Delisle, Cailleau, Humeau et Lemée, députés par Saint-Aubin et Saint-Maurille, se présentaient et offraient à la Municipalité de constituer une milice bourgeoise, qui, le cas échéant, coopérerait à la défense d'Angers. Huit jours plus tard, le 26 juillet, la paroisse Saint-Aubin en une assemblée, procédait à l'organisation de sa milice et à l'organisation de son comité.

Par un fait singulier et qui confirme le rôle joué par le clergé rural dans tous ces préliminaires de la Révolution, ce fut M. Fronteau, curé de Saint-Aubin, qui en fut élu président.

Humeau, personnage dont il sera souvent question ultérieurement, fut nommé commandant de la milice. Tout aussitôt le comité de la milice Pont-de-Céiaise, imitant celui d'Angers en tous points, s'installa au château et y tint des séances. On n'a pas, à ma connaissance du moins, les

qu'ils sont députés de leurs concitoiens pour offrir les services de leur commune pour la deffence de la ville d'Angers et demandent la permission d'établir une garde bourgeoise au Pont-de-Cé qui sera entretenue par leurs habitants tant que les besoins l'exigeront.

Pierre Perisseau, ouvrier à la carrière des Persillères, s'est aussi présenté comme député d'environ 2.000 ouvriers des carrières qui sont aux environs de cette ville, qui offrent de s'unir aux habitants d'Angers.

L'assemblée générale a accepté avec reconnaissance les offres de service des habitants du Pont-de-Cé et des ouvriers de carrière pour en faire usage lorsque les besoins de la ville l'exigeront et a permis aux habitants du Pont-de-Cé d'y établir une garde bourgeoise et leur a promis de leur ayder en tout ce dont ils auront besoin pour leur sûreté.

Et sur ce qui a été représenté qu'il était absolument nécessaire pour la sûreté publique d'établir en cette ville une milice sous le nom de Milice angevine, l'Assemblée générale a adopté cet établissement et a arrêté qu'il sera fait un règlement pour fixer la composition de cette milice et l'ordre de service, qu'il serait nommé un comité pour la police de cette milice. (Archives municipales d'Angers, BB 134, folio 5.)

Digitized by Google

procès-verbaux de ses délibérations, sauf un seul[1] où, le 10 août, procédant à la nomination de son major, Gauvilliers, dont il soumet la nomination au comité permanent d'Angers, il réclame « deux couleuvrines », qui étaient pour lors au château d'Angers et qui appartenaient aux habitants des Ponts-de-Cé. Le registre des délibérations du Comité d'Angers est muet sur cette demande, à laquelle il ne fut sans doute pas donné suite.

A Saint-Maurille, on semble avoir été plus long à s'organiser. Le 10 août seulement, nous voyons, d'après le Re-

[1] L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le sept août, le Comité de la Milice de Saint-Aubin du Pont-de-Cé, assemblé dans la salle du Château, a fait l'arrêté suivant pour être adressé à MM. du Comité d'Angers.

Article premier. — Les habitants de la paroisse de Saint-Aubin du Pont-de-Cé, représentés par les membres du Comité soussignés, choisis et élus dans une assemblée générale du 26 du mois dernier, exposent à MM. du Comité d'Angers qu'ils ont établi une légion pour veiller à la tranquillité et sûreté publique menacées de toutes parts et garder leur artillerie déposée au château de leur ville, mais que, n'ayant pas la même faculté qu'une grande ville pour établir une caisse de bienfaisance, le clergé n'étant pas dans le cas de procurer un secours suffisant, ils ont recours à leur autorité pour qu'il leur plaise de leur permettre des droits de la simple cloison qui se persoivent dans laditte paroisse jusqu'à la concurrence de douze cents livres, somme qui doit être considérée comme très modique, vu le produit de ces droits et ce pour payer aux dépenses d'absolue nécessité dans les circonstances actuelles, telles que la chandelle, le bois et les réparations du corps de garde, des fusils, des munitions de toute espèce, des affûts pour les canons, les vivres pour prisonniers et les réparations des prisons, les menues dépenses du Comité, etc.

Art. 2. — Qu'ayant nommé pour major de la ditte légion M. Gauvillier, ils espèrent de la bonté et de la justice des représentants d'Angers qu'ils voudront bien ratifier cette nomination et donner les ordres convenables pour que cet officier soit dispensé du service d'Angers.

Art. 3. — Qu'étant instruits que deux couleuvrines du Château d'Angers qui appartiennent aux habitants des Ponts-de-Céz et qu'étant persuadés que Messieurs de la Commune reconnaissent l'importance du poste de ce lieu, ils espèrent de la justice de Messieurs d'Angers qu'ils se feront un plaisir de faire remettre aux habitants de

Digitized by Google

gistre du Comité permanent de la milice angevine, des députés, dont on ne donne pas les noms, se présenter au Comité et demander à former une milice et un comité. On leur dit de se réunir en assemblée paroissiale et de dresser un procès-verbal de leurs opérations.

Le 17 août, une nouvelle députation, composée de Henri Fortier et de Jacques Poissonneau, vient chercher l'autorisation de s'assembler [1].

Calquant leur organisation sur celle de la milice angevine, les deux paroisses organisèrent chacune une compa-

laditte paroisse Saint-Aubin les couleuvrines en question après une information exacte de la sincérité du présent exposé.

Et, pour présenter ledit arrêté à Messieurs du Comité d'Angers et les prier d'y adhérer, ont été nommés MM. Fronteau et Goirand.

Aux Ponts-de-Cé les jour et an que-dessus.

Suivent les signatures :

FRONTEAU, *président*, DELORME, GOIRAND, *père*
CHOUINIÈRE, GOIRAND, HUMEAU, *commandant*.
CONEN, J. GRANRY.
GOIRAND, *le jeune*, GAUVILLIERS, LEMÉE.
HULLIN, *secrétaire du Comité*.

(Archives municipales d'Angers, série EE.)

Ces couleuvrines, que les habitants de Saint-Aubin demandent ici, étaient pour eux de vieilles connaissances. Le 27 août 1766, le Conseil de ville d'Angers faisait assigner devant le Présidial — et un mois après condamner — le gouverneur des Ponts-de-Cé à lui rendre deux couleuvrines de fonte (dans un autre texte, de cuivre, ou mieux de bronze), aux armes de la ville, et quatre « boètes de fer », sinon de payer 1.500 livres. Cette artillerie avait été amenée aux Ponts-de-Cé pour les réjouissances publiques. Le gouverneur fit appel et porta l'affaire devant l'intendant de la Généralité, auquel il demanda, en dehors de certaines réclamations qu'il portait contre les habitants de Saint-Aubin, que l'arrêt du Présidial, en faveur du Conseil de ville, fût annulé (juin 1767). A la fin de l'année rien n'était encore réglé. Les documents s'arrêtent là, mais des termes même de la délibération du comité de la Garde nationale de Saint-Aubin il résulte que le Conseil de ville d'Angers avait eu gain de cause (A. Mes., Angers, II, XI, folio 341 sq.).

[1] Archives municipales Angers EE-6 Registre, *variis locis*.

Digitized by Google

gnie; mais il semble que le commandement supérieur en ait toujours été confié à un habitant de Saint-Aubin.

Au commandant Humeau, devenu l'année suivante maire, succéda Gauvilliers et nous verrons nos braves gardes nationaux se porter au secours d'Angers lors de l'émeute du 5 septembre 1790.

Il n'y a nullement non plus lieu de s'étonner de voir le Comité d'Angers régler l'organisation de la milice des Ponts-de-Cé, car la scission qui va se produire entre notre petite ville et Angers, au point de vue administratif, n'est pas encore faite, malgré le fonctionnement d'une municipalité, sous la présidence du syndic [1].

A Sorges, on ne constitua pas de garde nationale, de même qu'à Trélazé et Saint-Léonard. Cependant, à Saint-Augustin, que l'administration centrale devait dépecer plus tard entre ses voisins, s'organisa une milice, dont le commandant s'appelait Marbault.

***

Poursuivant son œuvre, l'entreprenant Comité d'Angers ne tarda pas à appeler les paroisses à délibérer sur un sujet d'une autre importance que celle de la Garde nationale. Sur la proposition de Duboys, curé de la Pommeraie, une réunion générale des paroisses fut décidée par le Comité permanent d'Angers pour aviser au remplacement de la gabelle. C'est le 25 septembre que partit la lettre de convocation invitant les paroisses à s'assembler pour nommer un député « avec pouvoirs suffisants ».

[1] Un document extrait des registres des Délibérations du Directoire du département parle d'une fourniture de piques faite par un nommé Branger, serrurier aux Ponts-de-Cé, à la garde nationale des Ponts-de-Cé et, le 31 décembre 1792, le citoyen d'Angers Pierre Chasle, brodeur, réclame 46 livres 10 sols pour la fourniture de deux drapeaux faits deux ans et demie auparavant à la Municipalité de Saint-Aubin (Archives de Maine-et-Loire, L. 76).

Digitized by Google

Les habitants de Saint-Aubin s'assemblèrent en leur église à l'issue des vêpres paroissiales le dimanche 27 septembre. Ils consignèrent leur opinion dans un procès-verbal conçu en des termes énergiques[1]. Ils faisaient en effet

[1] Messieurs tenant l'assemblée provinciale d'Angers, à Angers.

Les habitants de la paroisse Saint-Aubin des Ponts-de-Cé vous exposent que, l'an 1789, le 27e jour du mois de septembre, à l'issue de leurs vespres paroissiales, ils se seraient assemblés en leur église à la manière accoutumée pour respondre la lettre qu'ils ont reçue de Messieurs du Comité permanent de la Ville d'Angers en la date du vingt-cinq présent, signée Turpin, président, et plus bas Delaunay, secrétaire.

Tous lesdits habitants, d'une voix générale, font défense aux collecteurs de la présente année de lever la taxe auxquels ils sont imposés pour le sel, pour les trois derniers mois de la présente année, et après leur avoir observé qu'il était indispensable de remplacer par le prix d'argent la susditte imposition la plus égalle possible. En conséquence tous ont déclaré payer dans le courant d'octobre toutes les différentes impositions auxquelles ils sont imposés le tout avec la plus grande satisfaction.

Et ont enjoints à tous les collecteurs tant du sel que des autres impositions royalles de ne point donner leurs argents à Messieurs les Receveurs desdits impôts, sans leurs consentements et une autorisation de Messieurs les Membres du Comité de la milice nationale angevine.

Demandent lesdits sieurs habitants que lesdits employés des gabelles en généralles soient entièrement supprimées sans jamais pouvoir être rétablies sous aucuns prétextes.

De suitte, lesdits sieurs habitants, pour se conformer au désir de Messieurs du Comité général d'Angers, ont tous nommé d'une voix unanime pour leur député M. Jean Granry, Me boulanger, qui a promis de s'acquitter avec le plus grand zèle au désir desdits sieurs habitants.

Fait et arrêté, la majeure partie desdits sieurs habitants, tous assemblés en laditte église, comme dit est, qui ont déclaré ne savoir signer, fors les soussignés, le même jour et an que dessus, un mot rayé nul.

Pour copie conforme à l'original qui est signé : Humeau, commandant, Alexis Lemonnier, Louis Godard, Foucher notaire royal, lieutenants et habitants, M. Pichery, Claude Richomme, Pierre Peton, Conin, Borelly, J. Lemonnier, François Mangin, P. Rohard, Boulestrau, Le Bleux, Desormeau, François Ragueneau, J. Gigault,

Digitized by Google

défense aux collecteurs de la gabelle de lever désormais la taxe sur sel et acceptaient le remplacement de cet impôt par une contribution en argent « en observant la répartition la plus égalle possible ». Pierre-Jean Granry, maître boulanger et syndic de la Municipalité, fut chargé de les représenter.

Saint-Maurille et Sorges durent s'assembler à la même époque. Les procès-verbaux, qui ne nous ont pas été conservés, durent sans doute exprimer les mêmes vœux. François Gazeau, curé de Saint-Maurille et René Ciret furent élus députés. L'assemblée eut lieu le 6 octobre à Angers en l'église des prêtres de l'Oratoire. « On y vota directement l'abolition de la gabelle et son remplacement par une contribution en argent, non eu égard aux personnes mais eu égard aux exploitations ou industrie. »

V. DAUPHIN.

(*A suivre*).

Robin, Robichon, C. Orfray, Wersillé, René Lhumeau, Jean Dru, René Leloix, Sébastien Cointrix, François Héry, René Gastine, Pierre Alexandre, Joseph Ferrand, Pierre Rontard, Michel Gandon, Joseph Bouvet, Humeau, Honoré Picard père, Julien Planchenault, Lemesle Pierre, Pierre Orfray, M. Serisier, René Granry, Pierre Challon, Jacques Davy, Jean Huet, F. Davy, Duvert, M. Godillon, Mathurin Guillet, François Rouillard, Goirand père, J. Granry, Charles Vivien, Mathurin Rouillard, Pierre Chatelais et

CHOUINIÈRE, *secrétaire*.

Archives municipales d'Angers, CC. 173 — 1789.

Digitized by Google

Un ami des oiseaux

Gabriel Rogeron

(*Suite*) [1]

XI

Décidément, à quoi bon? A quoi bon retracer une existence de calme et de douceur, lorsque le règne des violents partout s'affirme, à une heure où la planète semble vouloir agoniser dans un crépuscule de sang?A quoi bon parler d'un chrétien à une société qui ne se rattache plus à l'Évangile que par cette agonie du Christ percevant dans l'avenir l'impuissance de son sacrifice? A quoi bon chanter la nature, les oiseaux, les fleurs, à une génération qui ne s'enthousiasmera désormais que pour l'Industrie et qui rêve déjà de rebâtir ses hauts-fourneaux sur les charniers de l'Europe? Quelle efficacité resterait-il à nos protestations indignées, alors que meurent sans écho les cloches de Noël redisant le : « Paix aux âmes de bonne volonté? »

Ceux qui crurent offrir leur encens à l'athéisme l'adressaient à Moloch. Le premier châtiment céleste est toujours la démence des peuples; les sages ne sont plus écoutés. Puis, par le fer et le feu le démon règne.

[1] Voir les précédents numéros de la *Revue de l'Anjou.*

Digitized by Google

Pour échapper au suicide de l'Europe et à l'enfer métallurgique qu'on nous prépare, vous avez bien fait de mourir, ô vous dont j'écris la vie et qui fûtes l'un des derniers patriciens ! Vous saviez, en effet, que le rôle d'une aristocratie, noble ou bourgeoise, mais lentement et moralement formée, ne consiste pas à s'assimiler des préjugés de caste ou un snobisme puéril.

Toujours il restera des beautés et des faiblesses à défendre. Comme le chevalier de l'an 1200 protégeait les orphelins et les dames contre les barons prédateurs, ainsi le preux du xxe siècle doit disputer quelques débris de la nature, oiseaux, forêts, étangs, à la rapacité des ploutocrates et à l'anarchie des démagogues. Opposerons-nous enfin à ces vandales une Ligue de grands propriétaires ruraux, de naturistes, de poètes, et aussi de moralistes, car la dégradation des âmes suit promptement la dévastation de la terre. Voyez l'abjection mentale des pays de plaines nues et de grands vignobles.

Mais quelque saint Paul des usines rencontrera-t-il son chemin de Damas? L'Industrie, qui nous menace de ses tracteurs mécaniques, de ses poisons agricoles, de ses carabines pour enfants, de ses canons-canardières, se décidera-t-elle à faire le bien au lieu du mal et à nous fournir les treillages mécaniques, les armatures pour jardins-volières, ainsi que les pâtées perfectionnées pour l'élevage des insectivores? Quel service elle rendrait au monde en transformant dans ce sens, et non dans celui que je redoute, ses outillages de guerre !

Et nos gouvernants? Au lieu de prêter l'oreille aux réclamations de tous les braconniers et oiseleurs, entreront-ils enfin dans la ferme voie des répressions efficaces? Encourageront-ils, au lieu de les paralyser, les tribunaux et la police à sévir contre les destructeurs de ces oiseaux qui peuvent seuls sauver l'agriculture en proie au fléau des insectes ?

Digitized by Google

Les naturalistes eux-mêmes devraient multiplier en volières le peu de couples qui subsistent, au lieu de les fusiller pour enrichir leurs collections. Ici encore l'arbre de science tue l'arbre de vie.

Le Dictionnaire de Trévoux, au XVIIIe siècle, montre les hérons, même l'aigrette blanche, comme extrêmement répandus en Bretagne. Ces oiseaux ont presque entièrement disparu de France. Les ornithologistes de 1820 tiennent encore pour communes beaucoup d'autres espèces, aujourd'hui introuvables. J'ai vu disparaître depuis mon enfance une vingtaine de sortes de passereaux, particulièrement les humicoles. C'est un fait incontestable, que notre avifaune s'anéantit. Peu de gens s'avisent que voilà l'un des pires maux qui puissent atteindre l'humanité.

Mais l'humanité a-t-elle encore beaucoup de siècles à vivre, et dès lors importe-t-il de sauver l'oiseau?

Il existe une science décourageante : l'astronomie. A quoi bon s'occuper d'un globe voué fatalement à se broyer un jour, avec tout notre système solaire, contre la constellation d'Hercule? La rencontre de quelque comète peut d'ici là nous pulvériser. Si la force rectiligne de la lune cessait un instant de compenser l'attraction terrestre, elle tomberait sur notre planète, ce qui occasionnerait certain grabuge. Quelque prière ignorée maintient peut-être identique la volonté créatrice, et la lune à sa place. Mais nous sommes à l'entière merci de Dieu; nous ne détenons pas même le plus précaire des baux pour ce globe que nous croyons posséder. Cependant nous en usons en très mauvais pères de famille. C'est un sacrilège, par exemple, d'anéantir une espèce animale, en somme une pensée du Créateur. L'espèce est sacrée; l'individu ne l'est que dans la mesure où il reste nécessaire à la perpétuité de l'espèce.

La scolastique du Moyen-Age, qui a tout scruté, et après laquelle nos philosophes délirent, savait que l'espèce existe idéalement dans la pensée de Dieu, antérieurement et posté-

Digitized by Google

rieurement aux individus qui la représentent. La maquette est en Dieu; le moule, ce sont les lois génératives; notre devoir est de conserver ce moule et de veiller à la multiplication des exemplaires. Voilà pourquoi les naturistes qui s'opposent aux exterminateurs accomplissent une œuvre religieuse. Ne nous préoccupons donc pas des destinées du globe; ceci regarde la Providence, mieux avisée que les astronomes. Ce n'est pas la marche fatale d'une comète, c'est un excès de perversité humaine qui peut amener la destruction de notre planète.

Le chrétien éclairé qu'était M. Gabriel Rogeron dut entrevoir ce côté philosophique de sa tâche, lorsqu'il consacra son existence à l'étude, à la défense, à l'élevage des oiseaux. Avec la compagne dévouée de ses travaux, il revient, au lendemain de son mariage, s'enclore dans sa propriété de l'Arceau, à deux kilomètres d'Angers. Un petit mur le protège du côté de la route; cette défense morale suffisait encore vers 1868. Il faudrait aujourd'hui une muraille de cinq mètres; demain nous en reviendrons peut-être aux mâchicoulis. Mais je veux oublier notre anarchie pour revivre en ces temps où les campagnes étaient sûres, les malfaiteurs rares, les gendarmes occupés à leur recherche, les lois sévères et la répression sans défaillance.

Comme les oiseaux abondaient encore, M. Rogeron put, sans trop de scrupules, prélever des nids et des sujets empaillés pour ses collections. Car le naturaliste complétait chez lui le naturiste. Notre langue est si pauvre, qu'il importe de m'expliquer sur ces termes. Le naturiste est le philosophe qui préfère la nature aux arts, l'œuvre de Dieu à celle de l'homme. Naturaliste revêt deux sens, à peu près opposés; tantôt, pour le théologien, ce nom désigne le matérialiste qui expulse Dieu de sa création ou, comme Zola, réduit la nature aux pires instincts; tantôt, au contraire, il signifie le savant ou l'artiste qui, à la philosophie naturiste ajoute l'étude précise de la nature et l'agencement

Digitized by Google

des collections. C'est en ce sens que M. Rogeron fut un naturaliste, ou plus exactement un oiséliste, pour en finir une bonne fois avec le terme baroque et pédant d'ornithologiste.

Mais il faut bien recourir au mot non moins barbare de taxidermiste pour désigner l'artiste qui restitue à un cadavre d'animal l'apparence de la vie; car empailleur suscite immédiatement l'image d'un rempailleur de chaises. La taxidermie, où M. Rogeron excella, exige, avec la science physiologogique et mentale de l'oiseau, la délicatesse manuelle, la patience et un goût affiné; elle est un art tout moderne, datant de la fin du XVIIIe siècle. Réaumur et le chevalier Turgot le limitaient encore à la conservation des peaux brutes. L'abbé Munesse, Daudin, Nicolas furent les véritables initiateurs, jusqu'aux recherches de Bécœur, dont le savon arsénical assura aux préparations une durée sérieuse. Mais les bons taxidermistes restent fort rares, en face du pullulement des empailleurs, dont le seul rôle consiste à fournir un nouveau prétexte aux massacres d'oiseaux.

L'axe le plus immuable de ma vie aura été sans doute la grande vitrine de chêne sculpté qui orne la salle à manger de l'Arceau et où, vieilli, je contemple avec la même avidité les hiboux qui, à six ans, m'emportaient vers des rêves de forêts nocturnes, les pics verts ou dorés immobilisés dans la recherche d'une larve lignicole, la féerie polychrome des huppes, des loriots, des passereaux de toute sorte, les pluviers évocateurs d'eaux calmes échancrant les sables des péninsules.

Mon oncle avait découvert le précieux secret de réaliser, à peu de frais, beaucoup de bonheur. Il faisait tirer au sort, à l'un de mes camarades et à moi, ses premiers essais d'empailleur, et nous rentrions dans nos familles, le soir des jeudis, pressant sur nos cœurs un canard informe ou un cormoran effiloché. Dans les grands jours, c'était un œuf

Digitized by Google

en double de sa collection que nous concédait M. Rogeron; et jamais fiancée n'hésita davantage sur le choix d'un saphir ou d'une émeraude que nous ne restions perplexes entre l'œuf verdâtre du merle ou l'œuf blanc de la tourterelle. Quelle valeur singulière ces objets possédaient pour nous ! Peut-être, dans l'autre monde, sourirons-nous de celle que nous attachons à un tableau du Vinci.

A cet âge où l'on découvre peu à peu, et émerveillé, un coin du globe que plus tard les paquebots, les chemins de fer et les automobiles réduisent à une étroitesse si angoissante, l'enclos de l'Arceau, la douve, la vigne, les vieilles souches des prairies semblaient la limite dernière de nos rêves. Au-delà c'était le mystère dont parle Sainte-Beuve : « Dans ce temps-là, il y avait quelque chose derrière la haie. » Nous ne songions point alors à admirer la sagesse de l'homme qui avait fixé parmi ces quelques arpents toute sa destinée.

M. Rogeron débute et finit par l'Arceau. Ni à 20 ans il ne s'élance pour en franchir les bornes, ni à 50 ans il ne songe à se replier sur une plus étroite clôture, sur quelque jardin haut embastillé pour y fuir à jamais les hommes et tisser en paix son dernier cocon.

Rien ne put lasser sa patience. Un jour, certain maraudeur, perché dans un cerisier et qu'il menaçait de son fusil, lui répondit sans s'émouvoir : « On sait bien que vous ne tirerez pas. » D'autres, à sa place, eussent salé le derrière de ce drôle, ou, le lendemain, vendu l'Arceau. M. Rogeron ne risqua point les suites d'un coup de tête, et il resta chez lui.

Cependant qui retracera ses indignations devant un lièvre pris au collet ou les bandes de chasseurs fusillant les merles dans sa vigne? Puis une heure sonna où toute sa quiétude menaça de s'écrouler. Comme les Sioux en face des Yankees, il eut à défendre désespérément son territoire contre les odieux empiètements de la vie moderne. D'abord quelques pionniers s'étaient aventurés, sous la figure de gabelous avides d'englober l'Arceau dans les limites de

Digitized by Google

l'octroi. Mais le propriétaire réussit à démontrer, dans la presse locale, combien de semblables annexions préjudiciaient à l'intérêt public.

Il obtint moins de succès avec le chemin de fer d'Angers à Poitiers; et sa réserve indienne fut largement écornée par la ligne. Mais que devint-il quand il entendit parler d'un raccord de la ligne de Laval qui couperait son parc et sa vigne! Ce péril écarté, l'heure du désastre définitif apparut prochaine.

Un matin, ouvrant sa fenêtre, au cri des canards en émoi, il aperçut un monsieur qui se promenait autour de sa douve, plantant des jalons, prenant des notes. Mon oncle se crut le jouet d'un cauchemar; un somnambule eût conçu moins d'alarme en se réveillant sur les toits. Il dégringola son escalier, se précipita vers l'inconnu qui, du ton le plus courtois, expliqua qu'il supputait les mètres cubes nécessaires pour combler la douve. Quel dramaturge retracera la suite, les « hors d'ici »! du propriétaire, le repliement tranquille de l'ingénieur annonçant qu'il reparaîtrait et que tout l'Arceau allait devenir une gare de triage.

Pleurez, nymphes et dryades; canards et sarcelles, menez le deuil! L'Arceau une gare de triage! Durant six mois, la paisible oasis va s'envelopper de fulgurations et de ténèbres, jusqu'à l'heure bénie où, avec son ami M. Bougère, et à force de campagnes de presse et de démarches auprès des pouvoirs publics, l'abominable péril sera écarté.

J'aurais mauvaise grâce à sourire, car je me suis toujours demandé en quoi l'histoire de Naboth et de sa vigne était plus odieuse qu'une affaire d'expropriation. Et que de fois la modération de mon oncle apaisa mes colères contre l'industrie, ou mes alarmes sur l'avenir des oiseaux! Ce n'est pas lui qui se fût donné le ridicule de sembler dire à Dieu : « Mais vous ne voyez donc pas ce qui va arriver! » Il jouissait de ses oiseaux sans s'inquiéter si la fin du monde en anéantirait les espèces.

Digitized by Google

Il souffrait par les faits précis plus que par les craintes générales. L'Arceau était surtout le point sensible, par lequel il se rattachait à la destinée commune, qui est de n'apercevoir jamais le bonheur qu'à travers une vitre. Si vous vouliez l'atteindre, m'objectera un moraliste, ce serait dans la mansarde où cette pauvre accouchée, entre sa marmaille et son ivrogne, attend de vous le bol de bouillon qui peut la sauver. Mais il est pour ces rôles des caractères trop concentrés, trop faibles, parfois des cœurs trop meurtris.

Les Amalécites qui franchissaient l'enceinte sacrée n'étaient souvent pas de nature à réconcilier M. Rogeron avec ses semblables. Il offrit un jour à une visiteuse quelques jolis gros-becs pris au trébuchet. Huit jours après, il demande de leurs nouvelles; la dame répond : « Ils n'étaient pas assez gras; j'aurais mieux fait de les manger en salmis. » L'ingénuité de cette ogresse le révolta moins encore que l'ahurissement d'une autre qui, l'entendant parler de canards achetés six cents francs, admirait qu'il s'offrît de pareils festins. Hélas ! si M. Rogeron eût vécu cinq ans de plus, dans quel excès de désespoir ne l'eût pas plongé la vue d'usines complétant, après les chemins de fer, l'encerclement de l'Arceau ! Edgar Poë eût-il imaginé le cauchemar d'un tel supplice? J'ai suivi récemment, par un soir d'automne, la route neuve qui remplace le vieux chemin du Hannipet, englobé dans les formidables constructions de M. Bessonneau. Je constatais là, face à face, deux époques, deux civilisations. A gauche, les petits prés tranquilles, les souches lierreuses, la légendaire vigne évoquant les vendanges familiales d'autrefois, et, au delà les pavillons de l'Arceau ceints de grenadiers et de glycines, les pins et les arbousiers encadrant les douves, et puis l'antique charmille, les vieux petits murs défendant contre les importuns la bourgeoise oasis. A droite les chantiers nus, les docks immenses étageant leurs cyclopéennes et grêles armatures, un fourmillement d'ouvriers, la Babel de l'américanisme.

Digitized by Google

Ah ! l'angoisse de ce contraste et de tous les problèmes qu'il soulève ! Pouvais-je oublier ce que comportait de trop replié, de trop distant du peuple, l'ancienne conception sociale de la vie; et pouvais-je méconnaître le bien-être matériel résultant pour les foules humaines de la production effrénée de nos industries? Mais ceci tuerait-il cela? Fallait-il allègrement sacrifier la Nature dévastée, les forêts muées en journaux ou en traverses de voies ferrées, les oiseaux restés sans refuge, intoxiqués par les traitements chimiques, exterminés par toutes sortes d'engins?

Une transaction restait-elle possible? Le remède naîtrait-il du mal? Quelque optimisme me revient, à voir deux pinsons picorer sur les chantiers, parmi la foule des manœuvres. Et je songeai à cette puissante Ligue pour la protection de l'Oiseau, fondée aux États-Unis, au foyer même de l'Industrialisme, et qui trouve encore des ressources pour assister — je l'écris à la honte de mes compatriotes — notre pauvre Ligue similaire que négligent aussi bien les pouvoirs publics que les propriétaires ruraux, si intéressés pourtant à la conservation des insectivores !

Le tort de ces immenses ateliers Bessonneau est, pour moi, d'occuper la place d'un paysage naguère étrangement émotif en sa platitude morne, et d'une profonde signification angevine, entre les bocages de l'Arceau, de calmes pépinières, le parc du collège Mongazon, la flèche blanche de la Madeleine et ce pont vieillot de la Maître-École dont le nom évoque, par delà les âges, le mystère de pédagogues et d'enfances dont on ne sait rien. La longue fuite des voies ferrées vers Paris ou les provinces lointaines ajoutait plutôt une note à ce charme complexe de fixe et d'en allé, d'intime, d'anachronique et d'entrevu. Et enfin l'Angers des morts, les pins du grand cimetière me repliaient sur le rêve du continuel renouvellement de physionomies et d'habitudes de nos rues et de nos boulevards.

Première station d'un monotone pèlerinage qui se conti-

Digitized by Google

nuait par l'Arceau, pour s'achever à la Madeleine dans le stable et l'explicatif des au-delà, cette nécropole m'apparaissait ainsi qu'un vestiaire où nous déposerons notre pitoyable défroque, afin de nous revêtir d'immortalité, comme s'exprime l'Apôtre. Le néant n'est pas là. Sa menace m'angoissait bien davantage au bord des douves de l'Arceau, où je ne retrouvais plus désormais le souriant et tranquille visage de M. Rogeron distribuant la pâtée à ses canes. L'éphémère de nos goûts et de nos habitudes, voilà vraiment la mort. L'expérience ici confine au sermon. Que reste-t-il de nous, sinon le peu de bien opéré aux heures où nous ne nous recherchons pas nous-mêmes? Que sommes-nous, sinon un lot d'atavismes contradictoires et une volonté qui décide?

Ces atavismes contradictoires, j'en découvre le symbolisme dans la demeure de M. Rogeron. Il tenait d'une branche de sa famille un certain penchant au faste bourgeois, et d'une autre le caractère qui heureusement prévalut chez lui, celui de la vie simple, confortable, traditionnelle et repliée. Aussi bien, après avoir édifié les pavillons du nouvel Arceau et décoré d'une somptueuse cheminée Renaissance et de meubles de style sa vaste salle à manger, continua-t-il d'enclore ses habitudes dans une chambre ornée de boiseries Louis XVI épargnée de l'ancien logis, enseveli sous les lierres et les glycines. Les ardoises d'un escalier tournant le ramenaient chaque soir vers des chambres aux carreaux résillés de plomb et où meubles, tableaux, bibliothèques, tout fleurait l'intime et l'autrefois.

Que j'ai là le souvenir de charmants entretiens, quoiqu'il n'aimât guère les énergumènes ! En faveur des oiseaux et des fleurs il excusait l'outrance de mes indignations contre les sciences d'analyse et de mort, mes regrets des inquisiteurs rôtissant les gens à cornues, ou du Tribunal révolutionnaire répliquant à Lavoisier : « L'Humanité n'a das besoin de chimistes. » Au fond il ne prisait sans doute

Digitized by Google

pas plus que moi l'encombrante statue de Chevreul, qui tourne le dos à notre Jardin des Plantes comme pour attester le divorce de la Science et de la Nature, dans une ville où l'on chercherait vainement le buste de Millet de la Turteaudière, ou la moindre plaque rappelant les noms de M. Deloche et du chanoine Vincelot [1].

André GODARD.

[1] Voir la suite dans les prochains numéros de la *Revue de l'Anjou*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

---

23 *mars*. — Le Conseil municipal d'Angers donne son approbation à plusieurs soumissions pour travaux d'entretien. — Il approuve le nouveau traité passé avec M. Coste pour la location du Grand-Théâtre et du Cirque-Théâtre pour la saison 1917-18. Le bail du Cirque-Théâtre est prorogé jusqu'au 20 septembre 1917. Le nombre de 150 représentations prévues dans l'assurance du Grand-Théâtre sera doublé et la surprime d'assurance, 4.413 francs, sera remboursée à la ville par M. Coste. — D'octobre à ce jour, la Boucherie municipale a réalisé 5.000 francs de bénéfice qui ont servi à payer en partie les frais d'installation. — La rue Prée-d'Allemagne s'appellera rue de Belgique — Par suite de la réduction d'une heure et de la durée du fonctionnement de lampes à arc affectées à l'éclairage des voies le Conseil vote à la Compagnie d'électricité une indemnité de 875 francs pour démontage et remontage des lampes électriques et une indemnité mensuelle de 0 fr. 10 par kilowatt heure non

Digitized by Google

consommé à partir du 26 décembre jusqu'au rétablissement de l'éclairage supprimé. — Sont votées des subventions : de 500 francs au Comité d'assistance aux tuberculeux de la guerre, de 100 francs à La Marraine des 135e et 335e d'infanterie et 71e territorial, de 100 francs à l'Association d'aide aux veuves de militaires de la guerre. — Des remerciements sont votés à Mme veuve Allais qui a donné un titre de 500 francs pour cette œuvre. — Le Conseil vote une cotisation de 80 francs au Syndicat institué par les maires de l'Ouest pour étudier les affaires relatives au gaz qui seraient soulevées dans toute la France. — A l'occasion d'une demande d'indemnité à allouer à la Compagnie du gaz pour la suppression de l'éclairage des voies publiques, M. Bernier proteste à nouveau contre le refus de la Compagnie du gaz de répondre aux propositions transactionnelles de la ville et contre le doublement du prix de location. Après lecture d'un nouveau rapport de M. Bernier le Conseil ajourne son vote sur les indemnités pour suppression d'une partie de l'éclairage. — Au sujet de la question du charbon, sur la demande de M. Sémery, le Conseil émet le vœu que les tours établis pour l'approvisionnement des diverses denrées et notamment du charbon soient immédiatement supprimés. — Le Conseil approuve à l'unanimité un rapport de M. Planchenault sur l'utilisation des terres abandonnées. Le nombre d'hectares de terres abandonnées n'est que d'une dizaine, qui furent pris en charge par les dépôts des régiments résidant à Angers. Cinq terrains abandonnés d'une contenance variant d'un hectare et demi à 3 hectares ont été loués par leurs propriétaires sans qu'il fût besoin de réquisition, au Comité qui les concéda aux divers régiments sauf un qui fut remis à son propriétaire. Il fut question de planter des pommes de terre dans le jardin du Mail, mais il a été reconnu que le dommage serait hors de proportion avec le bénéfice, même moral. Le service de la voirie munici-

Digitized by Google

pale met en culture une partie disponible du champ de répurgation d'Avrillé et le terrain préparé pour un square près la tour de la Haute-Chaîne. — Le directeur du jardin des Plantes a été invité à semer dans quelques-unes de ses corbeilles des spécimens de légumes rares ou peu connus. — Le Conseil se préoccupe de tout ce qui peut être utile aux agriculteurs et horticulteurs de la commune : main-d'œuvre, engrais, sulfate de cuivre et soufre, renseignements à se procurer et aide de toute sorte.

Le maire d'Angers a pris un arrêté établissant que les marchés d'approvisionnements dits de première main existeront : du 1er mai au 31 août de 4 h. ½ du matin à 8 heures; pendant les mois de mars, avril, septembre et octobre, de 5 h. ½ à 6 h. ½. Les marchés des samedis et jours de foire commenceront à 7 heures pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre et à 8 heures, pendant les autres mois. Défense est faite aux marchands en gros, aux revendeurs et à toute personne faisant métier d'acheter pour revendre, de pénétrer sur les marchés des producteurs et messagers, qui ont lieu les samedis et jours de foire, de s'y livrer à toutes transactions, toutes manœuvres et tous actes d'achats ou préparatoires d'achats avant 11 heures pendant toute l'année. Aucune marchandise ne pourra être livrée aux marchands en gros et revendeurs avant 11 heures.

Les Chemins de fer de l'État font savoir que, par suite de l'avance d'une heure de l'heure légale, la journée du 24 mars prendra fin à 23 heures et celle du 25 commencera immédiatement. Les trains qui devraient circuler normalement entre 23 et 24 heures, dans la nuit de transition, subiront ainsi un retard d'environ une heure.

La Compagnie des Chemins de fer d'Orléans fait savoir aux voyageurs qu'ils ne sont admis dans tous les trains que dans la limite des places disponibles. Dans les gares de formation

Digitized by Google

des trains directs les voyageurs peuvent retenir à l'avance leurs places en 1re, 2e et 3e classes. Il en est ainsi à Tours pour le train direct partant à 8 h. 40 pour Paris. Après la clôture de la location, des bulletins numérotés pourront être délivrés aux voyageurs pour le cas où il resterait des places disponibles au moment du départ du train.

La Compagnie des Chemins de fer du Nord annonce que es trains sont rétablis pour Soissons.

La Compagnie d'Orléans vient de décider qu'à partir du 1er avril le train partant d'Angers à 14 h. 9 s'arrêtera à Ancenis pour y laisser des voyageurs sans en prendre.

Voici l'itinéraire du dépôt de remonte pendant le mois d'avril : Angers, Saumur, Pont-Rousseau, Tours, Vendôme, Sargé-sur-Braye, Bourgueil, Angers, Saumur, Pont-Rousseau, Saint-Père-en-Retz, Guémené-Penfao, Ancenis, Angers, Montrevault, Beaupréau, Savenay, Pont-Rousseau, Angers.

A été cité à l'ordre de la division : le soldat Joreau Maurice. A été encore cité à l'ordre du jour : le soldat Coutard Paul, du 77e d'infanterie, ainsi que le soldat Périgault Joseph, mort au champ d'honneur le 12 mars 1916.

Un abonné du *Journal de Maine-et-Loire* écrit à ce journal qu'il y a beaucoup de charbon à Rochefort-sur-Loire; que la quantité et la qualité dépassent les espérances, que seule la main-d'œuvre manque.

Les réfugiés allocataires sont instamment priés de se munir, à l'avenir, les jours de paiement, de monnaie divisionnaire : pièces de 0 fr. 25 ou billon, de 0 fr. 50, 1 fr. et 2 francs — suivant la somme qui leur revient — afin de faciliter le paiement des allocations.

Le public est informé que les réclamations pour retards de correspondances continuent à être suivies par l'Administration en vue de redresser les erreurs reconnues, mais qu'il ne sera plus possible, en raison de la mobilisation du per-

Digitized by Google

sonnel, de faire connaître aux réclamants les résultats des enquêtes effectuées.

A Angers, le service de la sûreté a arrêté dix jeunes gens de 14 à 19 ans ne travaillant pas; l'un d'eux a été trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt.

Aux Ponts-de-Cé les gendarmes ont dressé des contraventions à deux débitantes du village des Roncières pour avoir servi à boire à des soldats à des heures interdites.

Un soldat du 9e génie a été arrêté pour avoir violenté une propriétaire de Saint-Melaine et deux jeunes filles des environs.

Le jockey Sauval René, mobilisé à l'École de cavalerie de Saumur, avait remis 24.000 francs en dépôt à M. Vidal, entraîneur. Celui-ci, cité en police correctionnelle par la 5e chambre de la Seine, a été condamné à 13 mois d'emprisonnement pour abus de confiance et à la restitution des 24.000 francs.

Les gendarmes de Doué-la-Fontaine, ont dressé procès-verbal à une boulangère qui livrait des pains de fantaisie dits flûtes pesant moins de 500 grammes et encore chauds.

Le sous-préfet de Cholet a fait parvenir 100 francs au médecin-chef de la place de Cholet pour l'hôpital complémentaire no 22 et 100 francs pour l'hôpital mixte. Il a reçu la somme de 30 francs votée par la commune de Saint-Philbert-en-Mauges pour les œuvres de guerre.

A Tours, devant les troupes, la médaille militaire et la croix de guerre ont été remises au caporal Coiffard Georges, du 77e d'infanterie.

24 *mars*. — Les changements importants survenus dans les horaires de chemins de fer ont apporté un certain trouble dans les relations postales des bureaux du département. Le directeur des Postes demande que des propositions lui soient faites par les municipalités et les particuliers lui permettant

Digitized by Google

de remédier à cet état de chose, surtout en ce qui concerne les localités éloignées des gares.

Le Comité central de secours aux Victimes de la guerre attire l'attention des œuvres de bienfaisance sur la décision qu'il a prise en rendant valables jusqu'au 8 avril les bons de chauffage et de coke.

La Compagnie des tramways électriques, par suite du changement de l'heure, a dressé un nouvel horaire pour Érigné et Trélazé, les deux seules lignes qui fonctionnent actuellement.

Les 10.000 obligations de l'emprunt du Crédit foncier de France destinées au département de Maine-et-Loire ont été enlevées très rapidement.

La patronage laïque du boulevard Daviers est transféré rue Dacier, à l'École annexe.

Le Conseil municipal de Saumur nomme une commission de 10 membres pour étudier les réclamations formulées contre l'évaluation des propriétés bâties. Il autorise la Compagnie des Tramways à supprimer les arrêts de la Vignolle et la Monnière et à créer celui du pont de Montsoreau. Il ratifie en même temps la suppression du service de la ligne de Saint-Florent. Une demande de renouvellement de la subvention de 3.000 francs consentie en 1916 est renvoyée à la commission des finances. — Le Conseil adopte le budget du bureau de bienfaisance (29.239 francs aux recettes, et 29.228 fr. 30 aux dépenses). — Il porte de 2.000 à 2.500 francs la subvention accordée aux Hospices pour la consommation d'eau. — L'autorité militaire ayant demandé que l'eau soit analysée; cette analyse sera faite au laboratoire de bactériologie d'Angers. Le Dr Peton fait remarquer que bien peu de villes sont à même de fournir de l'eau aussi saine qu'à Saumur où il n'y a jamais eu d'épidémie de fièvre typhoïde. Le Dr Moreau, de Paris, fait, au nom d'un de ses amis, don au Musée du Cheval d'une intéressante collection d'instruments vétérinaires renfermée

Digitized by Google

dans un meuble vitrine qui se trouve à Chouzé-sur-Loire. — Des subventions sont votées, de 100 francs pour la Caisse de secours aux soldats blessés russes et de 50 francs pour la Cocarde du souvenir.

Le tribunal correctionnel de Cholet a condamné pour délit de chasse un cultivateur de Bagneux et pour coups qui entraînèrent plusieurs blessures une réfugiée du Pas-de-Calais, ménagère à Coutures.

Le Conseil municipal de Cholet a décidé de demander au Ministre de l'agriculture l'acquisition de 24.000 kilos de pommes de terre jaunes pour ensemencer la ferme des Noires qui va se trouver vacante le 23 avril. Une personnalité très connue à Cholet et toujours prête à accomplir une bonne œuvre (l'atelier des chandails en est la meilleure preuve) fait les avances de cette entreprise et supportera les déficits, s'il s'en produit. — Au début de la séance le Conseil avait adressé ses plus chaudes félicitations à M. Georges Bibard, conseiller municipal, qui vient d'être cité à l'ordre du jour dans les termes les plus flatteurs. — En raison de la persistance de la vie chère les femmes de service toucheront une allocation mensuelle de 52 fr. 50 au lieu de 45 francs. — Le contrôleur des Contributions directes se tiendra tous les samedis à la mairie à la disposition des contribuables pour leur fournir des explications. Il recevra pour cela une allocation de 500 francs. — Le salaire des cantonniers vicinaux est élevé de 5 francs par mois. Le salaire des ouvriers de voirie municipale sera égal à celui des cantonniers, sauf pour ceux ayant dépassé 60 ans. — Le Conseil accorde une allocation de 100 francs à l'Œuvre des formations sanitaires françaises aux armées russes et une de 50 francs à la Cocarde du Souvenir. — Il demande le renouvellement de l'abonnement au tarif réduit des frais de casernement, soit 3 francs par homme et par cheval et le maintien dans le casernement de la classe 1918 dans l'intérêt du commerce. — Une subvention complémentaire de

Digitized by Google

7.600 francs est allouée au Bureau de bienfaisance. — Pour encourager la reprise active des marchés, il est décidé que le droit d'exposition des bestiaux sera abaissé à 0 fr. 25 et que le maire fera auprès du Préfet des démarches pour obtenir que l'intendance ne fasse plus de réquisition le samedi jour du marché. — Par arrêté du 19 février dernier le Ministre de l'intérieur a autorisé la commune de Cholet à avoir une organisation spéciale pour l'assistance médicale gratuite et a chargé le Bureau de Bienfaisance de la gestion de ce service. Le mode de l'abonnement est maintenu pour le médecin et les fournitures pharmaceutiques. Les médecins auront 3 francs par assisté, les pharmaciens 7 fr. 50 au début de la période et 12 francs pour les admissions d'urgence.

Mgr l'Évêque de Poitiers publie dans la *Semaine religieuse* de son diocèse une note par laquelle il fait savoir que la jeune Claire Ferchaud, des Rinfilières (Deux-Sèvres) a été confiée à des examinateurs pour l'interroger sur les faveurs surnaturelles dont elle aurait été l'objet; mais jusqu'à présent ils n'ont formulé aucune conclusion. En conséquence tout ce qui a été raconté ou publié sur le fait de Loublande doit être tenu pour suspect ou prématuré.

25 *mars*. — Le Ministre de la guerre, pour unifier la situation militaire de tous les hommes agriculteurs et viticulteurs des classes 1888 et 1889, a décidé que les hommes de la classe 1888 non encore convoqués seront affectés à un corps et recevront un ordre d'appel sous les drapeaux à la date du 5 avril 1917.

A partir du 17 mars les bureaux de la Mairie d'Angers seront ouverts au public de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures (heure nouvelle).

La foire Saint-Laud a fait son ouverture. Grâce au temps ensoleillé les Angevins y vinrent en foule. Cette année, les attractions sont rares et peu importantes. En dehors

Digitized by Google

d'un skating luxueusement monté, ne sont installés que des petits établissements de loteries, de tir, un panorama et un manège de balançoires. La procession qui eut lieu de 4 à 5 heures, et qui était présidée par Mgr Rumeau, a été suivie d'une foule respectueuse. Un camelot qui tenait un jeu d'argent s'est vu dresser procès-verbal et saisir son matériel.

Des conférences du Comité de l'Or de Saumur ont eu lieu à Distré sous la présidence de M. Bury, conseiller d'arrondissement, et au Coudray-Macouard sous la présidence du maire, M. Ducamp. Les conférenciers, MM. Jamard et Bacon, ont développé leur thèse devant des assistances nombreuses et attentives. Puis M. Bacon a traité la question du blé de printemps, dit du Manitoba, et de la culture des pommes de terre par un procédé économique qui, en utilisant les germes, comme les boutures, laisse au cultivateur la faculté de les faire fructifier sans employer la pomme de terre, qui reste utilisable pour la nourriture.

Une émouvante cérémonie a eu lieu à Angers, au temple, rue du Musée,où un service public fut consacré aux blessés militaires. Une assistance nombreuse avait tenu à répondre à l'invitation de M. le pasteur Chevalley, médecin auxiliaire, d'autant plus qu'il s'agissait de venir en aide à nos vaillants soldats. Quelques belles paroles émues de M. le pasteur Chevalley furent très appréciées du public et valurent à celui qui les avait prononcées d'unanimes félicitations. Deux artistes exécutèrent entre autres avec un art consommé des andante de Corelli et de Thomé, rehaussant ainsi le caractère imposant du service.

Une collecte fructueuse a été faite au profit de l'œuvre hospitalière de la Croix-Rouge.

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Delessard René, du 59e d'artillerie, au canonnier servant Piou Pierre, du 55e d'artillerie lourde, au soldat Audebrand Paul, du 113e d'infanterie.

Digitized by Google

Ont été cités à l'ordre de la division : l'adjudant Guittet Aimé, du 135e d'infanterie; — à l'ordre de la brigade : le sergent Marc Audebrand, du 206e d'infanterie.

L'usine à gaz de Cholet a dû éteindre ses fours, le bateau affrété par la Compagnie continentale du gaz qui lui apportait 600 tonnes ayant été réquisitionné à son arrivée à Rochefort-sur-Mer par le Ministère des travaux publics pour la fabrique d'armes de Châtellerault et pour le secteur électrique nantais qui fournit la force à de nombreux établissements travaillant pour la guerre.

26 *mars*. — Le Préfet fait savoir aux Maires, au sujet du sucre, que : 1° pour les mariniers il sera créé un carnet spécial qui leur sera remis par le service de la navigation et dont les coupons seront reçus par les détaillants des communes riveraines des voies navigables; 2° tout mobilisé en permission pourra obtenir une ration de 250 grammes pour les permissions de 7 à 10 jours, de 250 grammes pour toute période supplémentaire de 10 jours ou fraction supérieure à 7 jours, ces rations devant être délivrées au moyen de coupons spéciaux; 3° la ration destinée à la consommation des élèves internes des lycées, collèges, et autres établissements d'instruction sera attribuée à l'établissement dont ils font partie; des coupons spéciaux leur seront remis au lieu de leur résidence, en cas de séjour chez leurs parents pour cause de vacances ou de maladie; 4° il pourra être attribué au moyen d'un coupon spécial une ration supplémentaire de 250 grammes par tête et par mois pour les enfants âgés de moins de 3 mois; 5° une ration supplémentaire de 250 grammes pourra être attribuée aux malades sur présentation d'un certificat médical visé par le maire; 6° les personnes en déplacement pour plus de 10 jours dans un autre département pourront y toucher les coupons correspondants au temps de leur séjour, après les avoir fait timbrer à la mairie de leur résidence temporaire; 7° les comités départe-

Digitized by Google

mentaux pourront attribuer à toute famille dont l'un des membres est prisonnier de guerre des coupons de 250 grammes par mois et par tête de prisonnier.

600 évacués d'Allemagne, habitants des départements envahis de l'Est et du Nord, rapatriés par la Suisse, sont arrivés cette nuit à la gare d'Angers-Saint-Laud où ils ont été reçus par M. Stirn, secrétaire générale de la préfecture. Ils ont été logés provisoirement à la caserne des dragons, quartier d'Espagne, en attendant qu'on leur assigne une destination dans les communes du département.

Dans les douves du château d'Angers une charrue conduite par des soldats est en train de fonctionner pour l'ensemencement de pommes de terre.

Le public est informé que par suite de nécessités militaires il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 27 et 28 mars, sauf guerre et priorité.

En dehors des jours de fermeture ne seront acceptées jusqu'à nouvel avis que les marchandises de la première catégorie désignées par l'arrêté ministériel du 9 février 1917.

Le remorqueur *Ville de Montjean* a amené à Angers les chalands *Égalité* et *n° 11* chargés de chanvre. *La Ville de Montjean* est reparti avec le chaland *n° 9* pour Nantes.

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir qu'un décret prohibe l'importation en France et en Algérie, sous un régime douanier quelconque, de toute marchandise de provenance étrangère sauf celles venues au compte de l'État et celles expédiées à une date antérieure à celle du décret et aux marchandises déclarées pour l'entrepôt à la même date. Il est institué au Ministère du Commerce un Comité des dérogations aux prohibitions d'entrée.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Anjou rétablira à partir du 31 mars les trains partant d'Angers à 6 h. 22 sur Candé, à 6 h. 44 sur Baugé, celui de la Possonnière à 6 h. 38 sur Beaupréau, le train de Saumur à 7 h. 10

Digitized by Google

sur Cholet, le train de Nantes à 5 h. 50 sur Cholet.

Angers-Université-Club (1) a battu 28e dragons par 5 buts à 3. — Angers-Université-Club (2) a battu le Club A (2) de La Flèche par 2 buts à 1.

L'Assemblée générale de la Fédération mutualiste de Maine-et-Loire a émis le vœu que l'Hôtel de la mutualité cesse d'être occupé par la 43e batterie du 3e d'artillerie et soit rendu, dans son état primitif, aux mutualistes.

La 38e liste de souscription du Comité central de secours aux Victimes de la guerre s'élève à 4.037 fr. 65.

La médaille militaire a été conférée au sergent Denéchère Eugène, cité deux fois déjà à l'ordre du jour du régiment, au sapeur mineur Danglot Alfred, du 6e génie, aux caporaux Body et Minier Alexandre, du 277e d'infanterie, au soldat Bourreau, du 335e d'infanterie, au sergent d'infanterie Vien, instituteur à Meigné-le-Vicomte.

A Trélazé deux enfants de 10 et 12 ans ont volé avec effraction des bijoux. A Sorges 3 enfants de 9 et 15 ans ont brisé avec des pierres les isolateurs des poteaux sur la voie ferrée d'Angers à Montreuil.

A Châteauneuf on a trouvé dans la Sarthe le corps du facteur disparu le 17 janvier dernier.

Un marchand de primeurs d'Angers a été écrasé par un wagon en gare de Cornillé-Bauné.

27 *mars*. — Afin de réduire l'importance des achats de cuivre à l'étranger le gouvernement a décidé qu'à partir du 1er avril le service des fabrications de guerre sera acheteur de tous les alambics qui lui seront proposés. On demande de préférence les alambics simples ou à chauffevin sans organe de rectification à chargement intermittent, qui sont chauffés à feu nu. Les personnes désireuses de vendre des alambics devront adresser avant le 30 avril prochain leur offre par lettre au préfet. Les alambics offerts avant le 30 avril seront payés au prix forfaitaire de 4 francs le kilo de cuivre.

Digitized by Google

Le public est informé que Limburg-sur-la-Lahn est présentement le camp d'attache de tous les prisonniers de guerre retenus sur les territoires occupés de la France et de la Belgique, qu'il s'agisse de blessés ou de malades en traitement dans les hôpitaux ou de prisonniers employés à des travaux et qui n'étaient encore rattachés à aucun camp. En conséquence les correspondances de toute nature, les mandats-poste et les colis postaux destinés à ces prisonniers devront être adressés dorénavant au camp de : *Limburg-sur-la-Lahn* et non plus à celui de Wahn (Prusse rhénane).

Le Préfet et Mme Fabre ont rendu visite aux réfugiés hospitalisés au quartier d'Espagne. Ces réfugiés furent touchés des paroles empreintes de la plus franche cordialité que leur adressa le Préfet. Quelques-uns ont fait le récit des misères qu'ils ont endurées sous le joug allemand et ont raconté les péripéties de leur voyage pour rentrer en France. Le *Petit Courrier* et *l'Ouest* publient deux intéressants interviews de ces réfugiés.

Le médecin-major de première classe Jousselin Edouard, a été nommé médecin-chef de l'hôpital n° 58, nouvellement installé à Mongazon et qui est affecté aux malades des secteurs chirurgical et médical de la place d'Angers.

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir que les limites de charge marquées sur les wagons à marchandise viennent d'être provisoirement augmentées : 1° de 10 % pour les wagons des réseaux de l'Est, de l'État et P. L. M., ainsi que pour les wagons du réseau du Nord dont la charge normale est égale ou supérieure à 20 tonnes; 2° de 5 % pour tous les wagons autres que ceux mentionnés au § ci-dessus.

Le Directeur de l'Usine à gaz d'Angers fait savoir au Maire qu'il a communiqué à sa Compagnie le rapport de M. Bernier. Il lui envoie en même temps copie d'une lettre de lui citée dans ce rapport et envoyée à une dame le 16 octobre 1916.

Digitized by Google

28 *mars*. — Il est recommandé aux familles qui envoient des pommes de terre aux prisonniers en Allemagne d'en enlever les yeux afin qu'elles ne puissent servir de semence.

A dater du 1er avril toute personne voulant se rendre en Espagne devra faire viser son passe-port au consulat de sa résidence ou au consulat le plus voisin de la frontière.

Le Ministre de la guerre a déclaré à la Chambre des députés que l'appel de la classe 1918 aura lieu vraisemblablement du 12 au 15 avril.

Le fascicule de janvier-février 1917 des Archives médicales d'Angers vient de paraître. Il contient les articles suivants : 1917 (où l'auteur dit au point de vue chirurgical et médical ce qui a été fait pendant la guerre et ce qu'il restera à faire après); Contracture de l'anneau de Bandl au cours d'un accouchement gémellaire (Dr Léon Gaignard); Préparation de la solution d'hypochlorite de Dakin.

A l'hôpital complémentaire n° 22 de Cholet on demande un mutilé ou réformé désirant remplir l'emploi de préparateur en pharmacie.

Le dépôt du 33e d'artillerie, à Angers, demande des ouvriers cordonniers, dégagés d'obligations militaires, mutilés, ou jeunes gens non encore liés au service, pour les réparations de brodequins.

47 des rapatriés arrivés à Angers dans la nuit du 25 au 26 mars ont rejoint dans diverses localités du territoire français leurs familles qui les réclamaient; 33 autres ont été logés dans divers quartiers de la ville.

La deuxième liste de souscription de l'Association d'aide aux veuves de militaires de la grande guerre s'élève à 791 fr. 70.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud venant de Cholet et allant à Tours deux prisonniers allemands menuisiers, accompagnés d'un sergent.

Le maire d'Angers rappelle aux agriculteurs que la Ville tient à leur disposition un stock considérable d'ordures

Google

ménagères, excellentes pour la culture de la pomme de terre.

Plusieurs abonnés du *Journal de Maine-et-Loire* demandent qu'il existe à Angers le dimanche quelques tramways pour ceux qui ont dans les quartiers éloignés une petite campagne ou de petits jardins.

Le tribunal civil de Baugé a prononcé 5 condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Durtal, Beaufort, Meigné-le-Vicomte et Jumelles.

Le Comité de l'Or de Saumur a créé l'Œuvre saumuroise des jardins populaires qui peut actuellement offrir aux personnes de bonne volonté privées de jardins plus d'un hectare de terrains à cultiver.

La gare de Saumur (Orléans) petite vitesse sera fermée demain aux expéditeurs.

La gendarmerie de Saumur a arrêté à Saint-Lambert-des-Levées un caporal du 285e d'infanterie en état de désertion.

29 *mars*. — M. Rabouin, député, ayant fait remarquer que, par suite de la suppression d'un grand nombre de trains, les délais de route accordés aux militaires de l'intérieur sont insuffisants, le Ministre lui a fait savoir que la question des délais de route fera l'objet d'une prochaine réglementation.

La Direction des Postes et Télégraphes demande des ouvriers pour les travaux de construction et d'entretien des lignes télégraphiques dans l'intérieur du département de Maine-et-Loire.

Le remorqueur 22 a quitté le port d'Angers avec le *Saint-Pierre-Branchereau* à vide pour Nantes.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud venant de Saint-Nazaire et allant à Vierzon 50 prisonniers allemands travailleurs sous la conduite de soldats.

La Société de préparation militaire d'Angers va commencer incessamment l'entraînement pour la classe 1919. A l'examen du brevet d'aptitude militaire de la classe 1918

Digitized by Google

elle a eu 52 candidats admis sur 53 présentés. Elle vient de prévoir l'organisation d'un stade rendu nécessaire par la nouvelle méthode d'éducation physique d'après le programme de l'École de Joinville et s'est fait assurer le concours d'un instructeur du centre de la 9e région.

A l'église Saint-Pierre de Cholet a eu lieu au milieu d'une assistance nombreuse de parents, d'amis, d'officiers et de soldats un service anniversaire pour le lieutenant-colonel Miesch de Malleray, le héros d'Avaucourt, tombé au champ d'honneur le 29 mars 1916.

La Chambre de commerce de Saumur a décidé d'ouvrir dans les premiers jours d'avril un cours gratuit de dessin d'imitation qui aura lieu les mardis et vendredis dans une des salles de son hôtel.

Un marchand de volailles de Combrée s'est vu dresser à Pouancé une contravention par les gendarmes pour avoir marchandé des pintades en dehors du marché.

Le maire de la commune du Vaudelnay-Rillé avise ses concitoyens, que dans le but de favoriser le ravitaillement en pain de la population, il est aménagé un grenier communal pour recevoir les grains. Les personnes désirant vendre leur blé sont priées de se faire inscrire à la Mairie. Les marchandises seront payées comptant et aux cours commerciaux.

30 *mars*. — A partir du 1er avril l'allocation de 0 fr. 50 accordée par enfant sera portée à 0 fr. 75 et il sera accordé une allocation de 0 fr. 75 pour chaque ascendant qui était avant la guerre à la charge du mobilisé. L'allocation de 1 fr. 25 accordée aux femmes ne sera pas modifiée.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une lettre d'un prisonnier en Allemagne qu'on fait travailler contre l'armée française et sous le feu de son artillerie. Dans le même journal M. Armand Hogu consacre un article à M. Alphonse Métérié et ses poésies. A constater que la censure y a laissé

Digitized by Google

citer les deux vers suivants, qu'elle avait supprimés il y a seulement quelques jours, dans « Prière des Artistes pour le temps de la paix », poésie publiée par la *Revue de l'Anjou* :

Lorsque la sainte Paix, innocente et tardive,
Paraîtra balançant sa palme et ses olives.

Le Comité départemental de répartition des sucres rappelle que les sucres livrés aux épiciers représentent non seulement des sucres sciés et rangés, mais aussi en plus grande partie des sucres cristallisés, des irréguliers ou déchets et des sucres en poudre. Le consommateur doit donc accepter contre la remise des tickets celle de ces sortes que le commerçant peut lui livrer.

Le service des trains de l'Anjou ,à partir du 31 mars,est repris et fonctionnera comme auparavant.

Le *Journal Officiel* publie une instruction ministérielle aux termes de laquelle pourront être nommés, à titre temporaire, au grade d'attaché de 2e classe ou d'officier d'administration de 3e classe du cadre auxiliaire de l'Intendance :

1° Les hommes appartenant aux classes dégagées de toute obligation militaire, qu'ils soient dans leurs foyers ou qu'ils se trouvent sous les drapeaux comme hommes de troupe, en qualité d'engagés volontaires ou d'engagés spéciaux;

2° Les R. A. T. de tous grades du service armé de toutes armes et de tous services y compris les engagés volontaires appartenant par leur âge à ces mêmes classes;

3° Les engagés spéciaux appartenant par leur âge aux mêmes classes que celles visées au paragraphe précédent;

4° Les R. A. T. du service armé des sections de C. O. A. reconnus par une commission de réforme inaptes à faire campagne dans une armée quelconque;

5° Les hommes des réserves de tous grades versés dans le service auxiliaire à la suite de blessures de guerre ou de maladies contractées aux armées.

Les candidats au grade d'attaché doivent justifier de

Digitized by Google

connaissances générales étendues; les candidats au grade d'officier d'administration doivent obligatoirement exercer ou avoir exercé dans la vie civile une profession en rapport étroit avec les fonctions afférentes au grade recherché.

L'Assemblée générale de la Ligue anti-allemande a eu lieu dans la grande salle du café Detton. On y entendit un très intéressant rapport du président, M. Gauvin, ancien député, on discuta certaines questions, et on procéda à l'élection de neuf membres du Bureau; six furent réélus. Les trois nouveaux membres sont : le général Estève, M. Cordier, M. Préaubert.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud deux trains contenant l'un 247 blessés et malades, l'autre 376 qui ont continué sur Nantes sans demander de ravitaillement à l'infirmerie.

Par suite des modifications apportées au service des trains de voyageurs, les conditions d'admission des militaires dans ces trains seront les suivantes :

1° Les officiers voyageant sans chevaux avec ordre de transport modèle Ai, les sous-officiers ou hommes de troupe voyageant isolément ou en groupe de cinq au maximum avec ordre de transport modèle A ou Ai, ou avec ordre d'appel, sont admis dans tous les trains-poste ou directs. Toutefois, quand certains comportent des conditions de parcours, ils n'y sont admis que pour un trajet minimum de 100 kilomètres. Dans les trains comportant une limitation de parcours inférieure à 100 kilomètres, ils sont admis au même titre que les civils. — 2° Les militaires (officiers, sous-officiers et hommes de troupe) voyageant avec des titres autres que des ordres de transport modèle A ou Ai ou des ordres d'appel sont admis dans les trains-poste et directs avec les mêmes conditions de limitations de parcours et de classe que les voyageurs civils; — 3° En cas de mission urgente, les officiers et, exceptionnellement, les sous-officiers et hommes de troupe munis d'ordre de trans-

Digitized by Google

connaissances générales étendues; les candidats au grade d'officier d'administration doivent obligatoirement exercer ou avoir exercé dans la vie civile une profession en rapport étroit avec les fonctions afférentes au grade recherché.

L'Assemblée générale de la Ligue anti-allemande a eu lieu dans la grande salle du café Detton. On y entendit un très intéressant rapport du président, M. Gauvin, ancien député, on discuta certaines questions, et on procéda à l'élection de neuf membres du Bureau; six furent réélus. Les trois nouveaux membres sont : le général Estève, M. Cordier, M. Préaubert.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud deux trains contenant l'un 247 blessés et malades, l'autre 376 qui ont continué sur Nantes sans demander de ravitaillement à l'infirmerie.

Par suite des modifications apportées au service des trains de voyageurs, les conditions d'admission des militaires dans ces trains seront les suivantes :

1° Les officiers voyageant sans chevaux avec ordre de transport modèle Ai, les sous-officiers ou hommes de troupe voyageant isolément ou en groupe de cinq au maximum avec ordre de transport modèle A ou Ai, ou avec ordre d'appel, sont admis dans tous les trains-poste ou directs. Toutefois, quand certains comportent des conditions de parcours, ils n'y sont admis que pour un trajet minimum de 100 kilomètres. Dans les trains comportant une limitation de parcours inférieure à 100 kilomètres, ils sont admis au même titre que les civils. — 2° Les militaires (officiers, sous-officiers et hommes de troupe) voyageant avec des titres autres que des ordres de transport modèle A ou Ai ou des ordres d'appel sont admis dans les trains-poste et directs avec les mêmes conditions de limitations de parcours et de classe que les voyageurs civils; — 3° En cas de mission urgente, les officiers et, exceptionnellement, les sous-officiers et hommes de troupe munis d'ordre de trans-

Digitized by Google

port A ou Ai sont admis dans tous les trains sans aucune limitation de parcours. Dans ce cas, l'ordre de transport porte la mention « mission urgente » inscrite et signée de l'autorité militaire; les militaires, amputés ou infirmes, rentrant dans leurs foyers peuvent être autorisés à prendre également tous les trains sans limitation de parcours. Dans ce cas, la mention « mission urgente » doit figurer sur l'ordre de transport dont ils sont munis pour autoriser leur admission dans ces trains dans la mesure des places disponibles. — 4° Dans les trains-poste et directs, réserves ci-dessus exposées, et dans les trains journaliers sans aucune réserve, les voyageurs militaires pourvus d'ordre de transport modèle A ou Ai ou d'ordre d'appel ont la priorité sur les voyageurs civils, sans pouvoir toutefois en cours de route exiger le déplacement des voyageurs.

Au Sénat, le Ministre de la guerre ayant déclaré que le Gouvernement s'appliquerait de toute son énergie à pousser à la ligne de feu tous ceux qui, à l'arrière, n'y remplissent pas des fonctions indispensables, M. Fabien Cesbron lui fit remarquer qu'il devrait s'appliquer à envoyer au front les 229 députés mobilisables. Un sénateur, M. Vien, ayant fait remarquer que les sénateurs n'avaient pas à s'occuper des membres de l'autre assemblée, M. Fabien Cesbron lui déclara que c'était là de la camaraderie criminelle.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud, les 2 et 3 avril prochains sauf transports de la guerre et transports par priorité, graines et pommes de terre de semence, blé et farine, bestiaux.

En dehors de ces jours de fermeture l'acceptation reste limitée aux marchandises de la première catégorie fixées par l'arrêté du 9 février 1917.

La Commission du Réseau d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'en vue d'éviter le dédoublement des trains directs à l'occasion des vacances de Pâques, les

Digitized by Google

excédents de bagages admis dans ces trains le samedi 31 mars et pendant la période du mercredi 14 avril inclus au lundi 16 avril inclus ne pourront dépasser 30 kilos par voyageur sans excéder au total 100 kilos par enregistrement, conformément à l'avis du 23 février 1917.

Le public n'est admis à prendre les trains de voyageurs que dans la limite des places disponibles.

Les voyageurs qui désirent prendre à la gare Saint-Laud un des trains express BK ou BL (direction Paris) pendant la période du 5 au 11 avril inclus et du 14 au 17 avril inclus sont priés de retenir leur place dès maintenant.

Un service de consultations pour maladies de peau et affections variées des muqueuses, pour toutes les plaies ou ulcérations rebelles aux traitements ordinaires, est créé à l'hôpital mixte de Cholet, rue Tournerit.

Ces consultations seront faites gratuitement par un médecin spécialiste et auront lieu le dimanche matin de 9 à 10 h. ½ et le mercredi soir de 5 à 6 heures.

La médaille militaire a été conférée aux soldats Piron Joseph, Guérizec Alphonse et Picaud Léon, du 77e d'infanterie.

31 *mars*. — Le moratorium des loyers est prorogé sans changement jusqu'au 1er juillet.

En vue d'éviter aux femmes des mobilisés des déplacements longs et onéreux, les allocations militaires seront payées à l'avenir par les receveurs ou les facteurs dans les communes éloignées de la résidence du percepteur. La liste de ces communes sera arrêtée prochainement.

Le Ministre de la guerre, pour mettre fin aux divergences de vue, a déclaré que pendant la durée de la guerre la réforme temporaire est renouvelable pour tous les militaires non officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

L'auteur d'une lettre écrite de Noyon et imprimée par

Digitized by Google

le *Journal de Maine-et-Loire* dit qu'il y a trois points intéressants à souligner : 1° l'habileté des Allemands à démolir ce qui peut servir aux troupes; 2° leur habileté à cambrioler ou à piller une maison; 3° leur extrême dénuement (ils ne toucheraient pas plus de 100 grammes de viande deux fois par semaine).

La Compagnie des tramways d'Angers fait savoir que, par suite du chômage des usines Bessonneau, les 2 et 3 avril, le train de 5 h. 25 pour la Pyramide sera supprimé.

Le tribunal correctionnel d'Angers a prononcé deux condamnations pour délit de chasse contre un journalier de Villemoisan et un soldat du 6e génie.

Mme Pommery, de Reims, a fait remettre à M. Dominique, directeur des Hospices d'Angers, une somme de 100 francs pour les femmes âgées de Reims hospitalisées à Angers.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées à l'adjudant Walquise Paul, du 3e génie, cité en outre à l'ordre de l'armée, mort au champ d'honneur.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée le sous-lieutenant Guénin, du 125e d'infanterie; — à l'ordre du corps d'armée : le capitaine Catta Tony, de l'état-major d'une division, gendre de M. René Bazin, de l'Académie française.

Est arrivé au port d'Angers le remorqueur *Saint-Jules* amenant les chalands *Auguste-Paul* chargé de bois pour Angers et *Boër* chargé de nitrate pour le Mans Le dit remorqueur a emmené au Mans le chaland *Porthos* vide.

Dans la salle des Variétés-Cinéma à Angers, devant une nombreuse assistance, M. Louis Dimier, secrétaire général de la Ligue d'Action française a fait une très intéressante conférence sur « l'Unité allemande et la guerre ». « Il nous appartient donc, avant toute chose, si nous voulons reconquérir des provinces perdues, a dit l'orateur, si nous voulons les conserver, si nous voulons enfin que cette guerre porte des fruits, de briser l'unité allemande. Une Allemagne

Digitized by Google

puissante, si elle n'est pas désagrégée, conservera sa force et nous reprendra l'Alsace et la Lorraine. » La réunion était présidée par M. le comte de Charrette qui a remercié M. Dimier de cette bonne soirée. La séance se termina par une quête fructueuse.

L'Assemblée plénière de l'Association d'aide aux veuves de militaires de la grande guerre s'est tenue à Angers sous la présidence de Mme la générale Estève, entourée de la vicomtesse de Changy, vice-présidente, Mme Bigot, secrétaire, Mme Hervé de la Guillonnière, trésorière, M. Raymond Richou, vice-trésorier, Mmes Jeanson, Lacretelle, Robert Lafarge, Richet, membres du bureau. Le sous-comité d'Angers a été constitué en avril 1916 et une permanence installée 53, rue Toussaint. Des secours en espèces furent distribués dès le 15 avril 1916. Dans chaque arrondissement des dames déléguées furent chargées de s'occuper de l'œuvre. Au 31 décembre 1916 le nombre des veuves inscrites à l'œuvre était de 103; il s'est élevé à ce jour à 124. 39 ont été secourues avec les ressources provenant de la Journée des Orphelins en 1916 ; 15 autres ont reçu des secours prélevés sur la caisse du sous-comité. Un don de 100 francs a pu être fait dans un cas exceptionnel et particulièrement intéressant. 15 veuves ont été placées dans des emplois intéressant la Défense nationale. Au 31 décembre les recettes s'élevaient à 1.682 fr. 95 dont 1.291 fr. 95 souscrits en Maine-et-Loire. Depuis le 1er janvier l'Association a reçu de nombreuses souscriptions s'élevant à environ 5.000 francs. Les dépenses sont de 1.040 francs distribués jusqu'au 31 décembre 1916 par oboles de 5 fr., 10 fr., 20 fr., 50 fr.; une somme de 124 fr. 10 a été dépensée en frais généraux.

Les rapatriés arrivés à Angers dans la nuit du 25 au 26 mars ont été conduits par les soins du Syndicat d'initiative dans les communes suivantes où ils ont été logés: 8 à Denezé-sous-Doué, 37 à Cholet, 7 à Allonnes, 10 à

Digitized by Google

Rablay, 7 à Lézigné, 21 à Saumur, 5 à Huillé, 6 à Melay, 9 à Denée, 10 à Coron, 6 à Louvaines, 9 à Douces, 11 à Saint-Lambert-du-Lattay, 11 à Saint-Martin-de-la-Place,2 aux Verchers, 11 à La Pommeraye, 25 à Baugé, 7 à Loiré, 8 à Doué-la-Fontaine, 6 à Cizay-la-Madeleine, 3 à Blaison, 6 à Écouflant, 8 à Cheffes, 11 à Saint-Philbert-du-Peuple, 5 à Beaulieu, 14 au Louroux-Béconnais, 9 à Freigné, 9 à Vern, 7 à Jumelles, 3 à Saint-Germain-des-Prés, 7 au Vaudelnay, 5 à Brain-sur-Longuenée, 6 à Cléré, 7 à Saint-Christophe-du-Bois, 4 à la Cornuaille, 10 à Saint-Barthélemy, 12 à Champtocé, 9 à Vihiers, 8 à Villevêque, 6 à Nyoiseau, 11 à la Jaille-Yvon, 6 aux Cerqueux-sous-Passavant, 4 à Corné, 6 à Brain-sur-Allonnes, 6 à Drain, 7 à Brain-sur-l'Authion, 13 à la Potherie, 12 au Puy-Notre-Dame, 1 au Pin-en-Mauges, 9 à Thouarcé, 7 à Gennes, 4 à Nueil-sous-Passavant, 9 à Étriché, 3 à Quincé, 5 à la Jumellière, 5 à Brion, 6 à la Daguenière, 4 à Jarzé, 4 à Tiercé, 7 au Longeron 8 à Montilliers, 7 à Chambellay, 5 à Grez-Neuville, 6 à Bécon, soit au total 520 répartis dans ces communes.

Le tribunal correctionnel de Saumur a prononcé deux condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Brézé et de Doué-la-Fontaine.

Le Maire de Cholet fait savoir que des expériences de labourage par tracteur auront lieu la semaine prochaine (la date sera fixée ultérieurement) à la ferme de la Grange à Cholet.

Le tribunal correctionnel de Cholet prononce des condamnations contre : 1° un cultivateur de Maulévrier qui a vendu au commerce deux bœufs réquisitionnés; 2° un meunier de Saint-Sauveur de Landemont qui a refusé de livrer deux animaux réquisitionnés; 3° un adjudant, au Fuilet, qui a négligé de surveiller l'exécution d'un ordre de réquisition qui lui avait été transmis; 4° contre trois habitants de Chemillé pour délit de chasse.

A la fin de mars la farine vaut 48 fr. 25 les 100 kilos, le

Digitized by Google

blé 5 fr. 10 le double-décalitre, l'avoine 3 fr. 10 le double-décalitre, les pommes de terre 4 francs le double-décalitre, le beurre 4 fr. 80 le kilo, les poulets 10 francs la couple, les œufs 1 fr. 60 la douzaine, le bœuf de 1 fr. 90 à 3 fr. 50 le kilo, la vache de 1 fr. 90 à 3 fr. 50 le kilo, le veau de 2 francs à 3 fr. 90 le kilo, le mouton de 2 fr. 90 à 4 fr. 10 le kilo, le lard 4 francs le kilo, les bœufs gras 1 fr. 22 le kilo sur pied, les vaches grasses 1 fr. 17 le kilo sur pied, le charbon de terre 190 francs les mille kilos (en boulets, le seul charbon qu'on peut trouver avec beaucoup de peine), les bûches de chêne 32 francs le stère, les fagots de chêne de 25 kilos à 2 liens, 1 fr. 75 le fagot.

A la suite d'une entrevue entre le président de la Commision de ravitaillement de Cholet et de deux délégués du Comité d'action agricole de la commune de Cholet en vue de répartir équitablement entre tous les fermiers le contingent de 160 bêtes pour le mois d'avril, il a été décidé qu'il serait pris une bête par 5 hectares et par an, en dehors des offres volontaires faites à la Commission. Le marquage se fera à la ferme; les cultivateurs qui refuseraient l'entrée de leurs étables aux agents chargés de cette opération seraient tenus de sortir leurs animaux des étables.

***

Pendant tout le mois de mars les représentations cinématographiques ont été très suivies à Angers, Baugé, Saumur, Cholet, Doué-la-Fontaine.

Pendant le mois de mars l'Infirmerie de la Gare d'Angers Saint-Laud a donné des soins et des breuvages à de nombreux blessés et malades de passage. 9.462 boissons chaudes et repas légers ont été distribués par le personnel de l'Infirmerie et celui de l'Abri de convalescents du Syndicat d'initiative. Au Foyer-Asile des permissionnaires. il a été distribué gratuitement 978 repas complets, 3.966 cafés en dehors des repas, 487 bouillons, 26 laits, 89 tartines,

Digitized by Google

223 breuvages divers; 604 permissionnaires se sont couchés pour y passer la nuit.

Pendant le mois de mars les inscriptions au « bureau des emplois » du cercle de l'hôpital n° 40 à Angers, a été de 36.

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois de mars avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu de leur décès :

Hôpital mixte : Collet-Mattrat Alphonse (tirailleur marocain), Guenego Louis (2e génie), Fourneau François (3e génie), Kaïd Leiebchi (1er d'artillerie), Kloch Marcel (3e génie), Guillet René (51e d'infanterie), Guichet Eugène (33e d'artillerie), Humbert Louis (135e d'infanterie). — Hôpital auxiliaire n° 11 : Briffaut Alcide (44e d'artillerie). — Hôpital complémentaire n° 28 : Ravary Félix (71e territorial), Chenet Jules (9e génie).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été inscrits pendant le mois de mars à l'État-Civil d'Angers avec indication de leur régiment, du lieu et de la date de leur décès, les noms des militaires ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville : Vallin Pierre (2e génie), tranchée de Sivas près Leforest, 12 septembre 1916; Gaignard Pierre (49e d'artillerie), Ypres, 26 avril 1916; Huet Robert (351e d'infanterie), Maurepas, 16 août 1916; Legendre Jacques (96e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 1er novembre 1916; Marteau Pierre (66e d'infanterie), Poperinghe, 22 février 1915; Barré Fernand (135e d'infanterie), Esnes cote 304, 28 avril 1916; Delanoë Alexandre (135e d'infanterie), Zillebeke, 13 décembre 1914; Laumonier Louis (155e d'infanterie), Saint-Hilaire-le-Grand, 1er octobre 1915; Poupard Charles (109e d'artillerie), Hem, 29 octobre 1916; Lefret Bazile (217e d'infanterie), Forincourt, 30 octobre 1916; Daurigal François (135e d'infanterie), Zonnebeke, 26 octobre 1914; Baranger Émile (335e d'infanterie), Écuelle, 11 septembre 1914; Derriennic Marc (3e d'infanterie), Ligny-en-Barrois; Roiné René (6e génie), Plémy,

Digitized by Google

25 octobre 1916; Rideau Louis (151e d'infanterie), Rancourt, 27 septembre 1916; Jarlegaud Paul (241e d'infanterie), Sainte-Menehould, 6 mai 1916; Nau Maurice (28e d'artillerie), Colincamp, 5 octobre 1914; Flageuil Urbain (4e zouaves), Bené-Mellal, 16 novembre 1916; Guiet Jean (32e d'infanterie), Morval, 18 octobre 1916; Choisnet Clément (125e d'infanterie), Zonnebeke, 10 décembre 1914; Pelle-Desforges Louis (20e brigade coloniale), Souain, 25 septembre 1915; Lorette Tany (1er zouaves), Poperinghe, 28 avril 1915; Rauch Paul (29e d'infanterie), Aprémont, 25 novembre 1914; Deniau Raoul (135e d'infanterie), Zillebeke, 15 décembre 1914; Rousseau Marie-Hubert (135e d'infanterie), Bièvre (Belgique), 23 août 1914; Olivier Lucien (44e d'infanterie), à la carrière de Bouclayème, 13 septembre 1916; Gauthier Camille (176e d'infanterie), Aïtos (Grèce), 14 septembre 1916; Garrès Pierre (96e d'infanterie), Souchesmes, 8 août 1916; Peltier Alfred (66e d'infanterie), Langemark, 26 octobre 1914; Chaptou Jean (9e territorial), Sancerre, 15 mars 1917; Ploquin Marcel (3e bataillon d'Afrique), Étinchem, 15 septembre 1916; Cornevin Joseph (68e d'infanterie), Marcelcave-les-Buttes, 17 janvier 1917; Mérand Eugène (6e génie), Malandrin, 3 février 1916; Besson André (9e bataillon de chasseurs), Berny, 17 septembre 1916; Royer Henri (33e d'artillerie), Bouxières, 11 septembre 1914.

Pendant le mois de mars le département de Maine-et-Loire a envoyé à Paris : 1.376 bœufs, 923 vaches, 248 taureaux, 817 veaux, 2.870 porcs. Entre tous les départements fançais il tient la seconde place en ce qui concerne les bœufs et les vaches, la troisième pour les taureaux et les porcs, la quatrième pour les veaux.

G. Grassin.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers

pendant les mois de Novembre et Décembre 1919

(Altitude : 42 mètres)

Novembre 1919

Pression barométrique moyenne : 756 m/m 2; minimum absolu : 743 m/m 1 le 6 à 12 heures; maximum absolu : 768 m/m 7 le 16 à 18 heures; écart extrême : 25 m/m 6.

Température moyenne sous abri à 12 heures : 7° 4; moyenne des minima : 2° 6; moyenne des maxima : 8° 6; moyenne des minima et des maxima : 5° 6; minimum absolu : — 4° le 13; maximum absolu : 12° le 23.

Humidité relative moyenne : 81,8; minimum : 50 le 1er; maximum : 100 le 2 et le 5.

Nébulosité moyenne : 6, 9; moyenne la plus faible : 0,3 le 29; moyenne la plus forte : 10 les 6, 8, 14, 15, 26, 30.

Pluie totale du mois : 76 m/m en 20 jours; la plus forte en 1 jour : 12 m/m le 6 et le 8.

Fréquence du vent : 3 jours du N, 1 jour du N-N-E, 1 jour du N-E, 2 jours du S-E, 1 jour du S-S-W, 5 jours du S-W, 2 jours de l'W-S-W, 8 jours de l'W, 1 jour de l'W-N-W, 3 jours du N-W, 2 jours du N-N-W; 1 jour calme.

Vitesse moyenne du vent en mètres par secondes : 4 mètres; moyenne la plus faible : 0 m. 75, les 6, 15, 27, 30; moyenne la plus forte : 8 mètres, le 4; la plus grande vitesse : 14 mètres le 4 à 18 heures et le 18 à 8 heures.

Digitized by Google

Rosée : 5, les 10, 21, 22, 26, 30; gelée : 12 les 2, 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 28, 29, 30; gelée blanche : 3 les 13, 28, 29; neige : 3 les 14, 15, 16; grêle : 2, le 24 et le 25; brouillard : 1, le 30.

Décembre 1919

Pression barométrique moyenne : 759 m/m 9; minimum absolu : 747 m/m 4, le 31 à 18 heures; maximum absolu : 770 m/m 8, le 19 à 8 heures; écart extrême : 23 m/m 4.

Température moyenne sous abri, à 12 heures : 8° 6; moyenne : des minima : 3° 5; moyenne des maxima : 9°; moyenne des minima et des maxima : 6°2; minimum absolu : — 3°1, le 10; maximum absolu : 12° 2 le 4 et le 5.

Humidité relative moyenne : 83,6; minimum : 58 le 9; maximum : 100 le 26 et le 28.

Nébulosité moyenne : 7,8; moyenne la plus faible 0,6 le 8; moyenne la plus forte : 10. les 1, 11, 12, 13, 15, 17, 20, 23, 28, 29.

Pluie totale du mois : 77 m/m en 20 jours; la plus forte en 1 jour; 11 m/m les 28 et 29.

Fréquence du vent : 1 jour de l'E-S-E, 3 jours du S-E; 1 jour du S-S-E; 1 jour du S; 2 jours du S-S-W, 4 jours du S-W, 3 jours de l'W S W; 10 jours de l'W; 1 jour de l'W-N-W; 2 jours du N-W; 2 jours du N-N-W; 1 jour calme.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 3 mètres; moyenne la plus faible : 75 cm. les 13, 17, 19; moyenne la plus forte : 10 mètres le 27; la plus grande vitesse : 30 mètres dans la nuit du 30 au 31, de 22 heures à 24 le vent a soufflé en ouragan du S-W à l'W.

Rosée : 11, les 3, 8, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 25; gelée : 4 les 1, 9, 10, 11; gelee blanche : 3 les 8, 9 ,10; coups de vent : 5 les 4, 6, 7, 23, 24, 27, 28; ouragan : 1 dans la nuit du 30 au 31.

Le Directeur.

P. VERCHALY.

Digitized by Google

Chronique

Pendant toute la durée de la guerre, la *Revue de l'Anjou*, malgré des frais considérables et des difficultés sans nombre, n'a pas interrompu le service de ses fascicules.

Aujourd'hui, en présence de la hausse énorme que subissent les papiers et la main-d'œuvre, nous nous voyons, bien à regret, dans la nécessité d'augmenter, dans une proportion très inférieure à ce qu'elle devrait être, les prix de nos abonnements et des numéros vendus séparément.

A partir du fascicule de janvier 1920, le prix de l'abonnement annuel sera porté à 18 francs et celui des fascicules à 3 fr. 50.

***

Le 16 décembre ont été élus députés de Maine-et-Loire :

1re circonscription : MM. le Dr Monprofit (31.100 voix); de Grandmaison (30.614 voix); Rabouin (30.058 voix).

2e circonscription : MM. Ferdinand Bougère (23.831 voix); Julien Bessonneau (23.945 voix); Jean Boutton (23.878 voix); Anatole Manceau (23.007).

MM. Jules Delahaye (23.677 voix), M. d'Andigné (23.240 voix), quoique ayant obtenu un plus grand nombre de suffrages que M. Manceau, n'ont pas été élus par suite de l'application de la moyenne faite pour la première fois.

***

Le 10 décembre une nouvelle municipalité a été installée à l'Hôtel de Ville d'Angers. Ont été élus : maire M. Bernier; 1er adjoint M. Planchenault; 2e adjoint M. Libeau; 3e adjoint M. Pottier; 4e adjoint M. Benoist.

***

Digitized by Google

M. Jules Bideau, ayant donné, le 11 novembre courant, sa démission de président et de membre de la Chambre de Commerce d'Angers, M. Martin-Rondeau, vice-président, a été élu président à son lieu et place, M. Jamin-Richou, membre, vice-président en remplacement de M. Martin-Rondeau, M. G. Rayer, secrétaire, M. Marchand, trésorier.

M. Bideau a été nommé président honoraire, en reconnaissance des services considérables qu'il a rendus pendant de longues années, et surtout pendant la période si dure de la guerre, ou il s'est dépensé sans compter.

***

« A l'heure où nous écrivons ces lignes, lisons-nous dans la *Semaine religieuse* du 16 novembre, les terrassiers qui nivellent les terrains vagues de l'ancien pensionnat Saint-Julien, dans l'angle formé par les rues Saint-Julien et Saint-Martin, achèvent de démolir les vénérables murs de l'antique église Saint-Jean-Baptiste. Un de nos évêques les plus populaires, saint Lézin, l'avait bâtie, avant l'année 605, en bordure de la voie romaine de Tours à Rennes, dans le vaste cimetière qui, depuis le dernier quart du IIIe siècle occupait tout l'espace compris entre le Ralliement et la Préfecture. Un jour, en venant, avec son disciple Maimbœuf, visiter les ouvriers qui travaillaient à son église, saint Lézin guérit, sur la future place Sainte-Croix, quelques aveugles. Il dédia l'édifice à saint Jean-Baptiste, dont saint Maimbœuf lui avait apporté de Rome une relique. Mais, plus tard, cette église prit le nom de son fondateur lui-même, de saint Lézin, qui s'y etait fait enterrer, et, finalement, de Saint-Julien, à cause d'une relique de l'évêque du Mans. Elle avait son entrée principale dans l'impasse Saint-Julien. Saint Lézin y avait joint un hospice et une aumônerie.

« Il eût été intéressant pour notre histoire civile et religieuse de lever le plan exact de cette église, de contrôler soigneusement les tombeaux, les monnaies et autres objets funéraires de cette partie du vieux cimetière angevin. Mais, dans la hâte fébrile de ces démolitions et de ces nivellements il n'y a place pour aucune étude sérieuse. »

Notons que, déjà, ce qui restait de l'antique église avait disparu dans la reconstruction du pensionnat Saint-Julien, quelques vingt ans avant.

***

Digitized by Google

L'ordre des Avocats à la Cour d'appel d'Angers a rendu le lundi 22 décembre un pieux hommage à la mémoire de ses membres morts pour la France.

A 9 h. ½, une messe solennelle de *Requiem* était célébrée à l'église Saint-Antoine, sous la présidence de Mgr Rumeau, assisté de Mgr Baudriller et de M. le chanoine Thibault, vicaires généraux.

A 11 heures, au Palais de Justice, salle des réunions des avocats à la Cour d'Appel, avait lieu l'inauguration d'un tableau commémoratif portant les noms des cinq membres du Barreau d'Angers tués à l'ennemi : Mes Stanislas Le Prado, René Cosnard, Emmanuel Ériau, Maurice Durand, Robert Faidide.

Assistaient à ces cérémonies : M. le Préfet, M. le Premier Président, M. le Général commandant la 18e division, M. le Général commandant la 36e brigade, M. le Secrétaire général de la Préfecture, M. le Maire, M. le Président du Tribunal civil, M. le Procureur de la République, M. le Président du Tribunal de commerce, MM. les Magistrats de la Cour d'Appel, MM. les Membres du Tribunal civil, MM. les Membres du Tribunal de commerce, MM. les Juges de paix, M. le Doyen de la Faculté de droit, MM. les Avoués d'Appel et de 1re instance, M. le Président de la Chambre des notaires, MM. les Huissiers et Syndics de faillite.

M. le Procureur général, appelé à Paris pour un deuil, s'était fait excuser.

A l'église, M. le Bâtonnier de l'ordre des Avocats, en tête du deuil, accompagnait les familles des cinq membres du Barreau d'Angers, morts pour la France, et derrière eux se tenait en robe, l'ordre des Avocats. Pendant l'office religieux, MM. Bailly, Becker, Bernède, Durand, Le Strat et Mlle Enslen exécutèrent avec leur maîtrise habituelle un fragment du *Quintette* de Schumann et la *Méditation* de Jules Bordier sur un prélude de Bach. M. Bailly chanta en outre le *Dies iræ*.

Au Palais de Justice, la salle de réunion des Avocats était ornée de faisceaux de drapeaux. Ils encadraient une plaque de bronze surmontée d'une palme portant au-dessus des cinq noms glorieux cette dédicace : « A nos confrères, morts pour la France. »

Notre distingué collaborateur Me Beucher, bâtonnier de l'ordre des Avocats, ancien combattant de 1870, médaillé

Digitized by Google

militaire, rappela dans un émouvant discours la vie et les circonstances de la mort de Mes Le Prado, Cosnard, Ériau, Durand et Faidide; ils laissent à leurs confrères un souvenir impérissable.

M. le Bâtonnier tint à l'honneur de terminer son allocution en donnant lecture des citations obtenues par ses confrères au cours de la guerre. L'importance de ce discours ne nous permet aujourd'hui que de traduire l'impression profonde qu'il a produite sur tous.

Enfin, M. le Premier Président voulut bien prendre la parole pour associer le deuil de la magistrature à celui du barreau. Chacun savait en écoutant ce discours que M. le Premier Président avait, sous les bombardements de Reims, constaté chaque jour dans nos lignes l'héroïsme des soldats : il était mieux à même que quiconque de leur apporter le haut témoignage que nous sommes heureux de publier.

MONSIEUR LE BATONNIER,

Les deuils du Barreau sont les deuils de la Magistrature et je m'associe du meilleur de mon cœur, au nom de la Cour et au nom des magistrats qui m'entourent, aux sentiments de pieux hommage dont vous vous êtes fait l'éloquent interprète.

Les hommes de ma génération, ayant subi dans l'Est les misères et les humiliations de la guerre de 70, avaient plus que tous autres ressenti une infinie tristesse en constatant que les souvenirs de nos revers s'estompaient peu à peu dans les brumes du passé et que les obligations qu'ils nous imposaient étaient tenues pour périmées. Les utopies décevantes de la fraternité des peuples hantaient nombre d'esprits et nous pouvions craindre que la France anémiée fût incapable d'un effort suffisant et ne succombât à l'attaque scélérate que nous sentions préparée dans l'ombre et le mensonge.

Et voilà que dans un sursaut de prodigieuse énergie, qui restera l'admiration des peuples et l'étonnement de l'histoire, nos fils, rajeunissant les vertus héréditaires de notre race, ont répondu au premier appel de la France et, pendant les quatre années où une effroyable tourmente a bouleversé le monde, ils se sont sacrifiés sans réserve à l'amour sacré de la Patrie.

C'est ainsi que les collègues dont vous venez d'honorer la mémoire, destinés cependant aux paisibles luttes du prétoire, volant au secours de la France en péril, se sont révélés héroïques soldats, champions de la justice, de l'indépendance des peuples et de la liberté.

Jeunes gens à l'aurore de la vie, hommes mûrs arrachés aux dou-

Digitized by Google

ceurs de leurs foyers rivalisèrent d'intrépidité, des boues de l'Yser aux craies de la Champagne, et ceux qui ont vécu de longs mois aux premières lignes du front peuvent seuls apprécier la grandeur de leur effort et le mérite de leur héroïsme, qui s'affirmait chaque jour dans le tumulte de la tragédie mondiale.

Et nous, les vieillards, sentant à leur contact passer en nous le frisson de la fierté patriotique et vibrer dans nos cœurs les sentiments qui seuls peuvent nous soutenir aux heures où la mort nous frôle, nous nous efforcions de nous hausser, dans une certaine mesure, jusqu'à l'abnégation et à l'héroïsme de ces admirables soldats et de tenter, à leur exemple, d'accomplir sans faiblesse les devoirs pénibles que les circonstances nous imposaient.

Une fervente admiration et une reconnaissance infinie récompenseront à jamais le courage, la ténacité, les sacrifices vaillamment consentis de tous ceux qui ont sauvé la France et leur gloire est immortelle.

Honorer dans ce Palais, où leur souvenir sera perpétué, la mémoire des membres du Barreau d'Angers qui ont préparé et payé de leur sang la Victoire libératrice était donc entre tous un devoir de justice, un devoir sacré, auquel je m'associe pieusement, tandis que, selon la grande image du poète,

La voix du peuple entier les berce en leur tombeau.

***

A la liste des monuments déjà élevés aux morts de la grande guerre nous ajoutons :

Celui élevé à Chazé-sur-Argos et dont l'inauguration a eu lieu le 1er novembre;

Celui élevé à Saint-Mathurin, inauguré le 2 novembre;

Celui inauguré le 6 novembre au Vieil-Baugé.

Le même jour, également un monument commémoratif a été inauguré à Savennières.

Le 10 novembre c'était au tour d'Étiau, où Mgr Rumeau, tint à présider en personne la cérémonie.

Le même dimanche, Jallais honorait la mémoire de ses quatre-vingt-sept enfants tombés pour la défense de la Patrie.

Le 11 novembre, on unit à Montguillon dans un même souvenir et l'anniversaire mémorable de l'armistice et les morts qui sont au nombre de 17 sur une population de 340 habitants

Le 20 novembre au Plessis-Grammoire, à Trémont, à Brigné,

Digitized by Google

le 23 à la Ferrière, le 14 décembre à la Daguenière, le 16 décembre à Chazé-Henry, devant un grand concours de populations, le souvenir des victimes de la guerre a été évoqué avec émotion.

***

Dans la journée du 2 novembre de nombreuses cérémonies religieuses ont eu lieu dans les cimetières.

A Angers les autorités, accompagnées des sociétés d'anciens militaires, ont successivement visité les cimetières de l'Ouest et de l'Est.

A Segré, après un service funèbre à l'église Sainte-Madeleine une palme de bronze a été déposée au Calvaire du cimetière.

Dans l'après-midi, l'Union nationale des Combattants avait organisé une importante manifestation au cours de laquelle furent remis les diplômes commémoratifs et fait l'appel solennel des 146 morts et des 26 disparus que compte la ville de Segré.

Notons encore les cérémonies de la Possonnière, la remise d'un drapeau, faite en présence de l'Étendard de l'École de cavalerie, par M. le colonel Thureau à la section des Malades et Réformés de guerre de Saumur.

***

La séance de rentrée de l'École de médecine et de pharmacie d'Angers a eu lieu le lundi 3 novembre, sous la présidence de M. Gérard-Varet, recteur de l'académie de Rennes, assisté de M. Sarthou, inspecteur d'académie, et de M. Boquel, directeur de l'école.

M. le Doyen de la Faculté de médecine de Paris, empêché par les occupations de la rentrée, avait envoyé, avec ses regrets de ne pouvoir assister à la cérémonie, ses souhaits de prospérité pour l'école et son respectueux salut aux glorieuses victimes de la guerre.

Au début de la séance, M. le Dr Metzger, professeur suppléant d'anatomie, a prononcé la leçon d'usage sur « l'évolution biologique de l'homme ».

Ensuite M. le Dr Boquel, directeur de l'École, donne lecture du compte rendu des années écoulées.

Après avoir rappelé la situation de l'École à la veille de la guerre, comptant, malgré certaines difficultés du moment 109 élèves, le direc-

Digitized by Google

teur expose à quelles difficultés l'école a dû faire face pendant la guerre, la plupart de ses professeurs étant mobilisés et ceux restant absorbés par le service des hôpitaux de la ville. Au début de la nouvelle année, l'école se retrouve cependant avec une population scolaire égale à celle qu'elle possédait en 1914 : 108 élèves et la perspective d'une rentrée extrêmement nombreuse.

Le compte rendu fait connaître ensuite les changements survenus dans le personnel, la mort de MM. les professeurs Mâreau et Tabuteau, la disparition de professeurs honoraires ou de professeurs suppléants libres, les docteurs Legludic, Bahuaud, Royer, Gripat, Hébert de la Rousselière, Petrucci, la nomination comme professeur d'anatomie de M. le Dr Ch. Martin, l'entrée en fonctions de professeurs suppléants nommés à la veille de la guerre, M. Fouchet chef des travaux physiques et chimiques, M. Antoine, suppléant des chaires de médecine, M. Metzger, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

Les améliorations de l'école si nécessaires, que la récupération de sommes importantes du fait de la guerre avait fait espérer, n'ont pu être réalisées autant qu'il était souhaitable. Toutefois l'amphithéâtre d'anatomie et la bibliothèque ont pu être réinstallés complètement au début de la guerre et, grâce à la Commission des hospices, une nouvelle maternité est devenue le siège de la clinique obstétricale.

Le directeur signale ensuite les distinctions si flatteuses reçues au cours de la guerre par les professeurs et les élèves. Il cite notamment les cinq professeurs décorés de la Légion d'honneur : MM. Monprofit, Tesson, Metzger, Antoine et Brin et les quatre étudiants décorés de la médaille militaire : MM. Laplanche, Lelong, Leroy, Richard.

Il évoque alors le souvenir des élèves et anciens élèves morts au Champ d'honneur. Il demande au Recteur et à l'assistance de vouloir bien se rendre près de la plaque commémorative érigée à l'Hôtel-Dieu, sur laquelle ont été inscrits vingt-quatre noms de médecins et de pharmaciens morts en se dévouant pour de jeunes hommes comme eux tombés pour le salut de leur patrie et de l'humanité.

Après le discours de M. le Dr Boquel, M. le Recteur se lève et déclare que la cérémonie va se continuer devant la plaque commémorative érigée à la mémoire des élèves de l'École morts pour la Patrie.

Toute l'assistance se rend alors sous le porche d'entrée de l'Hospice, où est scellée dans le mur la plaque de marbre vert surmontée d'une palme de bronze, où sont gravés les noms des disparus.

Digitized by Google

En voici le texte :

A LA MÉMOIRE
des
ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE D'ANGERS
MORTS AU CHAMP D'HONNEUR
1914-1918

AUGIER Adrien.
BAINVEL Henri.
BARBIN Henri.
BOISMARD Émile.
BOURCIER Léon.
COIGNARD Émile.
COTELLE Henri.
DEZANNEAU Maurice.
FOYER René.
GAIGNARD Raymond.
GALLOU Jean.
LAMY Ferdinand.
LE BARZIC Hyacinthe.
LEROY Victor.
MANY Georges.
MAREAU Pierre.
MOREAU François.
NORMAND Charles.
RAVET Paul.
RICHARD Pierre.
TEISSEIT Guy.
TOUBON Charles.
TOUTRY Pierre.
TRESVAUX DU FRAVAL Alain.

M. le Dr Barot remet officiellement à l'École de Médecine et de Pharmacie la plaque commémorative, puis à sœur Rosalie, la médaille de la Reconnaissance française.

M. le Recteur clot la réunion en prononçant une courte allocution d'une belle tenue littéraire.

***

Digitized by Google

La rentrée de l'Université catholique de l'Ouest a eu lieu le 5 novembre. En la chapelle Saint-Thomas, a été célébrée la messe du Saint-Esprit. Mgr l'Évêque de Vannes officiait et Mgr l'Évêque de Quimper a prononcé une éloquente allocution en commentant la prière traditionnelle de l'Esprit-Saint.

A la séance de travail, dans la matinée, assistaient Mgr l'Archevêque de Tours, Mgr l'Évêque d'Angers, chancelier, NN. SS. les Évêques de Laval, de Vannes, de Quimper, de Poitiers, de Luçon et du Mans. A la suite du banquet, qui réunissait le plus grand nombre des professeurs des Facultés et des Écoles annexes, eut lieu la séance solennelle, dans la salle de conférences du Palais académique, en présence des étudiants et des plus fidèles amis de l'Université.

M. le chanoine Crosnier, vice-recteur, lut un très intéressant rapport sur « l'Université pendant la guerre » au front et à l'arrière. Puis Mgr le Recteur, en évoquant quelques-uns de ses « souvenirs universitaires », se plut à revivre les années de sa jeunesse. Il fit passer sous les yeux de son auditoire ravi par le charme artistique de son récit et la finesse de ses observations, les débuts de l'Université, les portraits bien vivants de ses prédécesseurs, Mgr Sauvé et Mgr Maricourt, l'abondante floraison des diplômes conquis par les étudiants, des travaux publiés par les professeurs, enfin le défilé des personnalités catholiques et dévouées au vrai bien social, à la formation desquelles l'Université s'honore d'avoir contribué.

Mgr l'Archevêque de Tours clôtura la séance par une allocution empreinte de la plus solide et de la plus profonde doctrine. Il rappela aux professeurs catholiques toute la sublimité de leurs fonctions, comment elles tendent à faire penser, vouloir et aimer leurs disciples à l'image de Dieu lui-même, et aux étudiants toute l'estime dans laquelle ils doivent tenir un tel enseignement capable de les conduire à ce but suprême de leurs destinées chrétiennes.

***

Le dîner de rentrée du « *Vin d'Anjou* » a eu lieu le 9 novembre au café de la Rotonde, à Paris, sous la présidence de notre distingué collaborateur Marc Leclerc, le poète des *Rimiaux* : il fut exceptionnellement brillant. Plus de soixante-dix Angevins se sont empressés à l'appel du dévoué secrétaire Eugène Boré; ne pouvant les nommer tous, citons seulement :

Digitized by Google

MM. le baron de Grandmaison, député; Ed. Cointreau; le Dr Lepage, président du Syndicat d'initiative de l'Anjou; Peyssonnié (ancien président), conseiller à la Cour de Cassation; A. Laurent (ancien président), greffier en chef de la Cour des Comptes; E. Cormeray, (ancien président), sous-directeur au Ministère de la Justice; Dr Regnard (ancien président), Leroux-Cesbron (ancien président), homme de lettres; A. Mellet (ancien président), avocat au Conseil d'État; Henri Coutant (ancien président), directeur de l'*Angevin de Paris*; le médecin principal Martin-Deschamps; le commandant Noton; le capitaine Lepage; P. Brin, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; Camille Servat, directeur des *Concerts des Tuileries*; Paul Décard, de la Comédie-Française; Maurice Brillant, secrétaire de rédaction du *Correspondant*; le chimiste Pierre Jolibois, frère du chef de bataillon glorieusement mort pour la France; G. Dureau, directeur du *Ciné-Journal*; Louis Cointreau; les architectes Garin et Bans, les peintres Ludovic Alleaume, G. Gobô, J. Duvanel; le sculpteur A. Jouanneault; Vincent Boré, ancien directeur particulier des Mutuelles du Mans à Angers; MM. Bougron, Garban et Texier, membres du Comité, etc. N'omettons pas la présence de notre humoriste national Maurice Saillant Cur(nonsky).

Parmi les excusés, MM. Victor Boret, ancien ministre, député, Rabouin et Bessonneau, députés; général Rondeau; L. Mignot de Rochefort-sur-Loire; Georges Richou, ancien président, et Eug. David, compositeur, membre du Comité, retenus, l'un par un deuil cruel, l'autre par raison de santé; MM. Louis et Charles de Fouchier, conseillers référendaires à la Cour des Comptes; le peintre Henri Lebasque; les capitaines Perrein et Fourmont etc.

Au cours du dîner le président Marc Leclerc inaugura solennelement deux modèles du « Verre à vin d'Anjou » exécutés sur les plans de M. L. Mignot, l'un avec le merveilleux « Quart de Chaume 1911 » que notre grand viticulteur angevin avait envoyé, pour être présent sinon par sa personne du moins par ses œuvres, l'autre avec le « Clos des Mousses » de la Victoire (1918), offert par son propriétaire, M. de Grandmaison; ces deux nectars, l'un d'ambre pâle et l'autre de rubis scintillant, furent appréciés comme il convenait et leurs donateurs remerciés chaleureusement; des remerciements pareils allèrent à M. Ed. Cointreau, qui avait eu l'aimable pensée de se faire accompagner

Digitized by Google

de quelques flacons de ses liqueurs de grande marque : le « Triple sec » et le « Majestic ».

A l'heure des toasts, après l'allocution traditionnelle du Président, dans laquelle Marc Leclerc salua les nouveaux inscrits, dont la venue en grand nombre confirme la vitalité de la doyenne des sociétés angevines de Paris (Le « Vin d'Anjou » fut fondé en 1895 par le Dr Gauchas, J. Plaçais, E. Cormeray et feu M. R. Brochin), M. de Grandmaison, dans une improvisation à la fois chaleureuse et pittoresque, magnifia le rôle des Poilus angevins pendant la guerre et loua en termes cordiaux les œuvres de Marc Leclerc, qui fut leur poète.

Une partie de Concert suivit, organisée et réglée par Paul Décard, et permit d'applaudir l'inimitable chansonnier Paul Marinier, Mme Dussanne, la charmante et talentueuse artiste de la Comédie-Française, Mlle Gabrielle Fouquet, des Concerts-Colonne, une cantatrice de tous points remarquables, le pianiste Lautemann, de l'Opéra, et Paul Décard, lui-même, dont nous n'avons plus à vanter ici les qualités d'artiste. Marc Leclerc clôtura la séance par une de ses poésies en l'honneur des Gâs d'Anjou.

***

La Maîtrise a magnifiquement célébré le 23 novembre sa fête patronale. Elle a chanté, avec une grande perfection, la messe brève de Palestrina et un chœur tiré de la Passion selon saint Jean, de J.-S. Bach.

Mme Martineau-Cayron au grand orgue interpréta avec un rare talent un choral de J.-S. Bach.

L'office du soir ne fut pas moins beau. Le salut comprenait un *Ave verum* de Saint-Saëns, un *Ave Maria* d'Edg. Tinel, une mélodie grégorienne en l'honneur de sainte Cécile et un *Tantum ergo* d'Asola.

A la fin des complies, les soprani ont chanté avec beaucoup de suavité et de pénétrante expression le *Salve Regina*.

***

Notes d'art :

De Mlle Mathilde Alanic : *sur l'exposition Berjole.*

Pour nous dédommager du maussade été de la Saint-Martin, Angers se pare de toutes ses séductions artistiques. Si l'on s'arrête

Digitized by Google

devant la vitrine de la galerie Lasneret, instantanément une vision éblouissante de soleil et de couleurs chantantes nous fait oublier la rue boueuse et le ciel brouillé. Charles Berjole, l'artiste si sympathique au public angevin, expose là une quinzaine de toiles absolument étonnantes. Villages assoupis sous le ciel nuageux, étangs transparents, clairs rivages de Loire, blés mûris ou arbres brûlants comme des gerbes d'or en harmonie délicieuse avec les terrains lilas, vieux pignons enveloppés de crépuscule, où la fenêtre éclairée et les portes closes font rêver comme des mystères attirants, partout en ces images variées, l'artiste a extériorisé avec un bonheur et une sûreté extraordinaires la poésie de sa vision.

Si intéressantes que furent les expositions précédentes, celle-ci les dépasse en ampleur, en variété, en maîtrise. Le peintre ne craint plus d'y affirmer hardiment sa compréhension très personnelle de la nature et, par des tons francs, subitement rapprochés, il parvient à produire une singulière intensité lumineuse.

Quelques critiques timorés pourront se trouver déconcertés dans leurs habitudes routinières devant ces belles audaces. Mais c'est une joie de constater que ce tempérament d'artiste sincère et si vibrant trouve parmi nous des appréciateurs éclairés et de chauds partisans. Bravo, Berjole ! et bravo aux amateurs clairvoyants qui s'assurent vivement la possession de ces triomphantes petites toiles !

De M. Léon Philouze : *sur l'exposition Gobô* :

Quelle puissance d'évocation, quelle variété saisissante d'aspects dans la magnifique exposition des tableaux de M. Gobô, aux galeries Lasneret !

Rudes silhouettes de marins bretons de Douarnenez assis dans leurs barques, aux voiles prêtes à s'affaisser comme des ailes qui se replient et dont l'une se détache rouge sur un pan de falaise ocre, quais où les flaques d'eau miroitent encore dans l'ombre tombante, villages de pêcheurs allongés au bas des coteaux, évoquent avec une force de rendu extraordinaire la vie pittoresque du littoral breton.

Des paysages de neige aux teintes livides, aux reflets jaunâtres, villages ensevelis sous la chute serrée des flocons, des montagnes découpant sur la blancheur des glaciers leurs arêtes vives avec un dernier rayon accroché à l'une de leurs cîmes montrent un côté différent du talent de M. Gobô et de la facture si probe, si large de cet admirable peintre.

Après la splendeur froide des monts, l'artiste nous conduit à Venise, sur le grand canal, à la Giudecca, inondés d'un flot de lumière pourpre par le soleil couchant.

Quel contraste avec les coins du Dorat et les rives de la Creuse d'un

Digitized by Google

charme reposant, d'une douceur automnale, où le clocher et les peupliers d'Argenton reflètent leur silhouette mince dans la rivière.

Plus loin, au bas des toits de tuile vermeils, un moulin déverse sa chute d'eau dans les eaux bouillonnantes.

Dans ces tableaux et dans ceux d'une facture si vigoureuse et si belle où revivent les quais de la Seine et les eaux lourdes du fleuve fendues par les remorqueurs, la personnalité de G. Gobô s'accuse magistralement. Il n'eut jamais plus de moyens au service de sa vision toujours directe et précise de la nature observée patiemment et avec amour, il verse en ses œuvres la lumière, le mouvement et la vie.

Dans son originalité puissante et sa sincérité, qui préfère la rudesse franche aux miévreries et adoucissements conventionnels de la nature, M. Gobô est un grand, un très grand artiste.

De M. Marc Leclerc, dans le *Petit Courrier* sur les *Angevins au salon d'automne* :

Ils y sont peu nombreux, comme toujours ; j'ai depuis longtemps remarqué combien peu de nos compatriotes fréquentent ce Salon, peut-être parce que le tempérament angevin calme et pondéré, et instinctivement ennemi de toute violence, hésite à cohabiter avec les audaces quelque peu outrancières des jeunes écoles là représentées.

MM. Henri et *Robert Lavoué* exposent des esquisses, celui-ci, des scènes mythologiques ; celui-là, du *port d'Ajaccio*... Nous eussions aimé voir plus nombreux les feuillets d'album que l'admirable Cyrnod a pu inspirer à cet artiste.

De *M. Jacques Volot*, chercheur obtiné et consciencieux, un *portrait*, et *deux études de nu* ; un *bronze*, aussi, où se révèlent les mêmes qualités ; pour rendre avec plus de sincérité sur l'à-plat de la toile les volumes et les profondeurs, Jacques Volot s'est résolu à les étudier en plein relief ; il n'est pas, pour un peintre, d'effort plus louable vers le vrai.

A l'entrée des salles réservées aux *artistes combattants* veille un martial *buste de poilu* d'*Albert Jouanneault ;* j'ai dit dernièrement le bien que je pensais de cet artiste ; son simple buste, sur le plus simple des socles, vaudrait bien des » monuments ».

Dans les salles mises à la disposition de l'*Entr'aide artistique française* et où sont pieusement exposées les œuvres des artistes morts pour la patrie, j'ai salué, parmi tant d'autres disparus dont l'art français portera le deuil éternel, notre brave *Pierre Delaunay ;* la douceur angevine de ses cinq belles toiles souffre un peu de voisinages plus bruyants. Le cadre intime de la galerie Petit seyait mieux à son talent délicat.

J'ai gardé pour la fin *Henri Lebasque*, qui est un des maîtres de la

Digitized by Google

peinture moderne et qui suffirait à lui seul à représenter dignement et grandement l'Anjou au salon d'automne ; sous le frais contre-jour de sa *Fenêtre sur la mer*, j'ai revu, claires et gaies, les barques se balancer dans la lumière ; je me suis chauffé au soleil, sur la *plage* près de ses baigneuses ; et surtout j'ai admiré la distinction rare de la délicieuse toile qu'il a intitulée *En bateau*.

Mais Lebasque n'est point à louer seulement pour ses œuvres peintes ; il l'est aussi pour avoir transmis à sa fille, *Mme Marthe Lebasque-Reymond*, ce précieux tempérament artistique grâce auquel elle s'est affirmée en deux sections du Salon ; à l'*Art décoratif*, d'abord, où ses *coussins* brodés aux tons chantants et son *paravent* complètent heureusement l'ensemble exposé par M. Carlos Reymond ; à la *Section musicale*, ensuite, où elle a tenu la plus grande part du programme consacré, le premier vendredi, aux œuvres de Debussy : le public, très nombreux, lui fit un succès mérité, car il faut un sens musical parfait pour chanter avec autant d'art ces mélodies dont l'apparente simplicité, qui semble si facilement découler du texte poétique, n'est obtenue que par une science raffinée et compliquée, dont l'écriture est surchargée d'accidents et de difficultés. On goûta particulièrement la façon dont elle détailla la si fraîche pastorale de l'*Enfant prodigue* et, surtout, sa parfaite interprétation de l'émouvant et poignant *Noël des enfants qui n'ont plus de maison*.

Du même : *Hommage au Maître Jules Desbois* :

Notre compatriote le grand sculpteur *Jules Desbois* vient de recevoir de ses pairs la plus complète confirmation de sa réputation artistique ; le Comité de la *Société nationale des Beaux-Arts* vient de l'élire président de sa *Section de sculpture*, en remplacement du maître Rodin. On peut aimer ou dénigrer l'art de Rodin — et Dieu sait combien le dénigrent aujourd'hui, qui l'encensaient avant sa mort ! — mais non pas contester la grande place qu'il a tenue dans la sculpture moderne ; et que l'on ait choisi Jules Desbois pour lui succéder montre en quelle estime notre compatriote est tenu par ceux-là mêmes qui sont le mieux qualifiés pour juger.

J'ai été, en son lointain logis d'Auteuil, rendre visite au maître angevin et le complimenter. J'ai retrouvé le même coin familier, l'ermitage au fond du jardinet mal peigné, l'atelier encombré de moulages où toute une carrière magnifique est inscrite et, sur le seuil, l'accueil cordial du « patron ».

J'ai pu admirer la maquette du monument que la Municipalité d'Angers — qui ne fut jamais mieux inspirée — a commandée à Desbois pour commémorer les morts de la grande guerre et qui sera exécuté en collaboration avec René Grégoire, autre bon angevin ; cette exécution, au reste, est déjà commencée.

*
* *

Digitized by Google

L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Audiffred de 15.000 francs qui récompense les plus grands dévouements, à notre éminent compatriote le cardinal Luçon, archevêque de Reims, doyen des cardinaux français, qui, sous le bombardement de la ville se prodigua sans cesse avec un dévouement, un courage, un calme imperturbables.

***

Par arrêté de M. le Maire d'Angers, M. le chanoine Urseau, correspondant du ministère de l'Instruction publique, conservateur des antiquités et objets d'art de Maine-et-Loire, conservateur du Musée de l'ancien évêché, inspecteur divisionnaire de la Société d'Archéologie, vient d'être appelé à recueillir la succession de M. A. Michel, en qualité de conservateur du Musée d'Archéologie Saint-Jean et Toussaint, à dater du 1er janvier 1920. Il sera assisté dans ses fonctions par M. Cayron, conservateur adjoint.

Tout le monde connaît la compétence toute particulière du savant archéologue qui honore tant la science historique angevine et qui est très versé dans la connaissance des antiquités civiles et religieuses.

Sa reconstitution et publication du *Cartulaire noir de Saint-Maurice* est un travail de tout premier ordre, Les lecteurs de la *Revue d'Anjou* ont goûté son étude si documentée et si intéressante sur la *Peinture décorative en Anjou* du XIIe au XVIIIe siècle.

***

Dans la liste des candidats nommés, par arrêté du Ministre de l'Instruction publique du 17 novembre, élèves de l'École des Chartes, nous remarquons avec plaisir le nom de M. Louis Planchenault, ancien élève de l'Externat Saint-Maurille, fils de M. Planchenault, adjoint au maire d'Angers, sorti lui-même de cette école avec le diplôme d'archiviste.

***

La 70e conférence de la Société de Géographie commerciale d'Angers a été donnée dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville par M. de Keyser, qui, belge mobilisé dès le début des hostilités

Digitized by Google

comme officier dans l'armée de son pays, blessé pendant les combats de l'Yser, évacué, puis réformé au bout de deux ans de campagne, fut appelé par M. le général Lyautey, résident de France au Maroc, pour participer à un effort de propagande française dans ce pays.

Investi d'une si honorable mission, M. de Keyser a pu tout à son aise parcourir tout le Maroc, en pénétrer les mœurs, en étudier le climat, les cultures, en observer les habitants, les coutumes, en apprécier les beautés naturelles ou les monuments pittoresques.

M. de Keyser a tenu à dire ce que les commerçants, industriels ou travailleurs angevins pouvaient attendre du Maroc, soit comme débouché de leurs produits, soit comme utilisation de leur travail. Nos concitoyens peuvent y envoyer des graines, des plants d'arbres fruitiers, des vins mousseux, des parasols, des liqueurs, et surtout tous les bons ouvriers spécialistes sont recherchés et bien rétribués.

Nouvelle conférence du 6 décembre par Mme Jean Leune, qui a plaidé la cause de l'Asie Mineure. Elle nous montre par des arguments historiques, économiques, ethnographiques, combien l'Asie Mineure est grecque de cœur, de fait et de droit et combien sont justes les revendications de son illustre compatriote et ami M. Venizelos.

Elle fit revivre les beaux jours lumineux de l'antiquité d'Hyppocrate et d'Homère, les heures troublées des Empereurs de Bysance, les luttes sanguinaires de l'invasion turque, la chute de l'Orient chrétien et enfin les années sanglantes de la guerre actuelle qui entassa là-bas ruines sur ruines et essaya de noyer dans le sang tout ce qui n'était pas ottoman, par conséquent pro-boche.

***

Le premier grand cross-country important qui ait été organisé en Anjou s'est disputé le 12 décembre sur un parcours difficile à l'occasion du challenge offert par M. de Grandmaison.

Il faut remonter, dit dans le *Petit Courrier* notre collaborateur Dauphin, à des temps assez lointains de l'histoire de la vieille A. U. C. pour retrouver trace d'une épreuve similaire; encore n'eut-elle pas

Digitized by Google

l'ampleur qu'avait celle d'hier. Ce fut une très belle manifestation et il eût été à souhaiter que le temps se fût mis de la partie au lieu d'ajouter aux difficultés du parcours celui de l'humidité et de la boue.

Le chiffre des engagés de ce premier cross d'après-guerre atteignait exactement celui du premier Tour d'Angers à pied de 1911 : 84.

Pour moins long que le Tour d'Angers ne le fut jamais, le cross d'hier nous a paru une épreuve autrement plus dure par les embûches mêmes du terrain sur lequel il était tracé.

Expliquons tout de même un peu ce que c'est qu'un cross-country — bien qu'une définition en langue française soit toujours une chose délicate.

Le cross-country est un type d'épreuve qui nous revient d'Angleterre, après, peut-être, être passé par la France, et même peut-être aussi être renouvelé des Grecs, car je n'ai jamais ouï dire qu'il y ait eu une route nationale de Marathon à Athènes et le fameux coureur qui vint apporter au peuple le plus éclectique du monde la nouvelle de la victoire qui assurait définitivement son indépendance ne fit en somme que couvrir un parcours de cross-country de grande envergure.

Or donc « cross-country », qui signifie littéralement » à travers la campagne », sert à désigner une épreuve de course à pied dont le parcours est tracé sans souci des obstacles, haies, ruisseaux, ravins et même aussi des murs, qui peuvent se trouver.

Tantôt en plaine, tantôt en montée, tantôt en prairie, tantôt en terre labourée, le coureur de cross-country que l'on lance sur une piste, simplement jalonnée par des petits papiers, des confettis, mille signes qui doivent la rendre bien nette cependant, doit être endurant, patient, plein d'à-propos et s'attendre à tout.

Le classement fut le suivant :

1. Denis, C. S. B., en 46 m. 22 s. 2/5; 2. Artaud, La Nantaise, en 46 m. 50 s.; 3. Desvaux, C. S. B. en 47 m. 32 s.; 4. Lange, C. S. B., en 47 m. 42 s.; 5. Garreau, S. N. U. C., en 48 m. 30 s.; 6. Teuillières, A. S. P. T. T., Nantes; 7. Haie, id.,;8. Rouault Jean, S. N. U. C.; 9. Le Ray, S. N. U. C.; 10. Auder, Nantaise.; 11. Le Fort Francis, A. S. P. T. T.; 12. Le Fort Joseph, id.; 13. Leguyader Julien, C. S. B.; 14. Motte, A. S. P. O.; 15. Tandet C. S. B.; 16. Papion André A. S. P. T. T.; 17. Lépine, Nantaise; 18. Brisseau, A. S. P. T. T.; 19. Leguyader Anatole, C. S. B.; 20. Chevalier, S. N. U. C.

Au Club sportif Bessonneau est revenu la garde, pour un an, du challenge de Grandmaison.

***

Digitized by Google

La Société anonyme des Câbleries et Tréfileries d'Angers avait convié un grand nombre de personnalités angevines à l'inauguration de ses nouveaux ateliers du chemin de Montrejeau.

Successivement, les invités ont été conduits à travers un premier atelier où ils ont pu voir tréfiler l'acier et le mettre en bobines, puis dans ceux où ces fils seront utilisés à la fabrication des câbles spéciaux.

Ils ont pu admirer la hardiesse des charpentes, l'emploi judicieux du ciment armé qui a permis d'obtenir des ateliers vastes, spacieux, aérés et où les ouvriers pourront en toute commodité exécuter leurs délicats travaux.

Dans tous les halls traversés, des équipes d'ouvriers s'empressent autour des nombreuses machines encore en partie à monter, tandis que d'autres sont déjà en pleine activité.

Tout ce que la technique moderne a pu produire de plus pratique, de plus rationnel pour obtenir, avec la moindre somme d'efforts, le travail le mieux fait et le plus de rendement, a été recherché.

Aussi a-t-on fait appel fréquemment à l'électricité. Dans chaque atelier, des ponts roulants sont prêts au transport des poids les plus lourds.

Pour les communications, la voie ferrée normale a été poussée partout où cela était nécessaire. En cette heure où l'économie de la main-d'œuvre, si difficile à trouver, est une des nécessités les plus urgentes si l'on veut produire beaucoup et à bon compte, la manutention, soit des produits manufacturés, soit des matières premières, doit être réduite au strict minimum. Le rail amènera donc les charbons, les métaux nécessaires à pied-d'œuvre et en retour enlèvera les objets manufacturés.

La visite se terminait par l'atelier aux fours à tremper les fils d'acier où Mme Bessonneau vint mettre le feu à un four à gaz du plus récent modèle.

***

Dans la Légion d'honneur :

Ont été faits chevaliers (décorations posthumes) :

M. Cadeau, capitaine au 146e R. I., tué en août 1914;

Cady Joseph, lieutenant au 39e régiment d'artillerie de campagne;

Digitized by Google

M. l'abbé Jean Delaître, prêtre, capitaine au 77e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi.

Ont reçu la médaille de bronze de la Reconnaissance française :

Mme Laurent Bougère; Mme Colas de la Noue; Mme Deshayes; Mme Jamin; M. le Dr Perreau, à Saumur; Mme Weill; Mlle de Billeheast d'Argenton; M. Bunoust; Mme Jeanson; Mme Mahé, religieuse de la Congrégation des Servantes des Pauvres; Mme la duchesse de Plaisance.

La médaille d'honneur en argent des Épidémies a été donnée au caporal Costes Jean, de la 17e section d'Infirmiers militaires, qui n'est autre que M. le chanoine Costes, l'aimable et distingué secrétaire général de l'Évêché d'Angers.

Ont été nommés officiers de l'instruction publique :

M. Braun Alexis, instituteur à Saint-Laurent-des-Autels; M. Lamy-Guédon, receveur buraliste à Saumur; Mme Clémentine Dufour, présidente de l'Amicale des Anciennes Élèves de l'école des filles, à Corné (Maine-et-Loire).

Officiers d'Académie :

M. Fouchier Alphonse, instituteur, à Soulaire-et-Bourg.

***

M. Lucien Mette est décédé dans les premiers jours de décembre. Il n'était âgé que de 42 ans. Ancien élève de notre École des Beaux-Arts où il fit ses premières études artistiques, Lucien Mette y remporta les meilleurs succès dus à son travail et aussi à son tempéraemnt d'artiste; élève peintre-verrier à la Maison Martin, il mettait le même sentiment à son art professionnel qu'à ses études artistiques.

Admis comme peintre à l'École nationale des Beaux-Arts, il compléta ses études en passant par l'École des Arts décoratifs. Il se consacra tout d'abord au vitrail d'art le plus sérieux, en collaboration avec son beau-père; entre temps, il s'occupait de travaux d'illustration.

Digitized by Google

A la guerre, Mette partit avec le 71e régiment territorial où pendant 18 mois il tint les tranchées dans le camp retranché de Paris.

Passé au service des dessinateurs-géographes de l'armée, ses services furent très appréciés.

A la démobilisation, Lucien Mette, était rentré dans son service qu'il affectionnait tout particulièrement.

X***.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME VOLUME

JUILLET-AOUT

Pages

Reprise des Concerts Populaires. — **G. Dufour** 5

La peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle (*Suite*). — **Ch. Urseau** 23

Quelques lettres inédites de Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac. — **J.-Ch. Joubert** 45

Chez nos Internés en Suisse. — **G. Dufour** 53

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (mars 1917) (*Suite*). — **G. Grassin** 77

Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de Juillet et Août 1919. — **J. Verchaly** 99

Chronique 101

Subvention accordée par le Conseil Général à la *Revue de l'Anjou*. — Conseil Général : discours de M. le sénateur Bodinier, président, et de M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; une motion patriotique. — La fête de la Victoire à Angers : discours de MM. le colonel Sousselier et Bernier, maire d'Angers. — M. Clémenceau à Saint-Martin-de-la-Place. — M. Poincaré et le vin d'Anjou. — Un discours de M. Le Moy. — L'Assemblée générale de la Société des Concerts populaires d'Angers, son Comité, rapport de M. le Dr Boquel. — Conférences : le rôle de la marine dans la vie des peuples, par M. l'amiral Buchard; Les arts du bois, la menuiserie de son origine à nos jours, par M. Aristide Poutiers; La nécessité de l'effort industriel et commercial, par M. Lionel Nastorg. — Manifestations sportives :

Digitized by Google

Réunions athlétiques au stade Bessonneau ; le Circuit du Val de Loire, la huitième traversée d'Angers à la nage, le 135e d'infanterie au tir inter-allié de Maison-Laffite. — M. René Bazin président de la Corporation des Publicistes chrétiens. — M. Lennel professeur d'histoire au lycée de Laon. — Une exposition de M. Recouvreur. — L'Académie française attribue à des angevins des prix divers et des prix littéraires à M. le chanoine Crosnier et à M. le Commandant de Tarlé. — L'Académie des sciences morales accorde un prix à M. E. Goblot. — M. Louis Hoëllard admis au concours Chenavard. — Promotions et décorations : Légion d'honneur, ordre de Léopold, palmes académiques, médailles des épidémies. — Une citation attribuée à M. Édouard Fabre (Jean Madeline). — Nominations dans la magistrature, l'administration. — M. le Dr Maisonneuve directeur de la Station viticole de Saumur. — L'élection du bâtonnier et de l'Ordre des Avocats d'Angers. — Une cérémonie aux Hospices à la mémoire des internes et étudiants morts pour la patrie. — La messe anniversaire de la mort du commandant d'Ollone. — Nécrologie : MM. du Rieu de Marsaquet, Louis Géhère, le colonel Meyer, Henri Cochard, Louis Mayaud, Forquet de Dorne, le général Oudri.

A travers les Livres et les Revues..... 147

Camille Enlart : *L'Architecture religieuse*; — M. Saché : *Le château de Montsoreau*; — Abbé Uzureau : *Mgr de Mercy, évêque de Luçon, et les serments; La Municipalité d'Angers en 1790; Les Missions dans le diocèse d'Angers*; — O. Desmazières : *Inventaire des Haches-Marteaux de Maine-et-Loire*; — A. Godard : *Le Fléau*; — X. de la Perraudière : *Les Doléances et les Colères d'un maire de campagne*; Yvonne Estassy : *Dans l'autre Patrie*; — Marc Leclerc : *Honneur et Gloire à nos Poilus*; — *Au Pays de Loire*. — **Ch. Urseau.**

Gravures : Château du Plessis-Bourré, à Écuillé : Un panneau du plafond. — Chapelle de la Bouteillerie, à Brain-sur-l'Authion : Lambris de la chapelle. — Église de Fontaine-Guérin : Fragment de lambris. — Église de Miré : Fragment de lambris.

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Aux Amis des Arts. — **Mathilde Alanic**..... 153

Les Concerts Populaires. — **G. Dufour**..... 163

La peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle (*suite*). — **Ch. Urseau**..... 191

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (mars 1917) (*Suite*). — **G. Grassin**..... 217

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de septembre et octobre 1919. — **G. Verchaly** 253

Chronique 255

Retour à Angers du drapeau du 135e d'infanterie. — Les généraux Ferradini et Rondeau. — Le retour triomphal de nos régiments à Cholet et Angers — Le 58e concours départemental d'animaux reproducteurs. — L'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel. — La distribution des prix du concours d'apprentissage de la Chambre de Métiers. — Les courses de chevaux à Angers. — La maquette du sculpteur Jules Desbois pour le monument aux Enfants de l'Anjou combattants de la grande guerre a été adoptée à l'unanimité. — Le vernissage du salon des Amis des arts. — M. le chanoine Urseau est chargé d'établir le répertoire des vitraux anciens en Maine-et-Loire. — Mme Roger, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts. — M. Orain, classé premier au concours d'affiches illustrées des *Annales politiques et littéraires*. — Une visite du Syndicat d'initiative de l'Anjou aux monuments angevins. — Cérémonies patriotiques et commémoratives dans le département. — Manifestations sportives. — Promotions et décorations (légion d'honneur, médailles de la Reconnaissance).

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Notes sur les Réfugiés polonais dans la Sarthe et le Maine-et-Loire (1833-1873). — **J. Mathorez** 281

Les Concerts Populaires. — **G. Dufour** 291

La Peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle (*suite*). — **Ch. Urseau** 305

Poésies : J'ai cheminé bien loin ; Les Colchiques ; La rose remontante ; La feuille d'orme. — **Henri Tilleul** 325

Archives Ponts-de-Céiaises, première série (*suite*). — **V. Dauphin** .. 329

Un ami des oiseaux, Gabriel Rogeron (*suite*). — **André Godard** 351

Angers et l'Anjou pendant la guerre (mars 1971) (*suite*). — **G. Grassin** 363

Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de novembre et décembre 1919. — **G. Verchaly** 389

Chronique 391

A nos abonnés, à nos lecteurs. — Nos nouveaux députés. — La nouvelle municipalité d'Angers. — Le nouveau bureau de la Chambre de Commerce d'Angers et de Maine-et-Loire. —

Digitized by Google

Démolition des murs de l'église Saint-Jean-Baptiste. — L'ordre des avocats rend hommage à ses morts de la guerre. — Monuments élevés dans le département aux morts de la guerre. — Cérémonies patriotiques du 2 novembre. — La rentrée de l'École de Médecine et de Pharmacie. — La rentrée de l'Université catholique. — Le dîner de rentrée du « Vin d'Anjou ». — La Maîtrise de la Cathédrale célèbre sa fête. — Notes d'art : les expositions Berjole et Gobô; les Angevins au Salon d'Automne; hommage au Maître Jules Desbois. — Le Cardinal Luçon lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Le chanoine Urseau nommé conservateur du Musée d'archéologie Saint-Jean et Toussaint. — Un angevin à l'École des Chartes. — Conférences : sur le Maroc, par M. de Keyser; sur l'Asie-Mineure, par Mme Jean Leune. — Le premier grand cross-country d'Anjou. — Inauguration des ateliers de la Société des Câbleries et Tréfileries d'Angers. — Promotions et décorations (légion d'honneur, médaille de la Reconnaissance publique, médaille des épidémies, palmes académiques). — Nécrologie : M. Lucien Mette.

Gravures · Église de Villevêque : Le Jugement. L'Enfer.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers imp. G. Grassin, Richou Frères successeurs. — 5 20

Digitized by Google

ACADÉMIE de DANSE LETOURNEL

TENUE & MAINTIEN

15, rue des Deux-Haies — ANGERS

SALON DE LECTURE

Ouvert tous les jours de 9 heures à 23 heures

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 3120

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 3120

Digitized by Google

Digitized by Google